



NÉO TERRA

le Rapport

RAPPORT ANNUEL NÉO TERRA 2025
POUR L'ANNÉE CIVILE 2024



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

**NÉO
TERRA**



Avertissement

Le Rapport Néo Terra 2025 présente les actions 2024 contribuant à la feuille de route Néo Terra 2. Ces actions sont présentées au regard des 6 ambitions Néo Terra 2. La traçabilité financière (fléchage) porte également, à partir de cette année, sur les 6 ambitions. Pour mémoire, pour l'analyse des fléchages 2023, il s'agissait d'une conversion de Néo Terra 1 à Néo Terra 2, les fléchages des dossiers sur l'ambition 6 « Prévenir et soigner : une approche unifiée de la santé des écosystèmes (humaine, animale, végétale) » n'étant intervenus qu'à compter de 2024.

Sommaire

Éditorial | 4

Editoriau | 5

Presidentearen Editoriala | 6

Editoriàu | 7

Première année de Néo Terra 2 en résumé | 8

Bilan global | 9

Vers un budget vert et responsable | 11

Le SPASER : bilan de sa mise en œuvre en 2024 | 14

La mise en œuvre des éco-socio-conditionnalités (ESC) | 15

**La Mission d'Information et d'évaluation (MIE)
relative à l'agriculture | 19**

Illustrations par Ambition | 22

Mobiliser l'institution | 133

Embarquer Les acteurs pour accélérer les transitions | 135

**Labellisations Néo Terra
pour identifier et valoriser des actions exemplaires | 137**

Annexes | 145



Pour un avenir qui nous enthousiasme à nouveau



ÉDITORIAL

Jamais dans l'histoire européenne récente le sentiment de vulnérabilité n'a été aussi fort, avec toujours plus de doutes et d'alarmes, tandis que les réponses apaisantes se font trop rares. Notre civilisation n'est pas seulement en crise ; elle vit les soubresauts d'imprévisibles et sérieux bouleversements climatiques, environnementaux, sociaux, sociétaux et géopolitiques. Nous avons dépassé le stade des prémisses et des signaux faibles. Que nous le voulions ou non, nous sommes déjà dans l'après.

Alors, face aux bouleversements, deux attitudes sont possibles : attendre dans l'individualisme et se lamenter, ou agir collectivement par la coopération, pour un avenir qui nous enthousiasme à nouveau. Avec volonté et détermination, la Région a choisi la seconde voie, illustrée concrètement par sa feuille de route Néo Terra, irrigant toutes nos politiques publiques.

Plus que jamais, notre responsabilité régionale est d'initier, d'inciter, d'encourager, d'accompagner, de soutenir techniquement et financièrement les porteurs de projets : collectivités, entreprises, exploitations agricoles, associations, fondations, scientifiques, lycéens... En un mot, nous développons les réseaux qui créent et mettent en pratique des solutions concrètes et aisément reproductibles sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. Nous ne manquons pas de talents et la Nouvelle-Aquitaine est à leurs côtés.

Comme vous le constaterez au fil des pages, la dynamique Néo Terra se décline dans tous les domaines d'action de la Région :

lycées chauffés avec la géothermie, ateliers fermiers pour valoriser les productions locales, process industriels économes en eau, maisons d'habitation en bois, paille et terre, cars régionaux au biométhane, forêts en mélange résineux-feuillus anticipatrices du climat de 2100, recréation de réseaux de mares en terres agricoles ou forestières, usine de recyclage de panneaux solaires, ou encore culture du chanvre sur des périmètres fragiles de captage pour l'alimentation en eau potable – il n'est de richesses que de projets néo-aquitains !

Ainsi, dans ce sixième rapport annuel Néo Terra, vous découvrirez quelques-unes des milliers d'actions qui sont nées et ont pris corps au cœur de nos territoires. Ces « pépites » illustrent les transitions à mettre en œuvre d'urgence pour sortir de l'ornière mortifère dans laquelle des activités économiques, sans respect pour le vivant sous toutes ses formes, plongent la planète. Et ce, dans le respect de la diversité si riche de la Nouvelle-Aquitaine.

Ce sera, in fine, la clef de notre réussite : nous avons besoin de véritables transformations partagées et non pas d'ersatz de greenwashing. Nous avons besoin de vie, à tous les niveaux, plutôt que du vide. Néo Terra s'investit pour cela et chacune, chacun peut y trouver envie.

Alain Rousset

Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

Entà un avièner qui estrambòrde un còp de mei



EDITORIAU RAPÒRT ANNAU

Jamei dens l'istòria europèa recenta lo sentiment de vulnerabilitat n'es pas estat tan hòrt, dab tostemps mei de dobtes e d'alarmas, mentre que las responsas ataisantas se hèn tròp raras. La nòsta civilizacion n'es pas solament en crisi ; que viu los tressauts de partviradas climaticas de las mei bèras e de non pas prevéder, environamentaus, sociaus, societaus e geopoliticas. Qu'avem despasat l'estadi de las preumerias e deus senhaus febles. Qu'ac volham o non, qu'èm dejà en l'après.

Alavetz, de cap a las partviradas, duas actituds que son possiblas : esperar en l'individualisme e se lamentar, o agir collectivament per la cooperacion, entà un avièner qui estrambòrde un còp de mei. Dab volontat e determinacion, la Region qu'a causit la segonda via, illustrada concrètament per la soa huelha de rota Néo Terra, en adaigant atau totas las nòstas politicas publicas.

Mei que jamei, la nòsta responsabilitat regionau qu'es d'iniciar, d'incitar, d'encoratjar, d'acompanhar, de sostenèr tecnicament e financèrament los portaires de projèctes : collectivitats, enterpresas, espleitacions agricòlas, associacions, fondacions, scientifics, liceans... En ua paraula, que desvelopam los hialats qui crean e que hican en òbra solucions concrètas e qui's pòden tornar har ad aise sus l'ensemble de la Navèra Aquitània. Ne mancam pas de talents e la Navèra Aquitània qu'es aus lors costats .

Com ac constataratz au briu de las paginas, la dinamica Néo Terra que's destèca dens tots los maines d'accion de la Region :

licèus cauhat dab la geotermia, talhèrs bordièrs entà valorizar las produccions locals, procediments industriaus estauviaires d'aiga, ostaus d'abitacion de husta, palha e tèrra, cars regionaus au biometan, bòscs en mescla resinós-huelhuts anticipadoras deu climat de 2100, creacion tornar de hialats de pesquèrs en tèrras agricòlas o forestèras, usina de reciclatge de panèus solars, o enquèra cultura deu cambe sus perimètres fragiles de captatge entà l'alimentacion en aiga bevedera – tots aqueths projèctes neoaquitans que son riquessas !

Atau, dens aqueth sheisau rapòrt annau Néo Terra, que descobriatz quauquas uas deus milèrs d'accions qui son neishudas e qui an pres còs au còr deus nòstes territòris. Aqueras « palhetas » qu'illustran las transicions a aviaar d'urgéncia entà sortir de l'arrodada mortifèra dens la quau activitats economicas, shens respècte cap tot çò de viu, devath totas las soas fòrmas, hèn cabussar la planeta. E açò, dens lo respècte de la diversitat tan rica de Navèra Aquitània.

Que serà fin finala, la clau de la nòsta escaduda : qu'avem besonh de vertadèras transformacions partatjadas e non pas d'ersatz de greenwashing. Qu'avem besonh de vita, a tots los nivèus, meilèu que vueit. Néo Terra que s'investí entà aquò e cadua, cadun qu'i pòt trobar enveja.

Alain Rousset

President de la Region Navèra Aquitània

Berriro gure gogoa piztuko duen etorkizun baten alde lan eginez

EDITORIALA - URTEKO TXOSTENA

Europako historia garaikidean hauskortasun-sentimendua inoiz ez da hain indartsua izan, gero eta zalantza eta alarma gehiago daude, eta lasaitasuna emateko erantzunak gero eta urriagoak dira. Gure zibilizazioa ez da krisian dagoen bakarra; klima, ingurunea, gizartea eta geopolitika alorretan gertatzen ari diren aldaketa bortitz eta ustekabekoek ere astintzen dute gure bizimodua. Lehen seinale ahulen garaia gainditu dugu jada. Guk nahi edo ez, ondorengo fasean murgilduta gaude.

Beraz, aldaketa bortitz horien aurrean bi jarrera posible daude: indibidualismo hutsean itxarotea eta damutzea, edo elkarrekin kooperazioan jardutea, berriro gure gogoa piztuko duen etorkizun baten alde lan eginez. Gogoz eta ausardiarekin, eskualdeak bigarren bidea aukeratu du, Néo Terra ibilbide-orrrian oinarrituta, gure politika publiko guztiak bideratuz.

Inoiz baino gehiago, gure eskualdeko erantzukizuna da proiektu-ekintzaileak bultzatzea, sustatzea, laguntzea eta teknikoki zein finantzarioki babestea: udalerriak, enpresak, nekazaritza ustiapenak, elkarteak, fundazioak, zientzialariak, ikasleak... Laburbilduz, Akitania Berrian neurri errealak eta errepikatu daitezkeenak sortu eta aplikatzen dituzten sareak garatzen ditugu. Talentuz gainezka gaude, eta Akitania Berria haien ondoan dago, laguntzen eta babesten.

Testuan aurrera egin ahala ikusiko duzuenaz, Néo Terra dinamika eskualdeko arlo guztietan gauzatzen da:

geotermia erabiliz berotutako institutuak, bertako produktuak balioan jartzeko baserritailerrek, ura aurrezteko prozesu industrialak, egur, lasto eta lurrez eraikitako etxeak, biometanoarekin funtzionatzen duten eskualdeko autobusak, 2100. urteko klima zein izango den aurreikusita, konifero eta hostozabalez osatutako basoak, iturri-sare berrien sorrera landa eta baso eremuetan, eguzki-panelak birziklatzeko instalazioak, edo kalamua landatzea edateko ur naturalaren bilketa-eremu zaurgarrietan – ez dago aberastasunik Akitaniako proiektu berririk gabe!

Néo Terraren seigarren urteko txosten honetan, gure lurraldean abian jarri eta eratu diren milaka ekimenetako batzuk ezagutuko dituzu. «Altxor» hauek adierazten dute zeintzuk diren premiaz bideratu beharreko trantsizioak, planeta modu mingarrian hondatzen ari diren eta bizidun guztiekiko errespeturik gabe gauzatzen diren jarduera ekonomikoek eragindako egoera oztopotsu honetatik irteteko. Eta guztia, Akitania Berriko aniztasun aberatsa errespetatuz.

Hori izango da azken finean, gure arrakastaren gakoa: benetako eraldaketa partekatutako behar ditugu eta ez greenwashing faltsuak. Bizirik eta ez etsirik behar dugu izan, maila guztietan. Néo Terrak horretarako konpromisoa hartzen du eta mundu guztiak har dezake parte.

Alain Rousset

Akitania Berriko Eskualdeko presidentea

Pr in aveni çhi nos évullàuderat de nouvea



EDITORIAU REDIRIE ANUALE

Jhamae den l'istoere eùropéyène novèle le ressentiment de motifousetai sit grous queme aneùt, ac trjhou màe de doutances pi d'alarmes, entandis que lés répunses apaciantes sant trop rales. Noutre civilisaciun ét pa rén qu'en crise ; a vive daus éurdirins de bracements cllimatiques, environnementàus, souciàus pi jhiopoultiques jha doutablls pi sérius. I passirun le moument dau partement pi daus petits segnàus. Qu'o séjhe qu'o séjhe, i sun déjha den l'enpràe.

É dun, davant lés boulevardis, deùs portements sant poussiblls : atendre den l'individualime pi se démalàe, obe fàere ensemblle pr le coméyajhe, pr in aveni çhi nos évullàuderat de nouvea. Ac le veloer pi l'alant, la Réjhiun choesissit la deùsième vâie, rimajhàie en uràe pr sun bellét de route Néo Taera, aevant totes nos poultiques pubbliques.

Màe que jhamae, noutre réspunsablletai réjhiounale ét d'enferàe, d'atisàe, d'acourajhàe, d'aquevallàe, d'acotàe técniquement pi funsouement lés fasours daus proujhéts : coulécivetais, entrprises, moetaeries, parçouneries, assoutrajhes, sientous, licéyéns... Den in mot, i abenun lés réseas çhi créyant pi métant a la pratique daus soluciuns réales pi aesies a refàere su tot le marea de la Novèle-Aguiéne. I sun jha a la manque de mundes valents pi la Novèle-Aguiéne lés acote.

Queme u'o remarqueréz tot dau lun daus pajhes, l'énarjhie Néo Taera s'épare den tots les mareas de fasis de la Réjhiun :

liçaes chauffais ac la jhiotérmie, atelàes férmàes pr valouresàe lés fétis locàus, façuns éndustriales gariantes en aève, mésuns de demourance en boes, palle pi taere, cars réjhiounàus au biométane, fouràets màelàies de rasinous-foullous pr détançàe le cllimat de 2100, re-créiaciun de réseas de mares en taeres dounantes obe de fouràet, fabrique de réusance de tabllas soulaeres, o màeme pllantaciun de charbe su daus mareas frajhiles pr paechàe l'aève bouvable - outant de richèsses que de proujhéts néo-aguiéns !

De màeme, den çhète sisième redirie anuale Néo Taera, ve décacheréz queùques-ins daus miles de fasis çhi naessirant pi çhi s'apuntirant endeden de nous taeres. Çhélés « pépites » rimajhant lés chanjhements qu'o dét se fàere acatinant pr se déhalàe dau rouén mortàu voure daus fasis économiques, sen respéc pr le vivant den totes sés formances, ensepelant la pllannée. Pi çheù, den le respéc de la diursetai si tant riche de la Novèle-Aguiéne.

O serat, a fine force, la cllai de noutre épllét : i avun de besén de vraes chanjhements départis pi jha d'émitaciuns de pénture véerte. I avun de besén de vie, a tots niveas, màe que de vide. Néo Taera s'enmanche pr çheù, pi chéquin, chéquine pét y trouàe envie.

Alain Rousset

Prléngant de la Réjhiun Novèle-Aguiéne

Première année de Néo Terra 2 en résumé

La feuille de route Néo Terra 2, adoptée fin 2023 après 4 ans de mise en œuvre de Néo Terra 1, a impulsé une nouvelle dynamique émulative et transformatrice aux politiques de la Région face aux enjeux climatiques, écologiques, sociaux, culturels, économiques et numériques auxquels la Nouvelle-Aquitaine et ses habitants sont confrontés.

Ainsi, 2024 consacre l'action de la collectivité dans Néo Terra 2 pour les transitions, qu'elles soient environnementales (atténuation et adaptation au changement climatique, réduction de l'érosion de la biodiversité et reconstitution des ressources, sobriété énergétique...), sociales et sociétales (réduction des inégalités, solidarités, justice environnementale, approche globale des santés humaine, végétale et animale...), économiques (responsabilité sociétale et territoriale des acteurs économiques et territoriaux, transitions économique et numérique...).

Avec Néo Terra 2, la Région privilégie une approche systémique des politiques régionales, en partenariat avec les acteurs du territoire et les citoyens néo-aquitains, de manière intégrée, inclusive et avec un souci constant d'équité et de solidarité.

En parallèle, la traçabilité financière des aides de la Région consacre la dynamique positive enregistrée sur 2023 et l'amplifie, avec, en 2024, 77 % des montants de subvention consacrés à des actions en ligne avec les objectifs Néo Terra. En complément, la deuxième édition du Budget vert conforte l'approche atténuation (réduction des gaz à effet de serre), enrichi d'un volet adaptation au changement climatique d'ordre qualitatif, et d'un troisième volet relatif à la biodiversité, ce dernier de manière exploratoire, pour bien préparer sa généralisation.

Enfin, l'animation, confortée en 2023 et 2024 par le Service Néo Terra, a favorisé le plein déploiement de la feuille de route auprès/avec les partenaires publics et privés, ainsi qu'au sein de la collectivité régionale, par exemple par l'élaboration du nouvel outil de médiation « Néo Terra En-Jeu », testé en situation par les ambassadeurs et les pilotes, et désormais déployé auprès des agents du siège et des lycées.

Pourquoi un rapport Néo Terra

- ▶ Pour dresser un bilan des actions menées et/ou accompagnées par la Région et envisager des pistes d'amélioration (Loi Grenelle 2).
- ▶ Pour contribuer au débat des orientations budgétaires et aider à la décision.
- ▶ Pour répondre aux exigences réglementaires de production d'un rapport de développement durable prenant en compte les 17 Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 (ONU 2015) [cf. tableau de correspondance en annexe].

Bilan global

Plus de 1,242 milliard € a été voté en 2024 par l'Assemblée régionale en application des 6 ambitions, représentant 10 616 dossiers de subventions servant, au moins, une ambition Néo Terra.

Les dossiers Néo Terra votés en 2024 ont donc représenté 68 % de l'ensemble des dossiers soumis au vote, pour 77 % du montant global*.



La contribution des Fonds Européens à la dynamique Néo Terra

En 2024, l'Europe en Nouvelle-Aquitaine a investi 105 M€, soit : via le FEADER, 52 659 995 € pour 3 545 projets, via le FEDER, 40 158 210 € pour 97 projets avec un cofinancement de 2 910 216 €, via le FEAMPA, 4 996 796 € pour 61 dossiers et via le FSE, 7 095 284 € pour 105 projets.

ZOOM SUR...

L'ambition 3

« Accélérer les transitions agroécologiques et alimentaires »

Le groupe Quinoak, piloté depuis Estillac près d'Agen (47), regroupe 4 PME agroalimentaires régionales avec un positionnement Bio premium, engagé dans la préservation de l'environnement et la pérennisation de l'agriculture locale : Locadélice (33), Granabio (47), Péchalou (24) et Baskalia (64).

Depuis 2014, avec la création et la reprise de ces PME, le groupe fabrique des produits gourmands, simples et de qualité, avec le moins de transformation possible. Très implanté localement et engagé dans les filières Bio, il développe une démarche RSE avec le référentiel BioED, spécifiquement créé dès 2014 pour les entreprises bio alimentaires et cosmétiques.

Il permet de faire progresser et valoriser les pratiques du groupe sur les 3 piliers du développement durable. Ainsi, les 4 PME ont des objectifs ambitieux, dans la continuité de leurs labellisations bio.

Les PME ont chacune bénéficié de l'accompagnement régional : dispositif Usine du Futur, Diagnostic 3D (Destination Développement Durable), fonds régionaux pour les investissements productifs ou fonds européens FEADER.

Concernant le projet de Locadélice, les investissements soutenus par la Région en 2024 ont permis de moderniser l'outil de production et d'augmenter ses capacités. Le matériel permet aussi de préserver les ressources, d'être moins énergivore et de pérenniser la filière agricole locale soja. Les approvisionnements sont à 100 % locaux et participent à la diversification des sources de protéines via le plan Protei'NA.

Le projet répond aux objectifs régionaux de pratiques agricoles durables respectueuses de l'environnement, contribuant à la résilience des territoires.

* Ce bilan financier est issu du fléchage des dossiers par les services à partir du portail de gestion des dossiers de subvention. Il ne s'agit pas d'une évaluation climat du budget, ni d'une évaluation environnementale et sociale, qui relèvent de méthodologies spécifiques. Une synthèse du Budget régional vert et responsable est présentée par ailleurs dans ce rapport.

SYNTHÈSE DU VOLUME FINANCIER GLOBAL CONSACRÉ À NÉO TERRA

<i>Ambitions</i>	Nombre de dossiers	Somme de montant voté	Part du nombre de dossiers	Part du montant voté
1 RECONSTITUER LES RESSOURCES NATURELLES POUR L'AVENIR	1 644	111 764 901	15 %	9 %
2 ANCRER LES SOLIDARITÉS AU COEUR DES TRANSITIONS	5 260	113 413 918	50 %	9 %
3 SE NOURRIR : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES ET ALIMENTAIRES	1 373	84 553 609	13 %	7 %
4 INNOVER POUR UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE ET DURABLE	1 572	109 100 603	15 %	9 %
5 SE DÉPLACER ET HABITER DANS DES TERRITOIRES ADAPTÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	410	790 515 602	4 %	63 %
6 PRÉVENIR ET SOIGNER: UNE APPROCHE UNIFIÉE DE LA SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES (HUMAINE, ANIMALE, VÉGÉTALE)	357	33 407 239	3 %	3 %
Total ambitions	10 616	1 242 755 871	68 %	77 %
Non concerné par la feuille de route	5 063	366 966 659	32 %	23 %
Total général	15 679	1 609 722 530	100 %	100 %

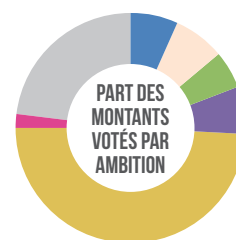
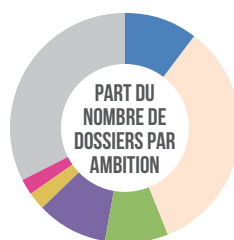
Il y a au total

15 679 DOSSIERS

(Néo Terra et hors Néo Terra) pour

1 609 722 530 €

de montants votés



Quels outils pour suivre la mise en œuvre ?

- ▶ Le fléchage des dossiers au quotidien par les agents de la collectivité
- ▶ Les indicateurs annuels, propres à chaque ambition de la feuille de route

Vers un budget régional vert et responsable

La loi de finances initiale pour 2024 oblige communes, groupements et établissements publics locaux de plus de 3 500 habitants à instaurer un budget vert. Il présente « les dépenses d'investissement qui, au sein du budget, contribuent négativement ou positivement à tout ou partie des objectifs de transition écologique ». Il est formalisé par une annexe budgétaire à partir de l'exercice 2024 (compte administratif (CA) ou compte financier unique) et en 2025, en incluant les budgets primitifs (BP).

LA DÉMARCHÉ DE BUDGÉTISATION VERTE : DE LA VOLONTÉ À LA PREUVE

Plus qu'une cartographie d'impact des actions de la collectivité sur l'environnement, le budget vert place la transition écologique au cœur des débats budgétaires.

Donc, la collectivité s'est lancée dans la démarche en s'attachant, en premier lieu, à dresser un rapport d'analyse d'impact en amont du vote du budget primitif, lorsqu'il est encore temps pour les élus de réorienter leurs choix au regard des résultats de cotation.

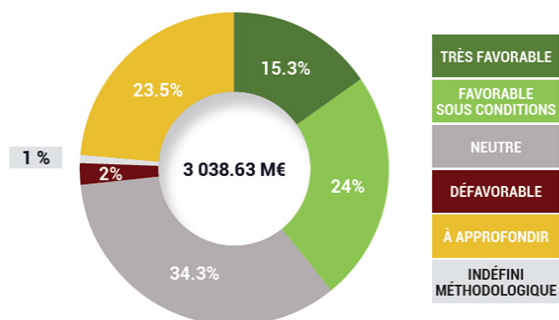
Un état annexé au compte administratif intitulé « impact du budget pour la transition écologique » est aussi désormais obligatoire. De fait, la budgétisation verte porte non pas sur une mais deux étapes incontournables du cycle budgétaire : le BP et le CA.

Depuis la phase expérimentale, engagée en 2023 sous le seul prisme du climat-atténuation et sur 20 % du budget, son périmètre s'est élargi. Dorénavant, il couvre l'intégralité des dépenses réelles du budget (fonctionnement et investissement) et intègre le second volet de l'axe climatique : l'adaptation aux dérèglements climatiques (ACC). Avec l'analyse du volet atténuation, la cartographie verte intègre une évaluation qualitative de l'effort d'ACC.

Si le cadre réglementaire imposait, à l'avenir, l'axe biodiversité dès l'annexe au CA 2025, la Région serait prête grâce à un premier test d'anticipation mené en 2024.

VOLET CLIMAT ATTENUATION

1. Résultats à l'échelle du budget régional*



À l'échelle de l'ensemble du budget régional pour 2025 (budget principal hors flux financiers spécifiques), près de 39 % des dépenses sont favorables (ou favorables sous condition), 34 % des dépenses sont considérées comme neutres et près de 23 % restent à approfondir. Lors des prochains exercices, les travaux seront conduits pour fiabiliser les informations clés pour la cotation. Enfin, si seulement 2 % des dépenses sont aujourd'hui considérées comme défavorables, il convient d'être prudent, car l'actuel pourcentage « à approfondir » masque potentiellement des dépenses aux impacts défavorables.

2. Focus sur quelques actions cotées « favorable » sur l'ensemble des politiques sectorielles de la collectivité

Certains dispositifs découlent de la mise en œuvre directe des politiques régionales :

- ▶ Investissements et entretien d'espaces verts arborés (Site de Vassivière 87) ;
- ▶ Soutien à la restauration des zones humides ;
- ▶ Soutien aux exploitations agricoles labellisées en agriculture biologique ;
- ▶ Exploitation et entretien des transports collectifs routiers ou ferroviaires ;
- ▶ Aides à la rénovation énergétique (programme SARE).

D'autres traduisent la volonté de soutenir la mise en place de pratiques ou technologies vertueuses :

- ▶ Soutien à l'avion électrique (Voltaero) ;
- ▶ Recherche de nouveaux modes de chauffage (géothermie) dans les lycées ;
- ▶ Soutien à la formation aux métiers de l'écoconstruction (construction en terre-paille, isolants biosourcés, enduit à la chaux...) ;
- ▶ Soutien à des projets innovants (FERROCAMPUS – projet vertueux tant sur le plan bâtiminaire (friche requalifiée, exemplarité énergétique) que sur le programme d'action (AMI Corrifer, expérimentation ferroviaire sur la ligne Pons-Gémozac) ;
- ▶ Le verdissement de la flotte des transports scolaires (électrique, bioGNV...).

VOLET BIODIVERSITE

Contrairement au volet climat-atténuation, l'analyse sous l'angle de la biodiversité porte sur plusieurs facteurs de pression : changement d'usage des terres et des mers, surexploitation des ressources naturelles, pollutions, espèces exotiques envahissantes et climat. Cela la rend beaucoup plus complexe dans son appréhension et sa mise en œuvre (recensement de la donnée).

À ce jour, seules deux méthodologies (État français et CDC Biodiversité) répondent à l'obligation réglementaire. La Région a choisi de tester, dans un premier temps, la méthodologie CDC Biodiversité et de nourrir les débats avec l'État qui devrait se positionner prochainement sur la méthodologie à appliquer.

* Sur un montant global de 3,341 Mds de crédits de paiement, 91% des dépenses sont intégrées dans le périmètre d'analyse. Les 9% restants considérés comme « Hors périmètre » par la méthode I4CE, correspondent à des flux financiers (dette, reversement opéré par la Région aux départements au titre de l'attribution de compensation liée au transfert de CVAE au moment de la prise en charge de la compétence transport routier, versement au fonds de solidarité, subventions d'équilibres avec les autres budgets, mécanismes d'avances...).

VOLET CLIMAT ADAPTATION

Ce volet se distingue, en l'instant, par son approche non budgétaire. Mener une évaluation du degré de maturité de la collectivité s'est construit en trois grandes étapes :

1. Définir le concept d'adaptation

« L'adaptation est l'ensemble des actions et dispositions que la collectivité met en œuvre pour ajuster, par l'anticipation, ses politiques et les systèmes économiques, sociaux, environnementaux du territoire qu'elle accompagne, en réponse aux dérèglements climatiques. L'objectif est de réduire les vulnérabilités (et l'exposition) à l'évolution du climat, de renforcer la résilience, et d'assurer la durabilité ».

2. Identifier les aléas climatiques auxquels est le plus soumis le territoire

 TEMPÉRATURES EXTRÊMES (CANICULE / GRANDS FROIDS)	 SÉCHÈRESSES	 FEUX DE FORÊT
 INONDATIONS	8 aléas climatiques et sanitaires	 SUBMERSIONS MARINES
 ÉLEVATION DU NIVEAU DE LA MER ET ÉROSION DU TRAIT DE CÔTE		 MODIFICATIONS DU MILIEU MARIN ET DES ÉCOSYSTÈMES
		 ALTÉRATIONS SANITAIRES

3. Recenser les mesures d'adaptation au sein des actions, dispositifs et règlements de la collectivité (exemples présentés ci-dessous)

THÉMATIQUES D'ADAPTATION Mesures mises en œuvre / soutenues							
ADAPTATION DES SITES ET ACTIVITÉS TOURISTIQUES							
Valorisation touristique du col de l'Aubisque par des pratiques de végétalisation, désimpermeabilisation et la mise en place d'îlots de fraîcheur. Mise en place également d'actions de sensibilisation sur les risques d'incendie.	✓		✓	✓			✓
Soutien à la station de ski d'Issarrie vers un tourisme 4 saisons avec un travail sur les équipements, la sécurisation des accès, l'intégration paysagère. Soutien à des mesures d'information et de prévention des risques incendie.		✓	✓				
Soutien à la station d'Arrouste vers un tourisme 4 saisons avec la création d'une physionomie à visages (cheminement adapté, fonctionnement toute l'année) pour diversifier l'offre estivale.	✓	✓					



THÉMATIQUES D'ADAPTATION Mesures mises en œuvre / soutenues							
ADAPTATION DU LITTORAL							
Restauration, recomposition d'un paysage dunaire et désimpermeabilisation de la Promenade sud (front de mer) à Lacanau (Gironde).	✓			✓		✓	✓
Fermeture des accès dunaires sauvages à Vieille-Saint-Gerons (L'etle Blanche).		✓					
Installation de postes de secours mobile sur les plages de la Lette Blanche, du bourg de Saint-Gerons et du lac de Mossegor.				✓	✓		
Requalification Pointe de la Fumée (Pyrénées).				✓	✓		
Stratégies locales de gestion de la bande côtière : rélocalisation/réajustement de bâtiments afin de supprimer les enjeux en cas d'aléas et de procéder à la restauration. Ex. : réhabilitation du site de l'Institut Néo-Marie de Labenne.				✓	✓	✓	



Le SPASER : bilan de sa mise en œuvre en 2024

La Région attribue, chaque année, pour exercer ses compétences, 8 000 à 9 000 marchés et contrats de concession. C'est un véritable levier et relai des politiques régionales en matière de développement durable. Adopté fin 2018, le SPASER - Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables néo-aquitain - décline opérationnellement Néo Terra dans la commande publique régionale : préservation des ressources et de la biodiversité, soutien à l'économie sociale et solidaire et à l'insertion sociale et professionnelle, réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, ou encore absence de produits toxiques ou nocifs pour la santé humaine et les écosystèmes.

En 2024, 7 849 marchés et contrats de concession ont été conclus, pour un montant global de 720 228 127,07 € HT, avec :

- ▶ 90,75 % des marchés supérieurs à 40 000 € HT intégrant une dimension sociale et/ou environnementale (70,39 % en 2023) ;
- ▶ 80,57 % attribués à des entreprises néo-aquitaines (81 % en 2023), représentant 91,75 % du volume financier de la commande régionale ;
- ▶ 87 % attribués à des micro-entreprises, Très Petites Entreprises, Petites et Moyennes Entreprises et Entreprises de Taille Intermédiaire (88 % en 2023) ;
- ▶ 10,13 % des marchés attribués à des entreprises de l'économie sociale et solidaire* pour 13,16 % du volume financier de la commande régionale (94 782 636,77 € HT).

L'objectif régional fixé pour 2025 par le projet Notre Administration (projet NA, voir frise chronologique), de réaliser les objectifs de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, est déjà atteint.

En 2025, la Région actualisera le SPASER pour renforcer son ambition et sa lisibilité.



* Au sens de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire : les coopératives, les mutuelles, les fondations et les associations. Les données nécessaires n'étant pas disponibles, l'indicateur ne tient pas compte des sociétés commerciales de l'ESS.

La mise en œuvre des éco-socio-conditionnalités (ESC)

AU SEIN DU PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la politique d'Éco-Socio-Conditionnalités (ESC) de la Région, en application du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), oblige le bénéficiaire d'une ou plusieurs aides dont le montant est supérieur à 150 k€ à concevoir un plan de transition. Annexé au contrat de l'aide votée, il vise les 4 types d'engagements suivants :

- ▶ 1 sur la transition climatique (obligatoire) ;
- ▶ 1 sur l'égalité professionnelle Femmes-Hommes (obligatoire) ;
- ▶ 2 choisis d'un commun accord entre le bénéficiaire et la Région sur la base des critères Néo Terra (cf. charte d'engagement et les 14 items de progrès votés par les élus régionaux / CP du 27 mars 2023).

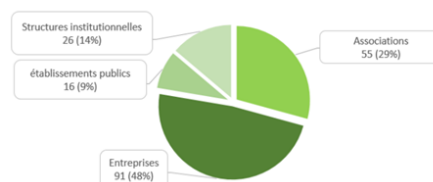
Ces 14 items concernent : le respect des ressources naturelles (la performance énergétique des bâtiments et les process, les déchets, l'eau, la biodiversité, la prévention et gestion des risques) ; les transitions pour tous (emploi et formation des jeunes, emploi des seniors et transfert des savoirs, diversité et inclusion, égalité femmes / hommes, sécurité et santé au travail, gouvernance et politique salariale) ; l'écoresponsabilité et la décarbonation (émission des gaz à effet de serre, politique RSE / RSO, ancrage territorial).

Lors des Rencontres du SRDEII organisées le 2 juin 2025, le bilan des plans de transition a été présenté. Il en ressort que 188 Plans de transition ont été signés en 2024 au niveau du Pôle DEE.

188 bénéficiaires engagés dans un Plan de transition en 2024

- Des entreprises : près de la moitié des signataires
- Des associations : agences régionales ...
- Établissements publics : consulaires, établissements d'enseignement supérieur et recherche...
- Structures institutionnelles : communes, EPCI, PNR...

Forme juridique des 188 signataires de Plans de transition en 2024

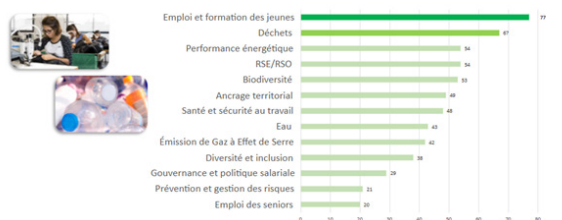


Engagements sur les critères non-obligatoires

Sont en tête des items de progrès sur lesquels les bénéficiaires s'engagent (toutes catégories confondues*) :

1. Emploi et formation des jeunes
2. Déchets & économie circulaire

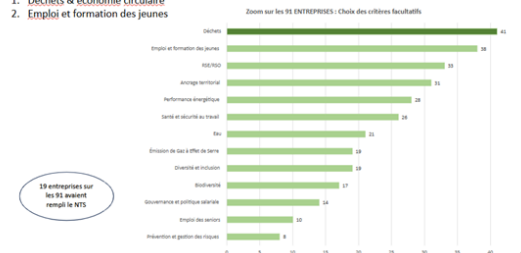
*Pour les entreprises, même duo gagnant, dans l'ordre inverse



Zoom entreprises sur les critères non-obligatoires

Les 91 ENTREPRISES qui ont signé un plan de transition en 2024 s'engagent sur :

1. Déchets & économie circulaire
2. Emploi et formation des jeunes

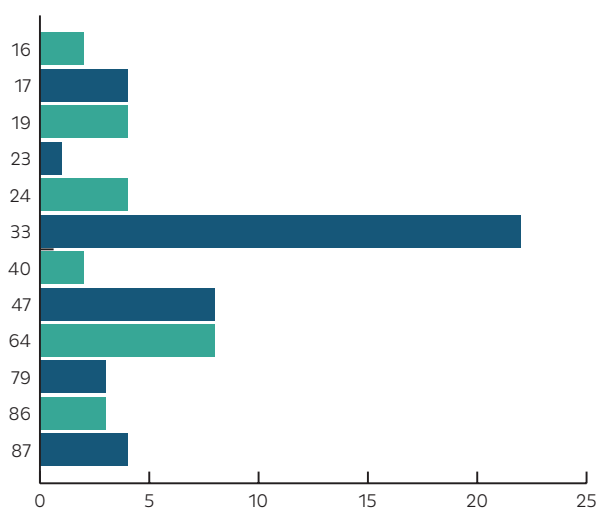


Exemple de la Direction de la performance industrielle (DPI)

Bien que les méthodes et outils aient été encore en réflexion pour la finalisation du cadre des plans de transition, la Direction de la performance industrielle (DPI) a mis en œuvre les ESC dès la 1^{re} commission permanente 2024 (7 plans de transitions contractualisés).

Ceux-ci sont conçus comme une démarche de progrès : constructifs, exigeants mais réalistes. Ils exigent donc une anticipation importante par le/la chargé(e) de mission Région accompagnant l'entreprise, afin d'échanger de manière approfondie avec le bénéficiaire le plus en amont possible pour une co-construction efficiente.

À l'issue de cette 1^{re} année de lancement, la DPI aura conclu 65 plans de transitions, sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine (cf. graphique ci-dessous). Tous les agents concernés se sont impliqués dans cet exercice qui demande une adaptation de la posture des pratiques d'accompagnement. En 2025, l'organisation de temps de partage sur les pratiques, la mise en place de capsules formations/actions devraient permettre de lisser le niveau d'appropriation et d'accompagner la montée en compétences.



DPI
Nombre de plans de transitions en 2024
par département

L'accompagnement mis en place

Aussi, courant 2024, des ressources ont été mises à disposition des chargés de mission pour les accompagner :

- ▶ les fiches formation conçues par un collectif d'agents du Pôle développement économique et environnemental (DEE) de la Région, avec l'apport d'expertises internes et externes. Il s'agit de ressources pédagogiques, internes à la Région, pour faire monter en compétences les agents régionaux sur les 14 éco-socio conditionnalités afin qu'ils gagnent en assurance pour dialoguer avec les chefs d'entreprise sur les thématiques ESC ;
- ▶ le Néo Terra Score : Initié en 2023, puis testé et déployé en 2024 par ce même collectif, il s'agit d'un outil d'autoévaluation pour les entreprises permettant de mesurer leur niveau de maturité vis-à-vis des enjeux des transitions. Le renseigner permet d'identifier des axes de progrès spécifiques à l'entreprise, mais aussi de recueillir des demandes précises ;
- ▶ un fichier Excel ressource, intitulé « Plan de transition du bénéficiaire d'une aide régionale envers la Région Nouvelle-Aquitaine », regroupant l'ensemble des 14 items de progrès, leurs explications et des actions possibles de progrès. Cette ressource a été le fruit d'un travail de concertation au sein du Pôle DEE ;
- ▶ un support rédactionnel du plan de transition, annexé au contrat de l'aide votée.

Focus sur les fiches formation

Pour mieux engager les bénéficiaires d'aides régionales dans la mise en œuvre d'éco-socio-conditionnalités et des transitions, il est nécessaire de faire monter en compétences leurs interlocuteurs, agents de la Région : chargé.es de mission et leurs encadrant.es. Le collectif à l'origine du Néo Terra Score a donc créé des ressources pédagogiques internes.

Ces ressources prennent la forme de fiches formation coconstruites en transversalité. En 2024, 11 fiches formation ont été rédigées et mises à disposition :

- ▶ Transition climatique
- ▶ Performance énergétique des bâtiments et process
- ▶ Emission de Gaz à Effet de Serre
- ▶ Déchets
- ▶ Eau
- ▶ Biodiversité
- ▶ Egalité Femme-Homme
- ▶ Diversité et Inclusion
- ▶ Sécurité et Santé au travail
- ▶ Politique RSE/RSO (Responsabilité Sociétale des Entreprises / Organisations)
- ▶ CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)

Organisées selon le même format, elles peuvent se lire en autonomie à plusieurs niveaux (acculturation, approfondissement, autoformation) :

Que trouve-t-on dans une fiche formation ?



Disponibles en accès libre pour les agents du Pôle DEE, elles le seront prochainement pour l'ensemble des agents. Dans une logique d'amélioration continue, elles seront mises à jour annuellement a minima.

En 2025, cinq nouvelles fiches formation viendront enrichir le corpus : Prévention et gestion des risques ; Emploi et formation des jeunes ; Emploi des seniors et transfert des savoirs et savoir-faire ; Gouvernance et politique salariale ; Ancrage territorial.

AU SEIN DU PÔLE ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ

Exemple de la Direction de la culture et du patrimoine (DCP)

Le 12 mars 2024, le Conseil régional a adopté la « Feuille de route de la transition écologique de la culture par la culture en Nouvelle-Aquitaine » et une charte d'engagement rédigée spécifiquement pour les secteurs culturel et patrimonial.

Les premières chartes ont été signées en 2024, notamment : 9 établissements d'enseignement supérieur artistique, 8 structures soutenues au titre de la formation professionnelle ou de la structuration et 31 bénéficiaires pour le secteur du numérique culturel (dont 28 lauréats de l'appel à projets Cultures Connectées).

L'intégration efficace et harmonisée de critères d'éco-socio-conditionnalités nécessite de la concertation avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine (propre Cadre d'Actions pour la Transition Écologique, CACTÉ), les acteurs, les agences et les réseaux du territoire. En 2024, un paragraphe commun « transition » entre la Région et la DRAC pour les conventions pluriannuelles d'objectifs a été acté. Il donne un cadre d'action avec 5 critères de priorisation selon les activités spécifiques au secteur culturel. Des travaux sont encore en cours pour certaines filières.

La filière spectacle vivant, précurseur au sein de la Direction de la culture et du patrimoine, a abouti au vote, en octobre 2023, d'un règlement d'intervention avec des critères ESC. Ces critères leur permettent de se voir attribuer soit un bonus automatique de 2 000 € lorsque la direction artistique est féminine, et/ou une majoration pouvant aller jusqu'à 6 000 € pour la transition écologique, l'ancrage territorial et les droits culturels.

Dès 2024, le secteur a constaté les premiers retours positifs : 304 chartes d'engagement ont été signées (dont 187 compagnies, 5 orchestres, 41 labels, 68 lieux culturels de proximité et 3 réseaux).

Focus compagnies artistiques /ensembles musicaux

Le bonus dédié aux directions féminines accordé automatiquement aux structures dirigées par des femmes s'est élevé à 148 000 € (hausse de + 48 % par rapport à 2023). Le portage féminin est majoritaire avec 42,5 % de compagnies dirigées par des femmes, 36,5 % par des hommes et 21 % par des duos paritaires ou collectifs mixtes.

Par ailleurs, 107 équipes artistiques et ensembles musicaux ont bénéficié en 2024 d'une majoration « transition » soit une enveloppe globale dédiée de 175 000 €. 93 d'entre elles menaient des actions prenant en compte les droits culturels, soit une enveloppe globale de 147 000 €.

Enfin, pour soutenir une équité territoriale, une enveloppe de 295 000 € a été répartie auprès de 113 équipes artistiques et ensembles musicaux selon la qualification du territoire au sein duquel les équipes artistiques intervenaient (par exemple des projets de territoire en zone à enjeux ou des projets de territoire remarquable hors zone à enjeux selon la cartographie DATAR Les « territoires à enjeux » dans le domaine de la culture*).

L'intégration de l'ensemble des acteurs culturels du territoire dans le processus de transition écologique notamment par les concertations et les auto-évaluations, pose les bases d'une appropriation collective des éco-socio-conditionnalités, favorisant ainsi un changement durable et inclusif autour du respect de l'environnement et des valeurs sociétales.

* <https://www.culture-nouvelle-aquitaine.fr/pluridisciplinaire/les-territoires-a-enjeux-dans-le-domaine-de-la-culture/>

La MIE relative à l'agriculture

La Mission d'Information et d'Évaluation (MIE) a été créée dans un contexte de crise agricole majeure avec des manifestations d'agriculteurs en divers points d'Europe dont la France et la Nouvelle-Aquitaine.

Exercice inédit pour la Région, la MIE correspond à une disposition du Code Général des Collectivités Territoriales et du Règlement intérieur du Conseil régional.

Elle repose sur 2 piliers : informer et évaluer. Particularité : l'exercice est conduit dans des délais impartis relativement courts (6 mois dont à peine 4 de travaux effectifs) et par un groupe resserré de 25 conseillers régionaux représentant proportionnellement les groupes politiques. La MIE a été présidée par Pascal Coste ; Lydia Héraud, en était le Rapporteur.

Elle a comporté 2 grandes étapes.

Dresser le panorama de l'action régionale en faveur de l'agriculture et de la politique alimentaire tout en la replaçant dans une gouvernance élargie.

Les services régionaux ont contribué, avec l'appui d'experts, à un travail de diagnostic transparent de l'action régionale. La MIE a identifié les grands défis et dressé, en transversalité, un large panorama de l'action régionale : 240 M€ engagés en 2023.

La Région n'intervient pas seule mais dans un large écosystème : l'État et les aides PAC (1 milliard € sur le pilier 1 en 2022), l'Agence de Services et de Paiement (ASP), les Agences de l'Eau, les Chambres régionale et départementales d'agriculture et les nombreuses têtes de réseaux.

La MIE a accordé une importance particulière à l'action des 12 Départements, estimant leur intervention à 22,5 M€ (2023). Leurs attentes vis-à-vis de la Région : poursuite des coopérations et un dialogue stratégique continu.

Évaluer les dispositifs régionaux et formuler des recommandations très concrètes, de portée régionale, nationale et européenne

Le cœur des travaux fut l'audition de structures extérieures (têtes de réseaux et scientifiques) dans un climat de grande écoute et de force de propositions.

Les deux étapes ont permis la formulation de recommandations, adoptées, certaines à l'unanimité, de portée régionale, nationale et européenne.

1. Des points à l'appréciation largement partagée :

- ▶ l'innovation en matière d'ingénierie financière
- ▶ la politique régionale en faveur de l'alimentation de proximité et l'appui aux circuits courts et circuits alimentaires locaux
- ▶ l'ouverture au dialogue, avec les élus et services régionaux

2. Des points d'amélioration :

- ▶ la complexité administrative et les délais de paiement
- ▶ le besoin de retour sur la situation des agriculteurs aidés
- ▶ la nécessité de limiter les surtranspositions et de faire appliquer des clauses miroirs (recommandations de portée nationale)

3. Des sujets avec de possibles évolutions des curseurs :

- ▶ l'évolution de plafonds et l'encouragement aux investissements pour des filières ciblées, la bonification Jeunes Agriculteurs, le soutien aux projets issus de l'agriculture paysanne
- ▶ la politique hydraulique, point de clivage majeur, avec la suggestion d'un ajustement immédiat des contreparties demandées aux porteurs de projets sans renoncer à l'accompagnement vers l'agroécologie
- ▶ le soutien (critères, moyens, modalités) à l'agroécologie
- ▶ les transitions par les nécessaires changements des pratiques, avec en débat le rythme et les moyens pour y parvenir
- ▶ le positionnement régional : soutien à toutes les agricultures sans exclusion au nom des bénéficiaires en termes de souveraineté, mais des aides réparties d'abord sur les projets qui épousent le mieux les orientations environnementales
- ▶ un soutien plus fort aux circuits locaux d'approvisionnement, à travers l'organisation de filières régionales, notamment pour les fruits et légumes et pour l'élevage
- ▶ la meilleure prise en compte des enjeux sanitaires (One health), à tous les niveaux avec aussi le soutien à l'école vétérinaire de Limoges
- ▶ les recommandations portent sur la meilleure connaissance des salariés agricoles, leur faciliter l'accès à un logement décent, avec le cas spécifique des saisonniers

La MIE en quelques chiffres

- 15 réunions des 25 conseillers régionaux membres de la MIE sur 4,5 mois
- 110 personnes auditionnées représentant 51 structures
- Les 12 départements ont répondu à l'enquête flash
- 5 contributions écrites des groupes politiques portées dans leur intégralité au rapport
- 2 experts de haut niveau associés à 1 équipe d'appui au sein des services régionaux
- 1 plateforme collaborative (142 documents partagés)









Face à la crise agricole,

la Région Nouvelle-Aquitaine


écoute, dialogue et adapte son action

Pour répondre aux attentes des agriculteurs, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a récemment lancé une Mission d'Information et d'Évaluation (MIE) relative à l'agriculture.

Cet exercice transparent et démocratique sans précédent a permis de mettre à plat la politique agricole régionale et d'identifier des voies d'amélioration, notamment sur les règles d'intervention qui encadrent les aides économiques et environnementales du secteur.

1 HYDRAULIQUE  <ul style="list-style-type: none">> Accès aux aides simplifié> Incitation à la transition agroécologique via un accompagnement personnalisé des exploitations	4 VITICULTURE  <ul style="list-style-type: none">> Soutien à la diversification> Diagnostics de restructuration pour accompagner les caves coopératives> Plan triennal sur l'export
2 INSTALLATION  <ul style="list-style-type: none">> Revalorisation de l'aide à l'installation, notamment la DNJA, la Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs	5 TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE  <ul style="list-style-type: none">> Création du « PACT'Agro », le Plan d'Accompagnement Collectif pour la Transition Agroécologique, adapté à chaque exploitation et aux réalités territoriales
3 ÉLEVAGE  <ul style="list-style-type: none">> Renforcement du budget du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations (PCEA), notamment en faveur de l'élevage	6 AGRICULTURE BIOLOGIQUE  <ul style="list-style-type: none">> Réaffirmation des engagements pris dans le Pacte Bio> Cofinancement « Paiements pour Services Environnementaux »

La Région Nouvelle-Aquitaine accompagne les agricultrices et agriculteurs pour relever, ensemble, tous les défis.





Illustrations par ambition

Les parties suivantes indiquent les éléments clefs pour appréhender le développement de chaque ambition :

- ▶ **une synthèse du nombre de dossiers de subvention votés en 2024 et leurs montants, ainsi qu'un comparatif avec les valeurs 2023, 2022, 2021 et 2020 (lesquelles ont fait l'objet d'une conversion de NT1 à NT2)**
- ▶ **une sélection d'indicateurs de suivi**
- ▶ **une sélection de 7 projets emblématiques, illustrant la diversité des actions menées**

Les projets sont présentés à titre d'exemple et ne reflètent pas de manière exhaustive l'ensemble des actions soutenues ou menées par la Région dans le cadre de la feuille de route Néo Terra 2.



Ambition 1

RECONSTITUER LES RESSOURCES NATURELLES POUR L'AVENIR | 24

Ambition 2

ANCER LES SOLIDARITÉS AU CŒUR DES TRANSITIONS | 44

Ambition 3

SE NOURRIR : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES ET ALIMENTAIRES | 60

Ambition 4

INNOVER POUR UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE ET DURABLE | 78

Ambition 5

SE DÉPLACER ET HABITER DANS DES TERRITOIRES ADAPTÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE | 96

Ambition 6

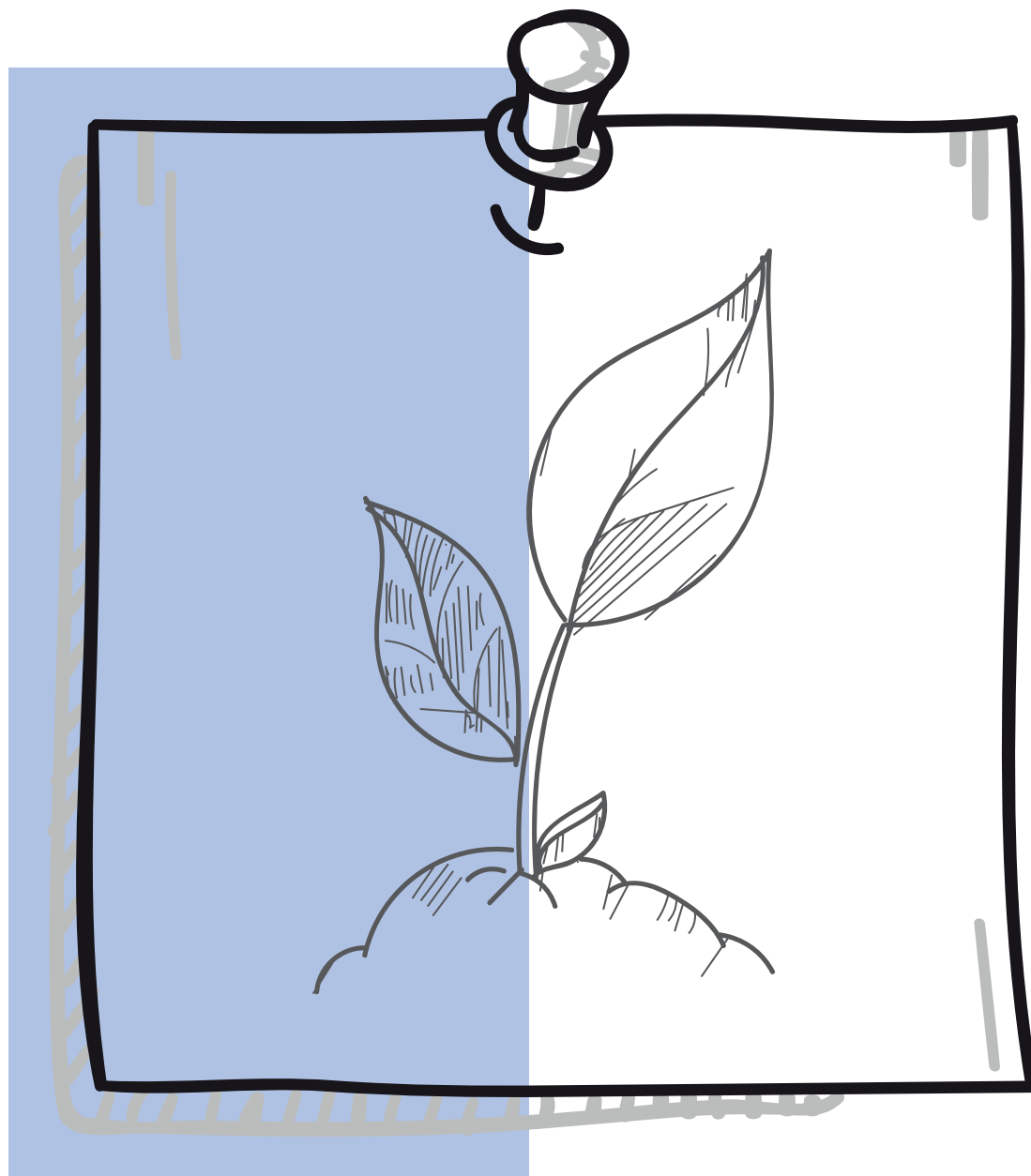
PRÉVENIR ET SOIGNER : UNE APPROCHE UNIFIÉE DE LA SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES (HUMAINE, ANIMALE, VÉGÉTALE) | 114

Ambition transversale

UNE COLLECTIVITÉ ENGAGÉE | 130

Ambition 1

RECONSTITUER LES RESSOURCES NATURELLES POUR L'AVENIR



Les impacts humains sur l'état déjà fragilisé des ressources naturelles s'accroissent, aggravés par les dérèglements climatiques. De plus, l'érosion de la biodiversité s'accélère, les extinctions d'espèces sont 10 à 1 000 fois plus rapides que le rythme naturel (source : IPBES). Aussi, la Région fait de cette ambition la colonne vertébrale de Néo Terra. L'objectif : consommer moins par la sobriété, la fin du gaspillage généralisé, l'efficacité et la substitution avec les matières et/ou équipements biosourcés, réemployés, réutilisés ou recyclés.

En 2024, la Région a soutenu les opérations de réemploi, valorisation et recyclage de matières, y compris pour ses propres activités comme la gestion des lycées. Elle a accompagné des projets de : sobriété énergétique, réduction de la consommation et de protection de la ressource en eau, sauvegarde du patrimoine naturel, et a contribué à des programmes de prévision et de gestion de risques (incendies de forêts, etc.).

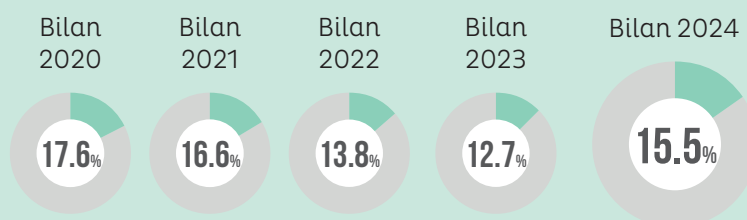
BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020	Bilan 2021
899	973
Bilan 2022	Bilan 2023
787	865
	Bilan 2024
	1 644

Part des dossiers Néo Terra dédiés à l'Ambition 1



Montant voté

Bilan 2020	Bilan 2021
69 250 669 €	83 275 507 €
Bilan 2022	Bilan 2023
70 486 502 €	68 026 307 €
	Bilan 2024
	111 764 901 €



Union Européenne

En 2024, l'Europe en Région a investi

2 062 083 €

via le FEDER pour 12 projets

relevant de l'Ambition 1 de Néo Terra 2

Une sélection d'indicateurs clés de suivi

Nombre cumulé d'ouvrages ayant fait l'objet de travaux de restauration de la continuité écologique

2020	2021	2022	2023	2024
51	90	193	273	373

La forte augmentation de cet indicateur est la résultante du dynamisme des acteurs locaux engagés dans la mise en œuvre de programmes opérationnels intégrant des actions de restauration de la continuité écologique (par exemple, effacement ou aménagements d'ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique des cours d'eau) et des résultats de l'Appel à projets continuité écologique lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, qui a permis de dynamiser cette thématique en optimisant le financement des travaux.

Nombre cumulé d'hectares en maîtrise foncière par le Conservatoire des Espaces Naturels (ha)

2020	2021	2022	2023	2024
4 513	5 429	6 273	7 110	7 802

Le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) assure la maîtrise foncière et la gestion des sites à enjeu écologique avec le soutien financier de la Région. Le CEN Nouvelle-Aquitaine gère 914 sites dont 7 802 hectares en maîtrise foncière directe, une augmentation de + 73 % par rapport à 2020 notamment permise par des fonds dédiés.

Surface cumulée de zones humides réhabilitées (ha)

2020	2021	2022	2023	2024
823	1 400	1 489	1 638	2 892

L'engagement des acteurs locaux dans la mise en œuvre de programmes opérationnels intégrant des actions de restauration des zones humides permet de dynamiser cette thématique en optimisant le financement des travaux.

On peut citer l'Appel à projets (AAP) « Restauration des zones humides de tête de bassin versant », lancé en mars 2020 par les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, l'Agence de l'eau Adour-Garonne dans le cadre de l'entente sur l'eau, et l'AAP « Accélérer la restauration des zones humides en Nouvelle-Aquitaine », lancé par la Région en 2022 et toujours en cours en 2024.

Ainsi, depuis 2020, la surface cumulée de zones humides réhabilitées a été multiplié par 3,5.

Part de gaz vert injecté dans le réseau

2020	2021	2022	2023	2024
1.30%	2.17%	3.36%	4.84%	5.72%

Le déploiement des unités de méthanisation en injection poursuit sa dynamique depuis 2010, grâce au soutien des projets en injection de biogaz dans le réseau de distribution. En 2024, ce sont 63 unités qui injectent du biométhane dans le réseau de gaz. Notons que la part de gaz vert injecté dans le réseau dépend fortement de la consommation régionale de gaz naturel.

Nombre cumulé de citoyens participant au capital des sociétés de projets ENR (2020-2024)

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

91	583	1 341	1 628	1 795
-----------	------------	--------------	--------------	--------------

La Région Nouvelle-Aquitaine accompagne les projets participatifs et citoyens qui constituent un des nouveaux moyens de contribuer à la dynamique territoriale de la transition énergétique. Depuis 2020, 29 projets, pour lesquels 1 795 particuliers ont pu participer au capital et à la gouvernance des sociétés porteuses, ont été soutenus par la Région.

Collectivité engagée

Évolution de la consommation annuelle d'eau dans les bâtiments administratifs de la Région (m³)

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

13 123	13 269	13 081	15 600	12 000
---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Consciente des enjeux de l'économie de la ressource en eau au sein des bâtiments publics, la collectivité régionale a mis en place une optimisation de ses consommations par un suivi régulier, la détection et la réparation des fuites, la mise en place d'équipements adaptés et l'incitation au changement de comportements des usagers.

ZOOM SUR... QUELQUES PROJETS PHARES

Programme Re-Sources – Région Nouvelle-Aquitaine et Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne

Pôle développement économique et environnemental

Direction de l'environnement

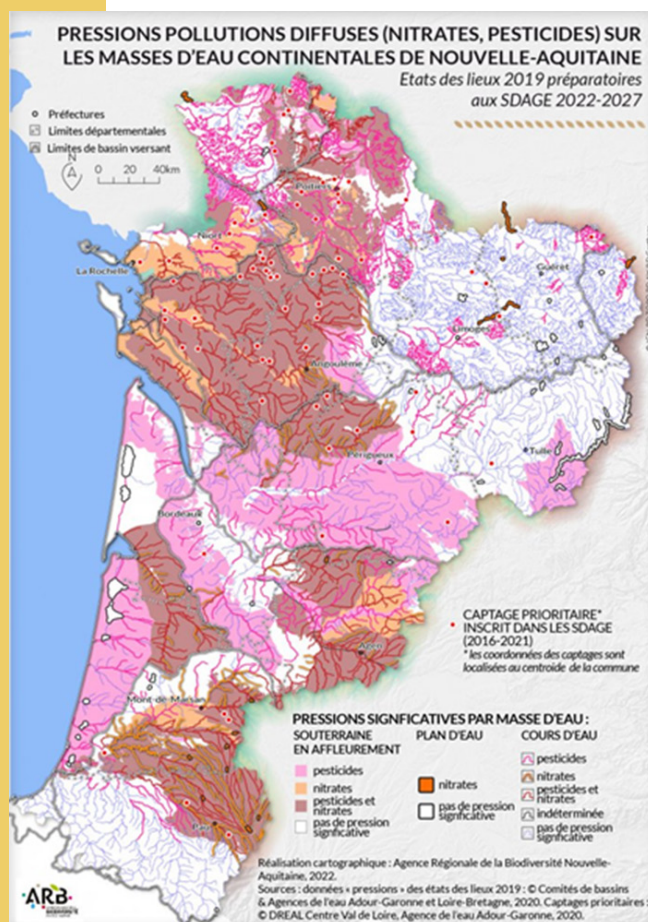
ODD/Cibles : 2.4 - 3.9 - 12.2 - 12.4 - 13.1 - 14.1 - 15.1 - 15.3 - 17.14

- | En Nouvelle-Aquitaine, la principale cause de dégradation de la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable est liée aux pollutions diffuses par les nitrates, les pesticides et leurs métabolites. 243 captages sont ainsi concernés dans la région. Face à ce défi, la démarche multi-partenariale Re-Sources vise à reconquérir la qualité des eaux brutes pour préserver ou restaurer l'exploitation de cette ressource en alimentation potable. Le programme est piloté par la Région Nouvelle-Aquitaine, les agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne et l'État.
- | Le programme Re-Sources est une démarche volontaire et préventive visant à protéger durablement la qualité des eaux potables de Nouvelle-Aquitaine. L'objectif est ainsi d'assurer une eau potable de qualité pour les néo-aquitains, grâce à des programmes locaux impliquant l'ensemble des acteurs des territoires concernés par cet enjeu. Ces programmes accompagnent les agriculteurs dans la mise en œuvre de pratiques agricoles compatibles avec la qualité de l'eau et la reconnaissance de leur rôle dans la protection de cette ressource.



Objectif

Retrouver partout de l'eau en quantité et de bonne qualité



Éléments financiers

Montant global de l'action : **8 094 k€**

Montant des subventions de la Région aux collectivités : **866 k€**

Part du financement global de la Région : **11 %**

dont :

Montant dédié à la Cellule de coordination régionale : **307 790 €**

Montant de la participation de la Région pour la Cellule : **116 403 €**

Part du financement Région pour la Cellule de coordination régionale : **38 %**

Exemples sur le terrain

- ▶ **La convention Re-Sources 2023-2028**, signée par 12 partenaires, vise à favoriser une véritable transition agroécologique pour atteindre les objectifs de reconquête de la qualité des eaux brutes. Coordonnée par la Région, cette démarche repose sur la mise en œuvre de programmes d'actions volontaires dans les aires d'alimentation des captages (AAC) prioritaires. En 2024, 57 aires d'alimentations de captage comprenant 94 % des captages classés prioritaires de Nouvelle-Aquitaine font partie du programme Re-Sources. 26 collectivités sont impliquées dans le programme avec une cinquantaine d'animateurs dédiés, accompagnés par une Cellule de coordination régionale.
- ▶ **Les personnes responsables de la production et distribution de l'eau (PRPDE)** et leurs animateurs locaux sont accompagnés par une cellule de coordination régionale. Elle est intégrée au service eau de la direction de l'environnement de la Région. Cette cellule comprend 6 agents, basés à Poitiers, Bordeaux et Limoges, et accompagnés par l'assistante du service eau. Cette cellule a pour mission le suivi des programmes locaux, l'animation des partenariats régionaux et nationaux, l'animation du réseau d'animateurs et la valorisation des actions Re-Sources.



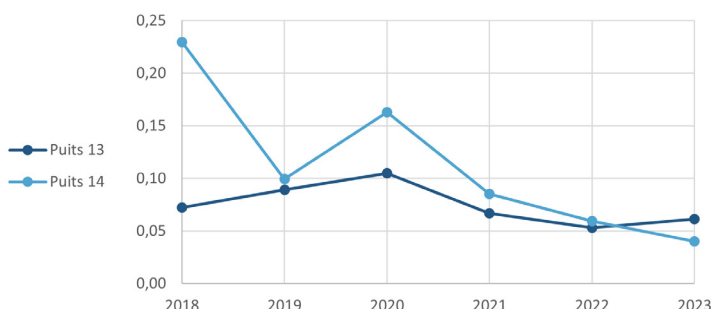
Cellule de coordination régionale Re-Sources, 2024

© Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

► **Un exemple : action foncière et conversion de parcelles agricoles en prairies sur le programme Re-Sources du Gave de Pau**

Dans les Pyrénées-Atlantiques, le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de la région de Jurançon (SMEPJ) mène une politique d'acquisition foncière depuis plus de 40 ans sur l'aire d'alimentation des captages de Mazères-Lezons. Cette stratégie a permis l'acquisition de 80 ha mis à disposition d'agriculteurs - principalement des jeunes locaux - via des conventions de prêt à usage gratuit. Ces dernières imposent la conversion ou le maintien en prairies, l'interdiction d'utilisation de pesticides et un encadrement strict de la fertilisation des cultures. « Cette politique est structurante pour le territoire en permettant d'interagir avec les élus municipaux, les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles », explique Michael Martinez, animateur Re-Sources.

Evolution de la moyenne annuelle des concentrations totales en pesticides et métabolites (autorisés et interdits) sur 2 captages du SMEPJ en µg/L



Données qualités des puits 13 et 14 du SMEPJ, cellule Re-Sources d'après données SMEPJ, 2024 ; Cellule Re-Sources et SMEPJ

► **Un exemple : structuration d'une filière chanvre, culture à Bas Niveaux d'Impact par Grand Poitiers.**

Face à une pollution chronique en nitrates et pesticides, la communauté urbaine Grand Poitiers a lancé un projet de développement de la culture du chanvre sur l'aire de captage de la Varenne-le Clain.

Cette plante rustique, peu exigeante en eau et nécessitant peu (ou pas) d'intrants, présente un double intérêt : d'une part, elle contribue à la dépollution des sols et à la préservation de la ressource en eau ; d'autre part, elle constitue une opportunité économique via la structuration d'une filière locale. Outre la réduction des pollutions, l'enjeu est également d'assurer des débouchés viables aux agriculteurs via une gamme de produits alimentaires à base de graines de chanvre, et la construction d'une unité collective de transformation des pailles pour le secteur du bâtiment. Les résultats sur la qualité de l'eau ne sont pas encore visibles, mais la structuration de cette filière permettant d'offrir des débouchés aux agriculteurs locaux est un premier pas pour la sécurisation à long terme de pratiques compatibles avec l'enjeu de protection de la ressource.



Moisson graines chanvre
© Manon Herpin, Chanvre Nouvelle-Aquitaine 2023

Pistes d'amélioration

La nouvelle convention Re-Sources 2023-2028 prévoit un renforcement des outils d'accompagnement mis en œuvre, une meilleure articulation entre le volontaire et le réglementaire, l'intégration de captages classés sensibles et une évolution de la gouvernance pour une meilleure articulation local/régional.

Plus d'information sur le site internet dédié : <https://www.re-sources-nouvelle-aquitaine.fr/>

Fonds Nature (territoire régional)

Pôle développement économique et environnemental

Direction de l'environnement

ODD/Cibles : 15.1 - 15.5 - 15.9 - 15.a

| En déclinaison de sa feuille de route Néo Terra, et en complément des dispositifs régionaux de mobilisation et d'accompagnement des entreprises autour des enjeux environnementaux (éco-socio-conditionnalités, Néo Terra Score...), la Région ambitionne de renforcer les liens entre entreprises et acteurs de la biodiversité mais aussi d'amplifier et de diversifier les sources de financement de la biodiversité.

Il s'agit notamment de permettre aux entreprises de réinvestir dans le capital naturel en Nouvelle-Aquitaine.

Pour ce faire, constatant qu'elles partagent des valeurs et des objectifs communs (restauration des milieux naturels pour assurer leur préservation et leur bon fonctionnement, préservation de la biodiversité, sensibilisation du public, mobilisation d'entreprises mécènes, etc.), la Région et la Fondation du patrimoine ont décidé de formaliser un partenariat sur une période de 3 ans (2025-2027) en créant un fonds commun: le Fonds NATURE.

Alimenté à parité par la Région et la Fondation du patrimoine, le Fonds NATURE invite les entreprises à s'engager dans la protection et la valorisation du patrimoine naturel de leur territoire en devenant mécènes, et sera mobilisé pour financer des projets de préservation et restauration de la biodiversité sur la base d'une sélection conjointe, par le biais d'appels à projets.

| Dans un contexte d'effondrement de la biodiversité, d'insuffisance de financement en faveur de sa préservation et restauration, et de tension des finances publiques, il est nécessaire d'imaginer un « modèle économique de la biodiversité », à même de mobiliser de nouvelles sources de financement notamment en provenance du secteur privé. La Région, de par sa double compétence en matière de développement économique et de biodiversité, a ainsi souhaité initier des démarches mettant en place et coordonnant un ensemble de mécanismes économiques favorables à la biodiversité. Ces objectifs ont été repris dans la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB) 2023-2032.



Lac dans les Pyrénées

© Chloé Gabaix-Hiate



Objectif
Reconquérir
la biodiversité

Eléments financiers

Montant de l'action : 200 k€

Part du financement régional : 50 %

Direction de l'environnement : 100 k€

Part du financement des autres partenaires : 50 %

Qui sont-ils : Fondation du patrimoine, et entreprises privées.

Exemples sur le terrain

► Comment sera mis en œuvre le Fonds Nature ?

Le Fonds Nature sera mobilisé par le biais d'appels à projets.

Ceux-ci auront pour objectifs de faire émerger et de soutenir des initiatives locales portées par des structures publiques ou associatives au service de la biodiversité. Les actions proposées devront clairement démontrer un impact positif direct sur la biodiversité et s'inscriront autant que possible dans une approche globale et territoriale de reconquête de la biodiversité.

Ainsi, le Fonds Nature accompagnera :

- des travaux de restauration ou de sauvegarde d'espaces naturels aménagés ou non (zones humides, forêts, prairies, milieux littoraux, habitats d'espèces menacées...);
 - des acquisitions foncières par des structures gestionnaires reconnues, lorsqu'un projet de gestion conservatoire est préalablement défini ;
 - des aménagements spécifiques permettant l'amélioration de la biodiversité au sein du bâti (grilles à chiroptères, gîtes et nichoirs, protections, etc.), dans le cadre de travaux de restauration du bâti ancien d'intérêt patrimonial.
- **En Nouvelle-Aquitaine : une biodiversité sous pression** alors qu'elle est une composante essentielle pour l'économie et la culture (Ecobiose - 2019) :
- 23 % des espèces de flore et 52 % des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacés (Source SRB NA, 2023) ;
 - Près de 50 % des races animales d'élevage sont menacées d'abandon (Source SRB NA, 2023);
 - 57 % des masses d'eau de surface ne sont pas en bon état écologique (Source SRB NA, 2023) ;
 - Présence de nombreuses espèces endémiques et axes migratoires internationaux ;
 - 45 % du PIB régional dépend de la biodiversité : agriculture, agroalimentaire, forêt, tourisme, chimie-matériaux, santé... (source : Ecobiose - 2019) ;
 - Des attentes sociétales grandissantes : 86 % des Français estiment que leur quotidien et leur avenir dépendent de la biodiversité (source : étude toluna, harris interactive pour OFB - 2024).



Campagne mécénat de la biodiversité ; Région Nouvelle-Aquitaine

© Mikael Paillet

Lancement du fonds
NATURE
NOUVELLE-AQUITAINE. TERRITOIRE UNITÉ
POUR RESTAURER NOS ÉCOSYSTÈMES



Charte graphique du lancement du Fonds Nature en Nouvelle-Aquitaine ; Région Nouvelle-Aquitaine

© Sébastien Blanquet-Rivière

► Un des objectifs du Fonds NAture : Renforcer les liens entre entreprises et biodiversité

Pour les entreprises, le déclin de la biodiversité génère des risques :

- opérationnels (approvisionnement...);
- juridiques (cadre réglementaire qui se structure progressivement : CSRD...);
- réputationnels ;
- commerciaux ;
- financiers...

À l'inverse, mettre la biodiversité au cœur de la réflexion stratégique de l'entreprise ouvre de nombreuses opportunités (image et attractivité, fidélisation des clients et des équipes, accès à de nouveaux marchés et financements, partenariats et ancrage territorial, mobilisation des parties prenantes, innovation...).

Dans une logique de convergence d'intérêts, l'objectif est donc de coconstruire un modèle économique de la biodiversité, articulé autour des principes et objectifs suivants :

- Diminuer les pressions sur la biodiversité (préserver plutôt que restaurer) ;
- Mieux valoriser économiquement les services rendus par la biodiversité ;
- Accompagner l'évolution des modèles économiques des entreprises (performance environnementale en matière de biodiversité) ;
- Amplifier les moyens pour la préservation / restauration des écosystèmes (besoin estimé à 22 Md€ par an à l'échelle de l'UE) : création d'un fonds dédié public/privé.

**LA BIODIVERSITÉ :
SOURCE D'OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

1 ^{re} RÉGION agricole de France	4,2	millions d'hectares de Surface Agricole Utilisée en 2019 (15 % de la SAU nationale)
	11	millions d'euros de chiffre d'affaires en 2019 (1 ^{er} rang français avec 15 % du chiffre national)
1 ^{re} RÉGION forestière française pour la production de bois et de biomasse	10,13	millions de m ³ en 2019 (soit près de 27 % de la récolte nationale)
1 ^{re} RÉGION française de production conchylicole	40%	de la production nationale d'huîtres et 25 % de la production nationale de moules
1 ^{re} RÉGION TOURISTIQUE française	180	millions de nuitées par an
1 ^{er} PORT de plaisance français	La Rochelle	
1 ^{re} RÉGION européenne de la glisse	100 000	surfeurs tités

(Chambre Régionale d'Agriculture, INTERREG DRAAF, Région Nouvelle-Aquitaine, Centre Régional du Tourisme, 2021)

La biodiversité, source d'opportunité ;
Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine - SRB



► Eléments financiers

Doté d'un montant de départ de 200 000 € pour assurer un effet levier auprès des mécènes privés, le fonds NATure sera abondé à parité entre la Région et la Fondation du patrimoine, soit respectivement 100 000 € par an. L'ambition serait ainsi à terme de lever des fonds privés à hauteur de 600 000 € à 800 000 € par an, soit d'un facteur de 3 à 4 par rapport à la participation de la Région et de la Fondation.

Par ailleurs, outre la gestion administrative du fonds, la Fondation du patrimoine propose de coordonner la prospection, l'accompagnement et le suivi des mécènes, mais aussi le repérage et l'accompagnement de porteurs de projets ainsi que l'instruction et le suivi de leurs dossiers de demande d'aide. Ceci nécessite une ingénierie d'animation dédiée, pour laquelle la Fondation du patrimoine a sollicité une aide de la Région de 50 000 € par an au maximum. Deux indicateurs seront suivis pour mesurer l'efficacité du fonds :

- le montant des contributions des mécènes ;
- le nombre de projets accompagnés et le montant des investissements réalisés.



La biodiversité sous pression ;
FAUNA et OBVNA - ARBNA

Pistes d'amélioration

La réussite de la démarche dépendra grandement de la capacité conjointe Région/Fondation à mobiliser un nombre suffisant d'entreprises, pour lever un volume de fonds substantiel.

L'enjeu est également que la part de financement public diminue à mesure que le mécénat prendra une ampleur suffisante pour assurer la viabilité économique et financière de la démarche.

Une autre réussite serait que le Fonds NATure continue de vivre au-delà de l'appel à projets comme un programme à part entière de rapprochement des entreprises de la préoccupation de la préservation de la biodiversité, des espaces naturels.

Bilan d'activité « Les Générateurs », réseau de conseillers co-financé par l'ADEME et les Régions

Pôle développement économique et environnemental

Direction énergie et climat

ODD/Cibles : 7.2 - 7.a - 11.b - 13.1 - 13.3 - 17.16 - 17.17

À l'échelle européenne, le Pacte Vert et la directive sur les énergies renouvelables fixent des objectifs ambitieux de transition énergétique. Au niveau national, la Loi d'accélération de la production des énergies renouvelables et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie définissent des axes de développement, notamment en matière d'éolien et de photovoltaïque.

Ces ambitions sont intégrées dans le SRADDET Nouvelle-Aquitaine, visant la neutralité carbone d'ici 2050 et dans les ambitions de la feuille de route Néo Terra.

L'ADEME a lancé, en 2021, un appel à manifestation d'intérêt national « Mise en place de réseaux régionaux de conseillers à destination des collectivités de l'échelon communal pour le développement de projets éoliens et photovoltaïques » : « Les GENERateurs » pour répondre aux attentes des élus dont les territoires sont concernés par des projets éoliens ou photovoltaïques, ou qui souhaitent porter une stratégie ou un projet de développement de ces énergies. Le but est également de favoriser l'appropriation par l'ensemble des acteurs de ces énergies renouvelables ainsi que leur ancrage territorial pour maximiser les retombées locales.

La Région est associée à cette initiative et a co-financé sur 2022-2024 trois ETP de conseiller au sein des structures CRER, ALEC et Cirena.

En facilitant la montée en compétence des collectivités dans les domaines de l'éolien et du photovoltaïque et en accompagnant les élus face aux défis croissants des énergies renouvelables (SRADDET, loi d'accélération des énergies renouvelables...) le réseau des Générateurs Nouvelle-Aquitaine favorise la transition énergétique et le passage à l'action au niveau territorial.

Entre 2022 et 2024, l'action a permis d'orienter les territoires vers une meilleure appropriation des enjeux énergétiques grâce à 85 réunions d'information (1 400 personnes), 15 visites de sites, et un appui technique à plus de 70 collectivités (22 EPCI et 30 Communes).

Éléments financiers

Montant de l'action : 228,75 k€

Part du financement régional : 36 %

Direction énergie et climat

Part du financement des autres partenaires : 53 %

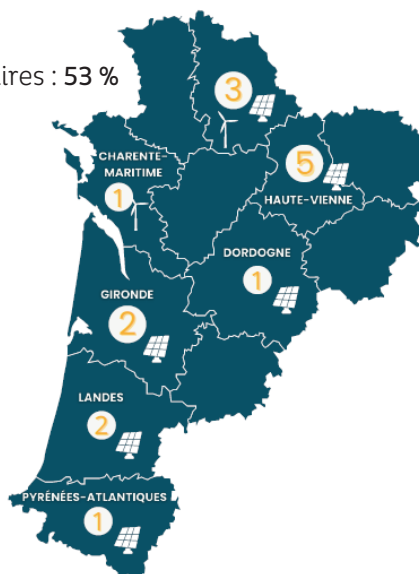
Qui sont-ils : ADEME

Exemples sur le terrain

► Axe 1 – Structuration de l'offre et communication régionale

Mise en place un large dispositif de communication et de formation incluant :

- une websérie de 9 webinaires sur des sujets clés (agrivoltaïsme, autoconsommation collective, dialogue avec les développeurs, etc.) ;
- des visites de sites (15 installations solaires et éoliennes en Nouvelle-Aquitaine).



Objectif

Garantir
une énergie
décarbonnée
accessible
à toutes et tous



Répartition des sites
visités en Nouvelle-
Aquitaine (2022-2024)

Sources : les générateurs
(CRER, Cirena, ALEC)

► **Axe 2 – Appui aux élus face aux projets initiés par des développeurs**

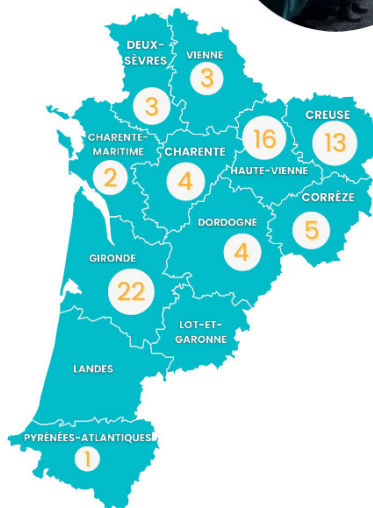
- Renforcement du rôle d'accompagnement des élus pour :
- traduire et expliquer les évolutions réglementaires en matière d'énergies renouvelables ;
 - sensibiliser aux démarches d'urbanisme et de planification énergétique ;
 - offrir un appui technique et stratégique pour une prise de décision éclairée.

► **Axe 3 – Accompagnement des élus souhaitant développer un projet**

- Soutien à plusieurs initiatives locales, dont :
- Installation de centrales photovoltaïques sur des sites publics ;
 - Rédaction de chartes énergie pour guider le développement des EnR sur les territoires ;
 - Mise en place de projets citoyens et participatifs favorisant l'appropriation locale des EnR.

► **Axe 4 – Contribution au réseau régional et national**

- Le réseau s'affirme comme un acteur clé du développement des EnR en Nouvelle-Aquitaine par :
- la production de ressources spécifiques (ex. guide sur le solaire photovoltaïque en région) ;
 - l'organisation de retours d'expérience et d'événements nationaux ;
 - la mutualisation des compétences entre différentes structures pour un conseil plus harmonisé.



(Répartition des interventions des Générateurs Nouvelle-Aquitaine (2022-2024)
Sources : les générateurs (CRER, Cirena, ALEC)

Répartition des projets bénéficiant de conseils et d'un suivi plus approfondi auprès des Générateurs Nouvelle-Aquitaine (2022-2024)
Sources : les générateurs (CRER, Cirena, ALEC)



Les conseillers
Sources : les générateurs (CRER, Cirena, ALEC)

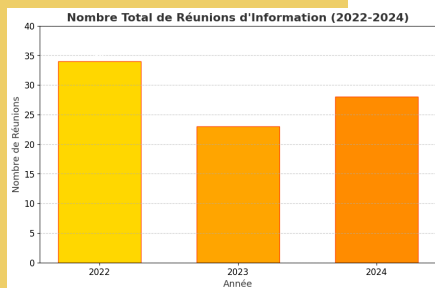
Pistes d'amélioration

Pour amplifier son action sur la période 2025 - 2027 et faire face à une demande croissante, le réseau « Les Générateurs Nouvelle-Aquitaine » passerait de 3 à 4 conseillers.

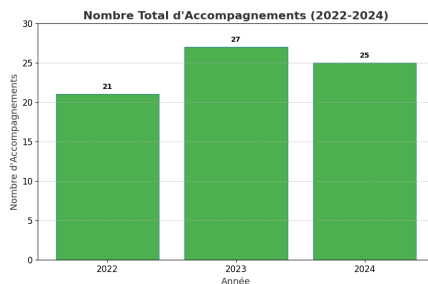
Il renforcerait ainsi son accompagnement des élus pour accélérer la transition énergétique en plaçant les collectivités au cœur du développement des énergies renouvelables.

Il s'attachera à structurer les projets des collectivités, à renforcer l'approche territoriale qui favorise l'intégration des projets ENR et le dialogue entre élus, citoyens et porteurs de projets.

Chiffres clés de l'action



85 réunions d'information et de sensibilisation, dans les EPCI et les communes, dont 28 en 2024 (1 400 participants). L'évolution des chiffres de 2024 (+ 22 % par rapport à 2023) est liée aux nouvelles actions mises en place.



73 projets accompagnés sur la période 2022-2024 pour 22 EPCI et 30 Communes.

Association Recyclabulle : développement des activités de Réemploi et de Valorisation – Restructuration du site – Territoire de Guéret (19)

Pôle DATAR

Direction de la cohésion et des initiatives territoriales

ODD/Cibles : 11.6 - 11.a - 11.b - 12.4 - 12.5 - 12.8

| Ce projet est inscrit au Contrat de Développement et de Transitions du Territoire de Guéret, approuvé par la séance plénière du 15 décembre 2022, dans son sous axe 3.3 « Préserver nos ressources et notre qualité paysagère ». Ainsi, l'association Les Ateliers de la Creuse a sollicité une aide régionale pour les travaux nécessaires au développement des activités de réemploi-valorisation et la restructuration de son site Recyclabulle.

| Fortement implantée sur le territoire creusois, Recyclabulle couvre la collecte de déchets sur une zone de 79 000 habitants (soit les 2/3 de la population du département), sur 1/4 de la Creuse (surface d'environ 1 500 km²). Cette association, qui contribue au développement de pratiques favorables à la réduction de notre empreinte écologique, participe à l'engagement citoyen, en proposant à chacun de contribuer activement à la défense du lien social, de l'environnement et du réemploi (ateliers réparation, actions de sensibilisation, etc.). Elle répond à des besoins spécifiques souvent non pris en compte et joue ainsi un rôle essentiel dans la vie écologique, solidaire et sociale.

Œuvrant sur un territoire rural et vulnérable, l'association souhaite consolider ses projets et développer son action vers de nouveaux publics. L'association a aujourd'hui besoin de sécuriser son modèle économique avec des investissements structurants. Elle vise à valoriser la qualité de vie et l'attractivité de son territoire en développant des actions innovantes ; elle souhaite renforcer et moderniser son projet associatif en réhabilitant son siège historique de 900 m².

Éléments financiers

Montant de l'action : **654 k€**

Part du financement régional : **35 %**

Direction de la cohésion et des initiatives territoriales : **229 k€**

Part du financement des autres partenaires : **32 %**

Qui sont-ils : Département de la Creuse, Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Ville de Guéret, ADEME, financeurs privés (EcoMaison, Ecologic, Opco, mécénat / financement participatif)

Exemples sur le terrain

- ▶ En 2022, l'association des Ateliers de la Creuse a fait l'acquisition d'un bâtiment aux multiples fonctions en plein centre-ville de Guéret, l'immeuble dit « Rollinat ». Le conseil d'administration a aussi décidé de restructurer les ateliers/espaces de réemploi historiques de 900 m², nommés « Cher du Prat » afin d'avoir un bâtiment moins énergivore. Repensé quant à l'accueil du public, avec des espaces dédiés, il permettra d'augmenter les capacités de réparation et de valorisation et offrira de meilleures conditions de travail au personnel. Celui-ci sera formé sur un nouveau logiciel de traçabilité et un ensemble de procédures sera mis en place pour améliorer la qualité du travail. La structuration de ce projet s'est faite en associant un panel d'acteurs et de partenaires : architecte, spécialiste du fonctionnement des ressourceries, CERFRANCE, cabinet comptable, Aliso via le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) et les partenaires institutionnels. L'action et les évolutions concernent les deux lieux simultanément.



Objectif

Réduire
l'empreinte humaine :
écoconception et
réduction de déchets



Les Ateliers de la Creuse

▶ Objectifs :

- Agir pour l'environnement : éviter l'enfouissement de 400 tonnes avec un fort taux de réemploi, une organisation réduisant fortement l'impact du transport, un tri adapté à un recyclage utilisant la quasi-totalité des filières ;
- Participer à l'enrichissement social : développer des activités favorisant l'échange intergénérationnel et interculturel, la solidarité et le partenariat au travers d'ateliers de réparation, réemploi, et création culturelle et artistique thématique sur la prise de conscience écologique ;
- Renforcer l'activité économique solidaire : créer une activité de services à la population. L'objectif est d'accentuer le développement des formes solidaires du commerce et la sensibilisation à l'environnement, tout en créant de nouveaux emplois. L'objectif économique est de monter en charge et de pérenniser les activités tout en générant une forte plus-value en faveur des plus démunis grâce à une politique de prix très bas. Les objectifs de réemploi plus élevés permettront de maintenir 10 emplois pérennes et d'en créer de nouveaux.

▶ Son action est aussi mise en œuvre dans le partenariat avec diverses structures (COORDI, REVATEC, la Dynamo, la quincaillerie numérique Guéret, tiers-lieu intercommunal repair'cafés, CCAS de Guéret, CADA, la mission locale, ANIMA, centre d'animation de la vie locale active dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville), avec lesquelles est envisagé un projet de recyclage de matière plastique destinée aux imprimantes 3D.

▶ Pour l'accompagner dans ce projet structurant, Les Ateliers de la Creuse ont sollicité une aide régionale. En mai 2023, la Région avait accordé à l'association une aide de 15 k€ pour les investissements entrepris sur son site « Rollinat » dans le centre-ville de Guéret. Dans le cadre du Contrat de Développement et de Transitions du Territoire de Guéret et conformément au règlement d'intervention de la politique contractuelle territoriale sur les territoires en vulnérabilité forte, un soutien régional de 229 k€ a été proposé pour soutenir les travaux de restructuration du site « Cher du Prat ». Ce soutien a été voté lors de la Commission Permanente du 18 novembre 2024.

Pistes d'amélioration

Projet en cours et contribuant à l'amélioration de l'intégration des enjeux de développement durable.

Aménagement et gestion durables des plages de Vielle-Saint-Girons (40) pour anticiper l'adaptabilité des équipements au recul du trait de côte - Commune de Vielle-Saint-Girons (40)

Pôle développement économique et environnemental

Direction du tourisme

ODD/Cibles : 11.3 - 11.4 - 11.7 - 11.b - 13.1 - 13.2 - 15.1 - 15.2

| Le projet, porté par la commune de Vielle-Saint-Girons (40), s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement durable des plages, actualisé en 2019 par le GIP Littoral.

Il s'appuie sur les données de l'Observatoire de la Côte de Nouvelle-Aquitaine (OCNA) déterminant le trait de côte 2050, référence pour engager le projet d'aménagement et son adaptabilité.



Littoral Vielle-Saint-Girons
© GIP Littoral - Loomastar

| La plage de la Lette Blanche est une plage nature, au cœur de la forêt domaniale. Soumise au recul du trait de côte et aux risques incendie et confronté à une hausse de la fréquentation, son réaménagement est une priorité pour la commune :

- gestion des risques naturels : face à l'érosion de la dune, le poste de secours sera démolé et remplacé par un poste mobile et une drop zone amovible (zone d'atterrissage d'hélicoptère de secours), les sanitaires seront relocalisés en pied de dune ;
- enjeux écologiques : canalisation des cheminements piétons et fermeture de sentes sauvages qui fragilisent le cordon dunaire ;
- gestion des flux : reconfiguration des stationnements, renforcement de la pratique cyclable depuis la Vélodyssée ;
- gestion environnementale : implantation de toilettes sèches en pied de dune, remplacement des douches par un rince-pied, création d'un point de collecte unique avec tri sélectif.

Eléments financiers

Montant de l'action : **1 670,38 k€**

Part du financement régional : **6,67 %**

Direction du tourisme : **111,41 k€**

Part du financement des autres partenaires : **73 %**

Qui sont-ils : Europe, État, Département des Landes

Exemples sur le terrain

- ▶ Préservation de la biodiversité : de nombreux cheminements piétons fragilisent le cordon dunaire et réduisent la biodiversité. Une mise en défens des milieux naturels sera opérée par la pose de clôtures et de ganivelles (le long des chemins autorisés et en pied de dune), le remplacement du platelage bois d'accès à la plage, la pose de branchages en couvertures pour dissuader les passages, l'installation d'une signalétique pédagogique cohérente et uniformisée ainsi que la plantation d'oyats pour stabiliser la dune.



Objectif

Volet transversal
Adaptation au
changement Climatique

- ▶ Pour une meilleure gestion des flux, le choix a été fait de supprimer des stationnements anarchiques (environ une centaine) en renaturant ces espaces, interdire les stationnements des camping-cars et véhicules aménagés, renforcer la pratique cyclable depuis la Vélodyssée en élargissant la piste à 2,50 mètres en stabilisé perméable et en proposant des services adaptés (près de 300 places de stationnement créées et une consigne de plage en pied de dune).
- ▶ La plage de Saint-Girons Plage est une plage plus urbaine, dont les enjeux principaux portent sur l'adaptabilité du site à l'érosion côtière, à l'apaisement et la sécurisation des différents flux. Le projet de réaménagement durable consiste :
 - au remplacement du poste de secours et des sanitaires par quatre modules et un espace de stockage déplaçables ainsi qu'une hélisation mobile ;
 - au renforcement de la canalisation des flux piétons (clôtures, ganivelles, filets brise-vent) ;
 - à l'implantation de racks vélos démontables et d'un revêtement béton bas-carbone à la place de l'enrobé.

Pistes d'amélioration

L'Observatoire de la Côte de Nouvelle-Aquitaine, qui constitue un outil d'observation et d'aide à la décision pour la gestion et la prévention des risques côtiers, sera sollicité pour évaluer l'évolution du trait de côte afin d'adapter le site aux aléas climatiques.

Programme Scientifique de Grande Ambition Régionale GRIFON : Gestion des Risques multiples en Forêt de Nouvelle-Aquitaine

Pôle développement économique et environnemental

Direction recherche enseignement supérieur et transfert de technologies

ODD/Cibles : 13.1 - 15.2

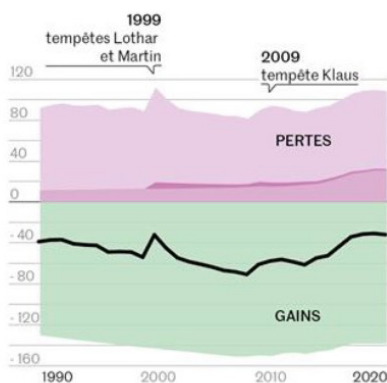
Les forêts rendent des services inestimables aux sociétés humaines. Elles constituent une source de bois pour des usages diversifiés, réservoirs de biodiversité elles abritent une partie importante du vivant, premier puits de carbone terrestre elles séquestrent le carbone atmosphérique et contribuent à atténuer les effets du changement climatique, source de bien-être et leviers de développement d'une croissance verte, les forêts constituent une réponse aux enjeux de la transition énergétique et écologique. Cependant, de plus en plus d'aléas (en interaction, en cascade...) aux impacts renforcés par la vulnérabilité de ces socio-écosystèmes, vont jusqu'à entraîner des dommages qui font que leurs fonctionnalités écologiques et socio-économiques sont menacées, voire déjà fortement altérées. Ainsi, l'intensité et la vitesse des changements globaux plongent l'ensemble du secteur forêt-bois dans l'incertitude, ce qui peut rendre l'anticipation et l'action difficiles.

La forêt française absorbe deux fois moins de carbone qu'il y a dix ans

Bilan carbone des forêts françaises, en millions de tonnes de CO₂

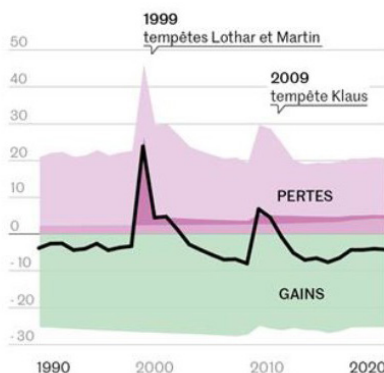


France entière



Tiré du Monde 6 juin 2023. Bilan puits-source des forêts en million de t de CO₂ pour la métropole (droite) et la Nouvelle-Aquitaine (gauche). Données officielles [#CITEPA](#) [@IGNFrance](#) (lissées sur 5 ans...sans 2022 !).

La Nouvelle-Aquitaine continue à absorber du CO₂



En Nouvelle-Aquitaine la forêt reste encore un puits de carbone, jusqu'à quand ?
Image tirée du Monde (6 juin 2023). Infographie : Le Monde

Sources : Citepa, rapport Secten 2022



Objectif

Volet transversal
Adaptation au
changement Climatique



Zone ayant subi
l'incendie à l'été 2022,
Hostens, Gironde

© Emilie Bourdenx

Le risque incendie est un des risques prégnants qui affecte la forêt en Nouvelle-Aquitaine. L'été 2022, des incendies exceptionnels par leur ampleur et leur durée se sont déclarés dans le massif des Landes de Gascogne, détruisant plus de 30 000 hectares de forêt en Gironde (notamment à La-Teste-de-Buch, Landiras, Landiras Saint-Magne, Saumos et Arès).

Pistes d'amélioration

Les interactions avec les parties prenantes permettront de proposer des stratégies de gestion forestière et d'aménagement du territoire ainsi que des stratégies de filière, intégrant les critères relatifs aux services de protection (biodiversité, stockage de carbone, qualité des sols et des eaux), de régulation (hydrologie, climat local), et aux aménités culturelles ou récréatives.

Le programme GRIFON propose d'étudier – au sein des territoires de la Nouvelle-Aquitaine – ces incertitudes sous l'angle écologique et socio-économique en impliquant les acteurs concernés et en créant du lien entre forêt et société. Il construira une capacité de recherche-action au niveau régional pour traiter de manière intégrée des risques multiples via une approche systémique, inter et transdisciplinaire. En tenant compte des échelles spatiales (peuplement-paysage-massif) au niveau desquelles les déterminants du risque s'expriment de façon différenciée, il apportera des connaissances pour nourrir (i) des solutions de gestion adaptative des forêts, (ii) des stratégies d'aménagement du territoire (iii) et des stratégies de filière face aux risques multiples, tout en préservant la biodiversité et la qualité des sols. L'application concrète et opérationnelle de cette approche intégrée des risques multiples sera mise en œuvre à l'échelle de quatre Living Labs (Landes de Gascogne, Châtaignier de Dordogne, FORLand, virtuel Forêt-21). Ces dynamiques innovantes vont permettre non seulement d'associer les parties prenantes à l'orientation des activités de recherche, mais aussi de mettre la connaissance au service des changements de pratiques et des évolutions en matière de prévention et de gestion des risques forestiers.

Eléments financiers

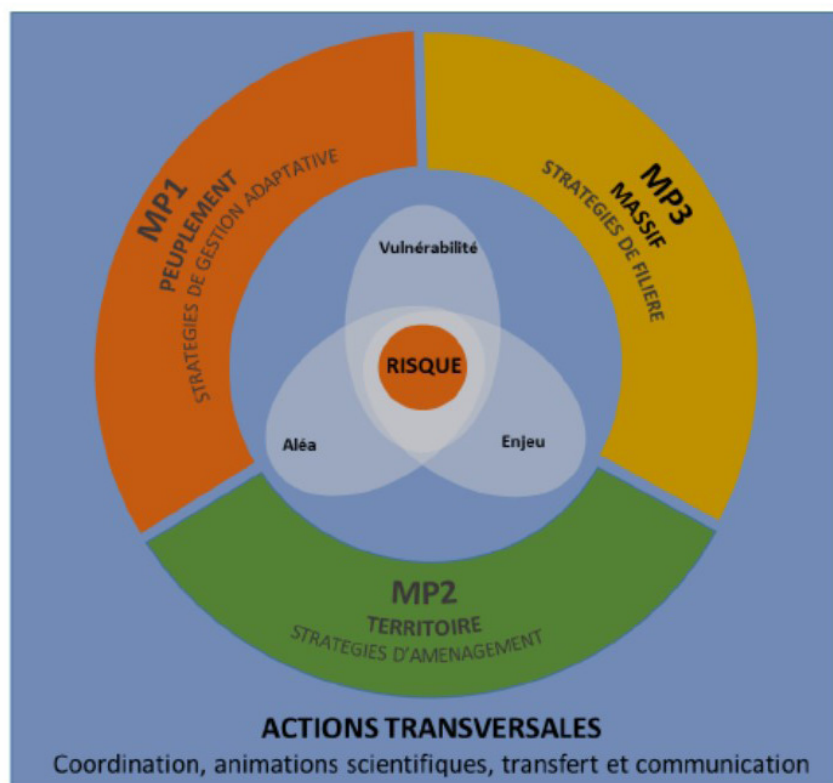
Montant de l'action : **10 100 k€**

Part du financement régional : **22 %**

Direction recherche enseignement supérieur et transfert de technologies : **2 177 k€**

Part du financement des autres partenaires : **78 %**

Qui sont-ils : multiples (Horizon Europe, PEPR, ANR, universités et établissements de recherche, conseils départementaux, ministères, etc.)



Pour renforcer la résilience des socio-écosystèmes forestiers dans une approche globale, il s'agira par exemple :

- ▶ à l'échelle des peuplements 1) de fournir une analyse sociologique des acteurs face aux risques multiples (xR) et 2) de contribuer au développement d'un observatoire de la biodiversité ;
- ▶ à l'échelle des territoires 1) de proposer une analyse critique des stratégies de prévention, d'adaptation et de gestion de crise pour réduire la vulnérabilité et limiter l'impact des xR, 2) de disposer d'option de gestion et d'aménagement des territoires en fonction des risques et 3) de les expérimenter in situ ;
- ▶ à l'échelle des grands massifs 1) d'étudier les stratégies des acteurs pour s'adapter à l'évolution des conditions d'approvisionnement en bois et 2) de produire des modélisations participatives des trajectoires sylvicoles.

Le programme produira également des livrables transversaux visant à intégrer une culture du xR dans les programmes d'orientation stratégiques de la Région NA et des porteurs d'enjeu et diffuser les connaissances scientifiques obtenues.

Développer la part des vêtements de travail intégrant des matières recyclées - Lycées Nouvelle-Aquitaine

Pôle éducation et citoyenneté

Direction de l'éducation

ODD/Cibles : 12.5

- | L'article 58 de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGECE) introduit l'obligation pour les acheteurs de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements d'acquiescer des biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou comportant des matières recyclées.
- | Conformément au code du travail, la Région Nouvelle-Aquitaine fournit aux agents techniques exerçant leurs fonctions dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPL), dans les équipes régionales, les sièges et antennes de la Région les équipements de :
 - travail nécessaires et appropriés à leurs missions en vue de préserver leur santé et leur sécurité. Ils consistent plus particulièrement en tenues et chaussures professionnelles, personnalisées avec le logo de la Région ;
 - protection individuelle (EPI) destinés à être portés ou tenus en vue de les protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer leur santé ou leur sécurité.

La direction de l'Éducation attribue à ce titre une enveloppe financière annuelle aux responsables d'établissements et de services régionaux concernés qui déterminent son utilisation en concertation avec les agents et procèdent aux achats en fonction des besoins via la centrale d'achat de l'Association Marchés Publics d'Aquitaine (AMPA).

Celle-ci a associé la Région dans la mise en place d'un nouveau marché quadriennal 2023/2027 permettant de proposer un choix d'équipements plus important aux articles issus de matières recyclées.

Exemples sur le terrain

- ▶ Le choix des vêtements de travail et des chaussures de sécurité en lien avec les missions exercées est réalisé par les agents et leurs responsables conformément à l'enveloppe allouée à chaque entité. L'ensemble des commandes se fait via la plateforme de l'AMPA. Chaque année est adressé à tous les lycées et services concernés un vademecum reprenant la procédure de commande. Dans ce cadre, en 2024 un encart spécifique a été ajouté dans ce document indiquant la volonté de la Région de s'inscrire dans une démarche d'achats responsables à travers la proposition d'articles issus du recyclage. Ainsi en partenariat avec l'AMPA, 14 % des articles proposés sur le catalogue sont issus de produits recyclés (vêtements et chaussures), c'est ainsi que sur l'année scolaire 2023-2024, 16,98 % du nombre d'articles commandés (y compris chaussures de sécurité) relèvent de produits recyclés pour 17 % du budget dédié.
- ▶ Le suivi de l'action pourra se faire grâce au nombre d'articles proposés en 2024 sur le site de l'AMPA.



Objectif

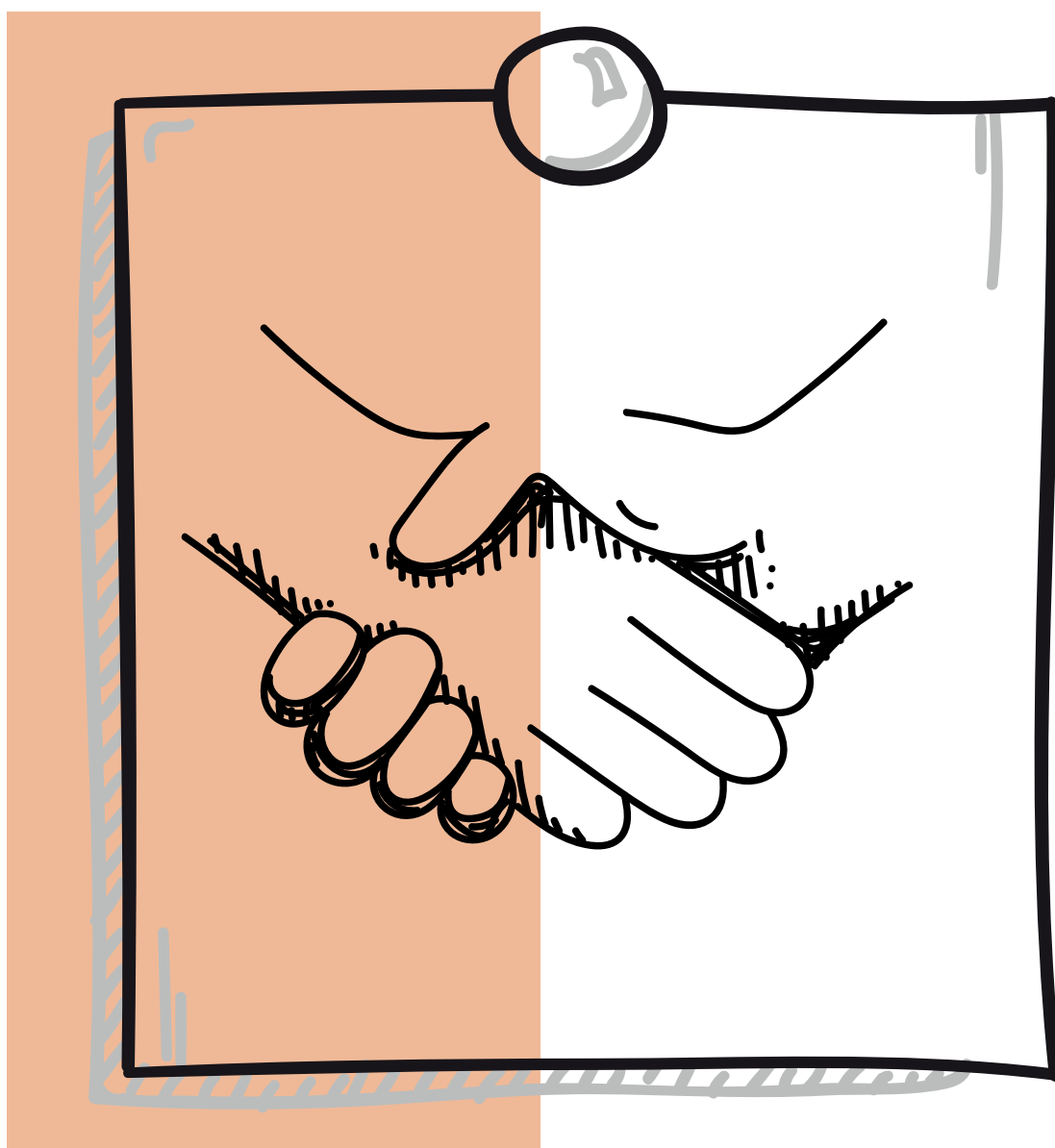
Réduire
l'empreinte humaine :
écoconception et
réduction de déchets

Pistes d'amélioration

La loi AGECE prévoit qu'une partie des achats de textile intègre d'ici 2030 30 % d'articles issus du recyclage et 15 % du réemploi. Concernant les vêtements et les chaussures de travail si la dimension financière devra être prise en compte au regard du coût souvent plus important de ces articles recyclés, il conviendra également d'envisager la limite du réemploi eu égard à l'usage et aux fonctions de protection attendues des articles.

Ambition 2

ANCRER LES SOLIDARITÉS AU CŒUR DES TRANSITIONS



Les transitions pourraient augmenter la pauvreté et les inégalités, en particulier pour les personnes les plus précaires et/ou fragiles. En Nouvelle-Aquitaine, déjà en 2020, 803 000 Néo-Aquitains vivaient sous le seuil de pauvreté, soit 13,3 % de la population régionale dont 230 000 enfants. 171 000 jeunes sont sans formation, ni études, ni emploi. Les personnes âgées de plus de 75 ans et les ménages avec enfant(s) sont plus exposés à la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine qu'au niveau national. Dans certains territoires, les fragilités (éloignement de l'emploi, moindre niveau de qualification, situations familiales délicates, logements inadaptés, difficulté d'accès aux soins et aux services de la vie courante, difficultés de mobilité) se cumulent et engendrent une grande précarité chronique. La Région a choisi d'améliorer significativement le capital humain par ses soutiens à : la formation, les activités physiques, de loisirs et culturelles, les services de santé de proximité, l'aide à la mobilité, les initiatives associatives ou encore l'entrepreneuriat, en les inscrivant dans une perspective collective, d'équité et de solidarité.

En 2024, elle a soutenu des projets de tourisme solidaire, d'intégration des transitions écologiques aux politiques culturelles (Feuille de route pour la transition écologique de la culture et pour la culture), de développement de l'apprentissage industriel. Elle a soutenu les mutations associatives pour enclencher les transitions et l'engagement des jeunes pour celles-ci, par exemple avec le Conseil régional des jeunes.

De plus, l'administration a engagé des démarches internes de lutte contre toutes les formes de discrimination, à commencer par l'égalité Femmes/Hommes au titre de son Plan d'action « Réaliser l'égalité en Nouvelle-Aquitaine ».

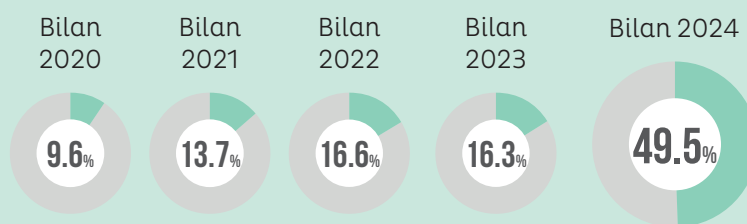
BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020	Bilan 2021
491	804
Bilan 2022	Bilan 2023
944	1 105
	Bilan 2024
	5 260

Part des dossiers Néo Terra dédiés à l'Ambition 2



Montant voté

Bilan 2020	Bilan 2021
16 672 651 €	34 687 181 €
Bilan 2022	Bilan 2023
29 447 441 €	36 381 759 €
	Bilan 2024
	113 413 918 €



Union Européenne

En 2024, l'Europe en Région a investi

5 565 740 € via le FSE pour 66 dossiers relevant de l'Ambition 2 Néo Terra 2

672 008 € via le FEDER pour 8 dossiers relevant de l'Ambition 2 Néo Terra 2

Indicateurs clés

Nombre annuel de stagiaires de la formation professionnelle ayant bénéficié d'une action d'information, de formation ou de conseil en lien avec Néo Terra

2020	2021	2022	2023	2024
14 242	24 467	26 491	24 524	22 557

Afin d'accélérer les transitions sur son territoire, la Région a souhaité intégrer de manière systématique et évolutive des modules de sensibilisation au développement durable dans l'ensemble de ces dispositifs de formation régionaux (Habilitation de Service Public socle et 1^{er} niveau de qualification, Amorce de Parcours et Programme Régional de Formation). L'augmentation du nombre de stagiaires touchés s'explique par l'élargissement du périmètre de la démarche en 2021. Ces pratiques vertueuses de transmission et de diffusion de savoirs à caractère environnemental sont mises en œuvre dans des formations qualifiantes ainsi que dans les formations infra-qualifiantes. À noter également que sont exclus de ces chiffres les stagiaires présentant une sortie prématurée de formation ou un abandon de la formation.

Nombre annuel de projets d'engagement citoyen en faveur d'enjeux environnementaux financés (éducation, tiers lieux et coopération décentralisée)

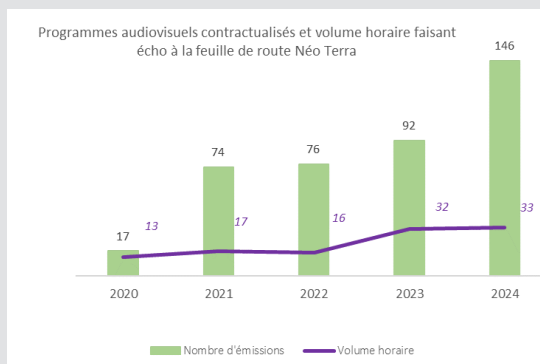
2020	2021	2022	2023	2024
35	163	99	102	195

L'engagement citoyen s'inscrit dans un processus progressif : sensibilisation, appropriation et engagement. La permanence de l'augmentation du nombre de personnes sensibilisées peut servir de socle à une meilleure compréhension des enjeux favorisant l'implication et l'engagement citoyens observés par plusieurs directions, qu'illustrent les chiffres proposés. L'évolution annuelle du nombre de projets d'engagement citoyen est en partie due à la temporalité des AAP et AMI régionaux.

Nombre de programmes audiovisuels (+ volume horaire correspondant) traitant des questions Néo Terra financés par la Région

2020	2021	2022	2023	2024
17 ^{13H}	74 ^{17H}	76 ^{16H}	92 ^{32H}	146 ^{33H}

La nouvelle génération de Contrats d'objectifs et de moyens 2021-2024 avec les 4 télévisions (France 3 Nouvelle-Aquitaine, TV7, ÔCtele et Kanaldude) a été l'occasion pour la Région de redéfinir ses attentes en termes de programmes audiovisuels contractualisés. L'un des nouveaux objectifs pour 2021-2024 a été de sensibiliser les téléspectateurs aux problématiques environnementales à travers un ensemble de programmes traitant d'initiatives, projets et portraits « inspirants », et faisant écho à la feuille de route Néo Terra. 2024 – année 4 de ce COM TV- voit donc une progression constante de programmes télévisés sur ces thèmes. La tendance plus profonde qui semble émerger est celle d'un nouveau regard des télévisions et producteurs audiovisuels sur ces sujets. Au-delà des données chiffrées concernant les émissions thématiques (au total en 2024, 146 programmes pour un volume horaire de 33 heures) les enjeux environnementaux émaillent de nombreux propos et projets relayés par les télévisions.



Collectivité engagée

Nombre annuel d'agents ayant suivi une formation sur le thème Néo Terra ou développement durable

2020	2021	2022	2023	2024
101	567	392	188	138

En 2023 et 2024, les éléments comptabilisés sont essentiellement des formations individuelles techniques, portant sur des aspects précis de métiers spécifiques. Ils font suite à la diffusion massive de webinaires de sensibilisation ayant permis en 2021 et 2022 de faire connaître la feuille de route.

On constate un double besoin, dont les réponses sont en cours de déploiement :

- ▶ d'une part, celui de formations spécifiques aux métiers notamment techniques : agents des espaces verts, lingères, agents d'entretien et de restauration, etc. Une formation spécifique aux binômes agents des espaces verts - référents jeunesse sur la reconquête de la biodiversité dans les lycées a ainsi été expérimentée avec succès en 2024 et d'autres projets sont en cours de réflexion ;
- ▶ d'autre part, un besoin d'ancrage dans les pratiques quotidiennes et de concrétisation de Néo Terra pour les agents de tout métier. À ce titre, un outil de médiation interne à la Région a été créé et est en cours de déploiement dans les sièges, les antennes et les lycées, à la demande des services.

ZOOM SUR... QUELQUES PROJETS PHARES

Conseil régional des jeunes de Nouvelle-Aquitaine, promotion 1 : engagement des jeunes sur les mobilités durables

Pôle éducation et citoyenneté

Direction de la jeunesse et de la citoyenneté

ODD/Cibles : 4.4 - 4.5 - 4.7 - 5.1 - 5.5 - 5.a - 5.b - 5.c - 8.6 - 10.2 - 10.3 -
11.2 - 13.2 - 13.3 - 16.7

La Région Nouvelle-Aquitaine vise à favoriser la participation active des jeunes en encourageant l'autonomie et l'engagement. Elle a instauré en 2018, la Conférence territoriale de la jeunesse, instance de dialogue pour engager une réflexion partagée autour de la jeunesse.

En 2022, a été créé le Conseil régional des jeunes de Nouvelle-Aquitaine (CRJNA), permettant aux jeunes de développer des compétences utiles dans leur vie future et de bénéficier d'un lieu d'exercice de la citoyenneté en y exerçant 3 missions principales :

- Consultation et avis sur les politiques régionales concernant la jeunesse ;
- Proposition de nouveaux projets et dispositifs jeunesse ;
- Réalisation d'actions concrètes, comme celle menée sur les mobilités douces et durables.

Assemblée de 108 jeunes âgés de 15 à 29 ans, issus des territoires de Nouvelle-Aquitaine et désignés pour deux ans, elle représente, tous les statuts (lycéens, étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi et salariés) de façon paritaire et inclusive.

Cette 1^{re} promotion du CRJNA a choisi comme thème principal de travail : l'environnement, la biodiversité et le climat.

Ainsi, de mars 2023 à juillet 2024, 6 groupes de travail se sont constitués autour des enjeux environnementaux et climatiques, pour déboucher sur un projet phare sur la mobilité durable des jeunes qui s'est intégré au programme régional ACTE (Accompagnement au Changement en faveur des Transitions Environnementales) porté par la Direction de l'environnement et accompagné conjointement par l'association GRAINE et la Direction de la jeunesse et de la citoyenneté.

Dans ce cadre, les jeunes du CRJ ont mené 3 actions : la réalisation de 4 vidéos sur les problématiques de transports des jeunes sur les territoires, la tenue d'une enquête vers les jeunes néo-aquitains sur leurs usages et leurs souhaits en matière de mobilité durable et, enfin, la formulation de propositions et préconisations au Président du Conseil régional et aux élus dont les vice-présidents Jean-Louis Nembrini en charge de l'éducation, de la jeunesse et de l'orientation et Renaud Lagrave en charge des transports.



Objectif

Encourager la persévérance scolaire et relancer l'ascenseur social



Photo officielle de la 1^{re} promotion du CRJNA, séance d'installation, Hôtel de Région, 3/06/23



Réalisation de la fresque du climat par les jeunes du territoire 87/23, réunion du CRJ du 29/04/23 à Limoges



Présentation des préconisations sur la mobilité durable aux élus régionaux (Alain Rousset, Président, Jean-Louis Nembrini et Renaud Lagrave, vice-présidents, Stéphanie Anfray, conseillère déléguée), Hôtel de Région, 5/07/24



Page de couverture du travail d'enquête sur les mobilités

En parallèle, ils ont participé à des ateliers et groupes de travail proposés par les services régionaux :

- Fresques du climat par territoire ;
- Conférence de Gilles Boeuf sur la diversité du vivant et « One health » pour tous ;
- Sensibilisation à la politique régionale en matière d'environnement, lors de la séance plénière du 3 juin 2023, au cours de laquelle le Vice-président Guillaume Riou a présenté les objectifs et les actions de la Région, puis a répondu aux questions des jeunes ;
- Concertation SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) : production d'un avis collectif des membres du CRJ NA ;
- Commission Nationale des Débats Publics (CNDP) sur la mer : participation des jeunes aux débats organisés sur le territoire régional, ainsi que pour l'un d'entre eux au débat final à Paris ;
- Membres du jury du concours de photo régional « Plumes, Poils, Pétales » sur la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine ;
- Participation active au « Défi Ma petite planète » : challenge écologique par équipes sous forme de défis pour adopter des écocodes sur les thématiques de l'alimentation, les déchets, la mobilité ou l'énergie, etc.

Éléments financiers

Montant de l'action : **151 k€**

Part du financement régional : **95 %**

Financement par la Direction jeunesse et citoyenneté (2023 + 2024) : **144 k€**

Part du financement des autres partenaires : **5 %**

Qui sont-ils : Cabinet LABA (financement UE Erasmus+)

Exemples sur le terrain

- ▶ Le CRJ promotion 1 en quelques chiffres : 4 plénières en présentiel ; 10 plénières en visio ; 24 réunions territoriales ; 45 réunions thématiques ; soit 83 réunions ; 7 thématiques ; 16 groupes de travail ; 15 événements.

- ▶ Projet mobilité durable : enquête sur les mobilités douces vers les jeunes néo-aquitains (page de couverture page précédente)

L'enquête, qui ciblait les jeunes néo-aquitains (15 à 29 ans), est apparue comme l'outil idéal, permettant de comprendre les obstacles auxquels se trouvent confrontés les néo-aquitains en matière d'utilisation des mobilités douces et durables et de développer les propositions pour les lever.

Pendant un mois l'enquête a été diffusée et relayée lors des événements régionaux et dans des établissements scolaires. Plus de 3 366 réponses ont été collectées.

Les résultats, analysés par les jeunes, ont donné lieu à des préconisations faites par le CRJ et présentées aux élus lors d'une information en plénière d'octobre 2024. Un travail est en cours avec le Pôle transports infrastructures, mobilités et cadre de vie pour envisager de concrétiser 1 ou 2 préconisations, notamment sur l'optimisation des tarifs pour les transports collectifs, et autour de l'accessibilité des PMR.

Plus de détails sur le rapport d'enquête détaillé disponible en ligne : <https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/2024-11/Annexe%204%20rapport%20enqu%C3%AAte%20mobilit%C3%A9s%2028v2%29.pdf>

Pistes d'amélioration

Un bilan de la première promotion a été réalisé en fin de période d'engagement à travers un questionnaire permettant à tous les jeunes engagés de répondre. Il fait apparaître que les 3 objectifs centraux ont été remplis :

- ▶ Permettre aux jeunes de s'exercer à la citoyenneté, tout en les rapprochant de l'institution régionale : 85 % d'approbation ;
- ▶ Faire participer les jeunes à la construction de politiques publiques régionales : 53 % d'approbation ;
- ▶ Favoriser l'engagement, la responsabilisation et l'autonomie des jeunes, tout en leur permettant de développer des compétences qui leur seront utiles dans leur vie d'adulte : 88 % d'approbation.

Par ailleurs, le bilan fait apparaître des points d'amélioration sur les aspects logistiques, organisationnels, et sur la communication.

Les jeunes de la 2^e promotion du CRJ (mandat décembre 2024 - juillet 2026) ont été informés par la 1^{re} promotion des travaux qui avaient été réalisés et assureront notamment le suivi du projet sur les mobilités durables.

Investissement visant l'achat d'équipements pour l'ouverture d'un BTS électronique - Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie Aquitaine

Pôle formation et emploi

Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage

ODD/Cibles : 4.4 - 4.7 - 7.2 - 8.2 - 9.4

- | L'industrie évolue et requiert des compétences en électrotechniques (notamment pour le secteur éolien et solaire). L'adaptation de l'offre régionale de formation aux besoins des entreprises en lien avec les transitions est un enjeu stratégique pour les organismes de formation, et plus largement, pour le secteur industriel régional.
- | Afin de répondre à des attentes d'entreprises identifiées sur le département des Landes, le CFAI Aquitaine (Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie) ouvre la formation BTS Electrotechnique sur le site de Tarnos. Pour assurer le bon déroulement de cette ouverture, il a été indispensable de doter en conséquence cette nouvelle formation en moyens pédagogiques techniques. Les matériels et équipements achetés permettront de se former à des compétences en lien avec l'éolien et le solaire. Pour la première session, huit apprentis ont été concernés par la demande..

Eléments financiers

Montant de l'action : **73,75 k€**

Part du financement régional : **50 %**

DFPA : **37 k€**

Part autofinancement : l'organisme de formation a financé les 50 % restants

Exemples sur le terrain

- ▶ 8 stagiaires concernés la première année et matériel utilisé par les autres sessions depuis.
- ▶ Un investissement pour les prochaines promotions formées à l'électronique.
- ▶ Depuis 2022, le CFAI de Tarnos a formé 63 personnes (demandeurs d'emploi et alternants) à la maintenance industrielle. Ces personnes peuvent donc désormais bénéficier de matériel spécifique à la maintenance éolienne et solaire.



Banc moteur et banc éolienne

© CFAI Aquitaine

Le financement de la Région a permis à l'organisme de formation de se doter de matériel spécifique à l'éolien pour faire monter en compétences les stagiaires de la formation sur cette technologie.



Banc tertiaire et banc solaire

© CFAI Aquitaine

Le financement de la Région a permis à l'organisme de formation de se doter de matériel spécifique au solaire pour faire monter en compétences les stagiaires de la formation sur cette technologie.



Objectif

Allier inclusion et transitions dans les parcours de formation professionnelle

Pistes d'amélioration

Les financements d'investissements en lien avec les Ambitions Néo Terra pourraient être à l'avenir bonifiés de 10 %, afin de soutenir et d'encourager ces actions.

Adoption de la feuille de route de la transition écologique de la culture par la culture - Région Nouvelle-Aquitaine

Pôle éducation et citoyenneté

Direction de la culture et du patrimoine

ODD/Cibles : 3.d - 4.7 - 5.5 - 5.c - 6.b - 8.8 - 11.4 - 12.5 - 12.8 - 13.3 - 16.b - 17.17

| Le ministère de la Culture s'est engagé sur la période 2023-2027 à généraliser la collecte de données et la réalisation de bilans carbone, le financement de la transition écologique, et la formation.

Avec 35 000 emplois culturels recensés, la Nouvelle-Aquitaine est l'une des régions les plus actives pour la culture et compte 826 festivals, 6 000 monuments historiques, plus de 1 200 équipes artistiques, 600 lieux de diffusion de spectacle vivant, mais aussi des filières économiques fortes (près de 200 cinémas indépendants).

Ces structures culturelles subissent l'empilement des crises : transformation des pratiques culturelles des français liées à la révolution numérique et à la pandémie, baisse de l'attractivité des métiers, augmentation des dépenses énergétiques et des frais généraux, financements publics de plus en plus contraints.

| L'ambition de la feuille de route est de proposer, en partenariat avec les acteurs, une stratégie, pour contribuer à l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 ou encore décarboner l'économie régionale, et portant sur des chantiers jugés prioritaires et ciblés (mobilités, gestion des énergies et de l'eau, éco-conception, alimentation durable, numérique responsable, formations), à même de renforcer ou compléter les initiatives de la société civile ou des filières. Elle vise aussi à renforcer des engagements déjà nombreux du secteur culturel néo-aquitain en matière de transition écologique permettant d'accélérer les transitions.

Exemples sur le terrain

► La feuille de route Culture pose le cadre de la stratégie du secteur culturel, permettant de répondre aux enjeux de développement durable et de contribuer à la feuille de route Néo Terra sur ses ambitions. Elle comprend 3 objectifs (Développer un secteur culturel robuste et résistant aux crises, Soutenir la transition écologique par les activités culturelles, Organiser les conditions de la transition écologique de la culture et du patrimoine et par la culture et le patrimoine) et 10 défis (mobilités durables, gestion raisonnée des énergies et de l'eau, éco-conception, nouveaux modèles d'organisation, agroalimentaire durable, numérique responsable, patrimoines et paysages fragiles, nouveaux imaginaires, formations aux compétences et métiers de demain et administration exemplaire). Elle intègre toutes les esthétiques du secteur (spectacle vivant, cinéma, musiques et musiques actuelles, arts plastiques et visuels, livre, langues et cultures régionales, patrimoine, enseignement supérieur artistique).

Près d'une trentaine d'acteurs différents, agences et têtes de réseaux ont été concertés pour la conception de la feuille de route.

Il en a résulté le vote de cette feuille de route en mars 2024 par le Conseil régional.



Page de couverture de la Feuille de route de la transition écologique de la culture par la culture



Objectif

Ecrire ensemble un nouveau récit pour une justice sociale et environnementale

Pistes d'amélioration

L'adoption de la feuille de route est une première étape pour le développement d'actions en faveur des transitions dans le secteur culturel du territoire. Une fois la stratégie définie, et les acteurs positionnés sur les différents défis, les actions et les livrables seront déterminés, sur la base de fiches-actions, en groupe de travail et validés en réunion plénière coorganisée avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine au cours du premier semestre 2025. L'appui et la participation d'autres services de la Région (environnement, transports, formation, tourisme, etc.) permettront de développer en transversalité les réflexions sur les actions et les livrables. Les actions et livrables doivent être en cohérence avec l'existant, les objectifs définis au niveau national (notamment dans le cadre d'action et de coopération pour la transformation écologique, CACTÉ, pour le ministère de la Culture), et leur mise en œuvre répartie entre les différents participants.

Lorsque les actions et livrables seront validés, une priorisation calendaire des actions et des indicateurs sera à déterminer.

Une autre étape nécessaire à la mise en place des actions pour leur suivi et maintenir la dynamique en place consiste à discuter de l'organisation d'une gouvernance, de ses modalités et des prochains temps de rencontre.

Expérimentation du projet Le Jardin des Partages pour accompagner les personnes très éloignées de l'emploi - Association Saint-Fiacre (17)

Pôle développement économique et environnemental
Direction ESS Innovation sociale

ODD/Cibles : 1.2 - 1.4 - 1.5 - 2.1 - 2.2 - 2.3 - 2.4 - 3.4 - 3.5 - 3.9 - 4.3 - 8.1 - 8.5 - 8.8 - 10.1 - 10.2 - 10.3 - 10.4 - 11.1 - 12.4

| L'insertion par l'activité économique (IAE) est un dispositif essentiel pour lutter contre l'exclusion et favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées du marché du travail. L'IAE n'a pas de définition unique au niveau européen, chaque pays ayant développé ses propres modèles pour répondre à des défis similaires en matière d'emploi : chômage de longue durée, exclusion des jeunes, difficultés d'insertion des personnes handicapées, etc.

La France dispose d'un dispositif d'IAE bien développé, avec différentes structures : entreprises d'insertion, associations intermédiaires, ateliers et chantiers d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion. Ces structures proposent des contrats de travail spécifiques, accompagnés d'un suivi socio-professionnel renforcé et permettent à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle.

En 2021, le secteur de l'IAE a employé plus de 130 000 personnes en parcours d'insertion.

| Le projet « Le Jardin des partages » porté par l'association Saint-Fiacre Insertion consiste à mettre en place un accompagnement préalable à l'insertion par l'activité économique (IAE) pour des personnes ayant de grandes difficultés de santé (psychologique, conduite addictive, pathologie lourde) et/ou en situation de handicap, afin qu'elles retrouvent un emploi de transition (SIAE, ESAT, entreprise adaptée...), une formation, un emploi durable ou un accompagnement sur un parcours santé.

Il vise à répondre à un fort besoin d'accompagnement intermédiaire de salariés en insertion avec des problématiques de santé entre la sortie de l'hôpital et les structures d'insertion, une offre collective de proximité a été construite avec les acteurs du territoire (centre hospitalier, France olympique, GEM La main tendue, Secours catholique, APEJ APP).

Le projet sera expérimenté sur 3 années (2024-2026) proposera un accompagnement plus adapté à ce public très fragile, comme étape préalable au dispositif classique d'insertion. Il s'appuie sur le Jardin des Partages, lieu propice à la convivialité et à l'accompagnement pour favoriser le partage et l'échange entre bénéficiaires, retrouver l'estime de soi jusqu'à l'acquisition d'une ouverture à l'extérieur du jardin pour être employable en parcours socioprofessionnel ensuite. Le Jardin des Partages est conçu comme première marche avant un parcours en insertion de salariés des structures partenaires. Chaque personne sera suivie pour ses démarches administratives, financières, juridiques, sociales, accueillie avec au moins un entretien par mois avec l'animateur spécialisé et participera à 6 ateliers minimum portant sur l'hygiène et la santé, l'alimentation saine et durable pour tous, la protection de l'environnement.

Les principaux partenaires sont les acteurs santé du territoire, le Centre hospitalier de Saintes et la Ville de Saintes. Une convention mise en place avec le CH de Saintes pour l'accueil de certains patients fragiles permettra de préciser les objectifs d'intérêt collectif, le processus d'évaluation avec l'hôpital et sera gage des bonnes conditions de réalisation.



Objectif

Ecrire ensemble un nouveau récit pour une justice sociale et environnementale



Travail de maraîchage / Activités de maraîchage bio pour l'insertion de publics éloignés de l'emploi

© association Saint-Fiacre



Travail de semis / Activités de maraîchage bio pour l'insertion de publics éloignés de l'emploi

© association Saint-Fiacre



Serres abritant les plantules en vue de l'activité de maraîchage

© association Saint-Fiacre

Éléments financiers

Montant de l'action : 48 k€

Part du financement régional : 63 %

Part du financement des autres partenaires : 2 %

Qui sont-ils : Ville de Saintes

Exemples sur le terrain

- ▶ Le projet pourra être évalué sur la base des indicateurs suivants :
 - nombre de personnes accueillies et accompagnées ;
 - nombre de formations et d'accompagnement proposés et suivis ;
 - nombre de «sorties positives» vers un emploi, une formation ou un accompagnement complémentaire.

Pistes d'amélioration

L'association Saint-Fiacre et les autres structures d'insertion constatent que les situations sociales des bénéficiaires accueillis en parcours d'insertion sont de plus en plus dégradées avec des problèmes de santé physiques et mentaux et de l'isolement. La prise de conscience et reconnaissance institutionnelle du travail effectué en lien avec les acteurs du territoire est importante pour le maintien de la dynamique.

Modernisation du centre de vacances Castel Landou à Taussat (33) - Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie

Pôle développement économique et environnemental

Direction du tourisme

ODD/Cibles : 1.b - 7.3 - 10.2 - 12.b

- | Le projet de rénovation du centre de vacances Castel Landou à Taussat, porté par la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie, s'inscrit dans l'enjeu 5 du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs - « Développer un tourisme pour tous » - Chantier 11 « Moderniser le parc d'hébergement du tourisme social et accompagner sa mutation » et dans la Feuille de route « Tourisme durable » - Priorité 3 « Accueillir mieux les visiteurs et accompagner le recrutement des compétences : un tourisme créateur de valeur pour tous » - Action 3.1. « Accompagner la rénovation/restructuration d'offres d'hébergements collectifs éco-responsables ». Il répond à l'objectif de développement de la compétitivité responsable des établissements du tourisme social.
- | Depuis le milieu du XX^e siècle, le centre de vacances de Taussat, d'une capacité de 196 lits touristiques, accueille des colonies de vacances et des classes de découverte. Propriété exploitée par la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie, ce centre de vacances inscrit son action pédagogique dans des principes éducatifs basés sur la laïcité, le vivre-ensemble, la mixité sociale, la citoyenneté, l'éducation populaire, la transition écologique et l'économie sociale et solidaire. Dans ce cadre, le centre bénéficie du label Citoyenneté Environnement et Développement Durable délivrée par la Ligue de l'Enseignement. Ce positionnement a conduit le centre à mettre en adéquation les conditions d'accueil du site avec les objectifs de confort et de transition écologique. L'objectif est ainsi de devenir exemplaire en matière de protection de l'environnement non seulement par des actions éducatives et pédagogiques mais aussi par l'amélioration des bâtiments en la matière.



Vue aérienne du centre de vacances Castel Landou au bord du Bassin d'Arcachon
© Centre de vacances Castel Landou



Objectif

Ecrire ensemble
un nouveau récit
pour une justice sociale
et environnementale

Éléments financiers

Montant de l'action : **529,60k€**

Part du financement régional : **23,60 %**

Direction du tourisme : **125 k€**

Part du financement des autres partenaires : **28,32 %**

Qui sont-ils : CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Exemples sur le terrain

- ▶ Le projet de rénovation du centre a notamment pour objet de réduire significativement les consommations d'énergie, ceci en réalisant :
 - une isolation des combles sur un bâtiment ;
 - l'installation de lampes LED sur l'ensemble du site avec détecteur ou minuteur sur les circulations ;
 - le changement d'ouvrants portes et fenêtres et de volets roulants à commande solaire dans un objectif de rafraîchissement et de confort d'été ;
 - le changement du chauffe-eau de la cuisine avec une technologie à condensation plus performante ;
 - la mise en place d'une bâche thermique au niveau de la piscine...

Au-delà, le projet intègre dans son volet transition énergétique la pose de tuiles photovoltaïques en toiture sur différents bâtiments.

- ▶ La transition écologique est également visée dans le projet notamment via :
 - la mise en place d'un pavillon de compostage ;
 - la mise en œuvre d'un suivi mensuel de relevé des compteurs d'eau par l'agent d'entretien, pour détecter d'éventuelles fuites.

Ces actions viennent compléter celles déjà développées sur le site : récupérateurs d'eau de pluie pour les espaces verts et le potager, installation d'un arrosage automatisé et programmé pour limiter les consommations d'eau, mise en place de robinets mitigeurs avec mousseurs et de pommeaux de douche hydro-économiques, récupération des huiles de cuisine, utilisation de produits d'entretien éco-certifiés...

Pistes d'amélioration

Avec l'ensemble du projet développé, et dans le cadre du label Citoyenneté Environnement et Développement Durable, le centre va déployer de nouvelles actions de sensibilisation du public et du personnel. Il a par ailleurs la volonté de s'engager dans le label environnemental Clé Verte ou l'Écolabel Européen hébergement touristique.

Appel à projet Accompagner les mutations associatives - Région Nouvelle-Aquitaine

Pôle éducation et citoyenneté

Direction sports, égalité et vie associative

ODD/Cibles : 4.1 - 4.4 - 4.5 - 4.7 - 5.1 - 5.2 - 5.5 - 6.4 - 6.5 - 6.b - 11.4 - 12.2 - 12.3 - 12.5 - 12.6 - 12.8 - 13.1 - 13.3

La Nouvelle-Aquitaine se distingue par un tissu associatif très riche, avec près de 150 000 associations répertoriées, 1,2 millions de bénévoles et 160 000 salariés soit près de 10 % de l'emploi privé en région. Ce tissu associatif agit dans divers secteurs comme la culture, l'éducation populaire, le sport, le tourisme, l'environnement, la solidarité ou encore l'économie sociale et solidaire. La Région reconnaît les associations comme actrices de la transition écologique, énergétique, de la lutte contre les ruptures territoriales, lutte contre les exclusions, facilitatrices de l'insertion et de la cohésion sociale, de l'engagement et de l'animation des territoires. Les bénévoles, en particulier, jouent un rôle crucial en tant que moteurs de l'engagement et de la solidarité. Confrontées à de nouveaux défis liés aux différentes crises qui se sont succédées au cours des dernières années, les associations doivent adapter leur façon de s'organiser, de monter leurs projets.

L'Appel à Projets (AAP) « Accompagner les mutations associatives » vise à soutenir les associations dans leurs transitions. Il vise à identifier des structures de l'ESS expertes dans l'accompagnement des associations et en capacité de proposer un parcours d'amélioration du fonctionnement associatif sur une ou des thématiques liées aux transitions. En 2024, 10 structures d'accompagnement sont lauréates de cet appel à projet. Elle s'engage à proposer des programmes d'accompagnement à destination d'associations faiblement ou non employeuses du territoire régional. Les parcours abordent les transitions écologiques, socio-économiques, l'égalité Femme-Homme ou encore le numérique.

Éléments financiers

Montant de l'action : **232,77 k€**

Part du financement régional : **50 %**

Exemples sur le terrain

▶ Belokane

Projet : Accompagner les associations culturelles rurales dans leur transition écologique en revisitant pratiques, missions et modèle économique. Proposer un soutien collectif pour créer des solutions durables, personnalisées et adaptées aux enjeux.

Objectif : réalisation d'un autodiagnostic environnemental à l'aide d'outils spécifiques et d'identification des priorités en cohérence avec leurs 4 dimensions stratégiques : projet, activités, modèle économique et organisation.



Objectif

Ecrire ensemble
un nouveau récit
pour une justice sociale
et environnementale



Tisser la toile du
changement



▶ C PIE Béarn

Projet : L'accompagnement se décline autour des 3 thématiques parallèles : mutations écologiques, numériques et socio-économiques, et est organisé autour de temps collectifs et d'accompagnements individualisés, ouverts aux salariés et aux bénévoles.

Objectifs : Réalisation d'un plan d'action individualisé, articulé autour de 3 parcours :

- Mutations écologiques décembre à avril : Pourquoi et comment réduire ses impacts environnementaux et s'adapter aux mutations ?
- Vers un meilleur usage du numérique : Initiation aux outils numériques et sensibilisation aux pratiques écoresponsables ;
- Adapter son modèle socio-économique à un contexte en mutation.

▶ Ligue de l'enseignement FAL 19 / Profession Sport et Loisirs Limousin

Le parcours vise à accompagner la transformation du modèle socio-économique en questionnant son fonctionnement actuel et en proposant un plan d'actions pour pallier le manque de bénévoles, le renouvellement des dirigeants et hybrider les ressources.

Objectif : Production d'une feuille de route individuelle et mise à niveau pour intégration du parcours Certificat de formation à la gestion administrative.

▶ Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse

Le parcours vise à accompagner la transformation du modèle socio-économique et améliorer l'utilisation du numérique

Objectif : Accompagnement à la mise en place d'un plan d'action personnalisé.

Pistes d'amélioration

Essaimage des projets.

Plan d'action Réaliser l'Égalité en Nouvelle-Aquitaine - Région Nouvelle-Aquitaine

Pôle éducation et citoyenneté

Direction sports, égalité et vie associative

ODD/Cibles : 3.1 - 3.7 - 3.8 - 3.9 - 4.1 - 4.2 - 4.3 - 4.5 - 4.a - 5.1 - 5.2 - 5.3 - 5.4
- 5.5 - 5.6 - 5.a - 5.b - 5.c - 8.5 - 10.2 - 10.3 - 10.4 - 16.1 - 16.2
- 16.3 - 16.6 - 16.b - 17.6 - 17.16

Les discriminations fracturent nos sociétés en privant les individus des droits garantis par la République et en exacerbant les inégalités. Bien qu'elles ne soient pas les seules causes d'inégalités, elles en représentent la forme la plus violente et inacceptable. La France reconnaît 26 critères de discrimination, inscrits à l'article 225-1 du Code pénal. En matière de genre, le Haut Conseil à l'Égalité souligne que 74 % des femmes n'ont jamais envisagé de carrière dans les sciences ou techniques, en raison des stéréotypes à l'école. Le rapport 2023 de la Défenseuse des Droits montre que le handicap est le principal motif de discrimination (21 % des saisines), suivi par l'origine (13 %). SOS Homophobie note une hausse des témoignages de LGBTIphobies pour la 2^e année consécutive. Le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie demeurent élevés, sous-estimés par la sous-déclaration. L'indice de tolérance envers les minorités a baissé de 3 points en 2023, touchant toutes les minorités, selon la CNCDH. Enfin, l'Observatoire des inégalités montre que la crise post-Covid cumule l'insécurité socio-économique avec d'autres discriminations, aggravant la pauvreté. L'égalité, principe constitutionnel, est au cœur de notre démocratie.

Consciente de ces enjeux, la Région Nouvelle-Aquitaine s'engage activement contre les discriminations et pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans le prolongement de la signature, en 2017, de la chartre européenne pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes dans la vie locale, le Plan d'action « Réaliser l'Égalité en Nouvelle-Aquitaine », a été adopté en 2018. Il matérialise la volonté de la Région de passer de l'égalité de droit à l'égalité réelle, que ce soit pour son propre fonctionnement, comme dans chacun des 4 piliers de l'action régionale : l'emploi, la jeunesse, l'aménagement du territoire, et l'environnement. Les axes stratégiques du Plan d'action recourent trois dimensions intrinsèquement liées au rôle de la collectivité : son exemplarité en tant qu'employeur en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations ; son action partenariale et inter-institutionnelle sur le territoire régional ; et enfin, sa mission d'opérateur de politiques publiques décentralisées et sectorielles, pour les compétences qui lui sont transférées. La politique régionale en faveur de l'Égalité et de la lutte contre les discriminations porte une démarche d'action intégrée qui a été mise en œuvre dans les services via un réseau de référent.es égalité, faisant ainsi la démonstration que même dans une très grande organisation, une démarche efficace est possible si elle est concertée.

Éléments financiers

Montant de l'action : **23 M€**

Part du financement régional : **100 %**

Cofinancement par plusieurs directions : DSVAE, formation, culture, sport, économie territoriale. Les 23 M€ représentent l'addition de toutes les actions portées par les directions opérationnelles.



Objectif

Écrire ensemble un nouveau récit pour une justice sociale et environnementale

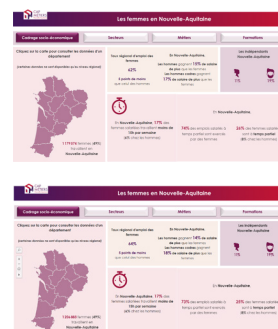


Tableau de bord synthétique de l'Observatoire régional de l'égalité professionnelle porté par Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine

© Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine

Situation socio-économique des femmes en Nouvelle-Aquitaine :

- 49 % des professionnels travaillant en Nouvelle-Aquitaine sont des femmes ;
- 17 % des femmes salariées travaillent moins de 15 h par semaine (6 % chez les hommes) ;
- 27 % sont à temps partiel (8 % chez les hommes) ;
- 75 % de l'ensemble des emplois salariés à temps partiel sont exercés par des femmes.

Exemples sur le terrain

- ▶ La lutte contre les discriminations et les stéréotypes suppose de sensibiliser les agents et les managers au regard de leurs pratiques, mais aussi de leur rappeler le cadre légal existant. Cette sensibilisation se traduit à travers différentes actions.

Afin de promouvoir une communication sans stéréotype de genre, la collectivité a approuvé, lors de la séance plénière du 11 décembre 2023, la convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe, proposée par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE). Par cette délibération elle a autorisé le Président à signer la convention d'engagement du HCE et la diffusion de son guide pour une communication sans stéréotypes de sexe.

Il s'agit d'étendre progressivement un ensemble de règles et de pratiques destinées à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'utilisation du langage oral et écrit ainsi que dans les actions de communication interne et externe. Cette action transversale, a été mise en œuvre dans le courant de l'année 2024, notamment à travers l'organisation d'une conférence de la linguiste Eliane Vienot et de la diffusion d'une guide pratique « Écriture Egalitaire, comment faire ? » à destination des agent.es de la collectivité.

- ▶ Début 2024, en lien avec la Direction de l'orientation de la Région Nouvelle-Aquitaine, Cap Métiers a lancé un observatoire pour étudier la façon dont l'information sur les métiers est délivrée et reçue par les publics informés en ERIP ou par les équipes de Cap Métiers. À cette fin, Cap Métiers a construit l'outil « MemOri » pour recueillir et analyser les données statistiques saisies par les conseillers présents en ERIP ou sur des événements Cap Métiers. L'objectif général de cette étude est de documenter l'accès des bénéficiaires de l'information métiers, analyser la façon dont ils et elles reçoivent et s'approprient ces informations.

À court terme, il sera possible d'identifier les publics touchés en volumes et en profils, en particulier les femmes, et à terme, de comprendre la façon dont ces personnes utilisent les informations dans leur orientation, leur insertion professionnelle. À moyen terme, cette étude permettra de mieux cerner les publics non atteints, notamment les femmes, afin d'aider au mieux à la définition de pistes d'action.

- ▶ Les chiffres des violences sexistes et sexuelles en Nouvelle-Aquitaine L'observatoire régional des Violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine a publié en 2024 les chiffres des violences de la région issus des statistiques des forces de sécurité (Police et Gendarmerie). 8 642 faits ont été enregistrés en 2023, soit 12 % de plus qu'en 2022. Cette augmentation peut être expliquée notamment par l'amélioration des conditions d'accueil des victimes par les services de sécurité. En effet, la formation et la sensibilisation des agents permettent une meilleure prise en compte par les forces de l'ordre des violences faites aux femmes et ainsi une libération accrue de la parole des victimes, ces dernières se sachant mieux comprises et écoutées. Si des progrès ont été constatés en la matière, ces efforts doivent être maintenus et renforcés afin que plus aucune victime n'hésite avant de déposer plainte. À cela s'ajoutent le travail conjoint de sensibilisation réalisé par les pouvoirs publics et l'action des associations spécialisées.



Page de couverture du Guide à l'attention du personnel de la collectivité régionale *Communication égalitaire : comment faire ?*

« Si nous voulons vraiment l'égalité, nous devons nous débarrasser autant que faire se peut des travers légués par des siècles où seuls les hommes maniaient la parole publique, et le faisaient à leur avantage. »

Eliane Vienot
Professeure de littérature

Pistes d'amélioration

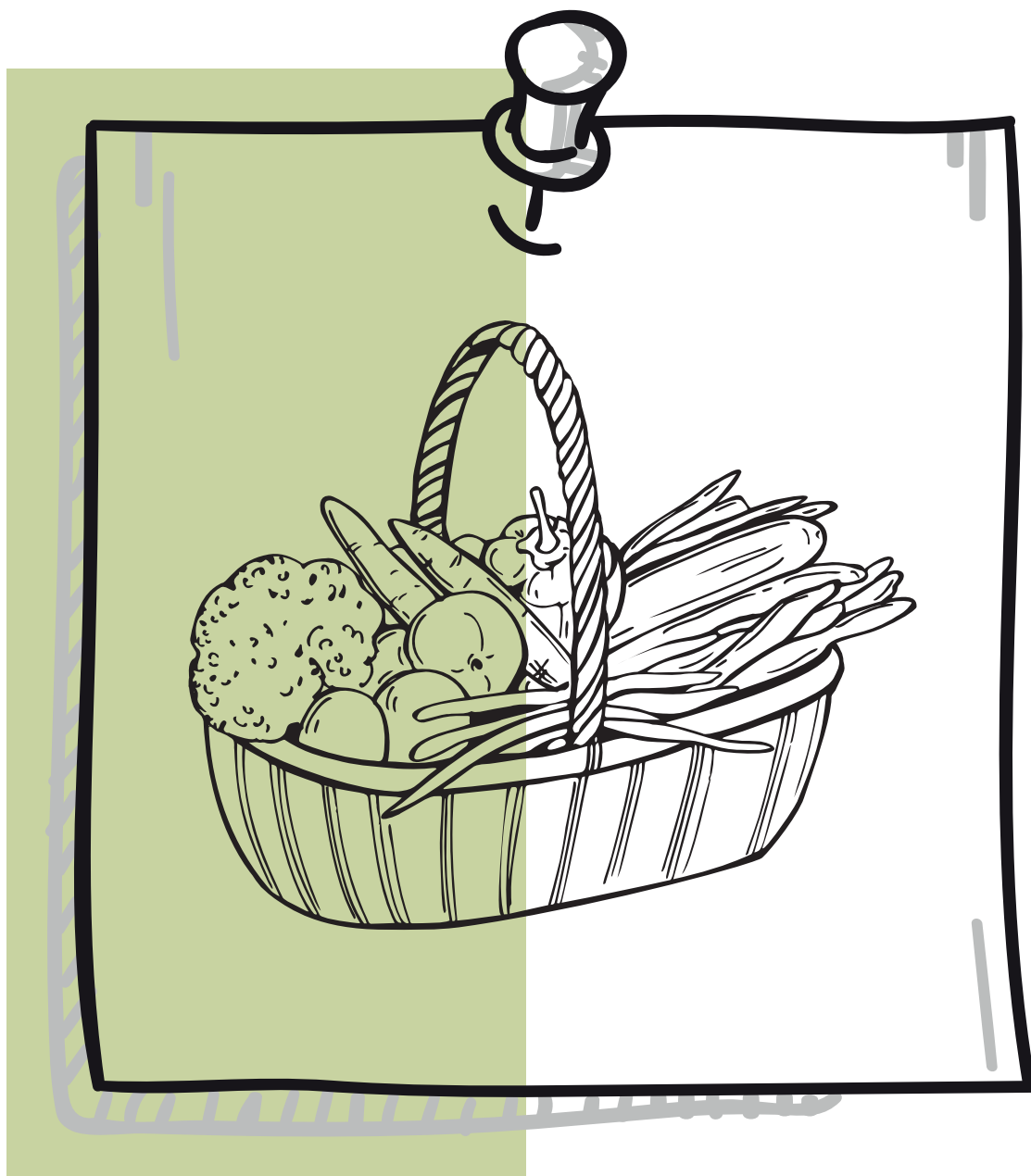
Intégrer des indicateurs genrés dans l'évaluation des politiques publiques régionales - tendre vers un budget sensible au genre, articulé avec le budget vert :

« Les politiques publiques peuvent être évaluées à travers la lunette du genre car elles produisent des effets sur les rapports sociaux entre les femmes et les hommes. Inversement, on ne peut comprendre l'état des inégalités entre les femmes et les hommes et les évolutions des rapports sociaux de genre sans s'interroger sur les effets des politiques publiques dans ces domaines ».

Rapport de fin d'étude d'Élise Desplaudé : *État des lieux et enjeux d'un dialogue entre évaluation des politiques publiques et étude de genre, 2022.*

Ambition 3

SE NOURRIR : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES ET ALIMENTAIRES



La Nouvelle-Aquitaine est riche d'une agriculture diversifiée sur 3,9 M ha et avec plus de 180 000 emplois. Réussir la transition agroécologique est un impératif, ce pour atténuer l'impact des pratiques intensives, s'adapter aux dérèglements climatiques et pour réduire les pollutions, alors que notamment, 36 % des cours d'eau sont classés en risque pesticides (source ARBNA). Les changements de pratiques visent le maintien du potentiel de production, le renouvellement des agriculteurs à la population aujourd'hui vieillissante et une alimentation locale de qualité. Cette ambition régionale est particulièrement accompagnée par les fonds européens FEADER et FEAMPA, priorités sur les transitions. De plus, dans un contexte de crise agricole majeure, la Mission d'Information et d'Évaluation, mise en place en 2024, a permis de dresser le panorama de l'action régionale en faveur de l'agriculture et de la politique alimentaire tout en la replaçant dans une gouvernance élargie.

En 2024, la Région a soutenu des projets diversifiés en faveur de l'agriculture responsable, tels que l'entreprise Locadelice (24), qui a vocation à s'engager dans la démarche RSE du groupe Quinoak et dont le projet répond aux objectifs du Pacte Alimentaire Nouvelle-Aquitaine, visant à produire une alimentation locale, saine, durable et de qualité ; la filière biologique avec le projet Promo AB ; la valorisation des produits de proximité comme le réseau fermier NA développé par l'AFIPaR.

Elle a par ailleurs accompagné des initiatives aval de ce secteur économique, facteurs de transformation amont/aval (de la fourche à la fourchette), telles que l'expérimentation FIG dans la restauration, les projets de sensibilisation et de formation, Campus des métiers TTNA de l'Alimentation au titre de l'engagement de la collectivité, et Entreprendre en agriculture paysanne porté par ARDEAR NA.

Enfin, elle a confirmé sa politique d'appui à la recherche et à l'innovation pour une agriculture plus propre et décarbonée, au travers de projets comme Bio-Scan (lutte alternative aux pesticides contre le parasite de la noisette).

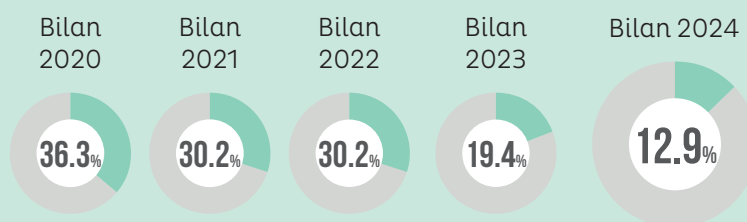
BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020	Bilan 2021
1 860	1 771
Bilan 2022	Bilan 2023
1 720	1 318
	Bilan 2024
	1 373

Part des dossiers Néo Terra dédiés à l'Ambition 3



Montant voté

Bilan 2020	Bilan 2021
63 979 221 €	99 856 010 €
Bilan 2022	Bilan 2023
46 761 646 €	83 979 111 €
	Bilan 2024
	84 553 609 €



En 2024, l'Europe en Région a investi

120 k€ via le FSE pour 5 projets	243 k€ via le FEDER pour 3 dossiers
4 996 796 € via le FEAMPA pour 61 projets	42 251 535 € via le FEADER pour 3 397 dossiers relevant de l'Ambition 3 Néo Terra 2

Indicateurs clés

Nombre cumulé d'exploitations certifiées AB

2020	2021	2022	2023	2024
7 930	8 740	8 971	9 057	8 896

La Nouvelle-Aquitaine est la 2^e région bio de France par son nombre d'exploitations et ses surfaces engagées en bio. En 2024, la dynamique de développement de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine montre une faible diminution en surface et nombre d'exploitations engagées en bio par rapport à 2023. Pour la première fois, la progression du nombre d'agriculteurs certifiés AB est négative. Ceci est principalement dû à un faible nombre de nouvelles conversions lié au contexte de marché de l'AB (inflation des prix et manque de débouchés). Néanmoins, la consommation en produits bio repart à la hausse dans les réseaux spécialisés et en vente directe. La Région a décidé d'accentuer ses actions en faveur de la promotion et de la restauration collective, afin de redynamiser la consommation en produits AB et ainsi tirer vers le haut les conversions.

Nombre annuel de projets territorialisés de développement et de structuration de circuits et filières locales alimentaires, soutenus par la Région

2020	2021	2022	2023
24	16	17	20

Depuis plusieurs années, la Région s'investit en faveur du développement d'une agriculture de proximité et des circuits alimentaires locaux. Elle encourage et soutient les agriculteurs à transformer et commercialiser leurs produits agricoles. Cela contribue à créer plus de valeur ajoutée dans les exploitations agricoles engagées dans la transition agroécologique, une transparence des prix, une juste rémunération des agriculteurs. Elle contribue à produire une alimentation locale, régionale, saine et durable répondant aux attentes des consommateurs.

Collectivité engagée

Pourcentage de produits bio introduits dans la restauration collective des lycées

2020	2021	2022	2023	2024
13%	14.8%	16.3%	22%	22%

La Région Nouvelle-Aquitaine s'investit depuis de nombreuses années dans les territoires pour développer les circuits alimentaires locaux et l'agriculture de proximité. La politique régionale est menée dans différents domaines et notamment celui de la restauration scolaire dans les lycées. Le cadre fixé par la Région aux établissements relevant de sa compétence est l'atteinte d'un objectif de 30 % d'approvisionnements bio en 2025. En 2024, les 240 lycées de Nouvelle-Aquitaine adhérents à l'ACENA ont servi des repas constitués à 40% de produits locaux (pain compris) et à 22 % de produits bio.

ZOOM SUR... QUELQUES PROJETS PHARES

AFIPaR : Association régionale de Formation et d'Information qui œuvre pour le développement durable des territoires en accompagnant dans leurs projets les Paysans et les Ruraux - Nouvelle-Aquitaine.

Pôle développement économique et environnemental
Direction de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la pêche
ODD/Cibles : 2.2 - 2.3 - 12.2

| L'accès à une alimentation durable, saine et de qualité, pour les 6 millions de néo-aquitains représente un enjeu majeur et stratégique pour la Région. La stratégie régionale est détaillée dans le Pacte Alimentaire, pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine, signé en janvier 2021 par l'ensemble des têtes de réseau régionales de l'amont à l'aval des filières alimentaires.

Les objectifs partagés sont :

- la création et le partage de la valeur ajoutée dans les différents maillons de la chaîne alimentaire, garantissant notamment une juste rémunération des producteurs ;
- la production d'une alimentation saine, durable et de qualité issue des filières agricoles engagées dans la transition agroécologique des producteurs ;
- et l'accès à une alimentation locale et régionale de qualité pour tous.

Dans ce cadre, la Région soutient les structures collectives menant des actions s'inscrivant dans le Pacte Alimentaire, pour une alimentation locale et durable.

| L'Association de Formation et d'Information des Paysans et Ruraux (AFiPaR) accompagne les paysans et les ruraux de la région dans leurs projets individuels ou collectifs de création ou de développement d'activités économiques.

L'AFiPaR contribue au Pacte Alimentaire pour une alimentation durable et locale, au travers du domaine d'actions stratégiques 1 (DAS 1) sur le développement des circuits de proximité et la vente directe.

Elle est experte sur le sujet des magasins de producteurs, qu'elle accompagne de leur émergence à leur développement. Elle anime le réseau régional des magasins de producteurs de Nouvelle-Aquitaine.

Par ailleurs, elle accompagne des producteurs souhaitant développer un atelier de transformation et commercialisation sur leur exploitation. Elle intervient également auprès de démarches alimentaires de territoires et/ou de Projets Alimentaires de Territoires, pour apporter son expertise et son appui sur les sujets agricoles et des circuits de proximité.

Eléments financiers

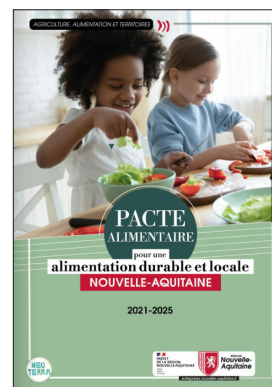
Montant de l'action : 30,52 k€

Part du financement régional : 80 %



Objectif

Étendre l'agroécologie à l'ensemble des exploitations agricoles tout en suscitant des vocations



Page de couverture du Pacte Alimentaire

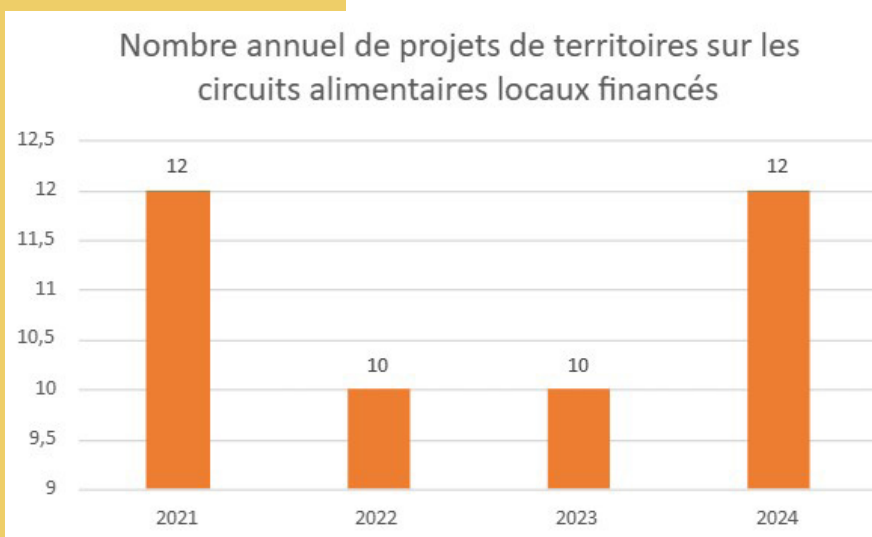
Exemples sur le terrain

- ▶ Les exploitations commercialisant en circuits courts concernent près de 25 % des fermes de Nouvelle-Aquitaine. Leur nombre est en progression depuis 2010, alors que le nombre d'exploitations total diminue de 21 %. Néo Terra via son Ambition 3 « Se nourrir : accélérer les transitions agroécologiques et alimentaires », et le Pacte Alimentaire via son DAS 1, contribuent à développer l'offre locale, la transformation et la commercialisation par les agriculteurs.
- ▶ Afin d'étudier l'opportunité et préfigurer un tel réseau, l'AFiPaR se propose d'amorcer le travail, qu'elle conduira en collaboration avec l'ensemble des structures associatives et les chambres d'agriculture de la région.

Les objectifs sont de :

1. Consolider les moyens humains et financiers des structures ;
2. Permettre la représentation de tous les acteurs de cette filière à l'échelle régionale ;
3. Structurer un réseau régional de ressources techniques dédié à la production fermière en circuits courts et de proximité.

Chiffres clés de l'action



Pistes d'amélioration

Action à poursuivre pour déployer le réseau sur le territoire néo-aquitain.

Formation « Entreprendre en agriculture paysanne » - Association pour le développement de l'emploi agricole et rural Nouvelle-Aquitaine

Pôle formation et emploi

Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage

ODD/Cibles : 2.3 - 4.4 - 4.7 - 8.3 - 8.4

| La filière Agriculture compte une grande diversité de métiers et d'innombrables opportunités professionnelles qui se traduisent par une offre de formation riche et adaptée aux enjeux des transitions en cours. La Région finance de nombreuses formations aux demandeurs d'emploi et personnes en reconversion dans ce secteur.

Le renouvellement des générations agricoles est un défi du moment. Cette nouvelle génération des « NIMA », personnes Non Issues du Milieu Agricole, concerne des personnes en reconversion professionnelle qui doivent être formées et accompagnées afin de garantir des installations viables, pérennes, et ainsi soutenir des modèles agricoles et alimentaires territoriaux de qualité. Leur parcours d'apprentissage est souvent marqué par l'autoformation, alors que les agriculteurs locaux qui sont les transmetteurs les plus efficaces, sont peu accessibles.

| La formation « Entreprendre en Agriculture Paysanne » se présente comme un dispositif complémentaire au Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA) et est un outil adapté pour le renouvellement des générations agricoles.

La formation est basée sur l'immersion en situation de travail à la ferme, en parallèle de sessions collectives théoriques et techniques, et d'un accompagnement proposé par ARDEAR Nouvelle-Aquitaine (Association pour le développement de l'emploi agricole et rural) et l'association Trebatu pour structurer son projet d'installation.

« Entreprendre en Agriculture Paysanne » est une formation majoritairement pratique qui s'adresse aux personnes voulant s'installer avec un projet en agriculture paysanne. Cette formation existe depuis 2021 en Béarn et a pour objectifs d'acquérir de l'expérience pratique sur une ferme, de s'intégrer au territoire béarnais en vue de préparer son installation en agriculture paysanne, et enfin de mûrir son projet d'installation grâce à des temps de formation adaptés et en cohérence avec le référentiel de compétences de la formation Entreprendre en Agriculture Paysanne.

Éléments financiers

Montant de l'action : **560 k€**

Part du financement régional : **60 %**

Cofinancement par plusieurs directions :

DFPA : **224 k€**

Agriculture : **112 k€**

Part du financement des autres partenaires : **40 %**

Qui sont-ils : ARDEAR Nouvelle Aquitaine et association Trebatu

Exemples sur le terrain

▶ À Billière (64), cette formation de 1 484 h sur 10 mois prévoit 65 % du temps en stage dans 1 à 3 fermes tutrices et 23 journées de formations collectives. Paroles de stagiaires :

« La formation m'a permis d'aller au-delà de la théorie et de découvrir la réalité du métier. » (Béarn)

« Grâce aux outils fournis, j'ai pu passer d'une idée vague à un projet plus concret. » (Limousin)

« C'est la meilleure façon de mûrir son projet et d'avoir toutes les clés en main pour envisager une installation. » (Béarn)



Objectif

Étendre l'agroécologie à l'ensemble des exploitations agricoles tout en suscitant des vocations



Flyer de la formation

- ▶ Pour faire suite à plusieurs sessions financées grâce au dispositif « Initiative territoriale » (40 % Région, 60 % organismes de formation ARDEAR et Trebatu), la Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage a intégré cette formation à son offre structurelle et la finance donc à 100 % à partir de 2025 visant environ 36 stagiaires par an.

Paroles de fermes accueillantes :

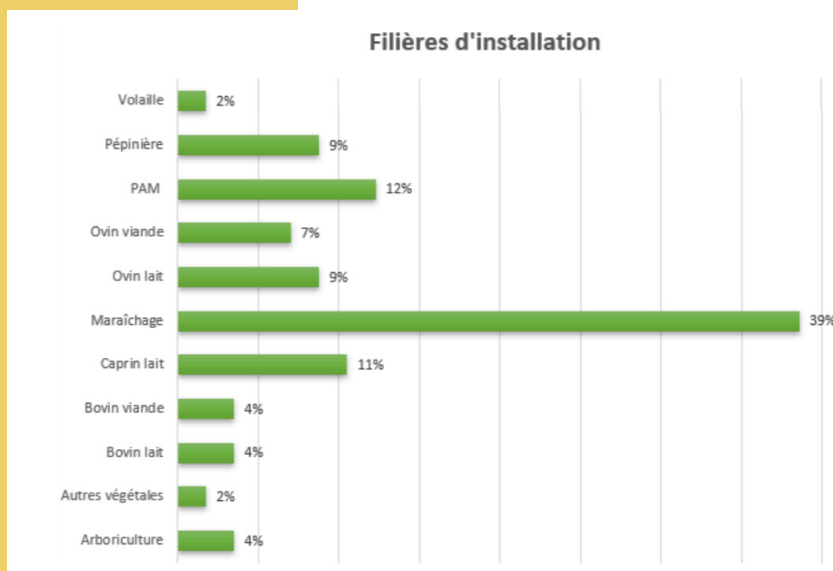
« *Les stagiaires questionnent nos pratiques et nous permettent de mieux les formaliser.* » (Limousin)

« *Cela m'a obligé à clarifier mes choix techniques et à mieux planifier mon travail.* » (Dordogne)

- ▶ La certification proposée « Entreprendre en Agriculture Paysanne » est inscrite au Registre Spécifique et donc reconnue par les acteurs du secteur.

39 % des stagiaires s'installent en maraîchage à l'issue de la formation

- ▶ 8 % des stagiaires s'installent en filière bovine (lait et viande).
- ▶ Filières d'installation après la formation



Profil des participants (% sur les 39 participants à fin 2024) :

- 67 % sont des femmes.
- 27 % des stagiaires ont entre 26 et 35 ans (7 % entre 20 et 25 ans, 8 % entre 36 et 41 ans, 14 % entre 42 et 55 %, 2 % 56 ans et plus).
- 86 % sont des personnes non issues du milieu agricole et 22 % détentrices d'un diplôme Bac+5 ou plus (environ 10 % niveau bac, autant Bac+2 et également 10 % Bac+3, seulement 4 % ont un niveau CAP/BEP).
- 89 % des personnes portent un projet en agriculture biologique, principalement dans le maraîchage.

Insertion et projet (% sur les 39 participants à fin 2024) :

- 100 % de taux de réussite.
- 20,9 % des personnes à la sortie immédiate de la formation (de 0 à 3 mois après le stage) ont déclaré leur activité agricole au Centre de Formalité des Entreprises.
- 62,8 % de personnes en cours d'installation dont la majorité a acquis du foncier, sont dans des démarches actives d'installation.
- À 1 an de la sortie de formation, 52 % des stagiaires sont installés et 29 % en cours d'installation.



Conf_Marine-François
© Jérémie Lusseau



Conf_Marine-François
© Jérémie Lusseau



Conf_Catherine-Hervé
© Jérémie Lusseau

Pistes d'amélioration

Cette formation, désormais intégrée au programme régional de formation et dont la certification est reconnue, pourrait se développer dans d'autres territoires néo-aquitains.

Projet BioScan

Association Nationale des Producteurs de Noisettes (ANPN)

Pôle développement économique et environnemental

Direction recherche enseignement supérieur et transfert de technologies

ODD/Cibles : 2.4

La Nouvelle-Aquitaine est la première région productrice de noisettes de France et la coopérative UNICOQUE travaille plus de 90 % des tonnages de la région, contribuant ainsi au développement territorial et à l'économie locale. Le balanin de la noisette, coléoptère dont la larve s'attaque aux fruits, est le principal ravageur des vergers de noisetiers, il peut provoquer des pertes de récolte allant jusqu'à 80 %. La lutte contre ce ravageur est donc un enjeu majeur pour la filière et l'économie locale, et la recherche de produits de biocontrôle une priorité pour faire face au retrait progressif des produits phytosanitaires tout en répondant à la demande croissante en noisettes. En collaboration avec l'INRAE, l'ANPN a ainsi engagé depuis 2015 un important programme de R&D pour développer des moyens de lutte alternatifs contre le balanin. Les travaux ont notamment permis d'identifier une liste de composés potentiellement impliqués dans la reconnaissance de la noisette par le balanin. Cependant, des investigations complémentaires sont à poursuivre pour valider l'attractivité des molécules sélectionnées, les formuler et optimiser leur utilisation en leurres olfactifs pour une utilisation en méthode de biocontrôle (attractif, répulsif, confusion).

Le projet BioScan propose ainsi de poursuivre l'étude des composés organiques volatils en mettant l'accent sur les phéromones du balanin, inconnues à ce jour. Les phéromones d'insectes ont un pouvoir attractif inégalé et sont utilisées pour le piégeage massif de coléoptères. Leur caractérisation chez le balanin de la noisette permettrait d'élargir les options de piégeage olfactifs. Le projet propose en parallèle d'identifier les récepteurs olfactifs détectant ces phéromones, par une approche novatrice basée sur l'étude transcriptomique des antennes du balanin. L'identification de ces récepteurs phéromonaux permettra d'envisager des approches dites « d'écologie chimique inverse », où les récepteurs sont utilisés pour cribler de potentiels perturbateurs olfactifs, accélérant ainsi leur découverte. Enfin, la vision étant un sens essentiel au balanin, elle sera étudiée en complément des aspects précédents, notamment par des techniques innovantes comme la rétinographie. Les performances attendues du piégeage qui sera identifié visent à diminuer de manière significative la population de balanins dans les vergers en permettant la réduction, voire la suppression, des traitements phyto pharmaceutiques.

Éléments financiers

Montant de l'action : 521 k€

Part du financement régional : 80 %

Direction recherche enseignement supérieur transfert de technologies : 416,9 k€

Autofinancement ANPN : 20 %



Objectif

Étendre l'agroécologie à l'ensemble des exploitations agricoles tout en suscitant des vocations

Pistes d'amélioration

Le projet Bio-Scan a pour objectif de développer un moyen de lutte alternatif aux produits pesticides contre le balanin des noisettes, principal ravageur des vergers de noisetiers. La région Nouvelle-Aquitaine est particulièrement concernée par les pertes économiques importantes que peuvent générer ce ravageur. C'est un des principaux bassins de production de noisettes, le siège de l'ANPN et de l'outil industriel UNICOQUE (leader français des fruits à coque) qui participe activement au développement territorial par les emplois qu'elle crée et les exploitations agricoles qu'elle fait vivre. Enfin, en visant le développement d'une nouvelle technique de lutte alternative, alliant performance économique et environnementale, ce projet s'inscrit pleinement dans la feuille de route Néo Terra en faveur de la transition agroécologique et du développement du biocontrôle pour une agriculture durable et génératrice de produits de qualité.



Balanin des noisettes (*Curculio nucum* L.) à côté d'une noisette

© Emilie Bourdenx

Les balanins pondent un œuf par noisette en été. Les larves se nourrissent sur la noisette et sortent par un petit trou rond qu'elles auront foré à l'aide de leurs mandibules.

Optimisation des moyens de production de LOCADÉLICE, entreprise engagée dans la production de Tofu (24)

Pôle développement économique et environnemental

Direction de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la pêche

ODD/Cibles : 2.4 - 2.5 - 3.9 - 6.3 - 6.4 - 7.2 - 8.2 - 8.3 - 12.2 - 12.3 - 12.4 - 12.5 - 15.4

| Locadélice a été créée en 2013 par la reprise d'une micro-activité développée par un restaurateur de Montignac (24). L'entreprise fabrique des tofus bio (à partir de graines de soja du sud-ouest) dont la qualité est reconnue sur le marché français.

Durant les 4 premières années, l'entreprise fabrique seule son tofu, dans un petit local à Izon (33), et livre elle-même ce tofu aux magasins bio d'Aquitaine.

À partir de 2016, elle décroche des référencements plus importants, auprès de Biocoop Sud-Ouest notamment, ce qui lui permet de faire ses premières embauches. Pendant plusieurs années, l'activité se développe et permet une croissance du chiffre d'affaires de manière significative.

En 2018, l'entreprise s'installe dans un local plus grand à Martignas-sur-Jalle (33) et augmente sa capacité de fabrication.

De 2020 à 2022, son dirigeant cherche à structurer l'entreprise pour qu'elle poursuive son développement. Il recherche des partenaires pour accompagner cette structuration. Il se rapproche alors du créateur du groupe de PME artisanales Quinoak (Péchalou, Baskalia et Granabio). Quinoak reprend Locadélice en juillet 2023.

| À la suite de la reprise de l'entreprise par le groupe Quinoak, son président a mis en place une stratégie de développement pour permettre d'augmenter la production et répondre à la demande croissante des clients. Le principal objectif de ce projet est d'augmenter les capacités de production de 50 % en investissant sur l'implantation d'une nouvelle unité de trempage, cuisson et broyage des graines de soja et par le doublement de la capacité de stockage en chambre froide.

Cette première phase a également pour objectif de développer la gamme avec l'achat de matériel de dosage permettant de faire des tofus marinés.

Cette action a vocation à pérenniser l'activité économique de l'entreprise mais également à développer la filière des protéines végétales en région.

Éléments financiers

Montant de l'action : 300 k€

Part du financement régional : 20 %



Objectif

Transformer les produits agroalimentaires au plus proche des territoires de production et consommation



LOCADÉLICE



Trempage Soja

© Locadélice



Tofu Locadélice

© Locadélice

Exemples sur le terrain

- ▶ Les approvisionnements en soja sont issus à 100 % de la Région Nouvelle-Aquitaine et à 100 % en Agriculture Biologique. Des contrats annuels à prix constant sont signés avec les fournisseurs. Ce projet répond aux objectifs du Pacte Alimentaire Nouvelle-Aquitaine, visant à produire une alimentation locale, saine, durable et de qualité. Ce projet d'investissement est également entièrement dédié à la fabrication de produits intégrant des protéines végétales (soja) et s'inscrit dans le plan régional Protei'NA (issu d'un travail collectif démarré en 2018 entre la Région, l'État et la Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, de complémentarité entre filières animales et végétales, afin de développer l'autonomie protéique de la région).
- ▶ L'entreprise commercialise à 68 % sa production via un réseau de magasins de producteurs, 12% dans les réseaux de magasins BIO et 14 % en Restauration Hors Foyer (RHF), le reste est distribué en GMS (Grande et Moyenne Surface).

Pistes d'amélioration

La société Locadélice, appartenant au groupe Quinoak a vocation à s'engager dans la démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) du groupe. En effet, Quinoak est un groupe agroalimentaire spécialisé dans la fabrication de produits laitiers frais et d'alternatives végétales (yaourts, crèmes desserts, spécialités laitières, tofu). Le groupe se compose aujourd'hui de 4 sociétés d'exploitation : Péchalou (24), Baskalia (64), Granabio (47) et Locadélice (33) et commercialise ses produits principalement sous marque propre (6 marques principales), avec un positionnement à la fois bio, premium et régional lui conférant un engagement RSE fort, ancré dans sa région et proche de ses partenaires.

Plusieurs sites sont déjà labélisés BioED (référentiel RSE des entreprises BIO selon la norme ISO 26000 de Responsabilité Sociétale des Organisations) et Locadélice est engagée dans cette démarche de transition pour pérenniser son activité.

Expérimentation FiG (Food index for Good) en phase 1 : accompagner 20 restaurants à suivre et réduire leur empreinte carbone sur 6 à 8 mois – Association FIG, Bordeaux (33)

Pôle développement économique et environnemental

Direction du tourisme

ODD/Cibles : 7.3 – 12.2 – 12.3 – 12.5

| L'alimentation pèse 26 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et 81 % des consommateurs souhaitent une offre responsable au restaurant et la voient comme gage de qualité. Deux milliards de repas sont pris chaque année au restaurant en France. Il n'existe pas, aujourd'hui, d'outil simple d'estimation pour calculer l'empreinte carbone des restaurants : les restaurateurs sont souvent démunis par rapport au défi de la transition écologique.

Ce projet répond en 2022 à la deuxième thématique « Tourisme bas impact » de l'appel à expérimentation Tourisme Innovant en Nouvelle-Aquitaine (TINA) et s'inscrit dans la feuille de route Néo Terra et les orientations de transition écologique de la Région.

| L'enjeu de l'expérimentation proposée par FiG, Food index for Good, est de mieux comprendre les leviers efficaces pour décarboner la restauration sans diminuer les marges financières et de construire un outil pertinent autour de ces observations, simple d'utilisation et adapté à cette filière.

Sur une base scientifique solide, la solution FiG permet, en autonomie, d'estimer l'impact des activités d'un restaurant et est en capacité de lui proposer un plan d'actions pour lui permettre des progrès significatifs et atteignables. Cette démarche éco-responsable doit permettre au restaurateur de réduire d'une manière significative son impact, à la fois en termes d'empreinte carbone par assiette, mais aussi, de réduction de déchets (jusqu'à 30 %) et de consommation de ressources (réduction factures énergies / eau d'au moins 10 %).

Une solution très opérationnelle a été développée :

- dédiée aux restaurants :

- qui se concentre sur les impacts principaux d'un restaurant ;
- sans prérequis de taille, concept ou engagement du restaurant ;
- qui nécessite le moins de temps possible de la part du restaurateur ;

- base scientifique et fiable :

- conçue avec le soutien de l'ADEME et basée sur ses facteurs d'émission ;
- Scope 1-2-3 : incluant énergie, eau, déchets, achats ingrédients, autres achats, mobilité ;
- cet outil peut être utilisé pour réaliser un bilan carbone, mais sera principalement destiné à des estimations.

L'expérimentation a été conduite sur 10 restaurateurs bordelais en phase 1.

Eléments financiers

Montant de l'action : **41,73 k€**

Part du financement régional : **44,33 %**

Direction du tourisme : **18,5 k€**

Part du financement des autres partenaires : **39 %**

Qui sont-ils : ADEME et Bordeaux Métropole



Objectif

Rendre accessible à toutes et tous des produits sains, locaux et de qualité



Exemples sur le terrain

- ▶ Les actions de végétalisation permettent d'atteindre des économies significatives et s'adaptent à tous les concepts :

Concept : Cantine (buffet)

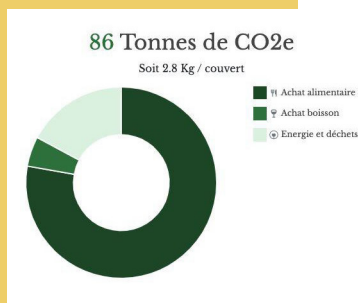
- Mise en place du lundi végétarien ;
- Rééquilibrage vers des viandes moins carbonées ;
- Végétalisation des recettes : baisse des grammages viande et augmentation des grammages de céréales et légumineuses :
 - Impact carbone alimentaire : -25 %
 - Impact économique : -19 % sur certains coûts d'achats (viande, poisson, légumes et légumineuses - impact main d'œuvre non intégré).

Concept : Gastronomique

- Suppression du bœuf de la carte ;
- Introduction d'une suggestion végétarienne du chef le lundi (400 plats végétariens vendus en plus sur un trimestre) ;
- Végétalisation des recettes (cible 80% de végétal) :
 - Impact carbone alimentaire : -35 %
 - Impact économique : -15 % sur les coûts d'achats (calculé sur l'ensemble des achats solides - impact main d'oeuvre non intégré).

Concept : Brasserie

- Rééquilibrage vers des viandes moins carbonées ;
- Végétalisation des recettes, notamment des entrées :
 - Impact carbone alimentaire : -17 %
 - Impact économique : -11 % sur certains coûts d'achats (viande, poisson, légumes et légumineuses, céréales - impact main d'oeuvre non intégré).



Estimation du 11/10/2023					
Opérations		Alimentaire		Boisson	
Energie	15%	Fruits et légumes	16%	Alcool	3.3%
Eau et produits d'entretien	0.2%	Épicerie	9.7%	Café	0.5%
Déchets	1.9%	Crèmerie	8.6%	Autre	1.3%
Transport	0.8%	Viande et poisson	43%		
Total CO₂e	15 T	Total CO₂e	66 T	Total CO₂e	4 T

Module d'estimation carbone : résultats

Pour quasiment tous les restaurants qui ont fait le travail d'estimation d'empreinte carbone :

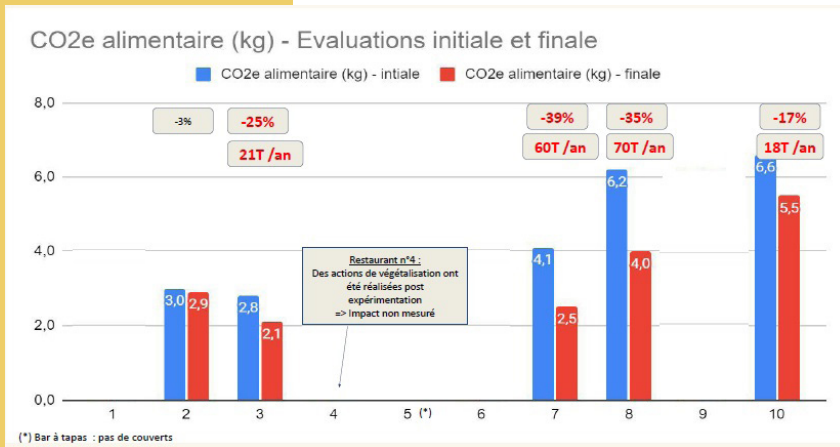
- l'énergie pèse entre 10 et 20 % du total ;
- les déchets pèsent entre 1 et 5 % du total ;
- les achats alimentaires et boissons représentent 70 à 90 % du total.

Pistes d'amélioration

Quelques progrès restent à apporter à l'outil :

- ▶ Phase de collecte de données
- Simplifier et rendre plus ergonomique cette phase ;
- Utiliser des données génériques lorsque le restaurateur ne connaît pas sa propre donnée.
- ▶ Calculs : Mieux prendre en compte la saisonnalité.
- ▶ Ressources : Rendre l'aspect plus attractif, par exemple en format "blog".
- ▶ Plan d'action : Rendre l'aspect plus attractif et visuel. .../...

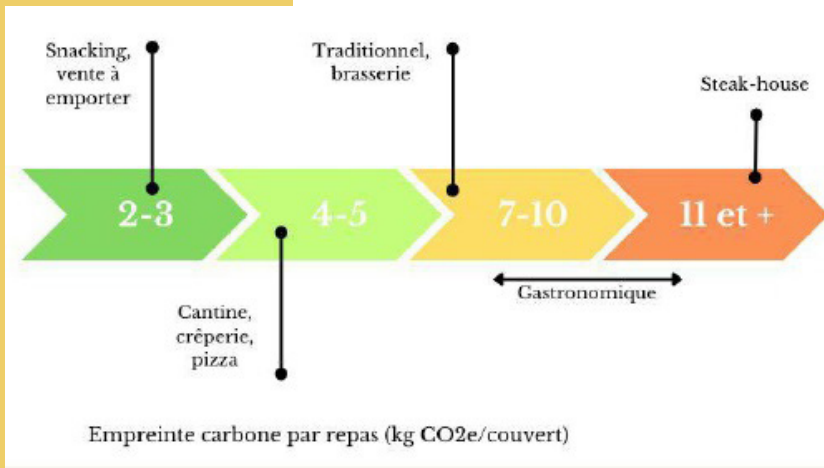
- Zoom sur les restaurants bordelais :
 - Jusqu'à -16 % de consommation énergétique sans investissement ;
 - Jusqu'à -47 % sur l'empreinte carbone liée à la baisse de déchets ;
 - Jusqu'à -40 % sur l'empreinte carbone alimentaire.
- Au global, une baisse de l'empreinte carbone jusqu'à -37 %.



Bilan de l'expérimentation sur l'empreinte carbone alimentaire des restaurants

Jusqu'à -40 % sur l'empreinte carbone alimentaire, notamment grâce à des actions de végétalisation qui permettent d'atteindre des économies significatives et s'adaptent à tous concepts de restaurants (cantine, gastronomique, brasserie, poke...) : rééquilibrage vers des viandes moins carbonées, baisse des grammages de viande et augmentation des grammages de céréales et légumineuses, forte réduction du bœuf, mise en place du lundi végétarien...

Chiffres clés de l'action



L'expérimentation a permis de générer des données cruciales pour positionner les restaurants par rapport à leurs pairs, et pour identifier les leviers les plus pertinents pour eux.

Fin 2024, FiG a rejoint le groupe FairMoove aux côtés des équipes de Butterfly Tourism, partageant une ambition commune d'accélérer la transformation RSE du secteur touristique, pour proposer des solutions innovantes et complètes pour aider les professionnels à adopter plus facilement des pratiques durables.

Il y a déjà eu une suite sur l'agglomération de La Rochelle qui soutient une nouvelle vague d'accompagnement de restaurants sur son territoire.

Par ailleurs, l'outil a été simplifié et amélioré avec une version gratuite pour enclencher l'engagement ; l'outil d'estimation carbone dédié aux restaurants est accessible gratuitement à tous les restaurants sur le site <https://www.monrestaurantpasseaudurable.fr/> grâce à un partenariat avec METRO France. Chaque restaurateur peut estimer son impact en quelques minutes et calculer les économies que pourrait réaliser son établissement en mettant en place des pratiques plus écoresponsables.

Promo AB : Campagne Bio Reflexe – Promo des vins AB sur la Nouvelle-Aquitaine – INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et Agence de l’Alimentation Nouvelle-Aquitaine

Pôle développement économique et environnemental

Direction de l’agriculture, de l’agro-alimentaire et de la pêche

ODD/Cibles : 2.4 – 11.a – 12.2 – 12.4

| La Nouvelle-Aquitaine est la deuxième région bio de France en termes de surface, avec 353 834 ha engagés en bio en 2023, dont 12 % actuellement en conversion. Cette surface représente 9,2 % de la surface agricole de la région. On dénombre 9 057 fermes engagées en bio en 2023 soit 14,1 % des fermes néo-aquitaines.

Après une très forte décroissance du marché bio français en 2022, l’année 2023 marque un tournant dans son évolution. Le chiffre d’affaires en valeur stagne à 12 milliards € et enregistre pour la 1ère fois une évolution à 0 %, laissant apparaître des signaux encourageants de redressement du marché.

Dans ce contexte, la promotion de la filière agricole biologique paraît être un enjeu de taille, plus particulièrement à l’échelle régionale, à l’heure où le local reste un critère de choix déterminant dans le panier des consommateurs.

La Gironde est le premier département viticole bio français en termes de surface, avec 27 242 ha engagés en bio en 2022, dont 53 % actuellement en conversion. Cette surface représente près d’un quart du vignoble girondin (1 298 exploitations viticoles engagées en bio).

| Sur la période 2023-2024, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et l’Agence de l’Alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA) ont déployé une campagne de communication régionale 360°, « Pour nous, pour la planète, pour nos producteurs de Nouvelle-Aquitaine », qui a cumulé un total de 18 millions de vues. Celle-ci a été de nouveau en cours de déploiement sur une deuxième vague de septembre à novembre 2024 à l’occasion de la journée européenne de la bio.

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine, le CIVB, Bordeaux Négoce et les Caves coopératives girondines ont entamé en 2021 un travail de valorisation du Bordeaux Bio en boostant la promotion ainsi qu’en réfléchissant à l’accueil des volumes à venir.

Dans ce contexte, promouvoir les vins de Bordeaux Bio semble un enjeu de taille pour les vins Bio de la région, et cette promotion servira également à promouvoir le vin de Bordeaux dans son ensemble.

Éléments financiers

Montant de l’action : **463,75 k€**

Part du financement régional : **84,4 %**

Exemples sur le terrain

- ▶ Plusieurs axes ont été développés :
 - Campagne digitale (achats d’espaces réseaux sociaux ou médias) : Youtube pré-roll – film de 30 secondes et spots youtube, Instagram et Facebook ;
 - Campagne d’affichage (presse, mobiliers urbains...) : en gare dans 18 gares (Bordeaux, Biganos, La Teste, Langon, Pessac, Arcachon, Libourne, Agen, Angoulême, Bayonne, Brive, Dax, Châtelleraut, La Rochelle, Niort, Périgueux, Poitiers, Royan) ;
 - Campagne TV (segmentée, replay, régionale...) & radio : M6 en Nouvelle-Aquitaine, spot TV, pack CSP+, radio France Bleu et NRJ ;
 - Événementiel (activation lors d’événements grand public et professionnels) ;
 - Relation presse et influenceurs...



Objectif

Rendre accessible à toutes et tous des produits sains, locaux et de qualité



Logo Campagne
Bio Réflexe

- ▶ Le CIVB, Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux, a diffusé une campagne de communication globale pour valoriser les différentes appellations et créer ainsi LA grande famille des Vins de Bordeaux. Cette opportunité de visibilité pour les vins bio aux côtés des autres familles était une première pour la filière. La campagne s'est déclinée sous la forme d'une saga de portraits (un par famille) pour raconter l'histoire de la grande famille des Vins de Bordeaux et donner du sens à la communauté.

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine ont souhaité intégrer cette campagne de communication d'envergure et permettre une visibilité nationale et internationale aux vins bio de Bordeaux.

- ▶ L'affiche des Vins Bio de Bordeaux a été coconstruite par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine et les équipes du CIVB. On y retrouve le visage de Pascal Boissonneau, Vigneron Bio du Vignoble Boissonneau dans l'Entre-Deux-Mers, le duo de restaurateurs Bio bordelais Les Récoltants et le bloc marque de la campagne nationale de l'Agence Bio.

Cette 1^{re} prise de parole de la filière Bio aux côtés du CIVB est inédite. Elle marque l'importance de la viticulture biologique qui représente désormais 25 % du vignoble bordelais. Ce n'est plus confidentiel et cela fait de Bordeaux le premier vignoble AOP BIO de France en superficie.

Les chiffres-clés Nouvelle-Aquitaine en 2023

 **353 834 ha**
en mode de production bio

 **9,1 %**
de surface agricole utilisée

-4 % vs 2022 (x1,4 en 5 ans)

 **311 451 ha**
de surfaces certifiées

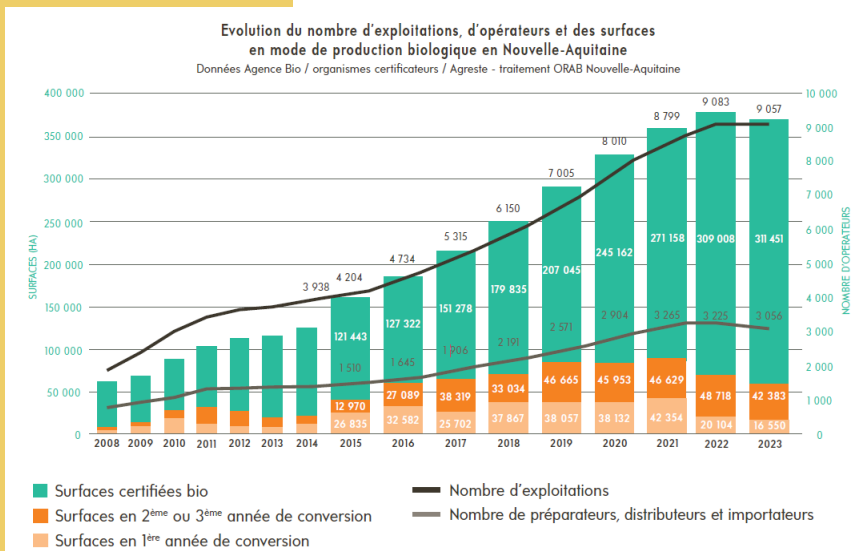
 **42 383 ha**
de surfaces en conversion

- ▶ Du côté d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, plusieurs actions ont été mises en place :
 - Diffusion d'un communiqué de presse avec plusieurs retombées dont Bio Linéaires et Sud-Ouest ;
 - Diffusion de la campagne sur les réseaux sociaux : Instagram, Facebook et LinkedIn ;
 - Habillage du stand des Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine à Wine Paris avec le visuel de campagne, visite de la délégation de l'Agence Bio sur l'espace ;
 - Impression d'affiches et distribution à nos adhérents et partenaires viticoles et impression d'un kakémono ;
 - Organisation de deux dégustations de Vins de Bordeaux bio à destination des consommateurs.



Affiche CIVB et Interbio

Chiffres clés de l'action



Pistes d'amélioration

BioRéflexe = continuer la promotion et la communication Grand Public annuellement et tenter de toucher toujours plus de monde.

CIVB = poursuivre la sensibilisation à l'agriculture et aux produits bio.

Développement du Campus régional des métiers de l'alimentation - Région Nouvelle-Aquitaine

Pôle éducation et citoyenneté

Direction de l'orientation

ODD/Cibles : 2.4 - 4.1 - 4.3 - 4.4 - 6.3 - 9.2 - 11.a - 12.3 - 13.2 - 17.17

La Nouvelle-Aquitaine possède une culture gastronomique de premier plan, fruit d'un savoir-faire culinaire et d'une agriculture reconnue. La nécessaire transition alimentaire découlant du réchauffement climatique impacte la restauration gastronomique comme la restauration collective, avec la nécessité d'accompagner le développement de nouvelles compétences. C'est sur ces enjeux, en lien avec les circuits d'approvisionnement de proximité, que se concentre le campus. L'objectif d'une alimentation saine, de qualité et durable pour tous est soutenu par les lois d'orientation à la souveraineté agricole, « Egalim 2 » et « Climat et Résilience », de même que par les initiatives régionales telles que les Projets Alimentaires Territoriaux, Néo Terra et le Pacte Alimentaire pour la restauration collective. Cependant, de nombreux freins à la concrétisation des objectifs visés persistent : fragmentation des acteurs, coûts élevés et croissants, formations insuffisamment adaptées, faible attractivité des métiers de la restauration (collective et traditionnelle). Ces freins entraînent des tensions sur l'emploi. Une attention particulière est portée à la restauration collective par un programme d'action dédié et un dispositif de formation professionnelle adapté, en lien étroit avec les filières de production. Ce programme d'actions et de développement de compétences doit s'inscrire en complémentarité d'actions déjà existantes et à conforter dans le domaine de la restauration traditionnelle.

L'AG constitutive de l'association de gouvernance du campus régional de l'alimentation s'est tenue le 3 juillet 2023. L'action est donc nouvelle, en phase de développement.

L'ensemble des acteurs concernés par la restauration, de la production à la consommation, en passant par l'achat et l'approvisionnement du campus sont concernés par les enjeux du développement durable : réchauffement climatique qui impacte les modes de production agricoles, limitation des intrants, préservation de la ressource en eau, développement des circuits courts, autosuffisance alimentaire territoriale, réduction du gaspillage alimentaire...

Le campus vise une montée en compétence de tous les acteurs sur ces enjeux, au travers d'un grand éventail d'actions conçues et mise en œuvre de façon concertée : Création de formations initiales adaptées aux besoins ; Colorations de formations existantes ; Création de formations continues pour les salariés et les demandeurs d'emploi ; Actions de sensibilisation au « bien manger » et d'information sur les métiers de la restauration, traditionnelle et collective ; Développement de plateformes locales d'expérimentations, associant des collectivités et leurs cuisines centrales, les exploitations des Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) et des agriculteurs ; Réhabilitation du site de Grand Pont (86) pour créer une cuisine centrale à vocation pédagogique ; Création d'un centre de ressources adossé au site de Grand Pont.



Objectif

Rendre accessible à toutes et tous des produits sains, locaux et de qualité



AG Constitutive du Campus Régional de l'Alimentation

© Région NA

Création de l'association de gouvernance du Campus Régional de l'Alimentation, le 3 juillet 2023 au Lycée Kyoto (86), en présence de Jean-Louis Nembrini, Vice-président en charge de l'orientation, de l'éducation et de la jeunesse, Bénédicte Robert, Rectrice de l'Académie de Poitiers, Bénédicte Génin, Directrice adjointe de la DRAAF, et Benoît Tirant, Conseiller régional.



Campus Régional de l'Alimentation

© Région NA

Masterclass « restauration collective et traditionnelle » au lycée Kyoto (86) le 3 juillet 2023.

Eléments financiers

Montant de l'action : 100 k€

Part du financement régional : 100 %

Cofinancement par plusieurs directions : priorisation de projets dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) à venir et au travers des dispositifs portés par plusieurs directions régionales (formation professionnelle et apprentissage ; orientation ; construction et immobilier ; éducation ; enseignement supérieur, filières...).

Exemples sur le terrain

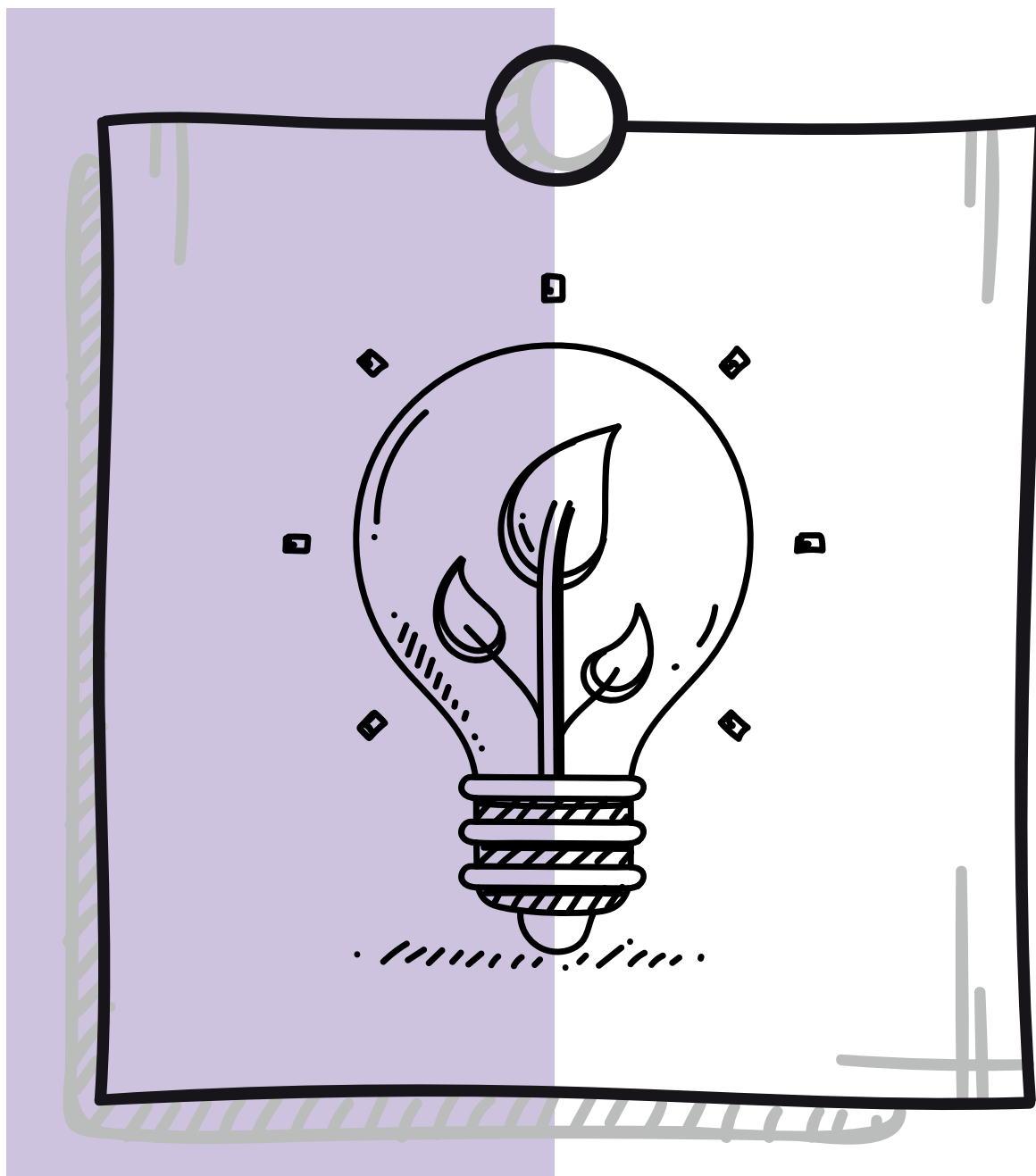
- ▶ Si 100 % du fonctionnement de l'association de gouvernance est pris en charge par la Direction de l'orientation, les actions que va permettre de développer le campus sont en partie à co-construire dans le cadre de Contrats d'Objectifs et de Moyens, pour lequel plusieurs directions régionales sont engagées : formation professionnelle et apprentissage, éducation, enseignement supérieur, filières, orientation, construction et immobilier.
Certaines de ces actions seront co-financées par des partenaires extérieurs, d'autres seront intégralement prises en charge par eux : OPCO, État (DRAAF, Rectorat), Ville de Poitiers, Bordeaux Sciences Agro, Acteurs économiques privés de restauration collective (Sodexo, Compass), EPLE et EPLEFPA.
- ▶ Les indicateurs retenus pour le campus, identiques pour chacun des 10 campus Talents et Territoires de Nouvelle-Aquitaine (TTNA), qui permettront de suivre les résultats de cette action sont :
 - le nombre de personnes formées dans le cadre du campus régional de l'alimentation ;
 - le nombre de formations nouvelles initiées par le campus régional de l'Alimentation ;
 - d'autres indicateurs feront partie du COM de ce campus : Nombre de personnes informées par le campus et ses partenaires, Montants consacrés à la sécurisation des parcours, Nombre de bénéficiaires d'actions de sécurisation de parcours.

Pistes d'amélioration

La contractualisation future du Contrat d'Objectifs et de Moyens, articulé avec le projet associatif de l'association de gouvernance du Campus régional de l'Alimentation, permettra d'identifier les actions soutenues par la Région dans le cadre de ses compétences. Cette définition nécessitera un temps de concertation pour la définition, la priorisation et la déclinaison de chacune des actions envisagées. L'analyse qualitative et quantitative des effets produits par ces actions constituera un axe important de travail, dans le cadre de celui mené pour l'ensemble des campus des métiers TTNA.

Ambition 4

INNOVER POUR UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE ET DURABLE



Adopté en 2022, l'objectif global du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) est de faire de la Nouvelle-Aquitaine la première région française éco-responsable. Aussi, la collectivité encourage un développement économique alternatif plus soutenable, fondé sur des chaînes d'approvisionnement et de valeur repensées, plaçant l'humain au cœur de l'économie, stimulant l'innovation technologique, sociale ou encore managériale, privilégiant l'économie circulaire, l'éco-conception et la sobriété énergétique et matière, l'économie sociale et solidaire et la responsabilité sociétale et/ou territoriale des entreprises.

Cette ambition bénéficie d'un soutien de l'Union européenne avec le programme régional FEDER 2021-2027, ainsi que du FEADER et du FSE.

En 2024, la Région a initié et soutenu des projets individuels ou collectifs d'entreprises tels que: EMAC, spécialisée dans les polymères et caoutchouc pour l'automobile, pour sa stratégie de responsabilité sociétale ; le projet Flying Whales, pour son impact potentiel en matière de décarbonation du secteur du fret en sites isolés et/ou difficiles d'accès.

Elle a soutenu la structuration de filières, comme celle du chanvre en Mellois (86) et à l'échelle régionale, ou celle de la valorisation de la laine ovine en pellets fertilisants en Haut-Limousin. Elle a mis en place l'écoconditionnalité de ses aides aux TPE pour encourager la transition de ces acteurs économiques.

Propriétaire du port de Bayonne, elle a engagé de nouveaux aménagements favorisant le report modal des flux de marchandises de la route vers le fret ferroviaire.

Au titre de l'engagement de la collectivité, elle a mis en place un processus de reconditionnement des équipements de son parc informatique pour en augmenter la durée d'usage.

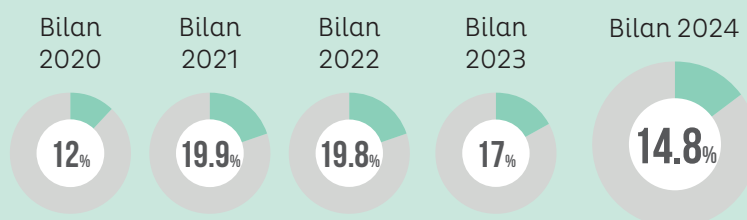
BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020	Bilan 2021
612	1 165
Bilan 2022	Bilan 2023
1 128	1 156
	Bilan 2024
	1 572

Part des dossiers Néo Terra dédiés à l'Ambition 4



Montant voté

Bilan 2020	Bilan 2021
68 302 638 €	108 924 766 €
Bilan 2022	Bilan 2023
107 993 917 €	114 129 339 €
	Bilan 2024
	109 100 603 €



En 2024, l'Europe en Région a investi

20 956 296 €
via le FEDER pour 47 dossiers

1 352 544 €
via le FSE pour 33 projets

4 889 634 €
via le FEADER pour 15 dossiers

relevant de l'Ambition 4 Néo Terra 2

Indicateurs clés

Nombre cumulé de structures d'hébergement touristiques et autres prestataires touristiques éco-labellisés en Région

2020 2021 2022 2023 2024

268 1 119 1 147 1 182 1 267

L'adoption de la feuille de route tourisme durable 2023-2028 engage et conforte une dynamique de transition touristique éco-responsable à l'échelle des différents territoires de la région. La poursuite et l'accélération du travail engagé autour de la transition de l'offre, avec une attention portée à la viabilité économique et à la résilience des entreprises touristiques régionales, sont illustrées par une augmentation de 13 % du nombre de structures d'hébergement touristiques et autres prestataires ecolabellisés en région depuis 2021.

Nombre annuel d'entreprises de la filière BTP accompagnées dans leur conversion écologique

2020 2021 2022 2023 2024

23 27 25 15 19

En 2024, dans l'Action Collective de Formation sur la filière BTP avec l'OPCO Constructys, 19 entreprises furent accompagnées dans leur conversion écologique avec 25 formations cofinancées qui ont concerné 51 salariés pour un total de 1 180 heures d'actions de formation parmi lesquelles : accompagner ses clients vers la rénovation énergétique, isolation paille hachée, poseur de panneaux photovoltaïques, eau de pluie : récupération, rétention, gestion à la parcelle, etc. L'aide de la Région sur ce champ correspond à 14 670,25€ en 2024. Depuis 2020, un total de 109 entreprises a profité de cet accompagnement.

Collectivité engagée

Pourcentage des achats intégrant une dimension développement durable

2023 2024

70.39% 90.75%

En Région Nouvelle-Aquitaine, 8 000 à 9 000 marchés sont attribués chaque année. Ils constituent un véritable levier et relai des politiques de la collectivité. Adopté fin 2018, le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables régional fixe les ambitions de la collectivité en matière de commande publique durable. En cohérence avec la feuille de route Néo Terra ainsi qu'avec le projet Notre Administration, la commande publique régionale s'est structurée et engagée afin que 90 % des achats intègrent une dimension sociale et/ou environnementale dès 2025. Chose faite en décembre 2024 puisque 90,75 % des achats supérieurs à 40 000 € HT ont intégré une dimension sociale et/ou environnementale.

ZOOM SUR... QUELQUES PROJETS PHARES

Aide à l'investissement en faveur des Transitions pour les TPE : ce dispositif accompagne la réalisation des projets de transition des très petites entreprises vers des modèles plus responsables (RSE) et favorise l'économie circulaire, les circuits courts et l'approvisionnement local - Région Nouvelle-Aquitaine

Pôle développement économique et environnemental

Direction de l'économie territoriale

ODD/Cibles : 8.3 - 8.4 - 12.1 - 12.2 - 12.3 - 12.5 - 12.6

| Les transitions (énergétiques environnementales, agroécologiques, numériques, démographiques, sociétales, sanitaires...) sont à l'œuvre dans tous les secteurs de notre société. Il est indispensable de les accélérer pour que les entreprises régionales soient compétitives et que les emplois liés soient pérennes et en création constante. Les enjeux auxquels elles répondent, présentent des risques non négligeables pour le développement des entreprises et leur compétitivité, qu'il convient d'anticiper, de prévenir et d'atténuer. La Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du SRDEII et de son règlement d'intervention propose le dispositif Aide à l'investissement des transitions pour les TPE.

Une entreprise en transition fait référence à une entreprise qui traverse une période de changement significatif dans son fonctionnement, ses stratégies ou ses modèles d'affaires. Ce processus de transition peut être motivé par divers facteurs, tels que l'évolution du marché, les progrès technologiques, les changements réglementaires, les défis économiques ou les nouvelles opportunités.

- | Les transitions peuvent être de différentes natures, notamment :
- Transition numérique : l'entreprise adopte de nouvelles technologies et numérise ses processus pour améliorer son efficacité opérationnelle, son expérience client ou son offre de produits et services ;
 - Transition environnementale : l'entreprise adopte des pratiques plus respectueuses de l'environnement pour réduire son empreinte carbone, diminuer son utilisation de ressources naturelles et contribuer à la durabilité globale ;
 - Transition organisationnelle : l'entreprise revoit sa structure, ses processus, ses compétences ou sa culture pour s'adapter aux changements internes ou externes et améliorer sa performance globale ;
 - Transition économique : l'entreprise change son modèle économique, ses sources de revenus ou sa stratégie financière pour mieux répondre aux exigences du marché ou pour se développer dans de nouveaux domaines ;
 - Transition commerciale : l'entreprise élargit ou réoriente son portefeuille de produits et services pour mieux s'adapter aux besoins changeants des clients ou pour pénétrer de nouveaux marchés ;
 - Transition sociale : l'entreprise intègre des pratiques socialement responsables envers ses employés, ses clients et les communautés dans lesquelles elle opère.

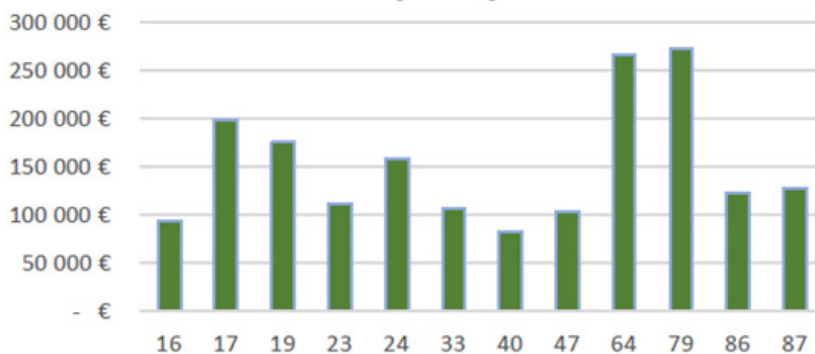
Sur l'année 2024 ce sont 81 entreprises qui ont été accompagnées dans un projet de transition, soit un montant global de 1 937 474 € (montant moyen d'intervention de 23 065 €).



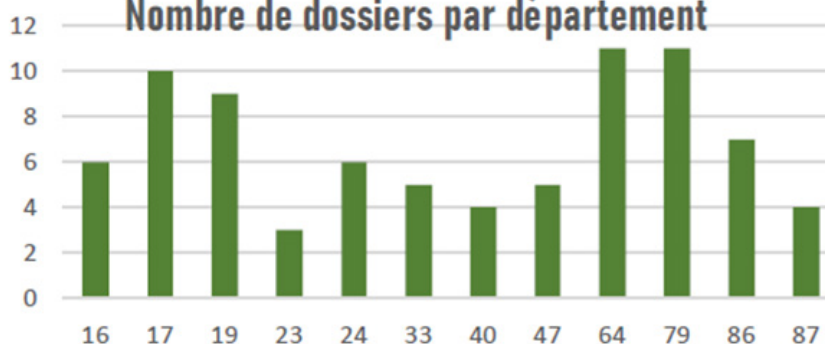
Objectif

Accélérer les transitions au service de la compétitivité économique et de l'emploi

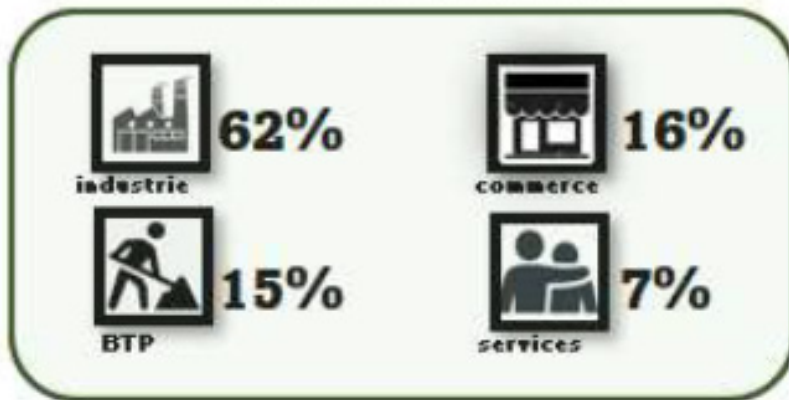
Crédits affectés par département



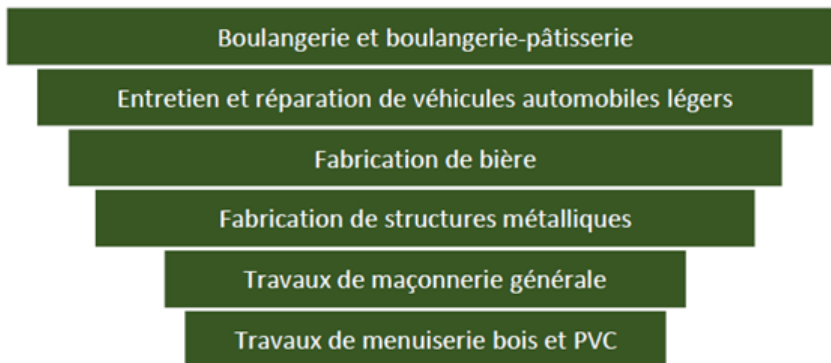
Nombre de dossiers par département



€ PAR SECTEUR D'ACTIVITE



TOP 6 DES ACTIVITES FINANCEES



Dispositif TPE en Transition : répartition des crédits affectés par département ; Aides régionales aux entreprises, 2024, SRDEII 2023-2028, Direction de l'économie territoriale, Pôle DEE

Dispositif TPE en Transition : répartition du nombre de dossiers par département ; Aides régionales aux entreprises, 2024, SRDEII 2023-2028, Direction de l'économie territoriale, Pôle DEE

Dispositif TPE en Transition : répartition en % des montants par secteur d'activité ; Aides régionales aux entreprises, 2024, SRDEII 2023-2028, Direction de l'économie territoriale, Pôle DEE

Dispositif TPE en Transition : Top 6 des activités financées ; Aides régionales aux entreprises, 2024, SRDEII 2023-2028, Direction de l'économie territoriale, Pôle DEE

Eléments financiers

Montant de l'action : 1 937 k€

Exemples sur le terrain

- ▶ FUGAMA – équipements en mécanique industrielle et robotique de pointe (Aixe-sur-Vienne, 87)

Fugama est une jeune entreprise innovante spécialisée dans la recherche, le développement et la fabrication d'équipements en mécanique industrielle et robotique de pointe. Elle propose ainsi à une clientèle composée principalement de professionnels de l'industrie automobile et du bois, du prototypage de machines de production, de l'audit robotique, de l'assemblage de machines. Les dirigeants ont souhaité s'investir dans l'économie circulaire. C'est ainsi qu'ils ont pour projet de récupérer d'anciennes machines de production, d'identifier les pièces défectueuses, et grâce à un centre d'usinage et une fraiseuse de refabriquer les pièces défectueuses via de la modélisation 3D afin de donner une seconde vie à ces machines. Les investissements et les recrutements vont permettre également d'internaliser une partie de leur production de pièces de métallerie et de chaudronnerie qui ne sont pas fabriquées en France et ainsi de réduire leur empreinte carbone. Dans ce contexte, il a été proposé une aide régionale maximale de 19 562 € pour un montant de dépenses éligibles de 65 207 €.

- ▶ FLOTTE – Chantier Naval (Marans, 17)

Le chantier naval FLOTTE, créé en mai 2024 et implanté à Marans, base son activité sur l'achat et la revente de voiliers abandonnés ou en mauvais état pour les restaurer et leur donner une seconde vie. L'économie circulaire est au cœur de l'activité de l'entreprise. En effet, les matières premières sont les bateaux délaissés et, pour les restaurer, le gérant utilise un maximum de produits de réemploi. Il réutilise les chutes de bois des chantiers DUFOUR et FONTAINE en lien avec LA MATIÈRE, entreprise solidaire d'utilité sociale, située à Périgny, au service du réemploi des matériaux et du développement durable. Les tissus de verre sont issus du chantier BD Composite qui fournit ses chutes. Le gérant a également créé un partenariat avec l'APER (Association pour une Plaisance Éco Responsable) pour récupérer les bateaux voués à la déconstruction ainsi que leur matériel.

Dans ce contexte, il a été proposé une aide régionale maximale de 5 010 € pour un montant de dépenses éligibles de 16 702 €.

- ▶ Projet ADOUR COMPOST – Les Alchimistes Pays basque (Bayonne, 64) : pour la collecte et la valorisation des biodéchets

Adour Compost est un projet d'investissement ayant bénéficié d'une subvention de 50 k€ dans le cadre de l'aide à la Transition des TPE. Son secteur d'activité est la collecte séparative des biodéchets. Pour cela, elle propose de collecter et valoriser les déchets organiques auprès des professionnels (cafés, restaurants, hôtels, entreprises, établissements de santé, EHPAD), et d'institutions (établissements scolaires principalement). Elle a également rejoint le réseau national de valorisation des déchets alimentaires des professionnels et des collectivités en France. Grâce à un outil logistique en ligne et lié à une application mobile proposée par l'entreprise à ses clients, elle arrive à optimiser les tournées des collectes et à identifier les bacs en place chez ses clients avec la possibilité de calculer leurs poids et la qualité du tri pour établir une facturation au réel. En outre, le nettoyage des bacs se fait en partie par la récupération des eaux de pluie. Et enfin, elle redistribue la matière collectée et transformée en compost auprès des agriculteurs locaux, grâce à un partenariat avec une entreprise du territoire.

Pistes d'amélioration

Grâce au Néo Terra Score, outil d'autodiagnostic développé par un groupe de chargés de mission du Pôle DEE et proposé par la Région aux entreprises déposant une demande d'aide, il sera possible d'identifier plus précisément les besoins des TPE en termes de transition, ce qui permettra d'envisager des aides plus ciblées.

Construction du quai maritime Gommès et de terre-pleins embranchés fer à Anglet Blancpignon pour soutenir le report modal des flux de marchandises – Région Nouvelle-Aquitaine (64)

Pôle transports, infrastructures, mobilité et cadre de vie

Direction infrastructures et transports de marchandises

ODD/Cibles : 9.1 - 9.2 - 9.4 - 11.3 - 11.4 - 12.4 - 12.5 - 12.7 - 14.1 - 14.2

Le projet concerne la reconstruction du quai Gommès, situé dans l'emprise du Port de Bayonne, zone portuaire de Blancpignon sur la commune d'Anglet, dans le cadre de la troisième tranche du projet de restructuration des quais de Blancpignon.

La zone portuaire de Blancpignon comprend trois quais, de l'amont vers l'aval : le quai Gommès (construit dans les années 1950 et réaménagé en 1970), le quai Castel amont (construit en 1940) et le poste Castel aval (ducs d'Albe des années 1960), dont l'état de vétusté nécessite la reconstruction.

Cette opération de restructuration des quais de Blancpignon, dont le but est d'améliorer la compétitivité du port (par l'accueil du navire projet de 20 000 tonnes du Port de Bayonne) et d'éliminer les problèmes de sécurité posés par les structures vieillissantes, comprend la reconstruction des ouvrages d'accostage de cette zone portuaire en trois tranches permettant de disposer à terme d'un front d'accostage aligné d'environ 600 m permettant l'accueil simultané de trois « navires projet » du Port de Bayonne (170 m de long et 20 000 t), ainsi qu'une extension de terre-pleins d'environ 10 000 m².

Ce projet s'inscrit également dans la restructuration plus globale des terre-pleins de cette zone portuaire comprenant une nouvelle plate-forme multimodale équipée d'un embranchement ferroviaire permettant le report et le transport des marchandises du navire vers le train.

La Région Nouvelle-Aquitaine a engagé en mars 2023, avec l'aide des subventions France Relance (subvention de 4 790 000 €), la dernière phase de la restructuration des quais de la zone portuaire de Blancpignon par la reconstruction du quai Gommès. Cet ouvrage favorisera le développement des modes de transport alternatifs au mode routier, de l'intermodalité, de l'activité économique et de l'emploi.

La reconstruction de ce quai s'inscrit dans une logique plus globale d'aménagement de la zone portuaire dite de Blancpignon. Cette opération doit permettre d'améliorer l'insertion des activités portuaires dans le tissu urbain. Ce projet propose également la requalification des voiries de desserte de la zone et l'aménagement du terre-plein de Blancpignon (démolition de hangars vétustes, terrassement, végétalisation, rénovation des voies ferrées) pour un report modal facilité.

À noter que l'ouvrage a été dimensionné pour une durée de vie de 100 ans pour une plus grande durabilité.

Ces travaux participent également à améliorer la compétitivité du port (accessibilité, service...) et à éliminer les problèmes de sécurité posés par les structures vieillissantes d'un quai construit dans les années 1960 (ancien quai Gommès), qui souffrait de nombreux désordres limitant son exploitation (taille des navires réduites, capacités de chargement/déchargement limitées).



Vue du terminal portuaire de Blancpignon avant travaux (Anglet, 64)



Objectif

Accélérer les transitions au service de la compétitivité économique et de l'emploi



Travaux de construction du quai Gommès

© Société Portuaire du Port de Bayonne

Création du terre-plein du quai qui permettra de stocker et manutentionner les marchandises pour chargement/déchargement des navires et des trains.



Travaux de construction du quai Gommès

© Société Portuaire du Port de Bayonne

Réalisation de la partie supérieure du quai Gommès.



Travaux de construction du quai Gommès - vue de l'alignement des quais de Blancpignon depuis le plan d'eau

© Société Portuaire du Port de Bayonne

Fin du remblaiement du terre-plein du quai Gommès.

Éléments financiers

Montant de l'action : 26 000 k€

Part du financement régional : 82 %

Direction infrastructures et transports maritimes : 21 320 k€

Part du financement des autres partenaires : 18 %

Qui sont-ils : France Relance

Exemples sur le terrain

- La Région Nouvelle-Aquitaine, au travers du Port de Bayonne, s'engage depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration des conditions environnementales dans le périmètre de l'estuaire de l'Adour. En effet, le Port, dont les activités principales sont industrielles et commerciales, s'inscrit étroitement dans un paysage urbain très densifié, de part et d'autre de l'embouchure du fleuve de l'Adour.

Les ports français se sont fortement anthropisés ces dernières décennies (création d'ouvrages bétonnés, appauvrissement et discontinuité des milieux terrestres et maritimes, etc.). Face à ce constat, le Port de Bayonne a décidé de mener des actions concrètes pour répondre aux enjeux ciblés dans la feuille de route Néo Terra de la Région Nouvelle-Aquitaine, notamment celui de la « Préservation des ressources naturelles et de la biodiversité ».

Pour répondre à cet enjeu, la Région s'est focalisée sur la préservation de la faune marine en étudiant la possibilité de créer des habitats de juvéniles de poissons directement dans les ouvrages portuaires.

- Des nurseries et des abris artificiels, imitant les habitats naturels (biomimétisme) sont ainsi installés sur les structures métalliques et béton de différents ouvrages afin de diversifier et de complexifier l'habitat des juvéniles de poissons.

L'objectif de ces aménagements est d'augmenter les surfaces de refuge et de nourricerie pour la biodiversité pour favoriser la colonisation du milieu par la faune et la flore.

Ce projet innovant (coût de l'opération estimé à 150 000 €) étant une première dans les estuaires, la Région Nouvelle-Aquitaine met en place un suivi scientifique pour étudier la colonisation par les espèces des aménagements portuaires et la pérennisation de ces colonisations dans le temps. Si les résultats obtenus lors de ce suivi sont concluants, ce projet sera duplicable sur d'autres sites aux caractéristiques similaires.



Zoom sur défense d'accostage et bollard, équipement pour l'accostage et l'amarrage des navires



Travaux de construction du quai Gommès - superstructures

© Société Portuaire du Port de Bayonne

Travaux de finition de la superstructure du terre-plein du quai Gommès.

Pistes d'amélioration

La construction de ce type d'ouvrage reste exceptionnelle (en fréquence) dans un port. La durabilité de sa construction et de sa conception pour répondre aux besoins (socioéconomiques, logistiques) est primordiale compte-tenu des enjeux de développement durable et financiers.

L'anticipation du changement climatique sera l'étape la plus complexe dans le prochain exercice du genre. Dans cette optique, la Région a réalisé une étude « première pierre » de caractérisation du risque inondation à horizon 2120 et projette de poursuivre par des études complémentaires, en particulier d'analyse de la vulnérabilité du port au changement climatique, pour établir une stratégie de résilience et d'adaptation des aménagements du Port de Bayonne.

Entreprise EMAC 4.0 ou la fabrication durable et responsable de polymères (64)

Pôle développement économique et environnemental

Direction de la performance industrielle

ODD/Cibles : 6.4 - 7.a - 9.2 - 9.4 - 9.b

| Le marché mondial des élastomères devrait atteindre 108,39 milliards USD d'ici 2029, contre 76,15 milliards USD en 2020. La demande est croissante car les élastomères sont largement utilisés dans divers secteurs tels que l'automobile (joints, pneus), la santé (dispositifs médicaux), l'électronique (boîtiers), la construction, l'agro-alimentaire, les chaussures, les jouets (...) grâce à leurs propriétés de durabilité, flexibilité et résistance aux températures.

Il existe trois types d'élastomères : les élastomères à usage général, les matériaux spéciaux et les élastomères thermoplastiques. Il s'agit de plastique réutilisable qui peut être coloré avec la plupart des couleurs.

Les réglementations environnementales et la pression sociétale exigeant des produits plus respectueux, favorisent une transition vers des pratiques plus durables et innovantes des industriels fabricant des élastomères, tout en leur offrant des opportunités de marchés. Ainsi ces derniers investissent à la fois dans la technologie et la recherche et développement pour réduire l'impact environnemental des produits à base d'élastomères : développer des formules intégrant des ingrédients d'origines biosourcés ou issus du recyclage, substituer dans les formules les produits dangereux pour contribuer aux politiques de santé, développer des élastomères recyclables/renouvelables sans agents chimiques...

| L'entreprise EMAC (64) est spécialisée dans la conception et le développement de formulations et de procédés de mélangeage à base de caoutchouc et des polymères à destination de l'industrie automobile principalement. Elle est reconnue pour son expertise dans le développement de formulations innovantes et performantes, notamment en matière d'introduction d'ingrédients d'origine biosourcés ou issus du recyclage et de substitution des produits Cancérigènes Mutagènes et Reprotoxiques (CMR). Elle entreprend des programmes de R&D, lui permettant de proposer 800 formulations différentes par an. L'entreprise est attachée à ses valeurs et s'engage notamment à respecter l'environnement, promouvoir la sécurité et la santé au travail, et développer des relations durables avec ses parties prenantes.

Le projet EMAC 4.0 vise à stimuler la croissance de l'entreprise grâce à des investissements performants, permettant de développer de nouveaux produits et de nouveaux mélanges durables afin de répondre à la demande des clients et rester pionnier dans ce domaine sur le marché. En effet, l'entreprise souhaite également participer à la préservation des ressources en développant des produits plus responsables et proposer à ses clients des solutions toujours plus vertueuses.

Ce projet améliore la performance environnementale d'une activité industrielle.

Eléments financiers

Montant de l'action : **1 617,33 k€**

Part du financement régional : **24,73 %**

Cofinancement par plusieurs directions :

FEDER -1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME y compris par des investissements productifs : **400 k€**

Part du financement des autres partenaires :

55,40 % financement bancaire et 19,87 % autofinancement



Objectif

Renforcer
notre souveraineté par
l'innovation à impact

Exemples sur le terrain

- ▶ EMAC aspire à décarboner son outil de production et à limiter son empreinte environnementale. L'entreprise va investir notamment dans des thermorégulateurs optimisant sa gestion de l'eau, afin de cesser de puiser de l'eau en milieu naturel (Le Gave du Saison) pour le refroidissement de ses process.

En 2022, l'entreprise a réduit ce puisage de 92 % depuis 2019, passant de 138 888 m³ annuellement prélevés à 10 907 m³ en 2023. Grâce aux investissements innovants, EMAC prévoit donc l'arrêt définitif de ce puisage.

- ▶ L'entreprise investit également, dans des panneaux solaires afin d'utiliser des sources d'énergies vertes. Elle souhaite utiliser 20 % d'énergies vertes renouvelables à horizon 2026. Il s'agit d'un projet permettant de décarboner une activité industrielle.
- ▶ Ce projet va créer 6 emplois locaux. L'objectif est de décarboner l'outil de production et de passer à 20 % d'énergies vertes d'ici 2026. L'embauche de 6 nouveaux collaborateurs soutiendra la croissance économique.



Marchés utilisant des élastomères
© site internet EMAC

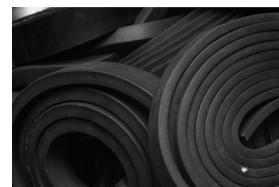
- ▶ L'entreprise EMAC est par ailleurs dans une dynamique de décarbonation en tant qu'ambassadrice du Pacte mondial de l'ONU depuis 2022, elle est aussi la société référente RSE de la filière du caoutchouc au niveau national, elle a réalisé le diagnostic Eco-flux proposé par la BPI et fait partie de la communauté du Coq Vert lancée par Bpifrance, en partenariat avec l'ADEME et le ministère de la Transition écologique.

<https://www.resonancerse.com/organisations-engagees/emac/>

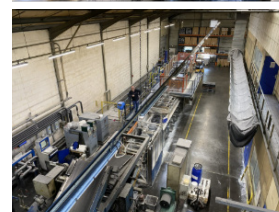
Ce lien correspond à la fiche de présentation EMAC sur la plateforme RESONANCE. Extrait du site : « Acteur industriel responsable, EMAC s'est résolument engagé à préserver l'avenir des générations futures tout en conciliant ses performances socio-économiques et environnementales. L'entreprise a choisi de se développer par l'innovation et la qualité, dans le respect des personnes, de la Terre et des réglementations du moment.

Fidèle à ses racines, à la Terre et à la parole donnée, EMAC s'emploie à s'améliorer continuellement grâce à l'écoute permanente de ses clients, collaborateurs et parties prenantes dans un esprit de proximité et d'écoute bienveillante.

Dans ce sens, EMAC s'engage dans des pratiques de management sociétal à travers l'économie, le social, l'environnemental, la société civile & la vie locale. »



Visuel d'un élastomère
© Shutterstock



Atelier de production
EMAC

© La vie économique
du Sud-Ouest / Vincent
Biard

Pistes d'amélioration

Dans le cadre de l'accompagnement en fonds FEDER, les objectifs en termes de développement durable seront vérifiés.

Aménagement d'une Zone d'Activités Économiques (ZAE) dédiée à la filière dirigeable (« Latitude Dirigeables »), portée par la Communauté de communes Latitude Nord Gironde et implantée à Laruscade (33), en vue d'accueillir un ensemble industriel d'assemblage de dirigeables-cargo et sa piste d'envol

Pôle développement économique et environnemental

DGA

ODD/Cibles : 7.2 - 7.b - 9.4 - 12.2 - 15.2

| L'aménagement d'une ZAE dédiée à la filière « dirigeables » répond à plusieurs objectifs en lien avec la Stratégie Nationale Bas Carbone et l'Accord de Paris sur les changements climatiques de 2015 :

- structurer une nouvelle filière industrielle française venant compléter l'écosystème aéronautique néo-aquitain ;
- développer une solution innovante de transport de fret visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- créer des emplois durables au service de l'innovation et de la transition écologique.

En 2023, le transport était le secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre en France, représentant 34 % des émissions nationales et 45 % en Nouvelle-Aquitaine. Parmi ces émissions, les poids lourds occupent une place importante (22 % des émissions du secteur), avec une tendance haussière selon les projections. La solution dirigeable que propose Flying Whales offre une alternative plus durable, contribuant ainsi à la décarbonation du fret (Source : Bilan annuel des transports 2023).

En effet, en permettant un transport point à point sans nécessiter la construction d'infrastructures lourdes dans des zones préservées, cette solution limitera les impacts liés à l'aménagement du territoire permettant ainsi de réduire les émissions directes et indirectes et de réorienter les investissements vers la transition écologique.



| L'aménagement d'une ZAE dédiée à la filière dirigeable à Laruscade (33) répond à des objectifs définis à différentes échelles.

Il s'inscrit dans l'ambition 4 de la Feuille de route Néo Terra : innover pour une économie responsable et durable. Ce projet contribue à accélérer la transition écologique et économique, en créant 300 emplois locaux non délocalisables dans une industrie pionnière en matière de décarbonation du transport.

La formation aux métiers de la filière sera assurée en Nouvelle-Aquitaine, renforçant son attractivité et la souveraineté industrielle française. De plus, l'implantation de l'usine sur un territoire en difficulté favorisera le rééquilibrage territorial.

La gouvernance du projet repose sur une forte implication des acteurs locaux, avec une concertation menée dès les premières étapes et poursuivie sous d'autres formes (ex : comité de suivi de l'emploi) tout au long du projet pour garantir son amélioration continue.

Enfin, cette initiative s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, notamment l'ODD 9 (industrialisation durable) et l'ODD 15 (gestion durable des ressources forestières et préservation des écosystèmes).



Objectif

Renforcer
notre souveraineté par
l'innovation à impact

Plan d'ensemble du
projet de ZAE filière
dirigeable (vue d'artiste)

© Gaamma

Exemples sur le terrain

- ▶ La Région Nouvelle-Aquitaine finance à hauteur de 80 % l'acquisition des parcelles foncières par la Communauté de communes Latitude Nord Gironde pour l'aménagement de la Zone d'Activités Économiques. Cette subvention versée via le Pôle DATAR a notamment permis de préserver, par la compensation environnementale, des espaces au sein du périmètre du projet afin de protéger l'habitat d'espèces menacées telles que la loutre et la fauvette pitchou, respectivement protégées par la Directive européenne « Habitat » et « Oiseaux ». Ainsi, le projet s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement, conciliant développement économique et préservation de la biodiversité locale.

La gestion et l'exploitation de la ressource forestière peuvent être rendues compliquées par la faible accessibilité des forêts, un défi particulièrement marqué en Nouvelle-Aquitaine, première région en termes de superficie forestière en France.



L'exploitation du bois génère des externalités négatives, notamment en raison du transport des grumes. Cela engendre la construction d'infrastructures linéaires dans des espaces naturels isolés, augmentant ainsi le trafic de poids lourds sur le réseau routier local et ayant une empreinte environnementale importante.

- ▶ La pertinence de la solution proposée par Flying Whales est confirmée par l'engagement constant de l'État pour soutenir la structuration de la filière dirigeable.

En 2017, l'État a octroyé 25 millions d'euros via la BPI dans le cadre des Projets Structurants pour les Pôles de Compétitivité (PSPC). En 2022, un soutien supplémentaire de 10 millions d'euros a été accordé au consortium d'entreprises. L'ONF a également pris une participation dans le projet. De plus, Flying Whales a représenté la France à l'Exposition universelle de Dubaï, soulignant l'envergure internationale de cette initiative. Enfin, l'État a renforcé son soutien avec une prise de participation via le plan d'investissement France 2030, témoignant de sa confiance dans ce projet innovant.



Dans les zones à accès difficile, telles que les terrains montagneux, l'installation et le démontage des pylônes sont à la fois coûteux et complexes. Le dirigeable hybride LCA60T doit permettre de transporter les éléments hors gabarits déjà assemblés, ce qui offre plusieurs avantages : améliorer la sécurité du projet en réduisant les risques liés au transport et à l'installation ; permettre de réduire les coûts d'électrification des zones reculées en limitant l'utilisation de moyens lourds. Enfin, l'utilisation de dirigeables hybrides plutôt que d'hélicoptères offre une alternative plus écologique réduisant à terme l'empreinte environnementale de ce type d'opérations.

Illustration d'une des applications potentielles de la solution « dirigeable » : gestion et exploitation de la ressource bois
© Flying Whales

Illustration d'une des applications potentielles de la solution « dirigeable » : soutien aux projets d'électrification d'ampleur
© Flying Whales

- ▶ Les chaînes logistiques des zones touchées par les catastrophes humanitaires, dont l'ampleur augmente avec le réchauffement climatique, sont souvent paralysées. Les moyens de transport et de communication sont difficilement mobilisables.

Cependant, la solution dirigeable offre une réponse améliorée en sécurisant la logistique d'urgence. Elle facilite également l'installation et l'approvisionnement durable des populations affectées. Dans ce cadre, Flying Whales, en collaboration avec le gouvernement sud-africain, a développé une solution d'hôpital mobile. Ce dispositif serait conçu pour compléter l'aide humanitaire en cas de crise, offrant ainsi une réponse rapide et flexible face aux urgences.

- ▶ L'augmentation des coûts logistiques et de la taille des éoliennes rend complexe le renouvellement des parcs éoliens. La solution logistique proposée par Flying Whales, qui consiste en un transport direct des composants du point d'assemblage au point d'installation, permettrait de faciliter le développement de l'éolien dans des zones difficiles d'accès. Cette approche réduit les coûts et les contraintes liées à l'acheminement des grandes éoliennes, tout en ouvrant de nouvelles possibilités pour la production d'énergie renouvelable, notamment dans des territoires isolés ou montagneux.



Illustration d'une des applications potentielles de la solution « dirigeable » : aide humanitaire d'urgence

© Flying Whales

Pistes d'amélioration

Le projet d'aménagement a été redéfini en cours de route dans une démarche d'amélioration continue afin de le rendre plus ambitieux en termes environnementaux. Les évolutions notables du projet se traduisent par une amélioration de la démarche Éviter-Réduire-Compenser (ERC) dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale déposée en 2024.

Ainsi, parmi les points d'amélioration du projet on peut relever : une meilleure gestion de la ressource en eau, la densification du projet avec la diminution des surfaces artificialisées au sein du site, l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants et l'amélioration du fonctionnement écologique du cours d'eau sur l'emprise du projet, l'identification de plus de 200 ha de surfaces à aménager afin d'en restaurer les fonctionnalités écologiques avec un engagement à long terme en vue d'inscrire ces actions dans la durée, et enfin un plan de gestion favorable à la biodiversité au sein du site.



Illustration d'une des applications potentielles de la solution « dirigeable » : déploiement de l'éolien en zone difficile d'accès

© Flying Whales

Démarche de structuration de la filière chanvre – Communauté de Communes Mellois en Poitou (79)

Pôle DATAR

Direction de la cohésion et des initiatives territoriales (DCIT)

ODD/Cibles : 9.1 – 9.4 – 11.6 – 11.a – 12.2

- | La Communauté de Communes Mellois en Poitou a engagé une démarche d'animation de la filière chanvre depuis plusieurs années. Cette initiative territoriale est conduite en étroite collaboration avec la Région qui, à son échelle, souhaite également promouvoir et développer la filière, en s'appuyant sur des territoires expérimentateurs comme Mellois en Poitou. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Plan Agricole Territorial local ainsi que dans l'axe 2 du Contrat de Développement et de Transitions 2023-2025 de Mellois en Poitou qui vise à « Renforcer une attractivité économique profitable à tous et à l'ensemble du territoire ».
- | Les objectifs généraux de développement de la filière chanvre en Mellois visent à structurer et accompagner la production de chanvre et à ouvrir de nouveaux débouchés sur les marchés de l'alimentaire et du bâtiment. Ainsi, le programme d'action de Mellois en Poitou est construit de la façon suivante :
 - poursuivre la diffusion des savoirs relatifs à la culture du chanvre en lien avec les acteurs agricoles afin de favoriser l'implantation de nouveaux hectares de culture ;
 - approfondir le travail engagé pour faire connaître les usages des produits issus du chanvre pour les volets alimentaire et bâtiment et ainsi consolider les marchés ;
 - engager un nouveau chantier « Chanvre et Santé » sur le volet alimentaire afin de diffuser la connaissance des apports du chanvre pour lutter contre la dénutrition, les incidences de l'alitement prolongé sur le système digestif et contre l'intolérance au gluten, permettant ainsi d'élargir les débouchés pour les produits issus de la graine de chanvre.

Eléments financiers

Montant de l'action : **64 k€**

Part du financement régional : **39 %**

Direction de la cohésion et des initiatives territoriales : **25 k€**

Part du financement des autres partenaires : **36 %**

Qui sont-ils : Agence Adour Garonne, Agence Régionale de Santé

Exemples sur le terrain

- Pour cette action stratégique locale, la Communauté de Communes Mellois en Poitou a engagé des prestations extérieures d'accompagnement. Ces prestations viennent en complément, et sont coordonnées localement par l'ingénierie du contrat de territoire relative au déploiement du Plan Agricole Territorial. L'ensemble de ces actions a été construit en lien avec les services régionaux et le chef de projet CADET.

Dans le cadre du Contrat de Développement et de Transitions 2023-2025 et conformément au cadre d'intervention de la politique contractuelle régionale, une participation régionale a été proposée à hauteur de 25 k€ pour cette Communauté de Communes à vulnérabilité socioéconomique intermédiaire. Ce soutien a été voté lors de la Commission Permanente du 25 mars 2024.



Objectif

Placer l'humain et l'équilibre des territoires au cœur du développement économique

Pistes d'amélioration

Projet en cours et contribuant à l'amélioration de l'intégration des enjeux de développement durable.

Étude stratégique de préfiguration de la filière ovine en Haut-Limousin - Bellac - Communauté de Communes Haut Limousin en Marche (87)

Pôle DATAR

Direction de la cohésion et des initiatives territoriales (DCIT)

ODD/Cibles : 12.2

- | Dans le cadre du Contrat de Développement et de Transitions du territoire Haut Limousin, approuvé par le Conseil régional en séance plénière le 21 juin 2022, la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLEM) a sollicité un soutien financier pour confier à un prestataire externe la réalisation d'une étude stratégique relative à la préfiguration et à la structuration de la filière ovine. Cette structuration s'inscrit dans l'axe stratégique n° 3 du contrat de territoire « Encourager la relance économique à l'échelon local » et constitue l'un de ses chantiers-clé.
- | La CCHLEM est un territoire rural de 1 266 km² pour 23 000 habitants, composé de 40 communes, et qui souffre d'un déclin démographique de plus en plus marqué. Au rythme actuel, la CCHLEM comptera dans 30 ans moins de 15 000 habitants. La CCHLEM s'est donc fixé comme objectif prioritaire d'enrayer ce déclin démographique synonyme de déclin économique aggravé, en valorisant son patrimoine naturel et agricole, ainsi que ses ressources locales. Dans cette logique, l'un des objectifs stratégiques du territoire est de faire reconnaître la qualité des savoir-faire et de la production ovine du Haut-Limousin en Marche.

Pour cela, la CCHLEM s'est engagée dans une étude qui vise à structurer la filière ovine, à identifier les débouchés, à valoriser les produits issus du mouton en circuits courts (viande, lait, laine et cuir) et à faciliter la reprise d'exploitations agricoles, la formation et l'installation de jeunes agriculteurs. Il s'agit également de développer de nouveaux événements sur la filière ovine en complément à ceux déjà existants et reconnus comme le salon professionnel TechOvin et le Mondial de Tonte.

Éléments financiers

Montant de l'action : **35 k€**

Part du financement régional : **50 %**

Direction de la Cohésion et des Initiatives Territoriales : **17,5k €**

Exemples sur le terrain

- ▶ Cette focalisation sur la filière ovine comme élément structurant du territoire de la CCHLEM visera également à avoir des retombées positives sur le développement économique, culturel et touristique du territoire, en lien étroit avec la préservation des milieux naturels et de la biodiversité.



Objectif

Placer l'humain et l'équilibre des territoires au cœur du développement économique

L'étude stratégique devra répondre aux objectifs opérationnels suivants :

- recenser les partenaires et acteurs territoriaux en lien avec la filière ovine et animer des temps de rencontre collectifs ;
- réaliser un diagnostic partagé de la filière sur le territoire ;
- référencer les projets équivalents sur d'autres territoires ;
- synthétiser les réflexions avec constitution d'un livrable ;
- déterminer les contraintes et les leviers pour répondre aux besoins du territoire ;
- élaborer une solution organisationnelle pour synthétiser les travaux des différents groupes de travail ;
- concevoir une première approche de modèle économique d'un pôle de ressources pour la filière ovine ;
- détecter et qualifier les porteurs de projets potentiels pour initier et animer les dynamiques liées à la filière ovine.

- ▶ La CCHLEM ne dispose pas en interne de l'ensemble des compétences techniques requises pour mener à bien ce type de mission. C'est la raison pour laquelle elle a fait appel à un prestataire externe : « la Fabrique à initiatives 87 ».

L'aide régionale sollicitée par la CCHLEM a porté sur le financement de l'étude de préfiguration et de structuration de la filière ovine en Haut-Limousin. L'aide régionale proposée a été de 17 500 € calculée sur une assiette de dépenses éligibles plafonnée à 35 000 € TTC sur un territoire rural en vulnérabilité très forte. Ce soutien a été voté lors de la Commission Permanente du 8 juillet 2024.

- ▶ En parallèle et à titre d'illustration des possibilités offertes par la laine, l'association « Laine des Moutons » agissant entre le Sud-Vienne et le Nord Haute-Vienne, a pour objectif la revalorisation de la laine produite localement. Le nord de la Haute-Vienne, le sud de la Vienne et l'est de la Charente constituent l'un des plus importants bassins d'élevage ovin en France, avec une production annuelle d'environ 1 100 t de laine. Le projet de cette association vise à transformer cette laine en pellets fertilisants, un procédé déjà utilisé dans plusieurs pays européens, comme l'Espagne, l'Allemagne et la Roumanie, mais inédit en France. L'objectif principal est de tester et de mettre en œuvre des méthodes d'hygiénisation des pellets de laine, permettant de les commercialiser comme engrais pour tous types de plantes et de végétaux en arboriculture ou maraîchage. À terme, ce projet permettrait de lancer une première ligne de production qui pourrait traiter 250 t de laine par an et qui représenterait au minimum 3 ETP, ventilés sur l'ensemble du processus de transformation : de la réception de la matière première au conditionnement du produit fini.

Pistes d'amélioration

Projet en cours et contribuant à améliorer l'intégration des enjeux de transitions et de développement durable.

Mise en place du reconditionnement des matériels informatiques en fin de cycle de vie de la Région (avec des acteurs régionaux) - Région Nouvelle-Aquitaine

Pôle Ressources

Direction du système d'information

ODD/Cibles : 1.4 - 8.2 - 8.3 - 8.4 - 9.2 - 10.2 - 12.2 - 12.5

| ADEME Magazine, en 2022, confirmait l'impact de la production d'un matériel informatique, qui représente en moyenne 78 % des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de son cycle de vie. En effet, de nombreux minerais sont nécessaires à la fabrication de ces équipements, extraits et transformés dans des pays utilisant des sources d'énergie très carbonées, avant d'être acheminés vers les usines de production par des moyens de transport tout autant émetteurs.

Le gouvernement, par la loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification), suite à la loi REEN (réduction de l'empreinte environnementale du numérique), ouvre la possibilité aux collectivités territoriales de réaliser des dons d'équipements informatiques, notamment à des organismes agréés ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale) en vue de leur reconditionnement.

La Direction du système d'information a ainsi mis en place un projet de seconde vie des matériels informatiques de la collectivité afin de réduire son impact en s'appuyant sur son ambassadeur Néo Terra et les équipes du Centre Relation Usagers.

| La mise en place du reconditionnement des matériels informatiques en fin de cycle de vie de la Région consiste à donner un second souffle aux équipements obsolètes au regard de nos enjeux de sécurité et d'uniformisation, tels que les ordinateurs qui équipent les agents et qui ont du être remplacés. Cette remise en service passe par la remise en état de fonctionnement voir l'amélioration (en changeant certains composants) de ces équipements, réalisée par une entité agréée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). Une fois cette opération réalisée, une revente est réalisée, en respectant des tarifs solidaires précisés par la loi, permettant ainsi à des publics en difficulté financière d'acquérir du matériel de qualité à un prix très compétitif. Une partie des équipements ainsi reconditionnés est également donnée à des associations locales.



Objectif

Accélérer les transitions au service de la compétitivité économique et de l'emploi

Exemples sur le terrain

▶ Un bilan carbone contenu

Afin de mener cette action de la manière la plus vertueuse possible, une recherche approfondie sur le territoire néo-aquitain a été menée. Celle-ci a permis de signer une convention de cession de matériel avec des acteurs situés au plus près des sites régionaux concernés, en capacité de réemployer la majeure partie de nos équipements.

Le réemploi mené en 2024 a ainsi permis de donner une seconde vie à près de 350 ordinateurs et une centaine d'écrans, évitant l'équivalent de 35 t d'émissions de CO₂, correspondant aux émissions totales de trois français pendant un an.

▶ Un bilan social positif

La Direction du système d'information a choisi des partenaires agréés ESUS. En effet, ces structures, pour obtenir cet agrément, doivent favoriser le retour à l'emploi de publics en difficulté. De plus, la loi impose à ces organismes de revendre les matériels à des tarifs solidaires, permettant ainsi à tous de s'équiper qualitativement sans dépenser une somme importante.

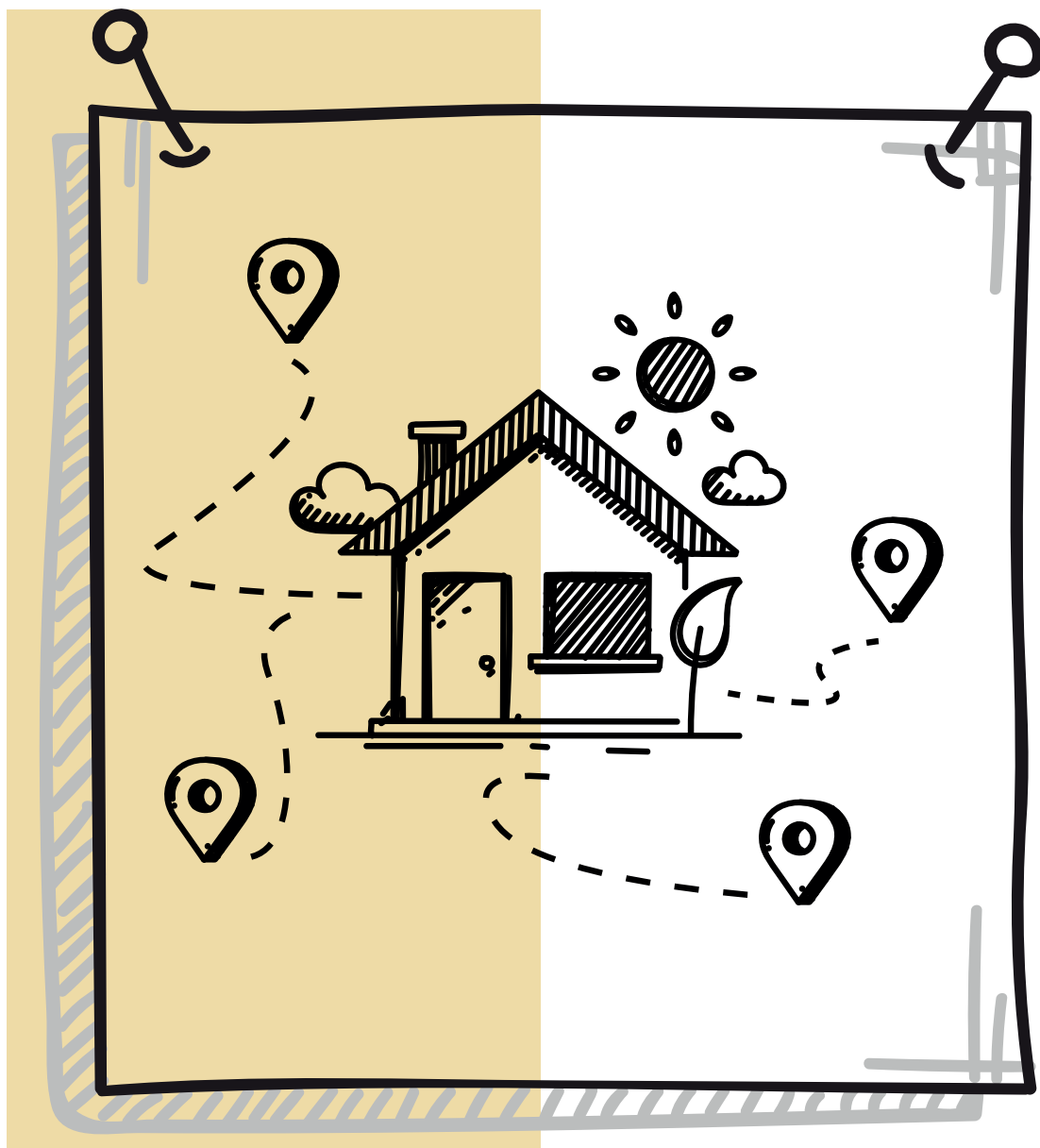
▶ Un indicateur de suivi sera mis en place afin de mettre en perspective le reconditionnement de matériel avec l'envoi en DEEE mais aussi les achats et la non-affectation d'équipements.

Pistes d'amélioration

La filière du reconditionnement étant relativement récente, une veille doit être menée pour saisir de nouvelles opportunités liées à l'émergence de nouvelles structures sur le territoire régional. Celles-ci pourront peut-être permettre de travailler de plus en plus près des lieux de stockage des matériels à réemployer et pourront éventuellement constituer une source d'approvisionnement en matériels de seconde main pour nos propres besoins.

Ambition 5

SE DÉPLACER ET HABITER DANS DES TERRITOIRES ADAPTÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



La mobilité des personnes et des marchandises, dans une Nouvelle-Aquitaine très étendue et rurale, pèse sur les émissions totales de GES (45 % en 2023 - Sources : AREC, Atmo Nouvelle-Aquitaine, ADEME (Clim'Agri), DGPR, CITEPA, contre 38 % en France métropolitaine, Sources CITEPA) et le budget des ménages et des entreprises.

La Région a une politique volontariste de mobilité globale fondée sur une offre diversifiée de transports publics et de services de mobilité de proximité facilitant l'intermodalité et avec un système tarifaire attractif. Elle encourage, en synergie, l'habitabilité du territoire via le Schéma Régional de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et les contrats de développement et de transitions des territoires. Ils visent l'émergence de modèles favorables à l'écologie, la résilience, à l'autonomie énergétique et à la fin du gaspillage des terres agricoles, forestières et naturelles alors même que l'on constate que 84 420 ha de surfaces néo-aquitaines ont été artificialisées entre 2006 et 2014 (Source ARBNA).

En 2024, le SRADDET a été modifié pour renforcer et mieux territorialiser la sobriété foncière, maîtriser l'installation des plateformes logistiques et améliorer la prévention et la gestion de déchets. La Région a poursuivi son soutien aux actions territoriales de transitions : projets de territoire cofinancés par les fonds européens (2021-2027) avec une dynamique partenariale via les 54 GAL (Groupes d'action locale) ; Rénou'Tour Nouvelle-Aquitaine directement auprès des ménages en les informant sur l'Espace Conseil France Rénou' de leur territoire.

Elle a de plus engagé et soutenu des approches d'anticipation des risques liés au changement climatique et la consommation des espaces : étude de caractérisation du risque inondation du port de Bayonne à horizon 2120, analyses de l'évolution foncière avec des scénarios de réappropriation des friches à l'échelle du seuil du Poitou - Centre-Vienne.

Pour la mobilité responsable et intermodale, la Région a notamment soutenu le projet TICycles en Pays d'Uzerche. En tant que collectivité engagée, elle a verdi le parc de cars dédiés au transport scolaire des Pyrénées-Atlantiques avec le rétrofit électrique d'anciens cars fonctionnant au diesel.

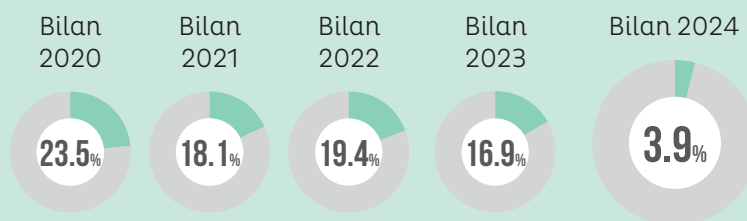
BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020	Bilan 2021
1 204	1 061
Bilan 2022	Bilan 2023
1 107	1 150
	Bilan 2024
	410

Part des dossiers Néo Terra dédiés à l'Ambition 5



Montant voté

Bilan 2020	Bilan 2021
436 903 214 €	465 891 810 €
Bilan 2022	Bilan 2023
228 812 554 €	538 031 966 €
	Bilan 2024
	790 515 602 €



Union Européenne

En 2024, l'Europe en Région a investi

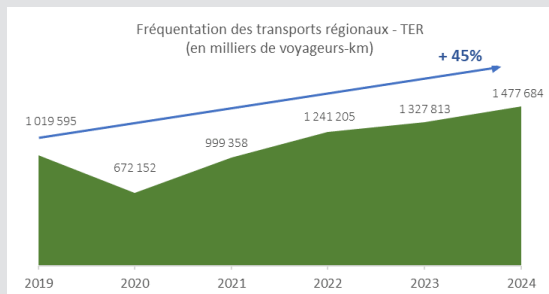
12 611 254 €
via le FEDER pour 20 dossiers

57 k€ via le FSE pour 1 dossier
5 518 826 € via le FEADER pour 133 dossiers
relevant de l'Ambition 5 Néo Terra 2

Indicateurs clés

Fréquentation annuelle des transports régionaux TER (en milliers de voyageurs-km)

2019	2020	2021	2022	2023	2024
1 019 595	672 152	999 358	1 241 205	1 327 813	1 477 684



Nombre annuel de logements dont la rénovation énergétique a fait l'objet d'une aide Région et/ou FEDER

2020	2021	2022	2023	2024
1 894	2 228	1 280	540	356

La rénovation énergétique des logements fait l'objet d'aides de la Région et du Feder. Cet indicateur a pâti depuis 2022 de la baisse très importante des logements soutenus au titre du FEDER, résultant du calendrier de sa mise en œuvre opérationnelle. En effet, la programmation des dossiers au titre du programme 2021-2027 n'a pas encore été lancée. Depuis 2020, la rénovation énergétique de 6 298 logements a été accompagnée, dont 4 454 logements sociaux.

Nombre cumulé d'autocars « verts » dans la flotte interurbaine et scolaire régionale

2020	2021	2022	2023	2024
18	202	464	831	1 001

La forte hausse du nombre d'autocars dotés de motorisations alternatives au diesel résulte de l'intensification des appels d'offres de transport de la Région en matière d'autocars « verts ». Pour les marchés scolaires, les nouveaux critères de notation des motorisations permettant de valoriser le verdissement et l'ouverture des marchés aux biocarburants et aux véhicules rétrofités conduisent à une accélération du verdissement de la flotte.

Nombre annuel de dossiers contribuant à l'atténuation des risques inondation, submersion marine et érosion côtière par des solutions fondées sur la nature

2020	2021	2022	2023	2024
9	37	36	41	31

La Région poursuit son soutien aux stratégies locales de gestion de la bande côtière, mobilisant des solutions dites « douces » face au recul du trait de côte, ainsi qu'à la préservation des marais littoraux dans une optique d'atténuation des submersions marines et de leurs effets. Le nombre de dossiers connaît désormais un rythme de croisière et fluctue en fonction des actualités, des contingences locales et du rythme de renouvellement des stratégies à l'œuvre.

Collectivité engagée

Nombre annuel d'agents bénéficiant du versement « participation transport » (utilisation transports en commun) sur la fiche de paye

2020	2021	2022	2023	2024
1 031	826	910	1 141	1 010

La crise du COVID – ayant entraîné une réduction de l'usage des transports en commun – combinée à la mise en place du Forfait Mobilité Durable non cumulable, a suscité une baisse significative des demandes de participation transport de la part des agents. Depuis 2023, ce chiffre a retrouvé le niveau de 2020 porté par le retour des usagers vers les transports en commun, et le nouveau forfait mobilité durable, désormais cumulable avec la participation transport, permettant ainsi de valoriser notamment des déplacements domicile-travail en TER + vélo.

ZOOM SUR... QUELQUES PROJETS PHARES

Développement d'un service de location de vélos – TiCycle – Région Nouvelle-Aquitaine

Pôle transports, infrastructures, mobilité et cadre de vie

Mission intermodalité

ODD/Cibles : 13.2

- | À la suite à la Loi d'Orientation des Mobilités, la Région Nouvelle-Aquitaine se voit devenir cheffe de file de l'intermodalité. Afin de répondre à cette nouvelle attribution et à la non-prise de la compétence mobilité par certaines communautés de communes, la Région vient cosigner des Contrats Opérationnels de Mobilité (COM) avec ces dernières dont l'un des axes est le développement de service de mobilité locale. Ces services sont cofinancés par la Région à hauteur de 50 % en tenant compte du modificateur de vulnérabilité socio-économique des territoires de contractualisation, indicateur de la DATAR basé sur le revenu disponible médian par unité de consommation, avec trois niveaux correspondant à des taux de cofinancement différents au regard des Contrats Opérationnel de Mobilité : Peu ou pas vulnérable : 50 % part Région 50 % part EPCI ; Vulnérabilité intermédiaire : 60 % part Région 40 % part EPCI ; Vulnérabilité forte : 70 % part Région 30 % part EPCI ; avec une enveloppe globale de 4 €/habitant/an.
- | Le Contrat Opérationnel de Mobilité Vézère-Auvézère, dont fait partie la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche (19), contient dans ses fiches actions le développement d'un service de mobilité locale de location de vélos.
L'objectif du service est de réduire la part modale de la voiture individuelle vers l'utilisation du vélo. À ce jour l'action n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation.

Éléments financiers

Montant de l'action : **8,5 k€**

Part du financement régional : **60 %**

Mission intermodalité : **5,1 k€**

Part du financement des autres partenaires : **40 %**

Qui sont-ils : Communauté de Communes du Pays d'Uzerche



Objectif
Conduire
la mutation
des transports
et l'essor
du ferroviaire



Exemples sur le terrain

- ▶ La Communauté de Communes du Pays d’Uzerche, en lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine, a lancé son service de location de vélos baptisé « TICycle », en lien avec un opérateur local qui met à disposition une flotte de vélos à assistance électrique (VAE).
Ce projet a fait l’objet d’une étude de faisabilité, cofinancée dans le cadre du Contrat Opérationnel de Mobilité Vézère-Auvézère.
- ▶ Le service a été inauguré en octobre 2024 et pour l’heure, l’opérateur local (Roue Léo Vert) met à disposition 12 vélos à assistance électrique. Ces derniers sont accessibles aux habitant.e.s et travailleurs.euses du territoire (justificatif de domicile ou attestation employeur.euse requis).
La tarification est la suivante :
 - 30 € pour 1 mois de location ;
 - 90 € pour 3 mois de location ;
 - 180 € pour 6 mois de location.
- ▶ Le suivi du service se fera via un indicateur sur le « Taux d’utilisation », exprimé en nombre de vélos empruntés sur le total de vélos dans la flotte.
L’impact du service sur l’évolution des comportements des usagers se fera via un indicateur de « Conversion à l’achat », exprimé en nombre d’usagers se dotant eux-mêmes d’un VAE après l’utilisation du service.



Inauguration du service

© Communauté de Communes du Pays d’Uzerche

Pistes d’amélioration

Le service ayant été inauguré récemment, aucun bilan n’a pour le moment été produit.

Cependant au vu des premiers retours d’expérience sur le taux d’emprunt, il est prévu d’agrandir la flotte mise à disposition.

Rénou'Tour Nouvelle-Aquitaine - État et Région Nouvelle-Aquitaine

Pôle développement économique et environnemental

Direction énergie et climat

ODD/Cibles : 7.3 - 11.1 - 11.6 - 12.2 - 13.2 - 13.3

Le Rénou'Tour s'inscrit pleinement dans les objectifs du Programme Régional pour l'Efficacité Énergétique (PREE) Nouvelle-Aquitaine, qui définit les modalités de l'action publique en matière d'orientation et d'accompagnement des propriétaires privés, des bailleurs et des occupants pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique. En favorisant la complémentarité des politiques publiques, le PREE constitue une stratégie régionale collective, visant à renforcer la mobilisation des acteurs publics et privés autour d'objectifs communs et de priorités ciblées et partagées.

Aligné sur les ambitions nationales, européennes et internationales en matière de transition énergétique, le PREE contribue aux objectifs de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), du Pacte vert pour l'Europe et de l'Accord de Paris en encourageant des rénovations performantes pour réduire les émissions de CO₂ et lutter contre la précarité énergétique.

Une des actions principales du PREE est le redéploiement du service public de conseil aux ménages pour la rénovation de leur logement. La Région, en partenariat avec l'État, a mené depuis 2021 cette réorganisation pour aboutir à une cinquantaine d'espaces conseil France Renou' portés par les collectivités de proximité. Pour mieux mobiliser les publics, la Région met à disposition de ces collectivités l'outil Renou'Tour.

Le Rénou'Tour est un dispositif itinérant de la Région Nouvelle-Aquitaine qui permet de sensibiliser les particuliers, bailleurs et copropriétaires pour les inciter à s'engager dans un projet de rénovation énergétique.

Il est composé de 64 m² de structures gonflables abritant des maquettes et d'autres outils de sensibilisation. Il permet aux conseillers France Renou' d'accueillir et accompagner gratuitement les visiteurs à chaque étape de leurs projets (évaluation énergétique, définition des travaux, étude des aides et plan de financement). Il est utilisé par les collectivités porteuses du service public sur les marchés, parkings de grandes surfaces de bricolage, les salons de l'habitat...

Grâce à ses outils pédagogiques (matériautheque d'isolants, maquettes d'isolation, totem thermographique, simulateur de pont thermique), le Rénou'Tour permet de visualiser concrètement les enjeux de la rénovation, les solutions techniques et d'adopter de bonnes pratiques.

En luttant contre la précarité énergétique et en promouvant les éco-matériaux, le Rénou'Tour accélère la transition énergétique régionale et renforce la complémentarité des politiques publiques, en cohérence avec les engagements nationaux et internationaux en matière de développement durable.

Éléments financiers

Montant de l'action : **88,23 k€**

Part du financement régional : **50 %**

Part du financement des autres partenaires : **50 %**

Qui sont-ils : ADEME via le Programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique)



Objectif

Promouvoir la transition de l'habitat pour tous, et en particulier pour les jeunes



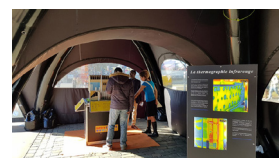
Présentation du Rénou'tour

© Renou'tour



Maquette interactive : « La maison économe » qui aborde les thèmes des économies d'énergies et d'eau, des déchets, de l'isolation, des énergies renouvelables.

© Renou'tour



Totem lumineux sur la thermographie sur secteur

© Renou'tour

Pistes d'amélioration

L'outil a été dédoublé afin de mieux couvrir le nord et le sud de la Région.

La Région envisage également des partenariats avec des grandes surfaces de bricolage pour une utilisation sur leurs parkings.

Enfin, il est envisagé de compléter les maquettes avec de nouvelles thématiques notamment le confort d'été.

Modification du SRADET – Région Nouvelle-Aquitaine

Pôle DATAR

Direction de l'intelligence territoriale, de l'évaluation et de la prospective

ODD/Cibles : 9.1 - 11.3 - 12.2 - 12.3 - 13.1 - 13.2 - 15.1 - 15.2

- | Les nouvelles obligations législatives issues de la loi Climat et Résilience et de la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC) notamment, ont impliqué une modification du SRADET sur 3 volets :
 1. la fixation d'objectifs de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers ainsi que leur déclinaison entre territoires ;
 2. la fixation d'objectifs de développement de la logistique, notamment en matière de localisation préférentielle ;
 3. l'intégration de nouvelles dispositions en matière de prévention et de gestion des déchets.

Après 3 ans de dialogue partenarial et de concertation avec les collectivités et le public, ces nouvelles dispositions ont été intégrées au SRADET en 2024. Les principales orientations fixées pour chacun des 3 volets sont résumées dans chaque exemple.

- | 41 200 ha ont été urbanisés en Nouvelle-Aquitaine entre 2011 et 2021 (l'équivalent de plus de 2 fois la surface du bassin d'Arcachon à marée haute). Cet étalement urbain a une incidence sur la perte de biodiversité, la modifications des paysages et du cadre de vie et la production alimentaire. Il a également des incidences sur le quotidien (perte de vitesse des centres-villes/centres-bourgs, coût de déplacement lié à l'éloignement, coûts liés aux réseaux...). La pression exercée sur les espaces naturels, agricoles et forestiers a également un impact direct sur les capacités à atténuer le changement climatique et à anticiper les aléas accrus par ce dernier (inondations, îlots de chaleur, etc.). Leur préservation présente ainsi des enjeux environnementaux et sociaux importants. Quant au transport des marchandises et aux fonctions logistiques, elles sont aujourd'hui largement dominées par la route : 90 % des marchandises y transitent et les sites logistiques sont quasi exclusivement implantés à proximité des axes routiers. La localisation des sites logistiques proches des solutions de report modal constitue ainsi un enjeu pour utiliser d'autres modes de transports et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Enfin, la transition écologique régionale repose aussi sur un renforcement des actions en faveur de l'économie circulaire, notamment dans le domaine des déchets.

Éléments financiers

Montant de l'action : **132 k€**

Part du financement régional : **100 %**

Cofinancement par plusieurs directions :

Direction de l'intelligence territoriale, de l'évaluation et de la prospective : **102 k€**

Direction de l'environnement : **30 k€**



Objectif

Accompagner
des territoires
équilibrés et résilients

Exemples sur le terrain

▶ Volet « gestion économe de l'espace »

Le SRADDET renforce ses dispositions en faveur de la préservation des terres naturelles, agricoles, forestières. A cet effet, il fixe des objectifs de réduction de l'urbanisation allant de -48 % à -55 % selon les territoires, pour la période 2021/2031 par rapport aux 10 années précédentes. Le schéma incite à la mise en œuvre de nouvelles pratiques d'aménagement visant à mieux préserver les ressources, à limiter l'étalement urbain et les coûts générés par l'éloignement, et à organiser les services et équipements dans une logique de proximité, à travers la revitalisation des bourgs et des villages. Dans ses propositions, la Région a cherché à concilier au mieux les enjeux environnementaux et sociaux et les projets de développement des territoires, ruraux notamment. Une « réserve foncière » permettant de mutualiser l'impact foncier de projets d'infrastructures ou de projets économiques majeurs au niveau régional a ainsi été mise en place pour atténuer leur impact au niveau local.

▶ Volet « logistique »

Le SRADDET renforce ses dispositions en faveur d'un transport de marchandises et d'une logistique plus décarbonés. À cet effet, il demande aux collectivités de prioriser l'implantation des futures zones d'activités logistiques à proximité des solutions de report modal (près des ports, des embranchements ferroviaires, des plateformes multimodales...) afin de favoriser des modes de transport des marchandises moins émissifs en gaz à effet de serre (bateaux, trains...). Il encourage également à améliorer la qualité environnementale des sites logistiques (limitation de l'imperméabilisation, compacité des bâtiments, mutualisation des espaces extérieurs et stationnements, production d'EnR en toiture...).

▶ Volet « déchets »

Le SRADDET renforce ses dispositions en faveur de la prévention et de la gestion des déchets. Il intègre notamment de nouvelles mesures pour lutter contre les plastiques à usage unique, en incitant le développement des contenants réutilisables et de la consigne.



Foncier

© Fluorescence / Région Nouvelle-Aquitaine



Logistique

© Fluorescence / Région Nouvelle-Aquitaine



Déchets

© Fluorescence / Région Nouvelle-Aquitaine

Le volet territorial des fonds européens (2021-2027) : favoriser l'attractivité des territoires en concordance avec Néo Terra - Région Nouvelle-Aquitaine

Pôle Europe et international

Direction des fonds européens – Services fonds européens et territoires
ODD/Cibles : 2.4 - 5.5 - 6.3 - 6.6 - 6.b - 7.1 - 7.2 - 8.3 - 8.9 - 11.1 - 11.2 - 11.3 - 11.4 - 12.2 - 12.3 - 12.5 - 13.2 - 14.2 - 14.c - 15.1 - 15.3 - 16.7

| Autorité de gestion des fonds européens 2021-2027, la Région a noué un partenariat avec 54 Groupes d'Action Locale (GAL) pour développer des stratégies territoriales alignées sur les Ambitions Néo Terra. Afin d'assurer une cohérence entre le niveau d'intervention régional et européen, le choix a été fait de couvrir les mêmes territoires que les contrats de territoires régionaux, complété de Bordeaux Métropole.

Le volet territorial des fonds européens repose sur une approche multi-fonds facilitant le Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL) via l'Objectif Stratégique 5 du FEDER-FSE+, LEADER du FEADER et l'Objectif 3.1 du FEAMPA, pour un total de 193 M€. Chaque GAL a élaboré son « mini » programme européen abordant des thématiques variées : tourisme, services, économie, mobilité, culture, patrimoine, circuits courts, logement, urbanisme rural, santé, ESS (...), avec une attention particulière aux transitions écologiques et énergétiques.

Spécifique dans sa mise en œuvre, ce volet repose sur une gestion locale et concertée, impliquant 2 300 membres, dont 1 252 issus du secteur privé. La Région assure la mission de gestion permettant aux GAL d'animer leurs territoires respectifs et d'accompagner les porteurs de projets.

| Le travail d'animation des équipes de la direction des fonds européens en 2023 et 2024 a permis l'établissement des stratégies des 54 GAL et 4 GALPA (Groupes d'actions locales pêche et aquaculture) en correspondance avec les ambitions Néo Terra.

58 conventions fixent désormais les modalités de mise en œuvre du dispositif ; les GAL peuvent déployer leurs actions avec une grande diversité de thématiques qui permettent le soutien de projets tels que les services à la population (lutte contre la désertification médicale par exemple), l'habitat et l'urbanisme rural avec, par exemple, la redynamisation des centres-bourgs.

Un livret présentant la stratégie et la gouvernance globales, ainsi que chacun des 54 GAL et 4 GALPA, a été publié par les services en 2024.

Les 4 projets présentés ici témoignent de la diversité des besoins et attentes des territoires.

Éléments financiers

Montant de l'action : 193 000 k€

Part du financement des autres partenaires :

Qui sont-ils : Union européenne: 193 000 k€ (montant global cumulé de l'ensemble des projets de cette action), autres collectivités locales...



Objectif

Accompagner des territoires équilibrés et résilients

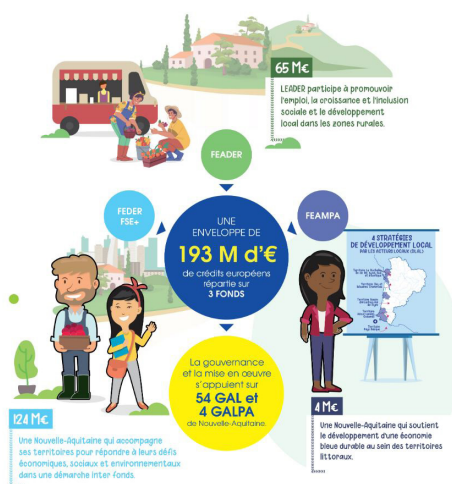


Illustration issue du Livret des GAL Région Nouvelle-Aquitaine

Exemples sur le terrain

- ▶ Coordination de la démarche de valorisation et préservation du marais salé de la Seudre - CC Bassin Marennes : un projet qui mêle la préservation de la biodiversité et de l'activité humaine des marais et qui fait intervenir 2 communautés de communes (cofinancement FEDER).

Ces marais, aménagés depuis des siècles, allient biodiversité et activités humaines. Leur préservation repose sur le maintien et le développement d'activités économiques durables, essentielles à leur gestion et entretien.

Missions principales :

- Accompagner les acteurs locaux dans le plan d'actions ;
- Conduire une concertation avec élus, collectivités et acteurs locaux ;
- Coordonner les initiatives publiques et privées ;
- Renforcer le lien entre les rives droite et gauche.

Budget : 165 512,16 € (dépenses de personnel)

Ressources : FEDER + autofinancement public.

- ▶ Parentela : plateforme dédiée à la parentalité
Parentela est une plateforme en ligne pour parents et professionnels de la périnatalité, cofinancée par le FEDER.

Devenir parent soulève de nombreuses interrogations et la surcharge d'informations complique les recherches. Parentela offre un contenu 100 % personnalisé sous forme de guides hebdomadaires et permet de prendre rendez-vous en ligne avec des professionnels sélectionnés.

De nombreuses professions émergent dans la parentalité mais manquent de visibilité. Une étude de marché révèle que 90 % des professionnels souhaitent être mis en relation et 86 % estiment qu'un référencement sur une plateforme dédiée leur serait bénéfique. Parentela leur permet de gagner en visibilité, de gérer leur agenda et de rejoindre un réseau. Son modèle repose sur un abonnement mensuel.

Une phase test menée en 2022 à Périgueux a confirmé l'intérêt des professionnels pour un outil de prise de rendez-vous spécialisé. L'objectif est désormais de développer une solution complète pour informer les parents et faciliter l'accès aux professionnels.

Budget : 81 897,30 €

Ressources : FEDER + autofinancement privé.

- ▶ Développement de l'entreprise d'insertion IEPR-Services
IEPR-Services est une entreprise d'insertion spécialisée dans la logistique des circuits courts. Elle livre des produits locaux (fruits, légumes, viande, poisson, produits laitiers...) aux restaurateurs, cantines et magasins. Ses chauffeurs sont en contrat d'insertion grâce à une convention avec la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS).



Prise des figuiers -
Nieulle-sur-Seudre

© CCBM

Pour assurer sa pérennité, IEPR-Services prévoit :

- l'achat d'un second camion frigorifique après une phase de test en location ;
- le maintien d'une coordinatrice pour structurer la filière et réunir les acteurs ;
- une communication accrue auprès des producteurs et artisans ;
- la sensibilisation des acheteurs (restauration, magasins...) au sourcing local ;
- le suivi de la commande publique et le relais aux producteurs ;
- l'intégration des produits locaux dans les programmes scolaires « Fruits et Légumes à l'école » et « Lait et produits laitiers à l'école » ;
- le développement d'une plateforme numérique de mise en réseau.

Ce projet, cofinancé par le FEADER, vise l'autonomie financière d'ici 2026 et l'embauche de trois chauffeurs-livreurs.

Budget : 142 000 €

Ressources : FEADER, CD 17, Fonds Sud Europe Atlantique (SEA) pour la transition des territoires, autofinancement.

- Aménagement de l'Espace Terre d'Envol – Commune de Bordes
Bordes, pôle économique du Pays de Nay, a vu sa population croître de 50 % en 20 ans (2 939 hab en 2023) et a besoin d'adapter les services et infrastructures aux nouveaux besoins des habitants et acteurs économiques.

Le projet « Espace Terre d'Envol » répond en ce sens à trois grands objectifs :

- Urbanisme durable : Réhabilitation d'une friche en centre-bourg pour limiter l'étalement urbain et préserver les terres agricoles. Utilisation de techniques de construction innovantes pour réduire l'impact environnemental ;
- Revitalisation du centre-bourg : Création d'un pôle de services incluant mairie, permanences sociales (CCAS, Maison France Services, Mission locale...), espaces de coworking et télétravail, ainsi qu'un espace pour boutiques éphémères. Objectifs : dynamiser le centre, renforcer la cohésion sociale et attirer une population active en journée ;
- Mobilité et transition écologique : Développement du télétravail pour limiter les déplacements et création de voies sécurisées pour favoriser les mobilités douces et réduire l'usage de l'automobile.

Budget : 692 259 €

Ressources : Région, FEDER, DETR, EPCI, Département 64, autofinancement public.



Aménagement de l'espace Terre d'Envol – Commune de Bordes (64)

© Commune de Bordes



Le volet territorial tourne autour de 19 grandes thématiques

© Région Nouvelle-Aquitaine

Pistes d'amélioration

Le service travaille à la définition des différents éléments qui seront évalués tout au long de la programmation : consommation de l'enveloppe globale, par territoire, par thématique...

Une formation des agents du service et des animateurs de GAL sur Néo Terra pourra être envisagée afin d'avoir une saisie plus précise et plus facile sur les outils et une meilleure évaluation de l'impact du volet territorial sur les enjeux Néo Terra.

Scénarios de réappropriation des friches à l'échelle du Seuil du Poitou - Centre-Vienne - Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Seuil du Poitou

Pôle DATAR

Direction de la cohésion et des initiatives territoriales

ODD/Cibles : 11.3 - 1.6 - 11.a - 11.b

- | Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Seuil du Poitou (SMASP) est chargé de l'élaboration, du suivi et de la révision du Schéma de Cohérente Territoriale (SCOT). Son périmètre d'intervention couvre les périmètres contractuels du Centre-Vienne (Grand Poitiers, Haut-Poitou et Vallées du Clain) et de Grand Châtellerauld, soit 132 communes au total. Depuis 2021, le SMASP mène une étude sur le recensement et la qualification des sites en friche sur son territoire.
- | L'étude est financée dans le cadre de la précédente contractualisation. Elle a été répartie en deux phases : une partie forfaitaire et une tranche optionnelle à bons de commande. Les tranches forfaitaires et optionnelles ont été réalisées ; leur rendu a entraîné le SMASP à activer la partie à bons de commande. Cette deuxième phase d'étude vise à explorer des scénarios opérationnels de remobilisation de 5 friches identifiées lors de la phase de diagnostic en conduisant un examen plus approfondi pour détecter les contraintes et les potentialités des sites.

Eléments financiers

Montant de l'action : **67 k€**

Part du financement régional : **31 %**

Direction de la cohésion et des initiatives territoriales : **21 k€**

Part du financement des autres partenaires : **22 %**

Qui sont-ils : ADEME

Exemples sur le terrain

- ▶ Dans le cadre du Contrat de Développement et de Transition du Centre-Vienne, et conformément au cadre d'intervention de la politique contractuelle, une participation régionale de 21 k€ a été proposée pour ce projet. Ce soutien a été voté lors de la Commission Permanente du 25 mars 2024.



Objectif

Accompagner des territoires équilibrés et résilients

Pistes d'amélioration

Projet en cours et contribuant à l'amélioration de l'intégration des enjeux de développement durable.

Étude de caractérisation du risque inondation du Port de Bayonne à horizon 2120 - Région Nouvelle-Aquitaine

Pôle transports, infrastructures, mobilité et cadre de vie

Direction infrastructures et transports de marchandises

ODD/Cibles : 9.1 - 9.2 - 9.4 - 11.3 - 11.4 - 11.5 - 13.1 - 13.2 - 13.3 - 17.17

Le Port de Bayonne est le 17^e port français et le 3^e port régional. Ses retombées économiques pour le territoire sont de l'ordre de 530 M€ et 3 500 emplois. Cet outil de report modal du transport des marchandises, maritime et ferré, dispose également de foncier pour accueillir des industries utilisant les infrastructures portuaires ou le plan d'eau, ou d'autres activités économiques productives ou de services, en particulier des projets en lien avec la transition énergétique. Le port de Bayonne est un port implanté dans les villes et la nature, estuarienne et littorale.

Afin d'accompagner le développement économique du territoire portuaire et son intégration environnementale, la Région a élaboré en 2013 un schéma directeur d'aménagement (SDA). Des secteurs stratégiques prioritaires ont été identifiés, propices à de nouveaux aménagements (optimisation de l'existant et/ou développement). Cette planification à long terme du développement portuaire, mais aussi de son fonctionnement normal, sans risque supplémentaire pour la population (industriel, technologique, réseaux) doit anticiper les effets du dérèglement climatique. La Région a ainsi mené une étude de caractérisation du risque inondation du Port de Bayonne à horizon 2120, pour amorcer la réflexion qui mènera à des stratégies de résilience et d'adaptation du port pour son exploitation, son entretien ou ses aménagements futurs. Cette étude est une base pour des études complémentaires (vulnérabilité au climat, etc.).



Objectif

Volet transversal
Adaptation au
changement climatique

Scénarios

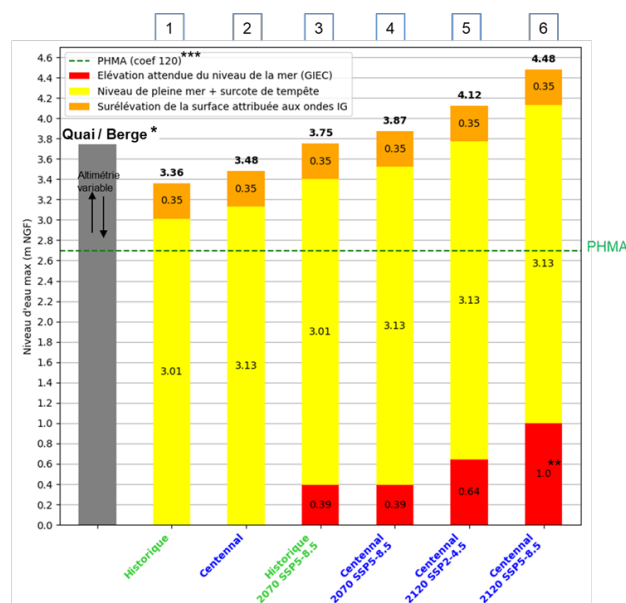
1. Phénomènes naturels

Marée + Surcote tempête (T 25 ans ou T 100 ans)

Ondes IG (associées à Hs < 5m, T 5ans)

2. Réchauffement climatique

Projections GIEC



Décomposition du niveau d'eau total pour chaque scénario
Schéma extrait de l'étude CREOCEAN 2024

Avec l'intensification des phénomènes extrêmes, le Port de Bayonne connaît des inondations plus fréquentes depuis une décennie. Cet équipement stratégique doit anticiper son fonctionnement et son aménagement face au changement climatique. L'ambition de la Région est de bâtir une stratégie de résilience et d'adaptation au climat, en lien avec les collectivités territoriales concernées. L'étude de caractérisation du risque inondation à horizon 2120 sur le port est achevée et permet de poursuivre la réflexion qu'elle soit propre à la Région pour la partie portuaire (vulnérabilité du port au climat, plan de prévention des risques) ou collective en particulier pour la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Cette étude contribue à la lutte contre le changement climatique à l'échelle du Port de Bayonne. En matière de gouvernance, elle a fait l'objet d'une participation active des acteurs concernés et d'un large partage tant avec les collectivités locales (Comité Stratégique Territorial du port)

qu'avec le monde universitaire (Université de Pau et des Pays de l'Adour) et les experts en la matière (Cerema).

La stratégie entamée et à suivre par la Région vise à bâtir une infrastructure résiliente, de promouvoir une industrialisation durable (car sécurisée) qui profite à tous et d'encourager l'innovation (objectif n°9 Développement Durable).

Eléments financiers

Montant de l'action : **64 k€**

Part du financement régional : **100 %**

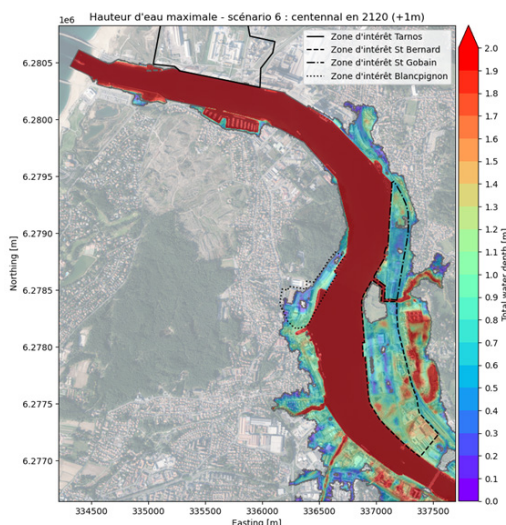
Financement par Direction Infrastructures et Transports de Marchandises : **64 k€**

Exemples sur le terrain

- Le port n'est aujourd'hui pas impacté par des prescriptions réglementaires du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) pour son aménagement. Toutefois la responsabilité de la Région maître d'ouvrage est de se conformer à la réglementation mais aussi d'approfondir la connaissance du risque.

La carte des hauteurs d'eau maximales montre :

- une inondation quasi complète des zones de Saint Bernard, Saint Gobain et Blancpignon (90 % des zones sont inondées) ;
- aucune inondation sur les quais de Tarnos ;
- les quais en amont de Blancpignon ainsi que le quai Edmond Foy sont aussi submergés.



Hauteur d'eau maximale pour le scénario 6
Schéma extrait de l'étude CREOCEAN 2024

Pistes d'amélioration

Cette étude du risque inondation en situation actuelle et à long terme s'inscrit dans le cadre des études préalables d'aménagement de la rive droite du port de Bayonne. Elle se situe également en amont d'une stratégie d'anticipation et d'adaptation au réchauffement climatique qui reste à élaborer pour que le port continue à fonctionner normalement et à se développer, de manière durable, innovante et résiliente face à ce risque.

La Région a souhaité partager la connaissance avec ses partenaires dès 2024, avant définition d'une stratégie, pour un champ des possibles

- Pour le port, l'évènement centennal théorique, plus préjudiciable que l'évènement historique 2014 (T 25 ans), serait retenu dans un PPRI et est donc utilisé dans l'étude pour les modélisations à long terme. La Région a ensuite conforté son approche de l'élévation du niveau marin avec l'expertise du Cerema, qui valide le choix des scénarios du GIEC SSP2-4.5 et SSP5-8.5 à horizons 2070 et 2120 (échéance 100 ans) et donc la pertinence des modélisations réalisées avec une élévation de la mer de +39 cm (2070 SSP5-8.5), + 64 cm (2120 SSP2-4.5) et + 100 cm (2120 SSP5-8.5 : + 91 cm majorés à + 1 m en conformité à la circulaire « Xynthia » pour les ports). Ce panel permet de couvrir et même dépasser les valeurs réglementaires qui seraient prises pour caractériser l'aléa débordement de cours d'eau et submersion marine dans un futur exercice PPRI/PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux), à savoir : +20 cm d'élévation du niveau de la mer, à court terme et au moins +60 cm à échéance 100 ans.

Faisant suite à la présentation de cette étude en Comité Stratégique Territorial du Port de Bayonne le 21 mars 2024, avec l'élaboration de 3 PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) en cours, la communauté d'agglomération Pays Basque (compétence GEMAPI) a lancé en septembre 2024 un

groupe de travail technique « Adaptation de l'estuaire de l'Adour aux inondations », regroupant l'ensemble des collectivités et acteurs concernés sur le plan hydraulique. L'objectif est d'apporter des éléments de connaissances et de formuler des propositions assorties d'éléments d'aide à la décision (pas d'arbitrage).

En plus de sa contribution à ce groupe de travail, le Port de Bayonne prévoit dans son programme pluriannuel d'études de poursuivre la réflexion entamée en matière d'inondations et de vulnérabilité au changement climatique.

- Ainsi les scénarios modélisés en 2024 seront repris dans les prochaines études du port, et permettront d'anticiper l'élévation du niveau de la mer (par la définition de stratégies d'adaptation) en prévoyant des aménagements portuaires durables, faiblement à modérément vulnérables.



Études complémentaires et démarches collectives engagées à la suite de cette étude du risque inondation du port de Bayonne

Extrait du support de présentation de la réunion n°2 du GT « *Adaptation de l'estuaire de l'Adour aux inondations* » piloté par la CAPB

très ouvert (réunir d'autres acteurs du territoire concernés au plan hydraulique).

Des études ultérieures seront nécessaires : modélisations complémentaires (intégration de la pluviométrie, périmètre hydraulique plus large que le port), analyse de vulnérabilité au réchauffement climatique ; intégration dans les projets de dispositions constructives adaptées visant à permettre un fonctionnement normal ou a minima supporter sans dommages structurels une immersion prolongée ; plan de protection du port contre les inondations.

Enfin, cette étude a montré qu'il existe un cadre national prenant en compte l'élévation du niveau de la mer liée au réchauffement climatique ; mais celui-ci n'a pas encore été retranscrit réglementairement au niveau local (dans un PPRI, PPRL). Les réflexions, études et stratégies à venir devront suivre toute évolution de la doctrine, des textes émanant du cadre national ou supra.

Renforcement du verdissement du parc de véhicules dédiés à l'exploitation des services de transports scolaires des Pyrénées-Atlantiques par la mise en œuvre du rétrofit électrique - Région Nouvelle-Aquitaine

Pôles Ressources / TIMCV

Direction des transports routiers de voyageurs

Direction des achats et de la commande publique

ODD/Cibles : 12.7

| La feuille de route régionale dédiée aux transitions environnementales et sociales ainsi que le SPASER de la collectivité encouragent le développement des mobilités propres en Nouvelle-Aquitaine. C'est pourquoi, dans le cadre du renouvellement du marché de services de transports scolaires des Pyrénées-Atlantiques, la Région a introduit des exigences fortes en matière de motorisation alternatives :

le marché permet aux opérateurs économiques de proposer des véhicules faisant l'objet d'un rétrofit électrique en leur imposant une variante obligatoire pour certains lots. L'objectif est d'augmenter la part des Véhicules à Très Faibles Émissions (VTFE) dans le parc régional.



Exemple d'un autocar rétrofité

© Benoît Petridis

| Jusqu'à présent, la Région appliquait un critère environnemental portant sur le parc de véhicules, les externalités environnementales de l'activité de transports et les conditions d'emploi durable.

La Région a souhaité renforcer ses efforts pour la transition écologique, notamment énergétique, en trouvant le montage contractuel le plus pertinent pour favoriser la mise en place de VTFE en révisant la pondération des critères et en associant la mise en place d'une variante obligatoire.

Ainsi, à l'issue de la procédure, une offre variante a été retenue avec 1 véhicule rétrofité.

Exemples sur le terrain

► Focus sur le rétrofit

Le rétrofit électrique consiste à convertir un véhicule diesel en motorisation électrique à batterie selon des conditions particulièrement encadrées et nécessitant une homologation finale du kit de conversion par les services de l'État.

Cette solution est particulièrement intéressante pour son bilan environnemental et son modèle économique.

Elle permet d'accélérer la conversion des autocars diesel en véhicules « Zéro émission » et prolonger la durée de vie de véhicules existants (selon la réglementation sur les renouvellements de flottes s'appliquant aux Autorités Organisatrices de Mobilité).



Chantier de transformation (dépose du moteur thermique)

© Benoît Petridis



Objectif

Conduire la mutation des transports et l'essor du ferroviaire



Repose du moteur électrique avant pose des packs batterie (arrière du véhicule)

© Benoît Petridis

► Focus sur la méthodologie et le montage contractuel

La Direction des achats et de la commande publique et la Direction des transports routiers de voyageurs ont travaillé conjointement pour renforcer le verdissement du parc de véhicules dédiés à l'exploitation des services de transports scolaires. Mobilisant des ressources internes, expertes en matière d'achat durable et de verdissement de la flotte, ce travail commun a permis d'introduire le rétrofit dans un marché public et de définir le montage contractuel le plus pertinent.

Ainsi, une variante obligatoire a été prévue pour 10 des 34 lots, imposant aux candidats de mettre à disposition, dans le cadre du marché, un nombre minimum de véhicules à très faibles émissions. En parallèle, le barème de notation (nombre de points attribué à chaque type de motorisation) et la pondération des critères d'attribution ont été revus pour tenir compte du surcoût induit par les offres variantes.

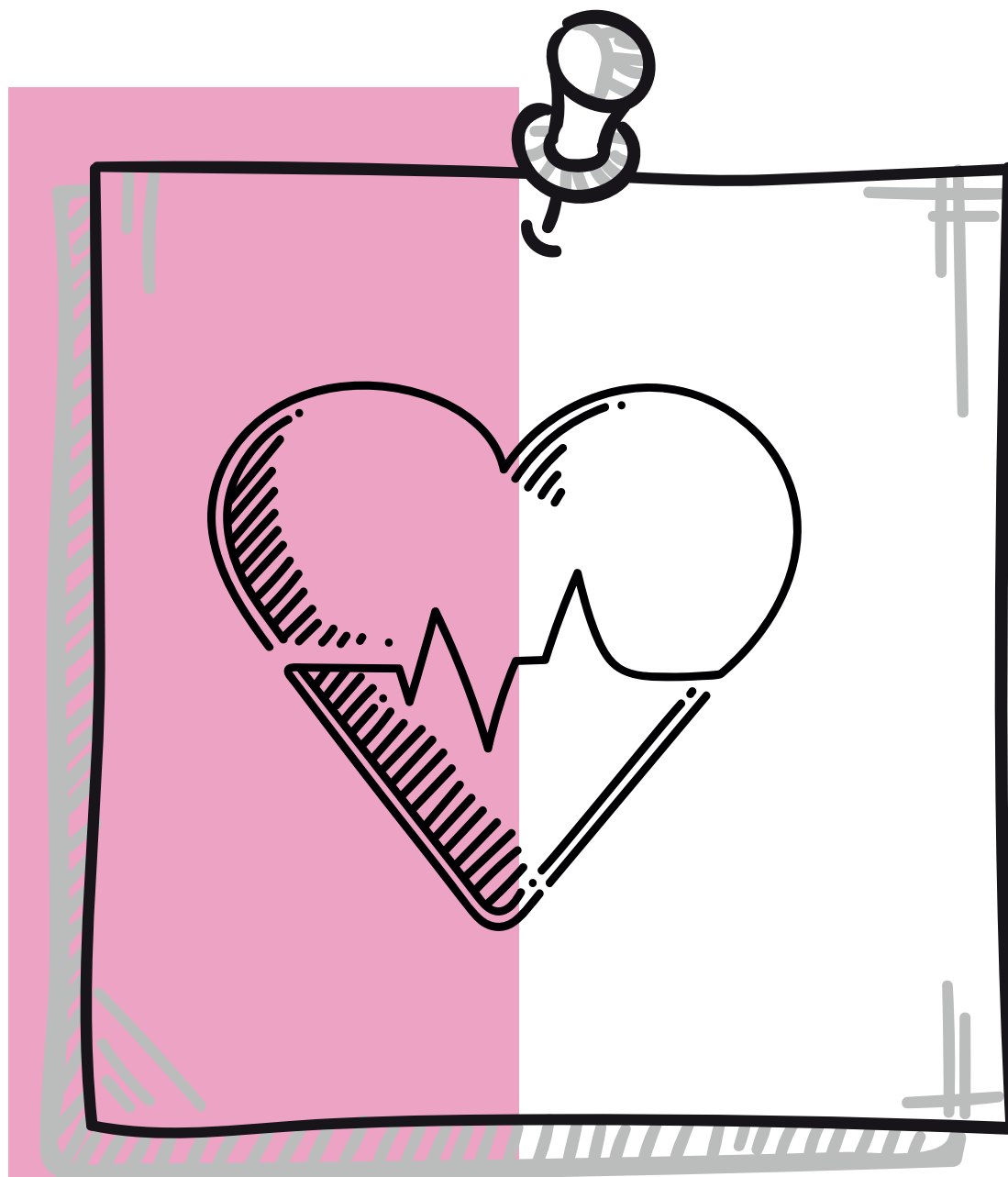
Pistes d'amélioration

Poursuivre l'effort de développement du rétrofit par l'intermédiaire des variantes dans les prochains appels d'offres.

Inciter les entreprises exploitantes de transport à verdir leur parc de véhicules en cours d'exécution (activation de la clause de rendez-vous).

Ambition 6

PRÉVENIR ET SOIGNER : UNE APPROCHE UNIFIÉE DE LA SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES (HUMAINE, ANIMALE, VÉGÉTALE)



Avec la prise de conscience du rôle fondamental de la bonne santé des écosystèmes naturels et de l'environnement (air, sols, eau) sur la santé humaine et de leur caractère d'étroite imbrication, la santé globale « Une seule santé » est devenue un axe à part entière de Néo Terra.

Le Plan Régional Santé Environnement (PRSE) a été un premier outil d'initiation de la politique en santé-environnement. Désormais, il est impératif d'adopter une approche globale et transversale de toutes les santés : végétale, humaine et animale. Les enjeux : former et sensibiliser à cette approche globale, suivre de manière fiable l'évolution des polluants, anticiper les potentielles crises sanitaires à venir, réduire l'impact environnemental du système de santé, reconquérir une souveraineté de production médicamenteuse régionale et éliminer les perturbateurs endocriniens de tous les achats régionaux.

En 2024, la Région a réalisé un ensemble d'études et cartographies pour améliorer les connaissances sur les enjeux santé-environnement : pollution de l'air, pollution lumineuse, typologie « Santé ». Elle a soutenu à titre expérimental le premier diagnostic territorial « Une seule santé » sur le Parc Naturel Régional du Médoc en visant une méthodologie répliquable aux autres territoires néo-aquitains et le dispositif d'aide aux investissements de biosécurité pour lutter contre la tuberculose bovine dans 2 zones géographiques (Dordogne/Haute-Vienne et Pyrénées-Atlantiques/Landes). Toujours avec l'objectif « Une seule santé », et à titre de collectivité engagée, elle a permis par la sensibilisation le renforcement de la capacité d'agir des jeunes sur les enjeux de santé-environnement, à travers la journée lycéenne annuelle sur l'alimentation durable en lycées, coorganisée avec les rectorats et la DRAAF.

La Région a également soutenu des actions de nature préventive, innovante ou solidaire en santé humaine : expérimentation du centre de santé solidaire – Ajain (23) ; AELIS FARMA (33), société à l'activité centrée sur la découverte et le développement de candidats-médicaments innovants ciblant des troubles importants du Système Nerveux Central, sans solution thérapeutique à ce jour ; et santé numérique et soutien à domicile des aînés en perte d'autonomie dans le cadre de la coopération avec le Québec.

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



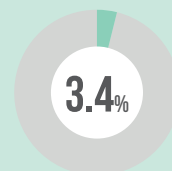
Nombre de dossiers

Bilan 2024

357

Part des dossiers Néo Terra dédiés à l'Ambition 6

Bilan 2024



Montant voté

Bilan 2024

33 407 239 €

Nota : l'ambition 6 étant nouvelle dans la feuille de route NT2, il n'y a pas de données relatives à cette ambition antérieurement à 2024.



Union Européenne

En 2024, l'Europe en Région a investi

3 613 568 €

via le FEDER pour 7 dossiers relevant de l'Ambition 6 Néo Terra 2

Indicateurs clés

Nombre cumulé de maisons et centres de santé pluridisciplinaires financés par la Région

2018-2020	2021	2022	2023	2024
41	51	62	80	99

La Région soutient depuis de nombreuses années le développement des maisons de santé et des centres de santé pluriprofessionnels au côté de l'Agence régionale de santé, pour favoriser l'accès aux soins et aux soignants sur les territoires et lutter contre la déprise médicale, enjeu central d'aménagement du territoire.

Nombre annuel de jeunes sensibilisés à la thématique santé environnement

2020	2021	2022	2023	2024
7 529	11 600	8 858	11 300	10 500

La Région accompagne depuis de nombreuses années des actions innovantes de sensibilisation, d'éducation et d'accompagnement aux changements de comportement à destination des jeunes sur la thématique Santé-Environnement. Ces actions sont basées sur des données scientifiques et déployées auprès des publics cibles par des méthodes ludiques et participatives et ont sensibilisé plus de 50 000 jeunes.

Nombre cumulé de captages (prioritaires et sensibles) intégrés dans la démarche Re-Sources

2020	2021	2022	2023	2024
61	61	62	62	89

Un captage peut être composé de plusieurs ouvrages de prélèvement d'eau (champ captant) : l'indicateur désigne donc plutôt un territoire de captage d'eau potable qu'un point unique.

Depuis la signature de la nouvelle convention cadre 2023-2028, effective en 2024, le déploiement de la démarche Re-Sources, initialement orientée vers les captages « prioritaires », s'est étendu aux captages « sensibles » face à la pression sur la ressource en eau. En 2024, 62 captages prioritaires (sur 79) et 27 captages sensibles (sur 164), soit un cumul de 89 captages sont désormais intégrés dans la démarche Re-Sources.

Les captages prioritaires ou « sensibles » sont identifiés dans les Schémas Directeurs d'Aménagement de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027.

ZOOM SUR... QUELQUES PROJETS PHARES

Finalisation expérimentation du centre de santé solidaire - Ajain - Territoire de Guéret (23)

Pôle DATAR

Direction de la cohésion et des initiatives territoriales

ODD/Cibles : 3.c

| Dans le cadre du Contrat de Développement et de Transitions du Territoire de Guéret, approuvé par la Région le 15 décembre 2022, la commune d'Ajain a sollicité un soutien financier pour la finalisation de l'expérimentation d'un cabinet Médecins solidaires. La demande d'aide s'inscrit en cohérence avec la stratégie du contrat, notamment avec l'axe 2.2 : « Renforcer et diversifier l'offre de services de proximité : accès à la santé et aux loisirs culturels et sportifs ».

| En 2022, la commune d'Ajain s'est investie dans une expérimentation relative à la création d'un cabinet médical « Médecins solidaires ». En effet, le médecin de la commune avait cessé son activité le 31 décembre 2020. Le Conseil municipal s'était largement investi pour lui trouver un remplaçant. Plusieurs initiatives ont été menées, une vidéo largement diffusée (visible sur le site ajain.fr) a été réalisée, le maire a sollicité tous les média locaux, régionaux et nationaux, la faculté de médecine de Limoges. Malgré ces initiatives, aucun médecin n'avait prévu de venir s'installer dans cette commune.

Cependant, un projet innovant et expérimental s'est construit autour de l'idée de mettre en place une démarche collective qui permette aux médecins qui le souhaitent, venus de toute la France, de s'engager une semaine pour contribuer à la lutte contre les déserts médicaux. Le but est d'assurer, toute l'année, la présence d'un médecin dans le cabinet. Ces médecins sont assistés d'une référente qui assure la continuité du service et la liaison entre les patients les médecins et l'association.

Eléments financiers

Montant de l'action : **25 k€**

Part du financement régional : **67 %**

Direction de la cohésion et des initiatives territoriales : **17 k€**

Exemples sur le terrain

- ▶ Ce projet, porté par la profession médicale elle-même, répond au besoin de médecine générale dans tous les territoires ruraux. Il a été soutenu par l'État, l'ARS, la CPAM et les collectivités territoriales. L'expérimentation de ce modèle en Creuse a été une réussite et saluée par l'ensemble des acteurs locaux et nationaux. À ce jour, 9 600 consultations ont été assurées depuis l'ouverture, 1 250 patients ont choisi le centre de santé Médecins solidaires comme « médecin traitant », dont 300 (25 %) en ALD (Affection Longue Durée). 78 médecins ont exercé en continu à Ajain, 38 médecins sont déjà inscrits pour les prochains mois.



Objectif

S'engager
pour une santé durable
dans toutes les filières
économiques



**Médecins
Solidaires**

- ▶ La commune a sollicité un accompagnement financier du Conseil régional pour le financement de la dernière année d'expérimentation. En 2024, la commune d'Ajain a financé la location de cabinets modulaires provisoires, dans la perspective de déménagement dans des locaux adaptés. Ce déménagement est prévu en deux phases, dans une aile inoccupée de l'EHPAD de la commune. Les travaux afférents à l'adaptation de ces locaux sont financés par l'État, le Conseil départemental, la commune, la Communauté d'agglomération du Grand Guéret et les fonds européens territorialisés (LEADER).

Le soutien régional, sollicité par la commune d'Ajain, porte sur la location des cabinets modulaires pour la période préalable à l'installation définitive du cabinet dans les nouveaux locaux, prévue en octobre 2024. Dans le cadre du Contrat de Développement et de Transitions du Territoire de Guéret, considérant la très forte vulnérabilité de ce territoire rural, l'aide régionale proposée a été de 17 k€. Le soutien à cette opération a été présenté au vote des élus régionaux lors de la Commission Permanente du 30 septembre 2024.

Pistes d'amélioration

Projet en cours et contribuant à l'amélioration de l'intégration des enjeux de développement durable.

Santé numérique et soutien à domicile des aînés en perte d'autonomie – Développement d'un réseau de collaborations Montréal – Nouvelle-Aquitaine

Pôle Europe et international

Direction des coopérations – Service international

ODD/Cibles : 3.4 – 9.5 – 10.2 – 11.3 – 11.7 – 11.a

| L'enjeu du bien vieillir est au cœur des préoccupations de notre territoire. La Nouvelle-Aquitaine est particulièrement concernée par ce défi avec 28 % de sa population âgée de 60 ans ou plus (région française la plus âgée), proportion qui devrait atteindre 35 % en 2040, soit 740 000 séniors supplémentaires.

Dans le cadre du programme de coopération* Nouvelle-Aquitaine – Québec, la Région a réalisé en 2023 et 2024 un projet de partenariat multisectoriel avec le Québec (acteurs privés et institutionnels), dans le domaine de la Silver économie, dont un des volets consistait à améliorer la réponse aux besoins de la personne en perte d'autonomie, pour faciliter sa prise en charge en fédérant les acteurs de la Silver économie et en impulsant un décloisonnement plus favorable à l'innovation et à la recherche.

[Organisme porteur du projet au Québec : Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal]

L'idée est de favoriser l'accès au soin et au bien-être de toutes les personnes âgées en perte d'autonomie sur le territoire néo-aquitain et québécois.

** Ce partenariat permet d'innover ensemble, d'échanger des savoir-faire et de nouvelles approches et de construire des solutions durables. L'actuel programme de coopération décentralisée 2022-2024 entre la Nouvelle-Aquitaine et la Délégation générale du Québec (coopération de 23 ans d'existence avec un 1^{er} accord de coopération en 2002) sera renouvelé en 2025.*

| Les personnes âgées n'ont pas toutes accès au soin, elles sont nombreuses à être en perte d'autonomie : l'enjeu est d'accompagner prioritairement les personnes en situation de fragilité. Les objectifs du projet sont le développement de l'autonomie et le maintien à domicile par des méthodologies innovantes (mise en place d'applications, réalité virtuelle, etc.).

En ce sens, il contribue à répondre aux défis du maintien des séniors dans l'autonomie, de leur prise en charge, du financement des systèmes de solidarité, du renforcement du lien intergénérationnel et de la lutte contre l'isolement.

Éléments financiers

Montant de l'action : 40,4 k€

Part du financement régional : 50 %

Direction de la coopération – Service International : 20,2 k€

Part du financement des autres partenaires : 50 %

Qui sont-ils : Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères via le Fonds Franco-Québécois pour la Coopération Décentralisée (FFQCD)



Objectif

S'engager pour une santé durable dans toutes les filières économiques



L'appui du numérique pour le maintien à domicile

© freepik.com

Exemples sur le terrain

- ▶ À l'instar de ce qui s'est passé en 2023, deux missions ont eu lieu en 2024, au Québec et en Nouvelle-Aquitaine.

La mission au Québec s'est tenue du 18 au 22 novembre 2024, avec une délégation composée de représentants de :

- Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage, UMR CNRS 7295, équipe Vieillesse et Psychopathologie de la Mémoire (ViPsyM) – Université de Poitiers ;
- Laboratoire HAVAE et ILFOMER – Université de Limoges ;
- Gériatrie, CHU de Limoges ;
- Gériatrie, CHU de Bordeaux ;
- Laboratoire MOVE – Université de Poitiers ;
- Région Nouvelle-Aquitaine ;
- Pôle appui à la recherche, Gérontopôle NA.

Elle s'est déroulée en 2 temps :

- Participation au Congrès International Francophone en Activité Physique (CIFAP) qui portait sur le vieillissement dans tous ses états : plusieurs interventions et animation d'ateliers ;
 - Échanges entre chercheurs et visites de différents laboratoires ou structure (living labs, maisons de retraites, services de ministères québécois, université). Il s'agit d'échanges d'expériences, de présentation de modèles innovants et de rapprochements entre chercheurs pour à terme travailler ensemble aux projets en cours ou à de nouveaux projets.
- ▶ La mission en France s'est tenue du 9 au 13 décembre 2024 avec une délégation composée de la direction scientifique du Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (CRIUGM) et des chercheurs, par ailleurs professeurs à l'Université de Montréal, à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université McGill, ainsi qu'une représentante des Fonds de la recherche du Québec – Santé, et des responsables en Gériatrie et Neurologie à l'IUGM.

La mission s'est déroulée en 2 volets :

- Approfondissement des contacts entre chercheurs (Limoges, Poitiers et Bordeaux) afin de travailler aux projets de recherche, demande de financements, aux co-tutelles de thèses, aux articles scientifiques ;
 - Visites pour découvrir l'écosystème néo-aquitain du bien vieillir (notamment avec le village Alzheimer dans les Landes).
- ▶ Implication des chercheurs dans l'action (nombre de chercheurs côté néo-aquitain et côté québécois) :
20 chercheurs du projet ont eu des rendez-vous (plus de 40 rencontres en tout)
 - participation à 3 jurys de thèse ;
 - interventions à 13 colloques ou conférences en France et au Québec ;5 projets de recherches en cours ou en cours de montage
 - plusieurs demandes de financement déposées ;
 - participation à des articles scientifiques.



Photo de la mission au Québec

© Région Nouvelle-Aquitaine

Pistes d'amélioration

Le projet a résulté en de nombreuses pistes de collaboration entre la Nouvelle-Aquitaine et le Québec. Il s'agit de projets de recherche, de stages, de co-tutelles de thèses, de rédaction d'articles scientifiques ou d'intervention lors de colloques ou congrès scientifiques. Cependant, certains projets risquent de ne pas pouvoir voir le jour, ou du moins pas avec l'envergure souhaitée, par manque de financement.

Expérimentation d'un diagnostic territorial « Une seule santé » dans le Parc Naturel Régional du Médoc (33)

Pôle développement économique et environnemental

Direction innovation filières attractivité

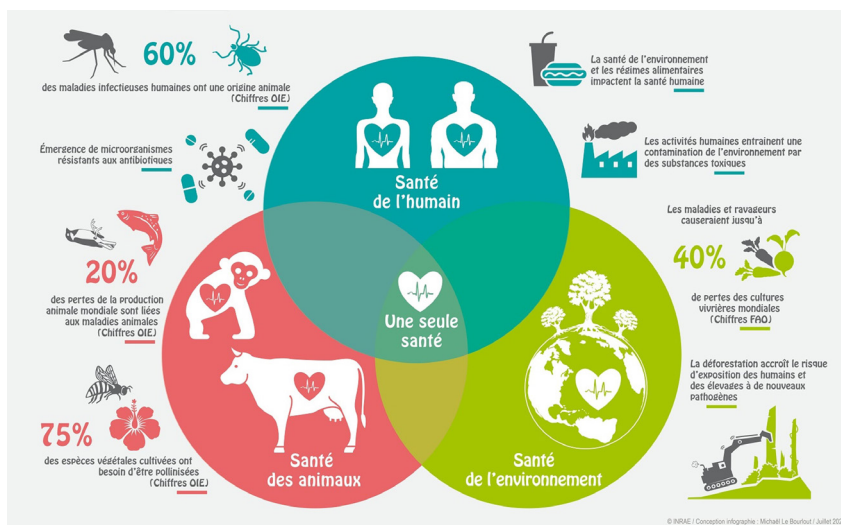
ODD/Cibles : 2.1 - 2.4 - 3.3 - 3.4 - 3.9 - 3.d - 6.3 - 6.4 - 6.6 - 6.b - 8.4 - 11.3 - 11.4 - 11.6 - 11.7 - 12.2 - 12.4 - 12.8 - 12.a - 13.3 - 14.1 - 14.2 - 15.1 - 15.5 - 15.9

Le concept « Une seule santé » (One Health) repose sur le principe que les santés humaine, animale, végétale et environnementale sont interconnectées, avec pour enjeu une vision globale de la santé.

La Région Nouvelle-Aquitaine, en concertation avec l'Observatoire Régional de la Santé et l'Agence Régionale de Biodiversité, a souhaité développer des actions qui permettent de concrétiser l'approche une seule santé dans les territoires par l'élaboration d'une méthodologie de diagnostic avec les acteurs d'un territoire d'expérimentation. Il n'existe aucun autre diagnostic de ce type ailleurs dans le monde même si des méthodologies approchantes ont pu être réalisées par ailleurs, souvent dans un contexte de maladie émergente.

Le Parc Naturel Régional du Médoc a été choisi pour être ce territoire d'expérimentation dans le cadre du Contrat Local de Santé Médoc qui compte parmi ses 11 principes celui de « Tendre vers une approche une seule santé ».

L'objectif final est ainsi de coconstruire avec les différents acteurs locaux et régionaux une méthodologie d'élaboration d'un diagnostic territorial une seule santé, qui soit répliquable à d'autres territoires néo-aquitains, voire nationaux in fine. Il constituera ainsi un outil précieux d'aide à la décision pour les collectivités locales (exemples : documents d'urbanisme, choix d'aménagements, etc.).



Objectif

Développer de nouvelles méthodes préventives, diagnostiques et thérapeutiques dans les trois santés



Le principe « Une seule santé » (One Health) ; INRAE

Conception infographie : Michaël Le Bourlout / Juillet 2020

| La première étape réalisée en 2024, préalable au diagnostic, consiste en une priorisation des thèmes de travail du Parc Naturel Régional du Médoc avec l'Observatoire Régional de la Santé, le Contrat Local de Santé et Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine. Le champ des possibles d'un tel diagnostic est en effet vaste. Des enjeux ont donc été présélectionnés puis priorités par une approche qualitative qui tient compte de leur impact potentiel sur les santés (humaine, animale, végétale, environnementale) selon les particularités de ce territoire. Les critères de priorisation reposant notamment sur le périmètre (un enjeu qui touche l'ensemble des santés), la probabilité de réalisation du risque, sa redondance, la plus-value, la faisabilité (capacité du territoire à agir sur cet enjeu) et l'acceptabilité sociale par la population.

Les deux thèmes ainsi sélectionnés en 2024 pour le Parc Naturel Régional du Médoc sont : les cultures et les villages.

Ce projet d'expérimentation par l'Observatoire Régional de la Santé est financé à hauteur de 21 300 € par la Région Nouvelle-Aquitaine (sur cette première partie de l'action) dans le cadre du financement du programme d'actions 2024-2025 de l'ORS Nouvelle-Aquitaine voté lors de la Commission Permanente du 8 juillet 2024.

Eléments financiers

Montant de l'action : **26,63 k€**

Part du financement régional : **80 %**

Direction innovation filières attractivité : **21,3 k€**

Pistes d'amélioration

Les prochaines étapes de cette expérimentation auront lieu en 2025 :

- Constitution d'un comité de partenaires et co-construction de la méthodologie ;

- Réalisation du diagnostic : recueil des données quantitatives et qualitatives, entretiens, focus groups, etc. ;

- Rédaction des livrables et des préconisations d'actions à mettre en œuvre.

Dispositif expérimental d'aide aux investissements de biosécurité pour lutter contre la tuberculose bovine (40, 24, 87) - État, Groupements Techniques Vétérinaires, Groupements de Défenses Sanitaires, Chambres d'Agricultures, fédération de chasseurs (...)

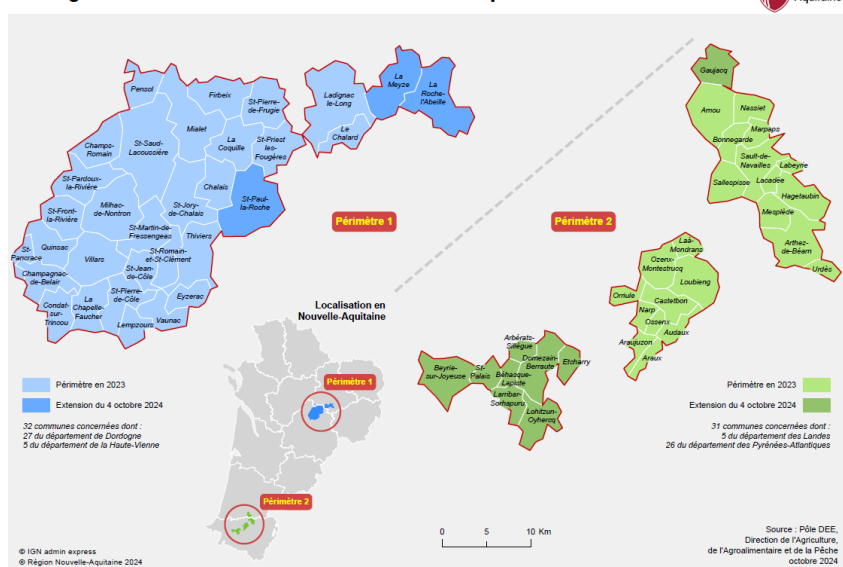
Pôle développement économique et environnemental

Direction de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la pêche

ODD/Cibles : 2.4 - 3.d - 6.3 - 12.4

Cette action vise à compléter le plan de lutte renforcé pour prévenir, dépister et assainir les foyers de tuberculose bovine (zoonose). Ce plan comporte un volet biosécurité indispensable pour enrayer la propagation de la tuberculose bovine. La France est considérée comme officiellement indemne de cette maladie par l'Union européenne, malgré la persistance d'une centaine de foyers de tuberculose bovine en élevage par an, majoritairement en Nouvelle-Aquitaine. La perte du statut indemne aurait des conséquences économiques désastreuses pour la filière bovine. Cette action se rattache aux « dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables ».

Plan régional de lutte contre la tuberculose - zones d'expérimentation



Sur ces 2 zones, l'ensemble des acteurs (État, Groupements Techniques Vétérinaires, Groupements de Défenses Sanitaires, Chambres d'Agricultures, fédération de chasseurs...) mobilisent leurs efforts notamment par la réalisation des prophylaxies, la mise en œuvre du programme Sylvatub et le suivi de la faune sauvage, la mise en œuvre de mesures de biosécurité renforcées, la mise en œuvre d'une gouvernance régionale et d'un suivi régulier des actions. La Région, à la suite d'un travail conjoint avec ces acteurs, soutient la mise en œuvre de mesures de biosécurité renforcées par la réalisation de diagnostic biosécurité et le soutien aux investissements de biosécurité pour les élevages pâturants.

Éléments financiers

Montant de l'action : 4 615 k€

Part du financement régional : 65 %

Part du financement des autres partenaires : 15 %

Qui sont-ils : Départements des Landes, de la Dordogne et de la Haute-Vienne



Objectif

Développer de nouvelles méthodes préventives, diagnostiques et thérapeutiques dans les trois santés

Plan régional de lutte contre la tuberculose - zones d'expérimentation

© IGN admin express et Région Nouvelle-Aquitaine



Exemple d'aménagement d'une double clôture préconisée pour éviter le contact entre 2 troupeaux, risque majeur de contamination entre 2 élevages

© Emilie Peyrat, CDAAS 87 sur une base de Google Satellite

Exemples sur le terrain

- ▶ 173 élevages ont réalisé un diagnostic biosécurité de leur exploitation comprenant un état des lieux et des actions prioritaires à réaliser pour renforcer la biosécurité au sein de leur élevage.

60 % du cheptel bovin total des 2 zones tests a été diagnostiqué.

Une situation de biosécurité sur l'introduction d'animaux, la conduite du troupeau, le pâturage globalement bien géré offre de bons résultats (15 à 18 sur 20).

Les risques liés à la faune sauvage, aux intervenants extérieurs et à l'abreuvement sont plus problématiques (10 à 13 sur 20).

- ▶ 42 élevages bovins pâturant ont reçu une subvention moyenne de 15 592 € pour des investissements de biosécurité moyens à hauteur de 23 988 €.

78 % du montant des investissements seront utilisés pour améliorer les systèmes d'abreuvement ou de nourrissage au champ et mettre en place des clôtures.

- ▶ Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI) complète l'accompagnement pour la mise en défens et l'abreuvement sur le bassin versant du Crassat en Haute-Vienne permettant de démultiplier le montant d'investissement subventionnable sous financement agence de l'eau. Le SMBI intervient dans le cadre de sa compétence GEMAPI (GESTion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) d'aménagement du bassin du Crassat et de la protection des écosystèmes aquatiques. À l'heure actuelle, 2 exploitants devraient être accompagnés sur les 2 dispositifs pour de l'aménagement des bords de ruisseau (mise en défens, zone d'abreuvement, descente aménagée, passage busé...).



Les zones de piétinement sont des zones humides où la bactérie peut survivre facilement et être une zone de transmission de la bactérie entre le troupeau et la faune sauvage. Il est ainsi préconisé de stabiliser les zones et de mettre en place de nouveaux abreuvoirs sur ces 2 zones

© Emilie Peyrat, CDAAS 87



Exemple d'aménagement avec une mise en défens d'un ruisseau avec deux passages busés, la réalisation d'une prise d'eau et de trois buses d'abreuvement. Les zones humides ne sont plus accessibles aux bovins, limitant ainsi les risques de transmission de la bactérie de la tuberculose et protégeant également l'écosystème aquatique.

© SMBI

Pistes d'amélioration

Action à poursuivre en fonction de l'évolution de l'épizootie.

Développement de nouveaux médicaments pour lutter contre des maladies à grande résonance sociale et sociétale - Entreprise AELIS FARMA (33)

Pôle développement économique et environnemental
Direction de la performance industrielle
ODD/Cibles : 3.4

| La filière santé est une filière mature en Nouvelle-Aquitaine qui compte plus de 40 000 emplois dans l'industrie (Pharmaceutique, Dispositifs médicaux, Biotechnologies, Santé numérique, Cosmétique et Thermalisme), sans compter les emplois liés aux établissements de santé et médico-sociaux qui représentent 15 % des emplois régionaux. Créée en 2013, la société AELIS FARMA est un acteur clé de cette filière. Son activité est centrée sur la découverte et le développement de candidats-médicaments innovants ciblant des troubles importants du système nerveux central sans solution thérapeutique à ce jour.

Les troubles du système nerveux central affectent le cerveau et la moelle épinière, entraînant des symptômes variés tels que des difficultés motrices, des troubles de la perception sensorielle, des problèmes d'élocution et des altérations cognitives.

- | AELIS FARMA déploie un programme de développement pour :
- prolonger la recherche de nouvelles molécules agissant sur les mêmes récepteurs déjà identifiés (les CB1-SSi) et permettant le traitement d'autres pathologies (Parkinson, hyperactivité, maladies métaboliques liées à l'obésité...);
 - financer l'implantation d'un laboratoire de recherche en région ;
 - assurer la mise au point du processus d'industrialisation qui sera par la suite sous-traité au sein d'industries pharmaceutiques.

Ce projet vise donc à outiller la société AELIS FARMA afin de garantir sa pérennité, son implantation en région et augmenter sa contribution au développement économique territorial. Il est conforme au SRDEII 2022-2028, Priorité 2 « Renforcer notre souveraineté par l'innovation responsable » et s'inscrit dans le cadre de l'ambition 6 de Néo Terra « Développer de nouvelles méthodes préventives, diagnostiques et thérapeutiques ». Ce projet s'intègre également à la Priorité 2 de la feuille de route régionale Santé : « Pérenniser le rôle de leader de la Nouvelle-Aquitaine en matière d'innovation en santé ».

Éléments financiers

Montant de l'action : **8 952,20 k€**

Part du financement régional : **11,17 %**

Direction de la performance industrielle : **1 000 k€**

Part du financement des autres partenaires : **88,83 %**

Qui sont-ils : fonds propres de l'entreprise, partenaires bancaires, levée de fonds



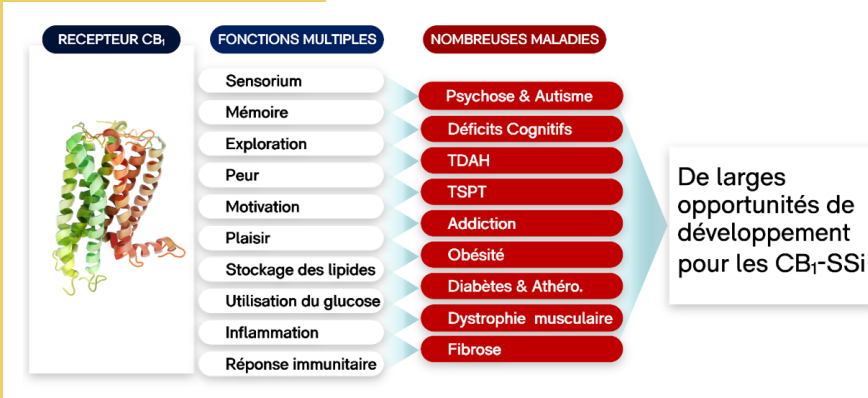
Objectif

Développer de nouvelles méthodes préventives, diagnostiques et thérapeutiques dans les trois santé

Exemples sur le terrain

- ▶ Ce programme de développement vise à diversifier les activités de la société AELIS FARMA afin de garantir sa pérennité, son implantation en Nouvelle-Aquitaine et d'augmenter sa contribution au tissu économique régional.

Il permettra à AELIS FARMA de proposer de nouveaux médicaments pour lutter contre des maladies qui ont une grande résonance sociale et sociétale telles que les déficits cognitifs comme l'hyperactivité, la maladie de Parkinson... Ce projet permettra la création de 19 emplois hautement qualifiés.

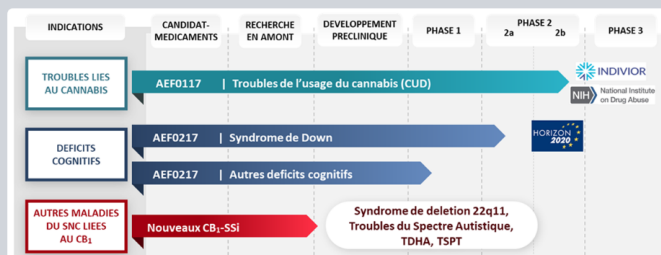


- ▶ Au regard du montant de l'aide régionale, l'entreprise s'est engagée sur 4 critères dans un contrat de transition : égalité professionnelle femme-homme, transition climatique, sécurité et santé au travail, responsabilité sociétale des entreprises/des organisations.

Nouveaux CB₁-SSi pour d'autres maladies dépendantes des cannabinoïdes

La plateforme d'Aelis Farma fournit de nouveaux inhibiteurs spécifiques de la signalisation du récepteur CB₁.

Les nouveaux CB₁-SSi sont des Nouvelles Entités Moléculaires (NME) dotées d'une structure originale et de propriétés pharmacodynamiques améliorées qui généreront des candidats-médicaments pour le traitement d'autres maladies dépendantes du récepteur CB₁, dont plusieurs maladies orphelines.



- ▶ Dans le cadre de la mise en conformité avec la directive CSRD, AELIS FARMA se fait accompagner par un prestataire habilité et certifié Qualiopi pour établir une stratégie RSE et publier à terme un rapport extra financier.

Publication d'un premier reporting CSRD test en 2026 sur l'exercice 2025, puis publication officielle du reporting CSRD en 2027 sur l'exercice 2026.

- ▶ Critère transition climatique (issu du contrat de transition) :

L'entreprise s'est engagée à conduire un Bilan Carbone courant 2024. Fin 2024/début 2025, elle établira une synthèse du bilan carbone et construira un plan de transition et une cartographie des flux.

Pistes d'amélioration

Les objectifs poursuivis sont de :

- réussir l'implantation d'un laboratoire de recherche en région ;
- réussir la mise au point du processus d'industrialisation qui sera par la suite sous-traité au sein d'industries pharmaceutiques ;
- prolonger la recherche de nouvelles molécules agissant sur les mêmes récepteurs identifiés (les CB₁-SSi) et permettant le traitement d'autres pathologies (Parkinson, hyperactivité, maladies métaboliques liées à l'obésité...).

Réalisation d'études et de cartographies permettant d'améliorer les connaissances sur les enjeux de la santé-environnement - Région Nouvelle-Aquitaine

Pôle DATAR

Direction de l'intelligence territoriale, de l'évaluation et de la prospective

ODD/Cibles : 3.9 - 10.3 - 11.6 - 13.2 - 13.3 - 17.14

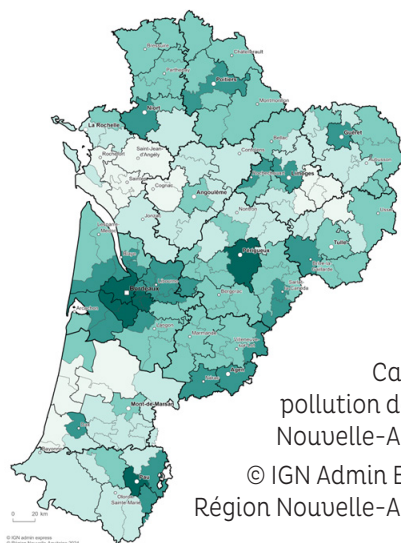
- | Le Service études, prospective et évaluations a pour mission première d'analyser la situation des territoires de Nouvelle-Aquitaine en matière de couverture des besoins fondamentaux des habitants (se loger, se nourrir, se déplacer, accéder à la santé, à l'éducation, à la culture, à l'emploi...) et de transition écologique et climatique. Ce travail permet d'identifier des territoires à enjeux sur tel ou tel sujet, et/ou de proposer des pistes de différenciation territoriale de l'action quand cela s'avère nécessaire.
- | En 2023, le Service études, prospective et évaluations s'est engagé dans une démarche de production et de diffusion de connaissances sur la thématique du « bien-être de tous dans les limites planétaires ». La réalisation d'études et de cartographies permettant d'améliorer les connaissances sur les enjeux de la santé-environnement s'inscrit dans ce cadre et vise à apporter un éclairage approfondi sur divers enjeux. Parmi les premiers travaux menés, on retrouve : la santé, la pollution lumineuse ou encore la pollution de l'air. Notre approche s'inscrit dans une démarche transversale. Comprendre les phénomènes liés au développement durable est une étape essentielle pour orienter les politiques publiques et accompagner les transitions nécessaires.

Exemples sur le terrain

► Étude « pollution de l'air »

La qualité de l'air est un enjeu majeur pour la santé et l'environnement. Les effets sur la santé des individus peuvent être immédiat (crises d'asthme, irritations, troubles cardiovasculaires...) et de long terme en cas d'expositions répétées ou continues qui peuvent conduire à une surmortalité et une baisse de l'espérance de vie (cancers, troubles du développement, troubles neurologiques...).

C'est dans ce contexte qu'ont été analysées les différences territoriales de qualité de l'air au travers de l'indice ATMO à l'échelle communale et intercommunale. C'est un indicateur journalier de qualité de l'air qui observe 5 polluants réglementés (les particules fines (PM2.5 et PM10), le dioxyde d'azote (NO2), l'ozone (O3) et le dioxyde de soufre (SO2)) et se décline en 6 catégories : bon, moyen, dégradé, mauvais, très mauvais et extrêmement mauvais. A été cartographié à l'échelle des communes et des intercommunalités de Nouvelle-Aquitaine le nombre de jours de l'année 2023 pour lesquels la qualité de l'air est dégradée, mauvaise ou extrêmement mauvaise. L'étude complète est disponible sur la plateforme régionale de Ressources Territoriales.



Carte de la pollution de l'air en Nouvelle-Aquitaine

© IGN Admin Express / Région Nouvelle-Aquitaine



Objectif

Mieux comprendre, sensibiliser et former pour anticiper les menaces sanitaires

► Étude « Pollution lumineuse »

Depuis 2018, la loi fixe des obligations pour prévenir, supprimer et limiter ces émissions artificielles de lumière qui constituent une pollution sur le plan écologique (menace sur la faune, la flore et leurs habitats) mais aussi pour la santé humaine (perturbation de l'horloge biologique, dérèglement des cycles hormonaux...), sans oublier l'impact sur l'observation du ciel étoilé.

Le service a développé un indicateur permettant d'estimer l'intensité du phénomène en cœur de nuit (0h-5h) dans des conditions moyennes de ciel clair (faible couverture nuageuse), sur l'ensemble du territoire régional en 2012, 2015 et 2020. Cet indicateur résulte du calcul de la radiance (puissance lumineuse par unité de surface émise dans une direction donnée) à partir du traitement d'images satellites nocturnes. Il permet ainsi d'analyser la contribution des zones éclairées dans la diffusion de la lumière artificielle vers le ciel. L'analyse a été réalisée à l'échelle de la maille de 1 km², de la commune et de l'intercommunalité.

Quels sont les territoires les plus exposés et à l'inverse ceux qui sont moins concernés ? Comment la pollution lumineuse a-t-elle évolué sur la période ?

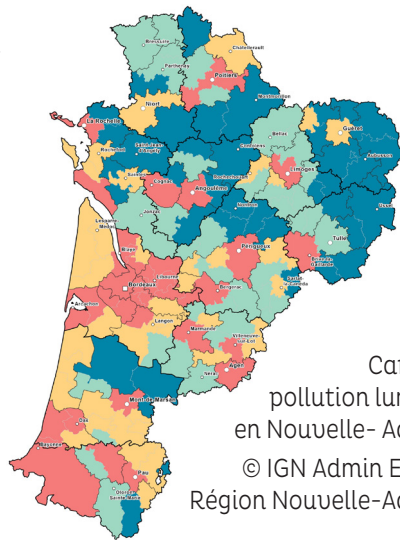
L'étude complète est disponible sur la plateforme de Ressources Territoriales.

► Typologie « Santé »:

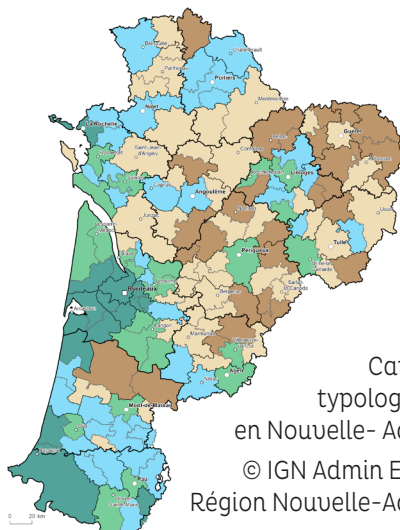
Afin de mieux comprendre les enjeux liés à la santé en Nouvelle-Aquitaine, le service a réalisé une typologie de territoire dans le cadre d'un travail plus large de « Porté à connaissance » sur le bien-être de tous dans les limites planétaires. Une classification des EPCI de Nouvelle-Aquitaine a été réalisée à partir de plusieurs indicateurs d'accès aux soins (Accessibilité Potentielle Localisée, APL, et temps de trajet aux soins de premier recours) et d'état de santé (mortalité, Affection de Longue Durée, ALD, et déterminants de santé). Elle permet d'identifier plusieurs groupes de territoires dont certains à enjeux plus forts, puisque présentant des valeurs plutôt défavorables sur l'ensemble des indicateurs utilisés.

► Nombre de consultations des cartes en ligne:

4 000 consultations de cartes depuis leur mise en ligne à l'automne 2024.



Carte de la pollution lumineuse en Nouvelle-Aquitaine
© IGN Admin Express / Région Nouvelle-Aquitaine



Carte de la typologie santé en Nouvelle-Aquitaine
© IGN Admin Express / Région Nouvelle-Aquitaine

Pistes d'amélioration

La démarche engagée par le service de production et de diffusion de connaissances sur la thématique du « bien-être de tous dans les limites planétaires » fera l'objet de développement. Afin de couvrir au maximum les thématiques des limites planétaires, en lien avec les cinq finalités de développement durable et les objectifs Néo Terra de l'institution, de nouvelles études sont en cours d'élaboration sur divers sujets : qualité et quantité d'eau, risques naturels et industriels, émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie, habitats et enjeux de biodiversité, etc.

De plus, en lien avec l'objectif de transversalité de la démarche, le service sera amené à croiser ces thématiques environnementales avec des sujets socio-économiques afin de les inclure dans une action publique globale et cohérente.

Enfin, des webinaires de présentation de ces travaux sont actuellement organisés en interne à l'organisation régionale et en externe auprès de tous les acteurs territoriaux afin qu'ils s'emparent de ces travaux dans l'élaboration de leur politique publique.

Sensibiliser et renforcer la capacité d'agir des jeunes sur les enjeux de santé-environnement, à travers la journée lycéenne annuelle sur l'alimentation durable en lycées, co-organisée par la Région Nouvelle-Aquitaine avec les rectorats et la DRAAF

Pôle éducation et citoyenneté

Direction de l'éducation

ODD/Cibles : 2.2 - 2.4 - 3.4 - 4.7 - 6.6 - 11.6 - 12.2 - 12.3 - 12.5 - 12.7 - 13.3

| Le Conseil régional a engagé depuis 2017 un vaste plan de lutte contre le gaspillage alimentaire auprès de tous les établissements de son territoire. Cela concerne 255 établissements, au regard de l'étendue du territoire et du nombre de cuisines en lycées publics. La journée lycéenne tournée vers l'alimentation durable s'inscrit dans cette politique de sensibilisation et d'éducation des jeunes.

| Sous l'impulsion du Service restauration durable de la Direction de l'éducation de la Région Nouvelle-Aquitaine et en partenariat avec les trois rectorats et la DRAAF, les apprenants et encadrants des lycées néo-aquitains sont conviés depuis 2017 à une journée dédiée à l'alimentation durable avec pour objectifs de :

- les sensibiliser sur ces enjeux et leur faire partager les bonnes pratiques ;
- leur donner la parole sur les questions de la qualité alimentaire en lycée et de prévention des déchets ;
- mettre en lumière le travail des agents techniques des lycées qui œuvrent au quotidien dans les services de restauration.

Éléments financiers

Montant de l'action : 10 k€

Part du financement régional : 100 %

Financement par la Direction de l'éducation

Exemples sur le terrain

- ▶ Au total, 1 430 élèves et adultes de 231 lycées ont participé aux éditions qui se sont successivement déroulées à Barbezieux (16) en 2017, Saint-Yrieix-la-Perche (87) en 2018, Mont-de-Marsan (40) en 2019, Poitiers (86) en 2022, à Limoges (87) en 2023 et enfin à Libourne (33) en 2024.
- ▶ La 6^e Journée sur l'alimentation durable s'est déroulée au lycée Jean Monnet (Libourne) le 13 mars dernier. Plus de 180 apprenants et personnels de 25 lycées néo-aquitains avaient fait le déplacement. 2 parcours thématiques furent proposés :
 - Parcours A : Une restauration qui réduit et valorise ses biodéchets ;
 - Parcours B : Une restauration tournée vers l'avenir.



Objectif

Mieux comprendre, sensibiliser et former pour anticiper les menaces sanitaires



Affiche journée lycéenne 2024

© Région Nouvelle-Aquitaine

Pistes d'amélioration

Il est envisagé d'encourager un investissement plus important des partenaires institutionnels.

Ambition
transversale

UNE COLLECTIVITÉ ENGAGÉE



La Région, en tant que collectivité territoriale, est engagée dans la sobriété énergétique, l'adaptation aux dérèglements climatiques, la restauration et la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, la solidarité et la responsabilité sociétale, auxquels répondent les 6 ambitions de Néo Terra 2.

L'engagement se traduit dans ses propres politiques d'achats, d'attribution des subventions avec les éco-socio-conditionnalités, de gestion de son parc numérique et matériels, ainsi que dans sa politique salariale, au travers de la qualité de vie et santé au travail, la non-discrimination, l'égalité femmes-hommes, notamment.

En 2024, l'action de la collectivité est illustrée par :

Au titre de l'Ambition 1, la collectivité a soutenu des activités de réemploi, de valorisation et de recyclage de matières, notamment pour la gestion des lycées avec l'augmentation de la part des vêtements de travail intégrant des matières recyclées.

Au titre de l'Ambition 2, l'administration régionale s'est engagée dans des démarches internes d'intégration des transitions et de lutte contre toutes les formes de discrimination, à commencer par l'égalité Femmes/Hommes, versant interne de son Plan d'action « Réaliser l'égalité en Nouvelle-Aquitaine ».

Au titre de l'Ambition 3, elle a apporté son soutien aux projets de sensibilisation et de formation, tels que le Campus des métiers Talents et Territoires de Nouvelle-Aquitaine (TTNA) de l'Alimentation.

Au titre de l'Ambition 4, elle a mis en place un processus de reconditionnement des matériels informatiques de son parc.

Au titre de l'Ambition 5, elle a renforcé le verdissement du parc de véhicules dédiés à l'exploitation des services de transports scolaires des Pyrénées-Atlantiques par la mise en œuvre duetrofit électrique.

Au titre de l'Ambition 6, elle a permis la sensibilisation et le renforcement de la capacité d'agir des jeunes sur les enjeux de santé-environnement, à travers la journée lycéenne annuelle sur l'alimentation durable en lycées, coorganisée avec les rectorats et la DRAAF.

DONNEES 2023 (POUR MEMOIRE) BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES

Nota :

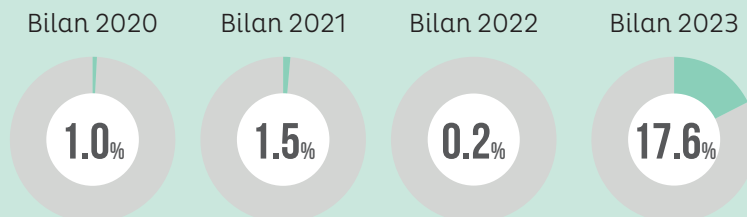
Ces données ne peuvent être mobilisées à partir de 2024, les fléchages se faisant en fonction des 6 ambitions NT2 et les dossiers relevant de la collectivité engagée étant désormais fléchés sur les 6 ambitions NT2, sans possibilité de la distinguer de l'ensemble des autres dossiers



Nombre de dossiers

Bilan 2020	Bilan 2021
51	90
Bilan 2022	Bilan 2023
10	1 197

Part des dossiers Néo Terra dédiés à l'Ambition transversale



Montant voté

Bilan 2020	Bilan 2021
988 848 €	3 274 977 €
Bilan 2022	Bilan 2023
5 696 500 €	252 010 594 €

Nota :

la Collectivité engagée affiche en 2023 une forte hausse

+ 246 M€

en raison de l'intégration de 956 dossiers du Pôle éducation citoyenneté concernant la construction des lycées pour un montant de 247,6 M€ (non intégré dans les statistiques de 2022)

Une sélection d'indicateurs clés de suivi

Au titre de l'ambition 1 :

Consommation annuelle d'eau dans les bâtiments administratifs de la collectivité (m³)

Au titre de l'ambition 2 :

Nombre annuel d'agents ayant suivi une formation sur le thème Néo Terra ou développement durable

Au titre de l'ambition 3 :

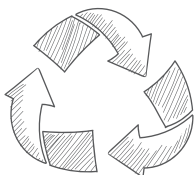
Pourcentage de produits bio introduits dans la restauration collective des lycées

Au titre de l'ambition 4 :

Pourcentage des achats intégrant une dimension développement durable

Au titre de l'ambition 5 :

Nombre annuel d'agents bénéficiant du versement « participation transport » (utilisation transports en commun) sur la fiche de paye



Mobiliser l'institution

En 2024, le déploiement de la feuille de route s'est poursuivi grâce à l'investissement de l'ensemble des élus et agents de la Région.

Le service Néo Terra a animé le réseau des Ambassadeurs Néo Terra, répartis dans chaque direction, au travers de temps dédiés (NT Infos mensuels) et a initié le renouvellement du réseau des Pilotes d'ambition.

Le déploiement de la feuille de route Néo Terra 2 implique, activement, ces réseaux sous le pilotage du service Néo Terra.

En 2024, le service Néo Terra a accompagné les directions pour qu'elles participent, par leurs avis, à la sélection des projets à labelliser Néo Terra et que les agents se familiarisent avec les nouvelles ambitions de Néo Terra 2 pour le fléchage des dossiers sur l'outil MDNA de gestion financière des subventions. À cette fin, le Guide de l'agent Néo Terra a été actualisé et diffusé aux directions après la Séance plénière du Débat d'orientations budgétaires, en octobre.

Par ailleurs, le service Néo Terra a proposé de doter la collectivité d'un outil pédagogique dédié : « Néo Terra EN-JEU » avec l'objectif de favoriser l'appropriation par tous les agents de la feuille de route Néo Terra 2.

En décembre 2023, un marché dédié à la création et l'animation de cet outil est publié. Au printemps 2024, le GRAINE Nouvelle-Aquitaine est retenu en tant que prestataire et démarre la conception pour une livraison du prototype en novembre. 3 sessions test en novembre et décembre regroupant 42 ambassadeurs et pilotes Néo Terra permettent la finalisation de l'outil pédagogique début 2025.

« Néo Terra EN-JEU » est basé sur les échanges, le débat et l'inspiration collective pour faire découvrir et comprendre la feuille de route et, également, imaginer comment la faire vivre dans le quotidien professionnel des agents.



L'animation, d'une durée de 3 heures, est structurée en 2 parties :

1. Comprendre les fondements et les enjeux des transitions portés par Néo Terra, via un jeu de coopération en 6 sous-groupes, dans lequel chaque participant(e) doit gérer les ressources (limitées) d'un territoire fictif pour répondre le mieux possible aux besoins des populations et assurer durablement leur bien-être.
2. Comprendre l'organisation de la feuille de route par un atelier d'intelligence collective afin d'intégrer Néo Terra et ses 6 ambitions aux missions et tâches des agents.

Le déploiement de l'outil se fera, par le prestataire, avec 10 premières sessions sur 2025. En complément et toujours en 2025, la formation d'animateurs volontaires permettra de démultiplier les sessions en interne et au-delà de 2025.

La préparation des sessions est assurée par le service Néo Terra en lien avec le Service formation de la DRH.

Le Service Néo Terra a également contribué à la réalisation du Festival Néo Terra lancé par la direction de la communication, animé une série de causeries sur les transitions et tenu un stand d'information lors de cet événement organisé à Bordeaux du 27 au 30 novembre 2024 (cf. Embarquer les acteurs pour accélérer les transitions).

THÈMES TRAITÉS LORS DES NT INFOS MENSUELS EN 2024

Date	Objet de l'intervention	Intervenant.e
15/01/2024	Perspectives Néo Terra en 2024	Interne
21/02/2023	Parcours entreprise Néo Terra	Interne
14/03/2024	L'expérience équipe projet Entreprise Néo Terra et ses travaux, Pôle DEE	Interne
11/04/2024	Bilan Carbone de la DTPM	Interne
20/06/2024	Présentation Festival Néo Terra	Interne
11/07/2024	Suivi quantitatif de la ressource en eau en NA : connaître et partager l'information	Externe : ARBNA (Agence régionale de la biodiversité NA)
26/09/2024	Stock de carbone et séquestration annuelle	Externe : AREC (Agence régionale d'évaluation environnement et climat)
24/10/2024	Prise en compte de la feuille de route Néo Terra dans les dispositifs de formation, Pole Formation et Emploi	Interne
21/11/2024	Rapport annuel Néo Terra 2024, Rapport développement durable pour l'année 2023, et perspectives 2025	Interne
19/12/2024	Biomimétisme, S'inspirer du vivant au service d'une économie respectueuse et inspirée par la nature	Interne

Embarquer les acteurs pour accélérer les transitions

NÉO TERRA, LE FESTIVAL DES SOLUTIONS UN ÉVÉNEMENT RÉGIONAL POUR SENSIBILISER ET EMBARQUER

Du 28 au 30 novembre 2024, la Région a organisé à Bordeaux la 1^{re} édition de *Néo Terra, le Festival des solutions*, en partenariat avec le journal Le Monde.

Cet événement avait pour vocation de faire connaître la démarche régionale et les ambitions auxquelles elle entend répondre avec l'organisation de conférences inspirantes, de mettre en avant des porteurs de solutions régionaux et de mettre en place des animations pédagogiques autour des enjeux de transition.

Il a rassemblé plus de 3 000 participants autour d'une question centrale : comment transformer les défis environnementaux, sociaux et économiques en solutions concrètes ?

- ▶ Un programme riche et varié pour nourrir l'action : un large éventail d'activités pour sensibiliser, informer et mobiliser : conférences animées par Le Monde, conversations sur des sujets concrets du territoire, ateliers immersifs, expositions, spectacles et mini-conférences pour découvrir des réalisations en Nouvelle-Aquitaine ;
- ▶ Des grands témoins de multiples horizons (scientifiques, philosophes, entrepreneurs, politiques, citoyens) pour partager leurs réflexions et solutions sur des sujets cruciaux comme la biodiversité, la santé, l'agriculture durable, la mobilité, l'économie circulaire, et bien plus encore ;
- ▶ Au croisement de la citoyenneté, de l'entrepreneuriat et de la culture, le Village des solutions a mis en lumière des solutions locales inspirantes.

En offrant un cadre stimulant pour la réflexion et pour l'engagement, le Festival a démontré qu'avec Néo Terra, la construction d'un avenir durable est à notre portée : les solutions sont là, et c'est collectivement que nous pouvons les mettre en œuvre.

Le message clé de ce Festival ? « Demain devient possible », ensemble !



Festival Néo Terra
© agence-eliette.fr/
Groupe SudOuest



Festival Néo Terra
© agence-eliette.fr/
Groupe SudOuest



Festival Néo Terra
© agence-eliette.fr/
Groupe SudOuest

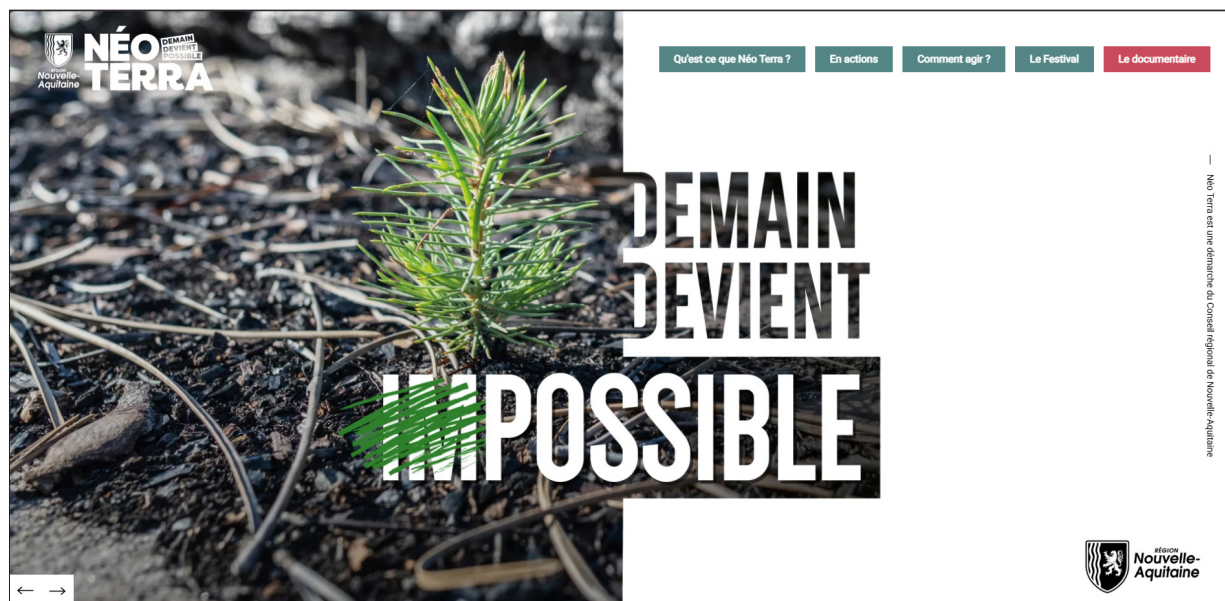


Espace Néo Terra
© agence-eliette.fr/
Groupe SudOuest

Le site internet dédié

Pour associer le plus grand nombre d'habitants et d'acteurs publics et privés, le site internet dédié **Néo Terra – Demain devient possible – La transition énergétique et écologique en Nouvelle-Aquitaine** – a été régulièrement enrichi. En 2024, il a reçu 25 200 visites et 93 500 pages ont été lues.

<https://www.neo-terra.fr/>



Labellisations Néo Terra pour identifier et valoriser des actions exemplaires

La marque Néo Terra permet, par la labellisation, d'identifier et de valoriser des projets concrétisant les transitions, portés par tous types d'acteurs.

La labellisation est accordée sur la base des critères suivants :

- ▶ Le projet doit s'inscrire dans au moins une ambition Néo Terra ;
- ▶ Seul un projet et non une structure peut obtenir la labellisation ;
- ▶ Le projet doit être en réponse à une ou plusieurs ambitions de la feuille de route Néo Terra ;
- ▶ Le projet se doit d'être transversal, partagé par les acteurs du territoire, éco-conçu, et doit pouvoir être évalué.

Entreprises de toute taille, associations, collectivités... peuvent ainsi solliciter la labellisation via le formulaire de demande accessible sur le site internet Néo Terra <https://www.neo-terra.fr/comment-agir/les-projets-labellises-neo-terra/>.

Chaque demande est ensuite analysée par l'équipe Néo Terra en s'appuyant sur l'expertise du collectif composé des pilotes d'ambition et ambassadeurs Néo Terra.

Environ un tiers des dossiers soumis sont retenus et bénéficient d'un contrat de licence à titre gracieux permettant l'utilisation de la marque.

En 2024, 67 demandes de labellisation ont été effectuées. Une baisse importante des demandes a été observée en fin d'année, durant la période de forte communication autour du festival Néo Terra. Cela s'explique par une diminution relative de la visibilité de la labellisation durant cette période.

Elles ont abouti à la labellisation effective - contrat signé en 2024 - de 10 projets, auxquels s'ajoutent 12 dossiers déposés précédemment mais signés en 2024.

Les 22 projets, présentés ci-après, concernent 7 entreprises, 3 collectivités, 11 associations et 1 établissement scolaire.

Du vert dans les Rouages, TERENA (33), Entreprise (ESS), Ambition 4

Le programme TERENA accompagne les collectivités et les filières souhaitant agir pour la responsabilité territoriale et la résilience des entreprises, par la coopération locale entre acteurs économiques au service du bien commun. Il comprend un parcours inter-entreprises dédié aux TPE/PME et l'animation d'un dispositif de coopération multi-acteurs à l'échelle du territoire.

Association Dame Forêt, Collectif Arbronautes (16), Ambition 1

Le collectif Arbronautes vise la création de la première filière de la graine sauvage à l'arbre entre associations, établissements d'enseignement, entreprises, habitants. Cela passe notamment par la création de pépinières bocagères de végétaux locaux, la structuration d'une filière de la collecte à la plantation, le soutien aux projets et inventions qui aideront au maintien et à la régénération des trames vertes et bleues.

Graines de partage, Brocante éco-solidaire, Mimbaste (40), Association, Ambitions 1 et 2

La Brocante Éco-solidaire est une recyclerie qui collecte, valorise et revend à petits prix des objets de seconde main. Elle vise à offrir une seconde vie aux objets et à éviter le gaspillage. Le lieu permet les échanges, en proposant des ateliers réguliers et un café social.

Mairie d'Ambazac, Réouverture d'une zone de baignade (87), Collectivité, Ambition 5

Le contexte énergétique, environnemental mais aussi social a conforté la municipalité dans sa volonté de rouvrir à la baignade l'étang de Jonas, fermé depuis 2009 à cause de la qualité de l'eau. Soucieuse de préserver ce lieu naturel emblématique du territoire, elle a opté pour une solution technique novatrice, alliant sécurité et durabilité :

- ▶ Sécurité : l'eau qui alimentera le bassin de baignade subira un traitement physique (filtre à sable, charbon, UV) ;
- ▶ Durabilité : les pompes utilisées seront fournies en électricité produite grâce à des panneaux photovoltaïques. L'eau des douches sera réutilisée pour nettoyer le matériel roulant des services techniques de la ville.

De plus, un travail a été fait en lien avec les associations environnementales sur l'impact de ce projet et sa réversibilité (matériaux utilisés, etc.).

Mairie d'Ambazac, Création d'un cheminement doux (87), Collectivité, Ambition 5

De part et d'autre du bourg se situent deux pôles incontournables de la vie de la commune. D'un côté, le Domaine de Muret est un ancien domaine agricole qui a été converti en lieu dédié au tourisme et aux loisirs à proximité des gymnases et du collège. Aujourd'hui, il constitue le point de départ de nombreux circuits de randonnées pédestres, équestres ou VTT. De l'autre, Jonas représente l'écrin nature de la commune avec son plan d'eau, son sentier et son camping. Il est, lui aussi, un pôle pour les sportifs et les touristes. Leur liaison par une voie favorisant les déplacements doux est apparue comme une évidence en suivant le cours d'eau traversant la commune, le Beuvreix.

MFR de Saint-Germain-de-Marencennes, Plantation de haies avec des élèves de bac pro agricole en partenariat avec des agriculteurs et la Chambre d'Agriculture (17), Association, Ambitions 3, 2, 1

Chaque année, les apprenants en bac pro, CGEA de la MFR de Saint-Germain-de-Marencennes plantent des haies chez des agriculteurs. En lien avec ces derniers et accompagnés par la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime et Deux-Sèvres, ces jeunes comprennent les enjeux environnementaux de cette action (impact sur la biodiversité, le sol, l'eau, le vent...). Les jeunes bénéficient d'une intervention en salle de cours d'un technicien de la Chambre d'Agriculture et vont ensuite planter la haie chez un agriculteur qui leur explique pourquoi il est entré dans cette démarche. Le lien entre la théorie et la pratique est essentiel pour une compréhension totale de la démarche.

Association l'Escolinas, Ecole de Transition Ecologique des Pyrénées Atlantiques, Orthez (64), Ambitions 5 et 2

Le projet d'École ETRE est situé à proximité d'Orthez, à mi-chemin des deux villes de Pau et Bayonne.

Elle propose depuis 2023 des parcours de remobilisation et, depuis 2024, des parcours de préqualification dans différents métiers des secteurs de l'écoconstruction et de l'agroécologie pour lesquels une pertinence a été identifiée sur le territoire.

Sur le volet écoconstruction, l'analyse du territoire a révélé un terreau déjà fertile d'initiatives. Il s'agit de participer à un mouvement de fond qui demeure encore peu visible. Les conditions semblent réunies en termes d'acteurs économiques pour une montée en charge sur ces métiers en tension.

S'agissant de l'agriculture et de l'élevage, le territoire présente une dominante agricole forte, dominée par la culture du maïs. Cependant, des partenaires engagés dans une démarche de transition écologique, ont été identifiés permettant d'offrir aux un panorama diversifié des métiers possibles. Considérant les départs à la retraite attendus des exploitants et le besoin d'une relocalisation de la productio, il s'agira également de participer à une dynamique locale d'installation agricole.

EVAD Connect, Un serious game immersif et collaboratif, Agen (47), Association, Ambition 2

L'association EVAD Connect vise à sensibiliser le grand public à la transition écologique. Pour cela, elle a créé un collectif autour du projet EVAD, un jeu en ligne de type « serious game » immersif et collaboratif.

Cet outil numérique vise à promouvoir la transition écologique par la « gamification », en offrant une perspective optimiste de l'avenir. Les joueurs pourront explorer la vie en écolieux, s'informer sur les enjeux de la transition écologique et acquérir les connaissances nécessaires pour collaborer ensemble à la construction de l'écosystème de demain.

EVAD constitue ainsi une boîte à outils de solutions pour créer un écosystème basé sur 5 piliers : la résilience, l'autonomie, l'humain, la technologie et l'économie locale.

Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente, Naturo'bus, l'observatoire ambulant de la biodiversité, Association, Ambitions 1 et 2

Ce projet innovant en Nouvelle-Aquitaine propose la création d'un lieu ambulant de découverte de la nature ordinaire, que nous côtoyons chaque jour mais qui reste encore souvent méconnue. Le principe est d'amener, à la manière du « Bibliobus », la nature directement à la population, là où les moyens et les supports de sensibilisation (musées, expositions, supports pédagogiques...) font défaut, notamment dans les villages, les villes moyennes en milieu rural et les quartiers en difficultés.

Naturo'bus prend la forme d'une remorque abritant un ensemble d'outils et de supports pédagogiques dont une maquette interactive sur l'ensemble de sa surface plancher et d'une application s'appuyant sur l'exploitation de la plateforme nationale Ekolien.

Lycée professionnel Rompsay, Reconquête et préservation de la biodiversité en lycée, La Rochelle (17), Établissement scolaire, Ambitions 1 et 2

Une équipe d'agents du lycée professionnel Rompsay s'est engagée dans le développement d'une gestion écologique exemplaire des espaces verts permettant de reconquérir les espaces et la biodiversité sur le site. Ce travail s'est accompagné progressivement d'une implication directe des élèves en s'appuyant sur les différentes disciplines présentes au sein de l'établissement (métallurgie notamment avec la création d'œuvres), favorisant la sensibilisation de tous les usagers du lycée : jeunes, personnel, partenaires, familles.

Association Le Belvédère, Poïpoïdrome flottant (47), Ambition 2

Dans la vallée du Lot, la vie des habitants est profondément liée à celle de la rivière, le Lot, et à la multitude de ruisseaux, sources et cours d'eau qui viennent la nourrir. Faire alliance avec la rivière, la manière de faire de la vallée une guide : pour tenter de l'entendre, on se met à l'écoute des multiples voix de ceux qui l'habitent, la fréquentent ou l'étudient : habitants, artistes, scientifiques. Les artistes Robert Filliou et Joachim Pfeufer ont imaginé à partir de 1963 le (ou la) Poïpoïdrome, un centre d'inutilité publique dédié à la création permanente et aux relations fonctionnelles. En le réactivant aujourd'hui dans une version flottante, l'association espère prolonger l'esprit de cette œuvre où l'art et la vie se confondent. Il s'agira de créer un dispositif flottant avec deux missions : la recherche (faire advenir du savoir, de la connaissance, des imaginaires) et le partage (proposer des événements publics).

Wine Protect, Dispositif de lutte contre le gel (33), Entreprise, Ambition 3

Wine Protect a élaboré une cloche antigel durable et écologique. Elle est fabriquée à Pau avec des matériaux recyclés, recyclables, d'une durée de vie de 20 ans. La cloche se positionne sur le pied de vigne pendant la période de gel.

La cloche pourra utiliser l'énergie solaire en cas de froid extrême. Système breveté.

La Colporteuse, Ecole de la transition écologique, Argentonnay (79), Association, Ambition 2

Chaque année, en France, plus de 100 000 jeunes sortent du système scolaire sans aucun diplôme. En même temps, selon l'ADEME, d'ici 2050, près d'1 million d'emplois seront créés dans le cadre de la transition écologique. De nombreuses filières expriment déjà aujourd'hui une difficulté de recrutement. Les stages ETRE proposés par La Colporteuse répondent à ce double besoin, en formant des jeunes en décrochage scolaire aux métiers de la transition écologique. La formation concilie l'acquisition de compétences techniques par le « faire » et l'engagement éco-citoyen autour des valeurs de la coopération et du respect du vivant.

Cette pédagogie active est renforcée par un accompagnement socio-professionnel, individuel et collectif, qui permet d'identifier et de lever les freins à l'emploi et de réaliser un travail de fond sur l'orientation professionnelle des stagiaires.

Le Petit Pack, OPACK - les colis réutilisables 100 fois, Bordeaux (33), Entreprise, Ambition 1

La start-up Le Petit Pack fondée en septembre 2022, développe des solutions réutilisables dans le domaine de la logistique afin de faire entrer dans l'économie circulaire et éviter les déchets, la pollution et le gaspillage des matières premières liés aux milliards d'emballages à usage unique.

Les colis Opack sont une solution de colis réutilisables 100 fois, innovants avec leur calage gonflable. Fabriqués in France en milieu carcéral à Gradignan (33170), ils réduisent nos déchets et notre empreinte carbone tout en assurant une protection optimale à tous les produits.

Loula Productions, Court Métrage « Comme la Dune », Seignosse (40), Entreprise, Ambition 2

Comme la Dune est un court-métrage de fiction. Il est porté par l'autrice et jeune réalisatrice Soleïma Arabi et accompagné par Camille Louvet de Loula Productions. Intention de réalisation : l'histoire est implantée dans la commune de Seignosse (40). La réalisatrice se positionne comme un témoin des transitions écologiques mises en place par la ville, au travers d'une transition émotionnelle du personnage principal. La réalisatrice et la production développent ce projet sous un angle partenarial, éco-conçu et mesuré. Partenarial dans la volonté de créer un film sur notre territoire, avec les entités et techniciens de Nouvelle-Aquitaine. Éco-conçu en adéquation avec la feuille de route de l'Éco-production.

ALEFPA, ALEFPA Trail, Eymoutiers (87), Association, Ambitions 2 et 1

L'ALEFPA Trail dès sa première édition a cherché des solutions pour réduire son impact sur l'environnement en s'appuyant sur ses partenaires : réflexion sur les tracés pour prendre en compte faune et flore sur le parcours, tri sélectif, aliments en urac, fourniture des reliquats d'avitaillement à l'épicerie sociale et solidaire...

Ces actions ont conduit la Région et le réseau des 5 PNR à proposer à l'ALEFPA Trail de devenir la 1^{re} manifestation sportive impliquée dans le dispositif « J'adopte la Parc Attitude », confirmant sa recherche permanente de faire mieux en matière d'écoresponsabilité. L'objectif est de faire prendre conscience aux bénévoles et aux participants des équilibres fragiles et de la nécessité de préserver les espaces naturels, de comprendre que la nature n'est pas qu'un terrain de jeu mais bien un milieu vivant et fragile.

Les Espaces Saquary, Tiers-Lieu Nourricier, Parc Agro-Paysager, Plassac (33), Association, Ambitions 2 et 3

Le tiers-lieu « Les Espaces Saquary » est dédié à l'expérimentation et la prospective en résilience territoriale. Il développe des actions autour de 6 axes forts : le vivre-ensemble, l'alimentation, les low-tech, l'environnement, l'utopie et la résilience.

Au sein de ce tiers-lieu, l'association est garante du développement d'un parc « agro paysager » public de 13 hectares, sur les espaces de la commune. S'y mêlent à la fois :

- ▶ des zones de préservation de la biodiversité et un projet d'espace naturel sensible en bordure d'estuaire ;
- ▶ un verger de 110 arbres support pédagogique pour les écoles et la formation professionnelle ;
- ▶ des jardins partagés ;
- ▶ un rucher pédagogique.

Menuiserie de Philippe Parnoux, Achat d'une scie à grumes, Linard-Marval (23), Entreprise, Ambitions 4 et 1

Entreprise de menuiserie familiale, bien développée dans sa branche première, la Menuiserie Philippe Parnoux cherche à développer une nouvelle compétence par l'acquisition d'une scie à grumes qui permettra notamment :

- ▶ la diminution des transports dus à la sous-traitance ;
- ▶ la diminution de la pénibilité et l'amélioration des conditions de travail pour nos salariés ;
- ▶ La poursuite du développement de l'entreprise en recrutant de nouveaux salariés.

En outre, cette acquisition pourra permettre la valorisation sur place ou à proximité (production locale) de chutes du sciage de long et de coupe. La quantité de « déchets » sera ainsi réduite au profit de la production de produits connexes : bois-énergie, agriculture...

L'Attache Rapide, Sensibilisation au compostage et au gaspillage alimentaire dans les écoles, Bergerac (24), Association, Ambitions 1 et 2

L'association L'attache Rapide mène des actions en faveur de la réduction de l'enfouissement des biodéchets via la collecte des biodéchets de 40 restaurateurs à Bergerac et Périgueux, l'animation autour des composteurs de quartiers, d'un point d'apport volontaire et l'organisation d'évènements ou d'activités en lien avec des biodéchets ou le gaspillage alimentaire, notamment dans des écoles

Elle a réalisé 3 fiches d'activités pédagogiques autour des biodéchets :

- ▶ la boucle du compost (jeu inventé par le Réseau Compost Citoyen Nouvelle-Aquitaine, RCCNA) ;
- ▶ visite pédagogique : du jardin à l'assiette (trois heures d'activité autour du compost et du jardinage) ;
- ▶ campagne de pesée dans les écoles sur le temps du midi en vue d'estimer le gaspillage alimentaire, pendant une semaine.

Syndicat Mixte Cyclad, Atelier Cyclab Maison de l'économie circulaire et du zéro déchet, Surgères (17), Collectivité, Ambitions 1, 2 et 4

Le Syndicat Mixte de valorisation des déchets du nord-est de la Charente-Maritime (Cyclad), rassemblant 234 communes, labelisé « Territoire économie circulaire », porte depuis 2021 l'Atelier Cyclab, tiers-lieu dédié à l'économie circulaire et au zéro déchet.

L'Atelier Cyclab regroupe :

- ▶ un espace de 1 800 m² dédié à la valorisation de la matière ;
- ▶ 5 laboratoires partagés pour valoriser la matière (agroalimentaire, bois, tech, vélo, textile) et équipés de machines professionnelles, où 40 entrepreneurs engagés viennent développer leur projet à partir de matières destinées à être jetées ;
- ▶ une matériauthèque ;
- ▶ un espace d'échange et de coworking ;
- ▶ une salle de formation : plus de 200 personnes formées chaque année à l'économie circulaire (étudiants, élus locaux, personnes en réinsertion, agents de collectivités ou salariés du privé) ;
- ▶ une programmation d'événements, d'ateliers zéro déchet (...) : l'Atelier Cyclab héberge des associations qui proposent des ateliers de fabrication DIY, des projections de films, etc. aux habitants pour les sensibiliser aux enjeux de la transition écologique et sociale.

Tisséna, Revalorisation textile et upcycling : transformation des vêtements de travail de Walibi, Angoulême (16), Entreprise (ESS), Ambition 1

Tisséna, acteur de l'ESS, est un collectif de 15 SIAE (Structure de l'Insertion par l'Activité Economique) spécialisé dans la revalorisation et le réemploi des textiles obsolètes et invendus. Les ateliers confectionnent des articles textiles à partir de vêtements de travail, de bâches diverses et kakémonos et de linge de maison. Aujourd'hui, Tisséna génère l'emploi de plus de 100 salariés en insertion sur la Nouvelle-Aquitaine.

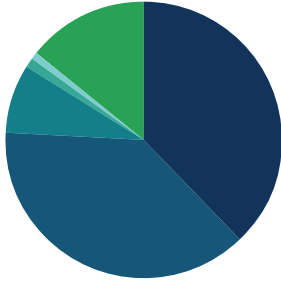
Pour le groupe Walibi, Tisséna a ainsi revalorisé 450 kg de vêtements de travail (EPI) en tote-bags, sacoques, tours de cou, écharpes, sacs à blanchisserie, trousse de toilette, et supports de gourdes isothermes. Ce projet a permis de sauver 3 palettes textiles qui auraient fini en incinération ou en enfouissement.

Tisséna, Revalorisation textile et upcycling : transformation de kakémonos en sacs isothermes pour le département de la Charente, Angoulême (16), Entreprise (ESS), Ambition 1

Tisséna, acteur de l'ESS, est un collectif de 15 SIAE (Structure de l'Insertion par l'Activité Economique) spécialisé dans la revalorisation et le réemploi des textiles obsolètes et invendus. Les ateliers confectionnent des articles textiles à partir de vêtements de travail, de bâches diverses et kakémonos et de linge de maison. Aujourd'hui, Tisséna génère l'emploi de plus de 100 salariés en insertion sur la Nouvelle-Aquitaine.

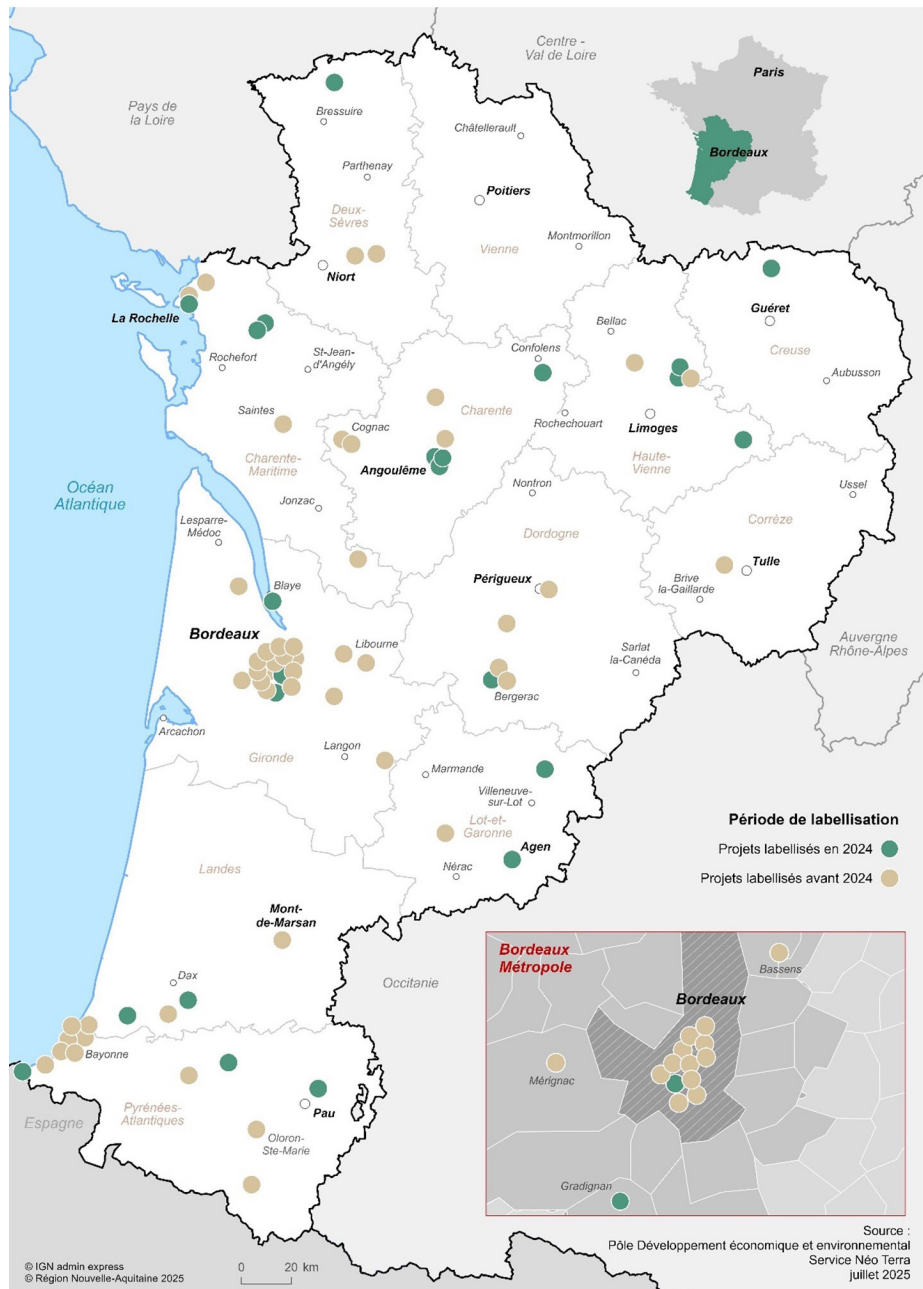
Dans le cadre du Challenge mobilité 2024, le Département de la Charente a collecté tous ses kakémonos obsolètes et les a confiés à Tisséna pour réaliser des lunch-bags isothermes. Tisséna a ainsi confectionné 100 sacs repas isothermes ce qui correspond au réemploi de 50 m² de kakémonos.

RÉPARTITION DES PROJETS LABELLISÉS NÉO TERRA PAR TYPE DE PORTEUR DE PROJET 2021-2024



- Association 38 %
- Entreprise 38 %
- Collectivité 8 %
- Centre de recherche 1 %
- EPIC 1 %
- Entreprise ESS 14 %

Si en 2024, les labellisations de projets portés par des associations ont été les plus nombreuses (1 projet sur 2), la part des projets portés par des entreprises restent cependant majoritaire avec celle des projets portés par des associations dans l'ensemble des projets labellisés depuis 2021. Toutefois, il est intéressant de noter l'importance relative des entreprises de l'économie sociale et solidaire démontrant ainsi un engagement fort en faveur des transitions sur le territoire.



Conception & réalisation : Pôle DATAR - DITEP - Unité Données - informations géographiques

Annexes



**1. GRILLE DE CORRESPONDANCE AMBITIONS
ODD / NÉO TERRA 2**


















2. LISTE DES INDICATEURS PAR AMBITION

**3. LE RÉSEAU D'AMBASSADEURS NÉO TERRA
ET PERSONNES-RESSOURCES**

4. LISTE DES SIGLES

5. SITOGRAPHIE

GRILLE DE CORRESPONDANCE ODD / NÉO TERRA

ODD	Ambitions					
	1	2	3	4	5	6
1 PAS DE PAUVRETE 	1.5	1.5 1.b	1.b	-	1.5	-
2 FAIM -ZERO- 	2.4 2.5	-	2.3 2.4 2.5	-	-	2.4 2.5
3 BONNE SANTE ET BIEN-ETRE 	3.9	3.7 3.9	3.9	-	3.6 3.9	3.6 3.9 3.b, 3.d
4 EDUCATION DE QUALITE 	-	4.3, 4.4 4.5, 4.6 4.7	-	4.3 4.4	-	4.7
5 EGALITE ENTRE LES SEXES 	-	5.1 5.6 5.c	5.1	5.1 5.5 5.c	-	5.6 5.c
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	6.1, 6.3 6.4, 6.5 6.6	6.b	6.3 6.5 6.6	6.3 6.4	-	6.3 6.4 6.6
7 ENERGIE PROPRE ET UN COUT ABORDABLE 	7.1 7.2 7.3	7.1	7.3	7.2 7.3	7.3	7.2
8 TRAVAIL DECENT ET CROISSANCE ECONOMIQUE 	8.4 8.9	8.6	8.2 8.4	8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.8 8.9	8.4 8.9	8.4 8.8 8.9
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	9.1, 9.2 9.4, 9.5	-	-	9.2 9.4 9.5	9.1, 9.2 9.4, 9.5 9.c	9.2 9.4 9.5
10 INEGALITES REDUITES 	-	10.2 10.3 10.4	-	10.2 10.3 10.4	10.2 10.3	-
11 VILLES ET COMMUNAUTES DURABLES 	11.1, 11.3 11.4, 11.6	11.5, 11.6 11.7, 11.a 11.b	-	11.a	11.1, 11.2, 11.3 11.5, 11.6, 11.7, 11.a, 11.b	11.3, 11.4 11.6, 11.7
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	12.2, 12.3, 12.4 12.5, 12.6, 12.7 12.8, 12.b	12.4 12.8	12.2, 12.3, 12.4 12.5, 12.7 12.8, 12.b	12.2, 12.4 12.5, 12.6, 12.7 12.8, 12.b	12.2, 12.5, 12.6 12.7, 12.8, 12.b	12.2, 12.4 12.5, 12.6, 12.8, 12.b
13 MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	13.1 13.2 13.3	13.1 13.2 13.3	13.1 13.2	13.1 13.2	13.1 13.2 13.3	13.1 13.2 13.3
14 VIE AQUATIQUE 	14.1 14.2 14.3	-	14.1	14.1	-	14.1 14.2
15 VIE TERRESTRE 	15.1, 15.2 15.3, 15.4, 15.5 15.8, 15.9	15.9	15.1 15.3, 15.5 15.8, 15.9	15.1 15.2 15.6	15.1 15.5	15.1, 15.2 15.3, 15.4, 15.5 15.8, 15.9
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	16.6	16.6 16.7 16.b	16.6 16.7	16.5 16.6 16.7	16.6 16.7 16.b	16.6 16.7
17 PARTENARIATS POUR LA REALISATION DES OBJECTIFS 	17.14 17.17	17.14 17.17 17.9	17.14 17.17	17.14 17.17 17.9	17.14 17.17	17.14 17.17 17.9

Pour plus d'informations sur les ODD

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

CORRESPONDANCES AMBITIONS NT/NT2

Ambitions NÉO TERRA 2	Ambitions NÉO TERRA 1						
<i>Ambition 1</i> RECONSTITUER LES RESSOURCES NATURELLES POUR L'AVENIR		A06 Nouveau Mix énergétique	A07 Territoire N-A tendant vers le zéro déchet	A08 Préservation ressources naturelles et biodiversité	A09 Préservation-Protection ressource en eau		
<i>Ambition 2</i> ANCER LES SOLIDARITÉS AU CŒUR DES TRANSITIONS	A01 Engagement citoyen pour accélérer la transition écologique						
<i>Ambition 3</i> SE NOURRIR : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES ET ALIMENTAIRES	A02 Transition agroécologique						
<i>Ambition 4</i> INNOVER POUR UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE ET DURABLE	A03 Transitions énergétiques et écologiques des entreprises						
<i>Ambition 5</i> SE DÉPLACER ET HABITER DANS DES TERRITOIRES ADAPTÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	A04 Mobilités propres pour tous	A05 Urbanisme durable, résilient, économe en ressources				A10 Préservation terres agricoles, forestières et naturelles	
<i>Ambition 6</i> PRÉVENIR ET SOIGNER : UNE APPROCHE UNIFIÉE DE LA SANTÉ DES ÉCOSYSTEMES (HUMAINE, ANIMALE, VÉGÉTALE)							
<i>Ambition transversale</i> UNE COLLECTIVITÉ ENGAGÉE							A11 Administration exemplaire dans la transition

LISTE DES INDICATEURS PAR AMBITION

Ambitions	Objectifs	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	
			valeurs date	valeurs date	valeurs date	valeurs date	valeurs date	
Ambition 1 RECONSTITUER LES RESSOURCES NATURELLES POUR L'AVENIR	Retrouver partout de l'eau en quantité et de bonne qualité	Quantité annuelle d'eau prélevée en période d'étiage pour l'agriculture (hm ³)	572,1 2019	641,1 2020	482,1 2021	678,8 2022	-	
		Nb annuel d'entreprises accompagnées dans la réduction de leurs prélèvements d'eau	1 2020	4 2021	1 2022	2 2023	2 2024	
		Prélèvement annuel d'eau évité dans les entreprises (m ³)	20 000 2020	636 500 2021	55 000 2022	17 000 2023	43 000 2024	
		Volume des prélèvements annuels d'eau (milliard m ³) pour tous les usages hors usages « énergie » et « eau turbinée »	1,245 2018	1,219 2019	1,295 2020	1,133 2021	1,138 2022	
		- Part pour l'usage agricole	46,8 % 2018	46,9 % 2019	49,5 % 2020	45 % 2021	50,7 % 2022	
		- Part pour l'usage eau potable	40,1 % 2018	41,2 % 2019	39,7 % 2020	42,6 % 2021	38,4 % 2022	
		- Part pour l'usage industrie	13,1 % 2018	11,9 % 2019	10,8 % 2020	12,5 % 2021	10,9 % 2022	
		Consommation annuelle d'eau dans les bâtiments administratifs de la collectivité (m ³)	13 123 2020	13 269 2021	13 081 2022	15 600 2023	12 000 2024	
		Montants annuels financés par la Région pour la restauration de milieux aquatiques (€)	2 141 046 2020	5 847 677 2021	3 044 587 2022	2 980 000 2023	2 755 189 2024	
		Surface cumulée de zones humides réhabilitées (ha)	823 2020	1 400 2021	1 489 2022	1 638 2023	2 892 2024	
		Nb cumulé d'ouvrages ayant fait l'objet de travaux de restauration de la continuité écologique	51 2020	90 2021	193 2022	273 2023	373 2024	
		Indice de fragmentation des cours d'eau (en obstacles/100 km de rivière)	23,5 2020	23,55 2021	23,8 2022	23,88 2023	-	
		Pourcentage des masses d'eau superficielles n'atteignant pas le bon état écologique	57 % 2019	Donnée actualisée tous les 6 ans				
		Pourcentage des masses d'eau souterraines n'atteignant pas le bon état global	39 % 2019	Donnée actualisée tous les 6 ans				
		Pourcentage du territoire régional couvert par des outils de programmation en matière de gestion intégrée des bassins versants	-	95,0 % 2021	- 2022	87,4 % 2023	95,6 % 2024	
		Part du territoire régional couvert par des SAGE	85,8 % 2020	87,28 % 2021	87,32 % 2022	87,32 % 2023	92,68 % 2024	

Légende
Indicateurs communs avec ceux du SPASER néo-aquitain

Ambitions	Objectifs	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	
			valeurs date	valeurs date	valeurs date	valeurs date	valeurs date	
Ambition 1 RECONSTITUER LES RESSOURCES NATURELLES POUR L'AVENIR	Reconquérir la biodiversité	Mise en œuvre de la convention cadre État-Région pour la reconquête de la biodiversité (en % des objectifs atteints)	50 % 2020	80 % 2021	90 % 2022	100 % 2023	100 % 2024	
		Formalisation de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (% des objectifs atteints)	20 % 2020	55 % 2021	70 % 2022	100 % 2023	100 % 2024	
		Pourcentage de surface des 10 % de hot spot à plus forts enjeux bénéficiant d'une protection	15 % 2020	15 % 2021	-	-	-	
		Nb cumulé de Réserves Naturelles Régionales	9 2020	9 2021	10 2022	10 2023	10 2024	
		Surface cumulée en maîtrise foncière par le Conservatoire des Espaces Naturels (ha)	4 513 2020	5 429 2021	6 273 2022	7 110 2023	7 802 2024	
		Surface cumulée de vieilles forêts identifiées (ha)	-	709 2021	709 2022	890 2023	1 100 2024	
		Pourcentage des espaces verts sous responsabilité de la Région aménagés et gérés favorablement pour la biodiversité	87,8 % 2020	87,8 % 2021	100 % 2022	100 % 2023	100 % 2024	
		Surface forestière cumulée faisant l'objet de travaux (reboisements, entretien) bénéficiant d'une aide publique (État, Région NA, ADEME, autres...) depuis 2020 (ha)	1 037 2020	3 463 2021	8 209 2022	16 116 2023	30 190 2024	
		Stockage annuel additionnel de carbone des forêts Nouvelle-Aquitaine (MteqCO ₂)	8,59 2018	9,06 2019	9,52 2020	9,99 2021	10,45 2022	
		Superficie annuelle d'espace forestier régional autorisée à défrichement (ha)	772 2020	736 2021	463 2022	583 2023	578 2024	
		Part de surface forestière régionale sous modalités de « document de gestion » statut public et privé	42,98 % 2020	43,44 % 2021	43,85 % 2022	44,61 % 2023	45,08 % 2024	
		Part de la surface forestière régionale certifiée PEFC	34,3 % 2020	35,1 % 2021	34,2 % 2022	36,8 % 2023	-	
		Part de la surface forestière régionale certifiée FSC	0,97 % 2020	-	-	-	1,54 % 2024	
		Part des volumes de bois récoltés issus de forêts certifiées PEFC gérées durablement	59 % 2019	59 % 2020	59 % 2021	61 % 2022	58 % 2023	
		Nb cumulé de territoires engagés pour la Nature (TEN et AAP)	49 2020	98 2021	185 2022	219 2023	244 2024	
		Nb cumulé de sites/territoires pilotes (Ecobiose) - livings labs	2 2020	2 2021	2 2022	2 2023	2 2024	
		Garantir une énergie décarbonée accessible à toutes et tous	Consommation annuelle d'électricité sur l'ensemble des sites administratif (M kWh)	9,04 2020	8,93 2021	8,75 2022	8,09 2023	8,45 2024
			Consommation annuelle de gaz sur l'ensemble des sites administratif (M kWh)	0,89 2020	1,1 2021	1,13 2022	1,25 2023	2,28 2024
			Nb annuel d'industriels s'inscrivant dans le contrat PPA (projets lauréats de l'AMI PPA)	8 2020	11 2021	35 2022	12 2023	15 2024
	Production annuelle d'électricité renouvelable (GWh)		9 918 2019	11 125 2020	11 748 2021	11 791 2022	13 919 2023	
	Production annuelle d'énergie renouvelable (GWh)		40 532 2019	40 277 2020	44 308 2021	42 597 2022	45 420 2023	
	Part de gaz vert injecté dans le réseau		1,3 % 2020	2,17 % 2021	3,36 % 2022	4,84 % 2023	5,72 % 2024	
	Nb cumulé de citoyens participant au capital des sociétés de projets EnR (2017-2024)		812 2020	1 304 2021	2 062 2022	2 349 2023	2 516 2024	

Ambitions	Objectifs	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024
			valeurs date	valeurs date	valeurs date	valeurs date	valeurs date
Ambition 1 RECONSTITUER LES RESSOURCES NATURELLES POUR L'AVENIR	Réduire l'empreinte humaine : écoconception et réduction de déchets	Réemploi annuel de postes informatiques fixes	-	100 2021	64 2022	0 2023	300 2024
		Quantité annuelle de déchets ménagers et assimilés produite (kg/habitants.an)	671,45 2019	651,97 2020	696,46 2021	654,85 2022	638,85 2023
		Quantité annuelle de déchets d'emballages plastiques ménagers en sortie des centres de tri régionaux (t)	32 261 2019	30 759 2020	38 506 2021	38 799 2022	43 574 2023
		Évolution par rapport à 2010 du tonnage de DNDNI annuel incinéré sur les UIOM régionales sans valorisation énergétique	- 71 % 2019	- 73 % 2020	- 73 % 2021	- 93 % 2022	- 94 % 2023
		Taux d'évolution du tonnage de DNDNI enfoui sur les ISDND régionales par rapport à 2010	- 4 % 2019	- 7 % 2020	- 3 % 2021	- 12 % 2022	- 15 % 2023
		Quantité annuelle de déchets produits par les services administratifs de la collectivité (t)	102,8 2020	647,83 2021	772,4 2022	1 073,33 2023	1 036,01 2024
		Taux de valorisation des déchets inertes du BTP par rapport au gisement total estimé	51,23 % 2017	50,14 % 2019	58,82 % 2021	-	63,97 % 2023
		Nb annuel de plateformes de valorisation des déchets du BTP soutenues par la Région	2 2020	4 2021	5 2022	6 2023	5 2024
		Nb cumulé de ressourceries et recycleries sur le territoire régional	96 2020	149 2021	213 2022	219 2023	228 2024
Ambition 2 ANCRER LES SOLIDARITÉS AU CŒUR DES TRANSITIONS	Encourager la persévérance scolaire et relancer l'ascenseur social	Nb annuel de jeunes engagés dans des actions liées aux enjeux environnementaux	500 2020	999 2021	109 2022	147 2023	8 2024
	Allier inclusion et transitions dans les parcours de formation professionnelle	Nb annuel de stagiaires de la formation professionnelle ayant bénéficié d'une action d'information, de formation ou de conseil en lien avec Néo Terra	14 242 2020	24 467 2021	26 491 2022	24 524 2023	22 557 2024
		Nb annuel de lycéens ayant suivi une formation aux enjeux liés à l'environnement	7 524 2020	12 301 2021	22 907 2022	24 288 2023	2 133 2024
	Ecrire ensemble un nouveau récit pour une justice sociale et environnementale	Nb cumulé de personnes touchées par des actions de sensibilisation à l'environnement financées par la Région	103 000 2020	457 172 2021	835 822 2022	1 349 009 2023	1 431 844 2024
		Nb annuel de programmes audiovisuels traitant des questions Néo Terra financés par la Région	17 2020	74 2021	76 2022	92 2023	146 2024
		Volume horaire annuel des programmes audiovisuels traitant des questions Néo Terra financés par la Région	13 2020	17 2021	16 2022	32 2023	33 2024
		Nb annuel d'agents ayant suivi une formation sur le thème Néo Terra ou développement durable	101 2020	567 2021	392 2022	188 2023	138 2024
		Nb annuel de personnes impliquées dans des activités à forts enjeux environnementaux dans le cadre de la coopération internationale (dont Europe)	142 198 2020	186 248 2021	57 740 2022	45 588 2023	22 929 2024
	Nb annuel de projets d'engagement citoyen en faveur d'enjeux environnementaux financés (éducation, tiers lieux et coopération décentralisée)	35 2020	163 2021	99 2022	105 2023	195 2024	

Ambitions	Objectifs	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024
			valeurs date	valeurs date	valeurs date	valeurs date	valeurs date
Ambition 3 SE NOURRIR : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES ET ALIMENTAIRES	Étendre l'agroécologie à l'ensemble des exploitations agricoles tout en suscitant des vocations	Données de ventes annuelles des pesticides totaux hors biocontrôle (t)	19 745 2019	23 775 2020	21 372 2021	20 149 2022	19 504 2023
		Tonnes de CO ₂ eq évitées avec MAEC bas carbone	-	-	-	2 153 2023	4 956 2024
		Données annuelles de ventes des pesticides classés CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques) 1A, 1B, et 2 (t)	2 933 2019	2 800 2020	3 217 2021	5 312 2022	5 770 2024
		Nb cumulé des exploitations certifiées HVE	3 604 2020	5 167 2021	7 529 2022	7 523 2023	7 569 2024
		Nb cumulé des exploitations certifiées AB	7 930 2020	8 740 2021	8 971 2022	9 057 2023	8 896 2024
		Pourcentage d'exploitations d'élevage en bio	9,3 % 2020	10,2 % 2021	10,7 % 2022	10,8 % 2023	-
		Nb annuel d'exploitations ayant signé un contrat de MAEC API et PRM	-	-	751 2022	1 001 2023	869 2024
		Nb annuel de projet d'investissement PCAE maraichage, arboriculture et petits fruits	-	97 2021	188 2022	114 2023	149 2024
		SAU fourragères annuelles : prairies permanentes et cultures fourragères (ha)	-	2 030 735 2020	2 021 838 2021	2 007 998 2022	2 014 186 2023
		Nb annuel de plants financés par la Région dans le cadre de l'Agroforesterie (Bilan)	9 619 2019	25 095 2020	35 865 2021	70 097 2022	182 566 2023
		Nb cumulé d'unités de micro-méthanisation financées par la Région	0 2020	3 2021	8 2022	11 2023	11 2024
	Transformer les produits agroalimentaires au plus proche des territoires de production et consommation	Pourcentage des exploitations vendant en circuits courts ou de proximité (hors viticulture)	16,7 % 2010	22,5 % 2020	Données actualisées tous les 10 ans		
		Nb annuel de projets de transformation de produits agricoles portés par des agriculteurs et leurs groupements accompagnés par la Région	215 2020	455 2021	223 2022	224 2023	221 2024
		Nb annuel d'entreprises agroalimentaires soutenues dans des pratiques de transformations durables	-	117 2021	127 2022	61 2023	58 2024
	Rendre accessible à toutes et tous des produits sains, locaux et de qualité	Nb cumulé de projets de territoires sur les circuits alimentaires locaux	47 2018-2020	59 2021	69 2022	79 2023	99 2024
		Nb annuel de projets territorialisés de développement et de structuration de circuits et filières locales alimentaires, soutenus	-	24 2021	16 2022	17 2023	20 2024
		Pourcentage de produits bio introduits dans la restauration collective des lycées	13 % 2020	14,8 % 2021	16,3 % 2022	22 % 2023	22 % 2024
		Pourcentage de produits locaux introduits dans la restauration collective des lycées	-	40,3 % 2021	40,5 % 2022	40,7 % 2023	40 % 2024
		Nb cumulé de solutions et initiatives impliquant directement des citoyens et des consommateurs soutenues par la Région	-	58 2021	117 2022	131 2023	en cours

Ambitions	Objectifs	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024
			valeurs date	valeurs date	valeurs date	valeurs date	valeurs date
Ambition 4 INNOVER POUR UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE ET DURABLE	Accélérer les transitions au service de la compétitivité économique et de l'emploi	Nb annuel de projets innovants accompagnés et destinés à la réduction de la consommation d'énergie	41 2020	125 2021	100 2022	82 2023	47 2024
		Nb annuel de nouvelles entreprises accompagnées dans le cadre du programme "Usine du Futur" (depuis septembre 2020)	118 2020	195 2021	173 2022	128 2023	37 2024
		Économies annuelles d'énergie réalisées par les entreprises accompagnées (GWh)	477 2020	160 2021	678 2022	99,365 2023	68 2024
		Émissions de GES évitées via le dispositif entreprise de la Direction énergie climat (en teqCO ₂ /an)	41 540 2020	40 860 2021	50 533 2022	38 788 2023	26 477 2024
		Nb annuel de TPE ayant identifié la thématique environnement comme prioritaire et qui ont été accompagnées	387 2020	423 2021	181 2022	189 2023	-
		Nb annuel d'entreprises de la filière BTP accompagnées dans leur conversion écologique	23 2020	27 2021	25 2022	15 2023	19 2024
		Nb annuel d'entreprises engagées dans une démarche d'économie circulaire	336 2020	382 2021	470 2022	781 2023	-
		Nb annuel d'entreprises accompagnées par la Région dans le cadre du "Plan 0 plastique"	15 2020	2 2021	9 2022	7 2023	-
		Nb annuel d'entreprises labellisées Numérique Responsable	7 2020	6 2021	5 2022	9 2023	19 2024
		Nb annuel d'ambassadeurs Numérique Responsable formés	0 2020	10 2021	0 2022	11 2023	12 2024
		Nb annuel de projets d'innovation numérique responsable soutenu par la Région	0 2020	16 2021	14 2022	15 2023	18 2024
		Tonnages annuels des marchandises transitant par les ports de Nouvelle-Aquitaine (t)	17 787 641 2020	18 686 950 2021	18 833 950 2022	17 893 391 2023	17 359 847 2024
		Part du ferroviaire dans les pré/post acheminement du Port de Bordeaux	2,03 % 2020	3,30 % 2021	2,23 % 2022	4,10 % 2023	5,96 % 2024
		Part du ferroviaire dans les pré/post acheminement du Port de La Rochelle	14 % 2020	10 % 2021	13 % 2022	13 % 2023	13 % 2024
		Part du ferroviaire dans les pré/post acheminement du Port de Bayonne	4,46 % 2020	6,73 % 2021	6,1 % 2022	-	9,29 % 2024
	Pourcentage des achats intégrant une dimension développement durable	-	-	-	70,39 % 2023	90,75 % 2024	
	Placer l'humain et l'équilibre des territoires au cœur du développement économique	Nb cumulé de structures d'hébergement touristiques et autres prestataires touristiques éco-labellisés en Région	4,46 % 2020	6,73 % 2021	6,1 % 2022	-	9,29 % 2024
		Nb annuel de projets touristiques aidés sur les territoires à enjeux environnementaux	-	-	-	70,39 % 2023	90,75 % 2024

Ambitions	Objectifs	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024
			valeurs date	valeurs date	valeurs date	valeurs date	valeurs date
Ambition 5 SE DÉPLACER ET HABITER DANS DES TERRITOIRES ADAPTÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Conduire la mutation des transports et l'essor du ferroviaire	Part modale des transports en commun dans les déplacements domicile/travail	5,4 % 2017	5,6 % 2018	5,6 % 2019	5,8 % 2020	5,8 % 2021
		Nb cumulé de points de recharge, en accès grand public, pour l'alimentation en électricité	3 143 2020	5 453 2021	7 797 2022	11 731 2023	15 541 2024
		Économies de GES réalisées par les entreprises de transport soutenues par la Région (bioGNV, biocarburant 2G, hydrogène) (en teqCO ₂)	2 360 2020	4 965 2021	1 277 2022	1 162 2023	2 224 2024
		Nb annuel d'agents bénéficiant du versement "participation transport" (utilisation transports en commun) sur la fiche de paye	1 031 2020	826 2021	910 2022	1 141 2023	1 010 2024
		Nb annuel d'agents bénéficiant du Forfait Mobilité Durable	-	369 2021	1 150 2022	1 290 2023	1 497 2024
		Offre annuelle de transport collectif régional (TER) – train-km réalisé	13 614 416 2020	17 727 545 2021	18 313 556 2022	17 611 563 2023	20 000 802 2024
		Fréquentation annuelle des transports régionaux TER (en milliers de voyageurs-km)	672 152 2020	999 358 2021	1 241 205 2022	1 327 813 2023	1 477 684 2024
		Part des kilomètres TER roulés hors diesel	49,6 % 2020	49,7 % 2021	49,8 % 2022	50,8 % 2023	49,7 % 2024
		Offre annuelle de transport collectif régional - autocars interurbains (millions de kilomètres commerciaux)	23,9 2019/2020	27,4 2020/2021	28,6 2021/2022	29,2 2022/2023	-
		Nb cumulé d'autocars "verts" dans la flotte interurbaine et scolaire régionale	18 2020	202 2021	464 2022	831 2023	1 001 2024
	Promouvoir la transition de l'habitat pour tous, et en particulier pour les jeunes	Nb annuel de logements dont la rénovation énergétique a fait l'objet d'une aide Région et/ou FEDER	1 864 2020	2 228 2021	1 280 2022	540 2023	356 2024
		- dont logements sociaux	1 708 2020	2 074 2021	591 2022	38 2023	43 2024
		Prévision de gain énergétique annuel lié à la rénovation des logements soutenus par la Région et/ou le FEDER (en MWh)	15 132 2020	30 911 2021	6 723 2022	1 237 2023	4 707 2024
		- dont logements sociaux	1 708 2020	2 074 2021	591 2022	38 2023	43 2024
		Nb cumulé de projets accompagnés "Bâtiment durable Nouvelle-Aquitaine"	0 2020	9 2021	25 2022	35 2023	71 2024
		Nb annuel de contrats actifs de TEE (Tepos et autres)	22 2020	25 2021	13 2022	13 2023	en cours de redéfinition
		Nb annuel de dossiers accompagnés par la Région contribuant à la préservation et la restauration de la biodiversité en milieu urbain (secteur U/Observatoire NAFU)	-	11 2021	10 2022	6 2023	2 2024

Ambitions	Engagements	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	
			valeurs date	valeurs date	valeurs date	valeurs date	valeurs date	
Ambition 5 SE DÉPLACER ET HABITER DANS DES TERRITOIRES ADAPTÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Accompagner des territoires équilibrés et résilients	Nb annuel de dossiers fléchés "friches" passés en délibération	7 2020	15 2021	7 2022	3 2023	en cours de redéfinition	
		Espace régional Urbanisé (ha)	663 639 2009	696 842 2015	713 177 2020	Donnée actualisée tous les 5 ans		
		Consommation foncière annuelle sur les périodes correspondantes (ha/an)	5 533 2009-2015		3 267 2015-2020		Donnée actualisée tous les 5 ans	
		Nb annuel d'avis rendus par la Région sur des documents de planification	2 2020	2 2021	2 2022	5 2023	5 2024	
		Surfaces N (en ha) données OCS	353 662 2009	352 545 2015	349 454 2020	Donnée actualisée tous les 5 ans		
		Nb annuel de dossiers contribuant à l'atténuation des risques inondation, submersion marine et érosion côtière par des solutions fondées sur la nature	9 2020	37 2021	36 2022	41 2023	31 2024	
		Nb annuel de feux (majoritairement en forêt) pour le territoire de la Nouvelle-Aquitaine	1 558 2020	1 133 2021	3 085 2022	2 227 2023	1 059 2024	
		Superficie annuelle brûlée en ha (majoritairement en forêt) pour le territoire de la Nouvelle-Aquitaine (ha)	2 475 2020	2 459 2021	33 290 2022	1 131 2023	597 2024	

Ambitions	Engagements	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024
			valeurs date	valeurs date	valeurs date	valeurs date	valeurs date
Ambition 6 PRÉVENIR ET SOIGNER : UNE APPROCHE UNIFIÉE DE LA SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES (HUMAINE, ANIMALE, VÉGÉTALE)	Préserver les environnements et le vivant comme condition de la bonne santé de chacun	Nb cumulé de captage intégré dans la démarche Re.Sources	61 2020	61 2021	62 2022	62 2023	89 2024
	S'engager pour une santé durable dans toutes les filières économiques	Nb cumulé de structures (entreprises, établissements de santé...) intégrant le programme Loop santé	-	-	78 2022	116 2023	120 2024
	Développer de nouvelles méthodes préventives, diagnostiques et thérapeutiques dans les trois santés	Nb cumulé de maisons et centres de santé pluridisciplinaire financés par la Région	41 2018-2020	51 2021	62 2022	80 2023	99 2024
		Nombre annuel de bénéficiaires d'une action Préua'NA					12 190 2024
	Mieux comprendre, sensibiliser et former pour anticiper les menaces sanitaires	Nb annuel de jeunes sensibilisés à la thématique santé environnement	7 529 2020	11 600 2021	8 858 2022	11 300 2023	10 500 2024

NÉO TERRA

LE RÉSEAU DES AMBASSADEURS
ET PERSONNES RESSOURCES 2025 SEPTEMBRE



Pôles	Directions	Noms
assemblées et affaires juridiques	secrétariat général assemblées et relation à l'élu	Christelle Kossouho Bonou (Bx)
finances	transversalité appui à la performance financière	Laurie Beauchet (Bx)
ressources	achats et commande publique	Emilie Paties (Bx)
	ressources humaines	Rachel Ghazali (Pt)
	patrimoine et moyens généraux	Claire Crespy (Bx)
	système d'information	Nicolas Bourges (Lg)
DATAR et harmonisation des politiques publiques	intelligence territoriale et prospective	Nicolas Martin (Bx)
	ingénierie et action territoriale	Juliette Henry (Bx)
	secrétariat général	Michèle Lacave (Bx)
délégation à la transformation, au pilotage et à la modernisation	délégation à la transformation, au pilotage et à la modernisation	Valériane Carfantan (Bx)
Inspection générale des services	unité évaluation des politiques publiques	Candice de Laulanie (Bx)
Europe et international	fonds européens	Laurent Caillaud (Bx) Angelina Walle(Bx)
	coopération	Florence Glantenay (Bx)
	bureau nouvelle-aquitaine (bruxelles)	Angelina Walle(Bx)
développement économique et environnemental	recherche, enseignement supérieur et transfert de technologie	Delphine Jouvin (Pt) Emilie Bourdenx (Bx)
	performance industrielle	Florence Rouffaud (Lg) Christophe Biteau (Bx)
	agriculture, agro-alimentaire et pêche	Manon Larrouquère (Bx) Carine Lahittete (Bx)
	délégation numérique	Marie-Eve Tayot (Lg)
	économie territoriale	Laure Pierron (Pt) Irène Bautista-Echeverry (Bx)
	service start-up	Matthieu Bleny (Lg) Véronique Sotta-Berne (Bx)
	unité entreprises en retournement	Philippe Monteil (Bx)
	service aéronautique, photonique, chimie, matériaux, transport	Pierre Morette (Bx)
	service filières santé, silver économie	Emeline Giron (Lg)
	énergie et climat	Arnaud Meslin (Bx) Bénédicte Hamon (Bx)
	environnement	Xavier Steffan (Bx)
	économie sociale et solidaire et innovation sociale	Georges-Henri Abtour (Bayonne)
	tourisme	Sara Couturier-Sauois (Pt)
	innovation filières attractivité	Véronique Sotta-Berne (Bx)
	service International	
	service filières forêt, bois et papier	
unité filières croissance bleue		
unité filières cuir, luxe, textile et métiers d'art		
unité filières vertes et bleues		



Pôles	Directions	Noms
formation et emploi	appui à la performance	Dorine Barbotin (Bx)
	action territoriale	Nelly Ferrou-Rocher (Pau)
	emploi et évolution professionnelle	Jean-Pierre Gendron (Bx)
	formation professionnelle et apprentissage	Inès Tapia (Bx)
	formations sanitaires et sociales	Anne-Laure Auzou (Lg)
	fonds social européen et ingénierie de projets	Camille Urbin (Bx) Johanna Lemerrier (Lg)
éducation et citoyenneté	éducation	Nathalie Debruyne (Bx)
	orientation	Djamshid Saberan (Bx) Damien Moncassin (Bx) Nathalie Simon (Lg)
	construction et immobilier	Valérie Vithe (Bx)
	culture et patrimoine	Patricia Oudin (Lg) Ameline Drapeau (Pt/Ang) Franck Cabandé (Lg) Amélie Chauveau (P)
	vie associative et égalité	Nelly Barbe (P) en remplacement de Régine Fouqueray (Pt) sur 2024/2025
	sports	Jean-Hugues Aeschmann (Lg)
	jeunesse et citoyenneté	Emmanuelle Gentil (Cognac) Sandrine Hutteau (Guéret, La Souter.) Thierry Pays(Lg)
transports, infrastructures, mobilité et cadre de vie	secrétariat général	Aurélie Bouillet (Bx)
	transports ferroviaires de voyageurs	Rémi Demange (Pt)
	mission intermodalité	Zébulon Bruneteau-Paoletti (Bx)
	transports routiers de voyageurs	Benoît Petridis (Bx)
	infrastructures et transports de marchandises	Sandra Vettard (Bayonne) Jérôme Audrain (Bx)
	mission grands projets	Emilie Debray (Bx)
communication	communication	Frédéric Pénoty (Pt) Naomie Desfontaines (Bx) Anne-Laure Dupin (Bx)

NÉO TERRA



LISTE DES SIGLES

AAC	Aires d'Alimentation des Captages
AANA	Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
AAP	Appel à Projet
AB	Agriculture Biologique
ABANA	Association des Banques Alimentaires de Nouvelle-Aquitaine
ACENA	Association des Coordonnateurs d'EPL de la Nouvelle-Aquitaine
ACTE	Accompagnement au Changement pour les Transitions Environnementales
ACMG	Association Climatologique de la Moyenne-Garonne
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, dite de la Transition écologique
AFIPaR	Association régionale de Formation et d'Information qui œuvre pour le développement durable des territoires en accompagnant dans leurs projets les Paysans et les Ruraux
AFNOR	Agence Française de NORmalisation
AG	Assemblée Générale
AGEC	loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire
ALD	Affection Longue Durée
ALEC	Agence Locale de l'Energie et du Climat Métropole bordelaise et Gironde
ALEFPA	Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
AMAIA	Association pour la Médiation et l'Animation Intégrant l'Animal
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
AMPA	Association Marchés Publics d'Aquitaine
AMPLI	Appui aux Micro-Projets Locaux Innovants
ANPN	Association Nationale des Producteurs de Noisettes
ANR	Agence Nationale de la Recherche
AOM	Autorité Organisatrice de la Mobilité
AOML	Autorités Organisatrices de la Mobilité Locale
AOMR	Autorités Organisatrices de la Mobilité Régionale
AOP	Appellation d'Origine Protégée
APEJ	Association Aide Promotion Emploi des Jeunes
APER	Association pour une Plaisance Éco Responsable
APL	Accessibilité Potentielle Localisée
ARBNA	Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine
ARACT	Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
ARDEAR NA	Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural Nouvelle-Aquitaine
AREC	Agence Régionale d'Évaluation Environnement & Climat

ARS	Agence Régionale de la Santé
ASP	Agence de Services et de Paiement
AUDAP	Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées
AUTF	Association des Utilisateurs de Transport de Fret
BP	Budget Primitif
BPI	Banque Publique d'Investissement
BPREA	Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole
BTP	Bâtiment -Travaux Public
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CA	Compte Administratif
CADET	Contrat néo-aquitain de Développement de l'Emploi sur le Territoire
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCHLEM	Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CDC	Caisse des Dépôts et Consignation
CEREMA	Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
CESER	Conseil Économique Social et Environnemental Régional
CFAI	Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie
CFPPA	Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
CH	Centre Hospitalier
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIRENA	Citoyens en Réseau Énergies Renouvelables Nouvelle-Aquitaine
CITEPA CIVB	Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux
CNDP	Commission Nationale des Débats Publics
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CO ₂	Dioxyde de carbone
COM	Contrat d'Objectifs et de Moyens
COM	Contrats Opérationnels de Mobilité
COV	Composés Organiques Olfactifs
COVID	Coronavirus
CMR	Cancérogènes Mutagènes et Reprotoxiques
CNCDH	Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme
CP	Commission Permanente
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CREDOC	Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie

CRER	Centre Régional des Energies Renouvelables
CRJNA	Conseil Régional des Jeunes de Nouvelle-Aquitaine
CRTT	Centre Régional de Transfert Technologique
CSRD	Corporate Sustainability Reporting Directive
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
DAS1	Domaine d'Actions Stratégiques 1
DATAR	Délégation de l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale
DCIT	Direction de la Cohésion et des Initiatives Territoriales
DCP	Direction de la Commande Publique
DD	Développement Durable
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DEE	Pôle développement économique et environnemental
DEEE	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
DETR	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
DFPA	Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage
DGITM	Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités
DGPR	Direction Générale de la Prévention des Risques
DITEP	Direction de l'Intelligence Territoriale et de la Prospective
DLA	Dispositif Local d'Accompagnement
DNJA	Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs
DPI	Direction Performance Industrielle
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DSVAE	Direction Sports, Vie Associative, Égalité
ECTE	Économie Circulaire et Transition Énergétique
EGalim	États Généraux de l'alimentation
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
EnR	Énergies Renouvelables
EPCI	Établissements Publics de Coopération Intercommunale
EPF	Établissements Publics Fonciers
EPI	Équipement de Protection Individuelle
EPLE	Établissement Public Local d'Enseignement
EPLFPA	Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
EPTB	Établissements Publics Territoriaux de Bassin
ERC	Éviter-Réduire-Compenser
ESAT	Établissements ou Services d'Aide par le Travail

ESC	Éco Socio Conditionnalités
ESG	Environmental, Social, and Governance
ESS	Économie Sociale et Solidaire
ESUS	Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale
ETP	Équivalent Temps Plein
FAM	Foyer d'accueil médicalisé
FAL	Fédération des Œuvres Laiques
FDR	Feuille De Route
FEADER	Fonds Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural
FEAMPA	Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
FFQCD	Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée
FiG	Food index for Good
FSE	Fonds Social Européen
GAL	Groupes d'Action Locale
GALPA	Groupes d'Actions Locales Pêche et Aquaculture
GEM	Groupes d'Entraide Mutuelle
GEMAPI	GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
GES	Gaz à Effet de Serre
GIP	Groupements d'Intérêt Public
GIEC	Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
GMS	Grande et Moyenne Surface
GNV	Gaz Naturel pour Véhicule
GRAINE	Groupe Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement
GWh	Gigawatt-heure
HCE	Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes
HT	Hors Taxes
HVE	Haute Valeur Environnementale
IAE	Insertion par l'Activité Économique
IGP	Indication Géographique Protégé
INED	Institut national d'études démographiques
INRAE	Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
IPBES	Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services
IRDES	Institut de Recherche et Documentation en Économie de la Santé

ISO	International Organisation for Standardization
LADAPT	Ligue pour l'Adaptation du diminué Physique au travail
LEADER	Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
LGBTQI	Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Trans, Queer, Intersexes
LOM	Loi d'Orientation des Mobilités
MAEC	Mesure Agro-Environnementale et Climatique
MAIF	Mutuelle Assurance des Instituteurs de France
MDNA	Mes Démarches Nouvelle-Aquitaine
MIE	Mission d'Information et d'Évaluation
NA	Nouvelle-Aquitaine
NIMA	personnes Non Issues du Milieu Agricole
OCNA	Observatoire de la Côte de Nouvelle-Aquitaine
ODD	Objectif de Développement Durable
OFB	Office Français de la Biodiversité
OFF	Organisme de Formation du Futur
ONF	Office National des Forêts
ONU	Organisation des Nations Unies
OPCO	OPérateurs de COmpétences
ORAB	Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique
ORMAT	Objectif Recyclage MATières
OS	Objectifs Stratégiques
PAC	Politique Agricole Commune
PAPI	Programmes d'Actions de Prévention des Inondations
PAT	Projets Alimentaires de Territoires
PCAE	Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles
PEPR	Programmes et équipements prioritaires de recherche
PIB	Produit Intérieur Brut
PM2,5	Particules de diamètre inférieur à 2,5 µm
PM10	Particules de diamètre inférieur à 10 µm
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMR	Personnes à Mobilité Réduite
PNR	Parc Naturel Régional
PPA	Power Purchase Agreement
PPRI	Plan de Prévention du Risque Inondation
PPRL	Plan de Prévention des Risques Littoraux
PRPDE	Personnes Responsables de la Production et Distribution de l'Eau
PREE	Programme Régional pour l'Efficacité Énergétique

PSPC	Projets Structurants pour les Pôles de Compétitivité
PSR	Plan Stratégique Régional
PV	Photovoltaïque
REACH	Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals
R&D	Recherche & Développement
REEN	loi du 15 novembre 2021 visant à Réduire l'Empreinte Environnementale du Numérique
REP	Responsabilité Élargie du Producteur
REP Bat	Responsabilité Élargie du Producteur Bâtiment
RÉSONANCE	Réseau RSE en Nouvelle-Aquitaine
RH	Ressources Humaines
RHF	Restauration Hors Foyer
RSA	Revenu de solidarité active
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
RSO	Responsabilité Sociétale des Organisations
SARE	Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique
SAU	Superficie Agricole Utile
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDA	Schéma Directeur d'Aménagement
SIAE	Structures d'Insertion par l'Activité Économique
SIQO	Signes d'Identification et de la Qualité et de l'Origine
SMASP	Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Seuil du Poitou
SMBI	Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle
SMEPJ	Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de la région de Jurançon
SPASER	Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables
SRB NA	Stratégie Régionale pour la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SRDEII	Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation
SSAL	Sécurité Sociale de l'Alimentation
TEE	Transition Écologique et Énergétique
TEN	Territoires Engagés pour la Nature
10YFP	10-Year Framework of Programmes on Sustainable Consumption and Production
TER	Train Express Régional
TINA	Tourisme Innovant en Nouvelle-Aquitaine
TPE	Très Petites Entreprise

3D	Destination Développement Durable
3DS	Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification
TTC	Toutes Taxes Comprises
TTNA	Talents et Territoires de Nouvelle-Aquitaine
TVB	Trame Verte et Bleue
UE	Union Européenne
UMR	Unité Mixte de Recherche
URSAAF	Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales
VAE	Vélo à Assistance Électrique
VTFE	Véhicules à Très Faibles Émissions
ZAE	Zone d'Activités Économiques

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Site de la Région
nouvelle-aquitaine.fr

Site Néo Terra
neo-terra.fr

INFORMATIONS UTILES À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Site du CESER
ceser-nouvelle-aquitaine.fr

Site Nouvelle-Aquitaine numérique
numerique.nouvelle-aquitaine.fr

Site Jeunes de Nouvelle-Aquitaine
jeunes.nouvelle-aquitaine.fr

Ecobiose
www.eco-biose.com

AcclimaTerra
Comité Scientifique Régional sur le Changement Climatique
www.acclimaterra.fr

Fiches Adaptation au Changement climatique
https://www.neo-terra.fr/feuille-de-route/

Stratégie régionale de la biodiversité Nouvelle-Aquitaine
fr.calameo.com/read/006009271b2300c594f43

Conservatoire des espaces naturels Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

RESONANCE
la RSE en Nouvelle-Aquitaine
www.resonancerse.com

INFORMATIONS UTILES À L'ÉCHELLE NATIONALE

Site du Ministère de la transition écologique
ecologie.gouv.fr

Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable
www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/strategie-nationale-transition-ecologique-developpement-durable-2015-2020

Stratégie Nationale Bas-Carbone
www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/strategie-nationale-bas-carbone-snbc

Objectifs de Développement Durable
Site de l'ONU
un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable

Objectifs de Développement Durable
Site du Ministère de la Transition écologique et solidaire
agenda-2030.fr



NÉO TERRA



Site de Limoges
27, boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1

Hôtel de Région
14, rue François-de-Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex

Site de Poitiers
15, rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex

T. 05 49 38 49 38
nouvelle-aquitaine.fr

